This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

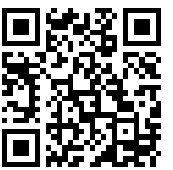

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762260

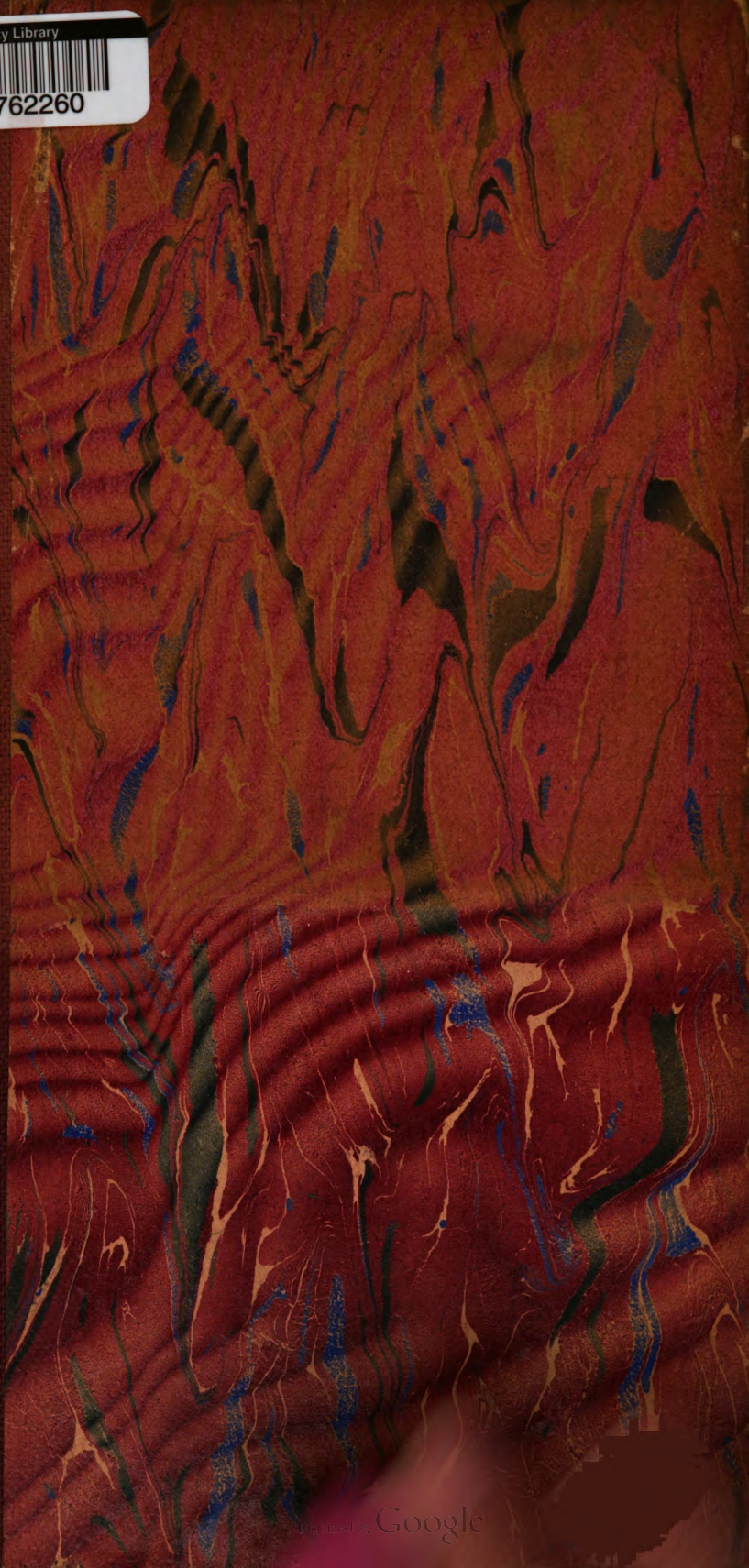

Digitized by Google

0914
.108
v.32

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — XCIIe ANNÉE — 3e SÉRIE — XLIe ANNÉE

1910-1911

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1912

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG

486048

Digitized by Google

Digitized by Google

Jahresbericht

über die

Tätigkeit der Metzer Akademie

1910—1911.

Erstattet vom Schriftführer Eugen COLON.

Es ist zur Gewohnheit geworden zu sagen, dass zwei aufeinander folgende Tage einander nicht ähnlich sind. Und dabei findet man keinen Widerspruch, Anders ist es mit den Jahren, die vergangen sind, ohne unsere Hoffnungen zu erfüllen. Von ihnen sagen wir gerne, dass sie alle einander gleichen, ja, dass sie alle gleich schlecht gewesen sind,

Das akademische Jahr 1910-1911, das heute zu Ende geht, befindet sich in diesem Falle, mag man es inbezug auf uns oder im allgemeinen betrachten. Es bietet wenig Unterschied im Vergleich zum vorigen ; es hat uns dasselbe schlechte Wetter gebracht, dieselben Plagen und dieselbe mittelmässige Ernte. Ja, es hat die Lage eher noch verschlimmert, indem es der Akademie sowohl als auch unserm schönen lothringischen Weingelände, das nur bei besonderer Wachsamkeit vor dem Untergange bewahrt werden kann, neue Feinde geschaffen hat.

Aber gleich wie die mutigen Winzer die Hoffnung nicht aufgeben, dass der Erfolg einst ihre

Digitized by Google

Arbeit lohnen wird, so werden auch wir unserm Berufe nachgehen, ohne uns an Hindernisse oder Anfeindungen zu stossen, deren alleiniger Zwek es ist, unsere alten heimatlichen Überlieferungen der Reihe nach zu beseitigen. Ich würde diese Belästigungen gar nicht erwähnen, wenn ich nicht den diensteifrigen Verteidigern danken wollte, die uns unerwartet erstanden sind und an unserer Stelle so trefflich das Wort geführt haben.

Wir würden uns ja selbst wundern, wenn die lange Vergangenheit unserer Akademie, die sicherlich in der Geschichte des Landes fortleben wird und die wir trotz aller Schwierigkeiten fortzupflanzen suchen, nicht manche neidisch machte, gleich jenen Schmarotzern, die eine unserer blühendsten Pflanzungen angreifen.

Dennoch ist das verflossene Jahr durch ein doppeltes Jubiläum ausgezeichnet gewesen, das für uns sowohl wie für die Metzer von Wichtigkeit ist. Deshalb müssen wir einen Augenblick bei beiden verweilen.

Einmal waren es vorigen Juli 150 Jahre, seitdem König Ludwig XV. das Patent unterzeichnet hat, das den eigentlichen Geburtsschein der Metzer Akademie bildet. Mangels einer anderen Gedächtnisfeier glaube ich weiterhin einige darauf bezügliche Dokumente veröffentlichen zu sollen.

Dann leider noch ein anderer Gedenktag. Am 29. Oktober waren es 40 Jahre, seitdem unsere alte, bisher so ruhmreiche Stadt zum ersten Male, abgesehen vom Einfall Attilas, einem Belagerungsheere ihre Tore hat öffnen müssen.

Dieses Ereignis, das der Frankfurter Friede bestätigt und endgültig gemacht hat, gehört sicherlich

Digitized by Google

zu den grössten der Weltgeschichte. In seinen Folgen, die man damals vielleicht nicht voraussah, lastet es wie kein anderes auf den beiden damaligen Feinden sowohl als auch auf der ganzen übrigen Welt.

Für die Gedächtnistage mussten wir uns auf patriotische Feste und Kundgebungen gefasst machen, die unter unseren Augen abgehalten wurden. Es haben an ihnen besonders die alten Krieger von dazumal teilgenommen, welche die Schlachtfelder, die Zeugen ihrer Erfolge wiedersehen wollten.

Andererseits haben Schriftsteller aus unserm Lande oder Freunde unseres Landes den glücklichen Gedanken gehabt, einige für die Besiegteu trostreichen Heldentaten zu schildern und die Ursachen unserer Niederlagen darzutun. Diese Kundgebungen, eine ergreifende, aber auch lehrreiche Seite unserer Geschichte, glaube ich hier erwähnen zu müssen, trotz der schmerzlichen Erinnerungen, die sie erwecken.

Das neu erwählte korrespondierende Mitglied, General Georges de Lardemelle, hat bereits unseren Absichten vorgegriffen und in einer unserer Sitzungen seine noch unveröffentlichte Biographie des Generals Grafen de Geslin mitgeteilt, der 1812 in Ban-Saint-Martin bei Metz geboren und 1910 gestorben ist.

Der Verfasser ist Nachkomme einer der vornehmsten Metzer Familien, die in unserer Geschichte eine Rolle gespielt hat, und sein Held ist einer der ruhmvollsten unter den vielen, auf die wir stolz sind.

Mit lebhafter Rührung haben wir dem Abschnitt

Digitized by Google

gelauscht, der die ruhmvolle Beteiligung des 94. Infanterieregiments an der Schlacht bei St. Privat unter der Leitung seines Obersten de Geslin schildert. Durch die Tapferkeit dieses Regiments, das mehr als die Hälfte seiner Mannschaften verloren hat, wurde der Ausgang der Schlacht einen Augenblick zweifelhaft gemacht.

Mit diesem Heldenmut kann derjenige der Bitscher Verteidiger verglichen werden, über die zwei Arbeiten erschienen sind. Die eine ist in der *Croix de Lorraine* veröffentlicht worden ; sie heisst : *Un Bayard des temps modernes, Teyssier, le héros de Bitche, en face de Bazaine.* Der Verfasser, Herr G. Lenôtre, bestätigt durch seine Schilderungen die Worte, die er an die Belagerten richtet : « Wir dürfen auf die Ereignisse des Schreckensjahres stolz sein ; denn trotz der beängstigenden Niederlagen, der schmachvollen Gefangenschaft und des ehrlosen Verrates, haben sie den Himmel der Geschichte Frankreichs, den das Unglück verdunkelte, mit den reinsten Strahlen des Ruhmes, des Heldenmutes und der Ehre beleuchtet ». Die andere Broschüre, künstlerisch ausgeführt, ist von Eugen Guesquin. Sie heisst : *Bitche et ses défenseurs, 1870-71*, und ist unserer Akademie gewidmet in Erinnerung an Elsass-Lothringen. Die gewissenhafte Darstellung macht dem Verfasser Ehre, aber auch dem Befehlshaber und den Soldaten, die er so gut ausgebildet und so sehr mit Vaterlandsliebe erfüllt hat.

Es hat sich ein Komitee gebildet, um dem wackeren Obersten Teyssier, dem Verteidiger von Bitsch, dem selbst die Belagerer Verehrung gezollt haben, ein Denkmal zu errichten.

Digitized by Google

Die Lokalpresse hat das Tagebuch eines schweizerischen Offiziers über die Ereignisse nach der Übergabe veröffentlicht: *Metz en 1870.* Es enthält eine Reihe von selbständigen Urteilen sowie zahlreiche statistische und technische Angaben aus dem militärischen Gebiete.

Auch die Aufzeichnungen der Frau Felix Maréchal, der Gemahlin des letzten französischen Bürgermeisters von Metz, sind unter dem Titel *Le blocus de Metz* neu herausgegeben worden. Sie geben Tag für Tag die unglücklichen Ereignisse der damiligen Zeit wieder.

Die *Imprimerie lorraine* hat *Le Drame du Blocus et de l'Armée de Metz en 1870* herausgegeben, eine Schrift, die biographische Studien und überaus wichtige und richtige Bemerkungen über die Kriegsoperationen enthält.

Gestatten Sie mir noch eine persönliche Erinnerung. Am 18. August stand ich, mit einem abgeänderten Steingewehr und ohne Munition, und so war die ganze Bürgerwehr ausgerüstet, als Posten auf dem höchsten Punkte der Citadelle, dort, wo jetzt die Wohnung und der Garten des kommandierenden Generals sich befindet. Von der mir anvertrauten Stelle aus hörte ich den Schall des Gefechtes und ich konnte beinahe dessen Verlauf folgen, der anfangs unseren Leuten günstig war. Aber am Abend trat eine schwere Enttäuschung ein, noch schwerer als die am 14. und 16. August; denn wir sahen sich eine Rückzugslinie bilden, die einer unheilvollen Flucht ähnlich sah, und die Verwundeten, die man auf die Krankenwagen schaffte, schrieen von Schmerz und Schande und klagten jetzt schon ihren Oberbefehlshaber des Verrates an.

Digitized by Google

Zusendungen von lokalgeschichtlichem Interesse.

Unter den Arbeiten, die uns noch zugesandt worden sind, hebe ich im Anschluss an das soeben Gesagte einige hervor, die entweder von Mitbürgern herrühren oder doch durch ihren Inhalt geeignet sind, die Aufmerksamkeit der Freunde und der Schriftsteller unseres Landes auf sich zu lenken.

Ehrenhalber ist an erster Stelle eine Broschüre zu nennen, die Prof. Karl Engel im Auftrage des Staatssekretärs Zorn von Bulach herausgegeben hat. Unser Kollege Alfred Lamy hat sie uns überreicht. Sie schildert den Aufenthalt des Urgrossvaters des jetzigen Staatssekretärs zu Vic, wo er Offiziereleve im Württembergischen Reiterregiment war, das sich 1757-1758 im Siebenjährigen Krieg betätigte.

Ausserdem haben wir erhalten :

Lorraine française et Lorraine allemande, eine geschichtliche und ökonomische Skizze von Aug. Rampal. Nancy-Marseille 1909-1910.

Notice sur Fontoy nebst Novellen und Erzählungen. Verfasser ist J. Leclère, Schriftführer und Vertreter der Firma Mérot frères. Die Broschüre, die 1909 zu Metz gedruckt worden ist, hat uns Herr Leclère mit einer eigenhändigen Widmung zugesandt.

Eine Notiz über das Bischöfliche Institut St. Augustin, Schuljahr 1909-1910. Druckort Metz.

La lithographie à Metz, von J. J. Barbé, Metz, Vannière, 1910. Über dieses Werk, das unsere Akademie mit einem Preise bedacht hat, ist schon früher berichtet worden.

Digitized by Google

Ephémérides de l'Année terrible, von Paul Galien. Zugesandt von Rechtsanwalt Helmer zu Kolmar.

Biographie de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy, 1641-1790, vom Grafen A. de Mahuet.

Eide biographische Skizze über *Camille Brunotte*, der, 1866 geboren, 1910 als korrespondierendes Mitglied unserer Akademie gestorben ist. Sonderabdruck aus *Gérardmer-Noël*, Epinal 1910. Was in der Broschüre über unsern Kollegen Gutes gesagt wird, wussten wir schon.

Zusendungen von Arbeiten unserer Mitglieder.

Vom Ehrenmitglied Ernest Lebon: *Savants du jour: Emile Picard, Paul Appel.* 2 Broschüren, Paris 1910, mit Besprechung der Werke der beiden Gelehrten.

Vom ordentlichen Mitglied Alfred Lamy: *Guide du touriste à Vic. Un souvenir de Vic-sur-Seille.* Illustriert, Metz 1910. Kurze Besprechung der Geschichte und Denkmäler von Vic.

Vom ordentlichen Mitglied Th. Welter: *Über die Maren. Keltische Wohngruben in Lothringen.* Metz.

Von Herrn Dr. Paul Dorvaux, freiem auswärtigem Mitglied: *Droits de courtage établis à Paris au XV^e siècle sur certaines marchandises d'épicerie. L'épicerie du mystère de la Passion*, herausgegeben von Achille Juvénal. — *Le sucre au moyen-âge.* 3 Broschüren. Paris 1911.

Vom korrespondierenden Mitglied Louis Stouff ist eingegangen: *La description de plusieurs forteresses et de seigneuries de Charles le Téméraire en Alsace. — Deux documents relatifs à Catherine*

Digitized by Google

de Bourgogne, duchesse d'Autriche, comtesse de Ferrette et d'Alsace. Aus dem Schatze des Rechnungshofes zu Dijon, 1421-1424, herausgegeben. — *Compte du domaine de Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, dans la Haute Alsace. 1424-1426. — Le livre des fiefs alsaciens mouvant de l'Autriche sous Catherine de Bourgogne, vers 1423. — Les Possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire, 1471. — Les origines de l'annexion de la Haute-Alsace à la Bourgogne en 1469. — Le Pouvoir temporel des évêques de Bâle. Le régime municipal depuis le 13e siècle jusqu'à la Réforme.* Mit Belegen. 2. Teil.

Vom korrespondierenden Mitglied Charles-René Ancel : *Connaissances élémentaires et Genèse de la matière.* Nancy, 1910. Ist, wie später berichtet werden wird, besprochen worden.

Vom korrespondierenden Mitglied Joseph Zawodny: *Fütterung des Rindes. Die Aufzucht und Haltung des Rindes in Schlesien. — Bauernschule in Freudenthal. — Zur Mäuseplage in 1910.* Alles aus dem Jahre 1910.

Vom korrespondierenden Mitglied General de Lardemelle : *Biographie militaire du général comte de Geslin.*

Vom Ehrenmitglied P. Scheil : Zwei Sendungen Altertümer, Töpferwaren, Steine und Inschriften aus Susa, über die auf Verlangen der Akademie Herr Dr. Hackspill, Pfarrer in Saulny, Bericht erstattet hat. Dieser gelehrte, wichtige Bericht bildet geradezu einen Abriss assyrischer und orientalischer Geschichte und Philologie und handelt besonders auch über die Keilinschriften. Er gelangt in unserm diesjährigem Bande zum Abdruck und wird sicherlich viel

Digitized by Google

Anklang bei denen finden, die sich mit diesen Dingen beschäftigen, besonders auch bei unserem berühmten Ehrenmitglied selbst, das an den durch die französische Expedition veranstalteten Grabungen teilgenommen hat.

Es lag mir daran zu bekunden — und ich glaube es erreicht zu haben —, welchen Wert wir den Sendungen des P. Scheil beilegen.

Sitzungen.

Unser ordentliches Mitglied, Herr Lametz, hat uns in mehreren Sitzungen Mitteilung gemacht von seinen Untersuchungen über ein augenblicklich allgemein interessantes Thema, über die Aviatik. Die Frage war für damals umso brennender, als die Metzer Flugwoche in Sicht war. Aus seinen früheren Berichten kannten wir bereits seine Studien über die Sicherheit bei der Luftschiffahrt. Aber vor seinem Vortrag in der Akademie wollte er sich noch die letzten Fortschritte zunutze machen, die in dieser Wissenschaft alltäglich erfolgen.

Das Jahr 1909, so ungefähr führte er aus, hat bewiesen, dass das auf die lenkbaren Luftschiffe gesetzte Vertrauen unbegründet und das Misstrauen zu der Sicherheit der Flugapparate berechtigt war.

Es ist nicht hinlänglich hervorgehoben worden, dass die lenkbaren Luftschiffe nicht von langer Dauer sind, indem die Gummihülle sehr schnell altert. So hat sich das Luftschiff, das zuerst die Reise von Paris nach Verdun gemacht hat, nachdem es entleert und den Winter über sorgfältig aufbewahrt worden war, im nächsten Frühjahr als unbrauchbar erwiesen. Nun kostet aber ein solches

Digitized by Google

Luftschiff sehr viel Geld, ebenso die Schutzhalle, die dazu noch vom Winde leicht umgeworfen werden kann. Die Gebrechlichkeit der Luftschiffe wird in dem Masse zunehmen, wie ihre Ausdehnung, naturgemäss, zunimmt.

Die Flugapparate sind weniger gross und weniger gebrechlich. Man kann sie in einem Kavallerieschuppen unterbringen und findet sie in gutem Zustande wieder. Aber sie haben einen Hauptfehler, nämlich sehr gefährlich zu sein. Beim geringsten Versagen des Motors, und die Benzinmotore sind dem sehr unterworfen, stürzt der Apparat herab. So sind auf diese Weise umgekommen : Lefebvre, Ferber, Fernandez, Delagrange und manche andere.

Wenn dagegen der Flieger seine Kaltblütigkeit nicht verliert, und die Kraft und die Richtung des Windes ausnutzen kann, so macht er einen Gleitflug, der ihn, wenn nicht immer mit sanftem, so doch mit erträglichem Aufstoss zur Erde bringt.

Der Gedanke des Herrn Lametz wäre nun, die Schnelligkeit des Falles durch eine Vorrichtung zu vermindern, die eine Art von Fallschirm wäre. Zu dem Zwecke müsste man die Schraube des Propellers durch einen platten Kegel aus dünnen strahlenförmigen Holzfedern ersetzen, die vom Zentrum nach der Peripherie zunähmen und beim Einstellen des Motors einander nach Art der Vogelfedern deckten. Ist der Kegel in Bewegung, so wirkt die Zentrifugalkraft durch eine besondere Vorrichtung auf die Federn ein und treibt sie so auseinander, dass sie als Propeller dienen.

Die Achsel dieses Kegels muss senkrecht stehen, wenn er als Fallschirm dienen soll, und sie muss

Digitized by Google

sich neigen und fast horizontal werden, wenn der Kegel als Propeller arbeiten soll. Die Neigungen der Achse kann man auf ähnliche Weise zustande bringen wie bei der Lenkung der Automobile, sowohl wenn der Kegel ruht als wenn er arbeitet, indem ihm die Bewegung des Motors durch eine biegsame Achse mitgeteilt wird.

Der Flieger braucht sich also bloss um die Bedienung des Kegels zu kümmern, da sowohl das Richtungssteuer als auch das Höhensteuer beseitigt werden könnten.

Das automatische Gleichgewicht würde hergestellt, indem man den Motor und den Sitz des Fliegers mit Seilen an die Achse des Kegels befestigt.

Ein nach diesen Angaben gebauter Flugapparat brauchte keine 50 bis 80 Meter zu laufen, bevor er sich in die Höhe erhebt, sondern könnte fast senkrecht in die Luft steigen und eben einen festen Standpunkt einnehmen, wenn er eine längere Beobachtung zu machen hätte. Für militärische Zwecke zu Wasser und zu Land wäre ein solcher Apparat, der zu jeder Zeit bereit ist und, ohne Ballast auszuwerfen, in die Höhe steigen und, ohne Gas auszulassen, absteigen kann, den Luftschiffen vorzuziehen.

Diese Angaben sind, soviel Herrn Lametz bekannt, durchaus neu. Aber an eine Ausführung denkt Herr Lametz nicht und um ein Patent wird er nicht einkommen. Er überliefert seine Theorie der Öffentlichkeit, die dann jeden Gebrauch von ihr machen kann, auch durch Patentierung etwaiger Vorrichtung dieser Art.

Herr Lametz hat uns auch die Briefe zur Verfügung

Digitized by Google

gestellt, die ihm als Antwort auf seine Mitteilungen geworden sind, besonders von unserem Kollegen Schantè, der augenblicklich in Strassburg ist. Nur eine Stelle daraus: « Es wäre unverantwortlich, bei der grossen Zahl von Unfällen, die Gedanken über Ihren Fallschirmfliegapparat nicht zu veröffentlichen. »

Die Erfindung ist noch nicht ganz vollkommen. Die Umwandlung des Kegels, der als Schutzvorrichtung dient, wenn er in Ruhe ist, und selbsttätig Propeller wird, wenn er vom Motor getrieben wird, genügt nicht; die Achse des Kegels müsste noch von selbst die senkrechte Stellung einnehmen, falls der Flieger sich dem nicht widersetzt. Denn auf eine auch nur verhältnismässig genügende Sicherheit könnte man nicht mehr zählen, wenn bei einem Unfall der Flieger den Apparat selbst bedienen müsste.

Es blieben noch annähernd der Durchmesser des Kegels und der Zusammenhang zwischen den beiden Tätigkeiten in ihm zu bestimmen, und wenn diese Vorrichtung zu ausgedehnt würde, so müsste man an die Anbringung von zwei Kegeln denken, entweder aufeinander oder nebeneinander, und untersuchen, ob die Bewegung dieser Apparate in entgegengesetztem Sinne stattzufinden hätte.

Doch auf eine vollständige Behandlung des Schraubenflugzeuges muss hier verzichtet werden. Vielleicht gibt es noch andere Mittel, die den Flugzeugen die Möglichkeit verleihen, an derselben Stelle und in derselben Höhe in der Luft zu schweben. Diese Forderung ist ebenso dringend als die Notwendigkeit, die Schnelligkeit des Senkens bei einem Unfall zu verlangsamen.

Digitized by Google

Herr Lametz beschliesst diese Darlegungen mit einem kurzen Überblick über den gegenwärtigen Stand der Aviatik.

Die lenkbaren Luftschiffe sind nach seiner Ansicht, wenn leer, recht behinderlich für ein Heer, wenn angefüllt, zu sehr unter dem Einfluss der Winde, um in der Nähe des die Feinde beobachtenden Generalstabes bleiben zu können. Sie können nur da verwandt werden, wo es ein befestigtes Lager nebst einer Halle gibt. Sonst leisten die Fesselballons denselben Dienst.

Die Flugzeuge können sich nur bei grosser Schnelligkeit — 1 Kilometer in der Minute — in der Luft halten; sie scheinen somit unbrauchbar zu militärischen Beobachtungen, die mit Aufmerksamkeit und während längerer Zeit veranstaltet werden müssen.

Die Notwendigkeit, zur Innehaltung des Gleichgewichts eine grosse Schnelligkeit entwickeln zu müssen, stellt einen grossen Übelstand beim Drehen dar. Indem nämlich der Flügel auf der Innenseite einen kleinen Weg zu machen hat, besitzt er weniger Halt in der Luft; daher die Gefahr des Sichüberstürzens. Der Geist der Erfinder, besonders Blériots, der Brüder Voisin und Wright, hat sich bereits der Beseitigung dieses Übelstandes zugewandt.

Das Flugzeug mit der von ihm geschilderten Schutzvorrichtung bietet, nach Herrn Lametz, die grösste Sicherheit und Leichtigkeit in der Lenkung, nicht nur zu gewöhnlichen Zwecken, sondern auch bei der Verwendung im Kriege, da der geringe Umfang fast gänzlich den Geschossen entziehen würde. Es könnte vermittels eines Kabels tele-

Digitized by Google

phonisch mit der Erde verbunden bleiben. Für die Marine wäre es der einzige brauchbare Apparat, da es nur eines geringen Raumes bedarf, sich senkrecht erhebt und ebenso wieder zurückkehrt.

Zum Schluss führt Herr Lametz eine vernünftige Kritik an, die er in einem 1863 erschienenen Buche von G. de la Landelle, *Aviation et navigation aérienne sans ballon*, gefunden hat.

Diesen Mitteilungen glaubte er noch einen Anhang anfügen zu sollen, um die Erinnerung an die Metz-Trierer Flugwoche, 27. September bis 3. Oktober 1910, festzulegen. Nachdem schon weniger Flieger an der Veranstaltung teilgenommen haben, als man gehofft hatte, so hat auch noch ein böses Geschick gewaltet: die Hälfte der Flugzeuge ist vernichtet worden, und einer der Flieger hat sein Leben gelassen.

Die öffentliche Meinung fragt sich, ob es erlaubt und ehrlich, ob es menschlich ist, dass die Veranstalter von Wettflügen durch Ausschreiben von hohen Preisen für die Sieger so über das Leben ihrer Mitmenschen verfügen können. Es ist deshalb notwendig, diesem Sport eine grössere Sicherheit zu verleihen.

Wie kann man nun neue Unfälle verhindern? Durch Herabsetzung der Schnelligkeit bei allen Unternehmungen, die keinen Flug von 2 oder 3 Kilometern in der Minute verlangen. Übrigens gestattet diese grosse Geschwindigkeit keine genauen militärischen Beobachtungen. Der Flieger weiss oft selbst nicht, wo er ist. Einen Beweis hierfür bietet der Marineoffizier Engelhard, der, obwohl ans Kartenlesen gewohnt, Diedenhofen überfuhr, ohne

Digitized by Google

es zu sehen, Metz für Diedenhofen hielt und wider seinen Willen 12 Kilometer von Nancy entfernt landete.

Für die Beförderung von Postsachen und Reisenden würde eine Schnelligkeit von 30-40 Kilometern genügen. Es wäre für die Flieger sehr bequem, durch ihren eigenen Apparat die Schnelligkeit zu regeln, zu schweben, zu landen und wieder aufzufliegen. Bei dieser verminderten Schnelligkeit würden die Gefahren bedeutend vermindert werden. Heute dagegen steht die Möglichkeit, sich in der Luft zu halten, in geradem Verhältnis zur Schnelligkeit des Fahrens. Deshalb werden auch sehr grosse Flügel verwandt, denen die Wirbel der Luft umso gefährlicher werden können.

Ein Mittel, den Umfang der Flügel zu vermindern und trotzdem ihre Tragkraft zu heben, bestände darin, dass man einem jeden eine oder mehrere Scheiben in Schraubengestalt einfügte. Diese Scheiben würden in Bewegung gesetzt, so dass bei bestimmter Schnelligkeit die Tragkraft verzehnfacht würde.

In dieser Richtung scheint die Zukunft zu liegen, nämlich zu den Schraubenflügeln zurückzukehren, die schon vor einem halben Jahrhundert das Problem des Fluges gelöst hätten, wenn man damals den leichten Zündungsmotor wie jetzt gehabt hätte.

Doch wird die Lösung auch in anderm Sinne gesucht, nämlich in der Erfindung eines guten Fallschirmes. Eine Vorrichtung dieser Art solle während der Metzer Flugwoche auf der Friedhofinsel in Tätigkeit treten. Aber es scheint, dass der Platz dazu nicht ausreichte. Dieser Umstand allein genügt zur Beurteilung der Erfindung.

Digitized by Google

Eine andere Vorrichtung, ein Werk von Gaston Hervieux, hat durchaus überraschende Erfolge aufzuweisen gehabt: der Schirm öffnete sich 10 Meter, nachdem der Fall begonnen, bisher die schönste Leistung.

Herr Lametz hat auch eine Statistik geboten über die Fortschritte seit 1908, wo nur vier Flieger emporgestiegen waren.

Gestatten Sie mir, meine Herren, dass ich hier mit Erlaubnis des Herrn Lametz eine Besprechung anführe, die neuerdings Herr Lecornu über das Werk eines der besten Kenner auf dem Gebiete, des Hauptmanns Duchêne, veröffentlicht hat.

Der Verfasser behauptet, um die seitliche Festigkeit zu verstärken, müsse man die Stellung der Flügel ändern und sie in Form eines umgekehrten V anbringen. Die Festigkeit in der Längsachse dagegen werde erhöht, wenn man sie etwas vorwärts neige, d. h. den Schweif des Apparates etwas höher halte.

In einer anderen Notiz, über die ebenfalls Herr Lecornu berichtet, untersucht Herr Olive den vertikalen und horizontalen Luftdruck, zu dem Zweck, die Zentren dieses Druckes zu bestimmen.

Eines unserer wissenschaftlichen Blätter bezeichnet als höchst geistreich eine Erfindung, die letzten Februar zu Cameri bei Novara (Italien) erprobt worden ist. Sie betrifft auch die Schwebefähigkeit der Flugapparate und die Sicherheit der Flieger. Es handelt sich um eine Rettungsvorrichtung, die ungefähr volle Sicherheit gegen den Herabsturz bietet. Der italienische Kriegsminister hat zwei Flugapparate dieses Systems für die militärische Fliegerschule zu Centocelle bestellt, wo Versuche mit ihm vorgenommen waren.

Digitized by Google

Die Unmöglichkeit des Umstürzens ist gewährleistet durch Flächen, die nach bestimmten Berechnungen während des Abstieges, selbst wenn der Motor abgestellt ist, sich nach Art der Vogelflügel biegen. Diese Biegungen bewirken, wie beim Vogel, ein regelmässiges Gleichgewicht, unabhängig von der Geschicklichkeit des Fliegers.

Die Versuche hätten bewiesen, dass bei Abstellung des Motors der Flieger keine besonderen Manipulationen zur Beibehaltung des Gleichgewichtes vorzunehmen braucht, sondern es lässt einfach die Lenkstange los, und die biegsamen Flächen nehmen dann von selbst eine Form an, die den Umsturz des Apparates verhindern und einen Teil der Schwerkraft in Triebkraft verwandelt.

Zwischen diesen Erfindungen und den Forschungen des Herrn Lametz besteht, wie man zugeben muss, einige Ähnlichkeit. Ich habe die Ausführungen unseres Kollegen deshalb hier so ausführlich wiedergegeben, weil sie nicht im Bande erscheinen werden. Vielleicht wird das Problem, und das wäre zu wünschen, schon vor Veröffentlichung dieser Zeilen gelöst sein: so sehr überstürzen sich die Erfindungen.

Derselbe Kollege hat in der Sitzung vom 16. Februar seine Besprechung des Buches *La Situation sociale de la France en 1834* vom Baron du Molard fortgeführt und dabei Auszüge aus dem Abschnitt über die Reformen gegeben.

Der Verfasser richtet heftige Vorwürfe gegen das französische Volk, das nach 14 Jahrhunderten einer auf göttlichem Recht beruhenden Monarchie mehrmals plötzlich seine Regierungsform wechselt. Da-

Digitized by Google

mals war Frankreich, nachdem es ungefähr alle Regierungsformen angenommen und wieder verworfen, bei der konstitutionellen Monarchie angelangt, die Herrn du Molard nur als Fiktion erschien und in seinen Augen nur als vorübergehend galt, eine Ansicht, die sich sicherlich bestreiten lässt, da Louis-Philippe, nach den 4 Jahren, die bereits im Jahre 1834 verflossen, noch 14 Jahre regiert hat.

Dem Verfasser zufolge vertraten die Volksvertreter nur ihre eigenen Interessen, und die Minister bestachen sie, um sich eine Majorität zu verschaffen.

Herr Lametz erläutert dann in grossen Zügen den Etat für 1835, der damals etwas mehr als eine Milliarde betrug. Du Molard wagte die Behauptung, Frankreich könne eine derartige Last nicht ertragen und gehe unfehlbar dem baldigen Bankerott entgegen. Er gibt sogar schon Ratschläge, wie man liquidieren soll.

Du Molard erklärt sich auch als Anhänger der Kulturfreiheit ; schon 1834 setzte er die Trennung von Kirche und Staat auf die Tagesordnung.

Am meisten, so schliesst Herr Lametz, sind die Jahre 1835 und 1908 in finanzieller Hinsicht verschieden. Diese Unterschiede werden in einer anderen Sitzung näher dargelegt werden.

Herr Lametz hat auch über die uns zugesandte interessante Broschüre des Herrn Ancel berichtet : *Connaissances élémentaires et Genèse de la matière.* Die Bemerkungen unseres Kollegen und die des Herrn Frentz, von denen die Schrift geprüft und erläutert worden war, hatten bei der Akademie den Wunsch geweckt, über die Bedeutung dieser

Digitized by Google

Arbeit, die ein schwieriges Thema in selbständiger Weise behandelt, unterrichtet zu werden. Herr Generalvikar Pelt, unser Vizepräsident, hat sich dieser Aufgabe unterzogen.

In seinem Bericht fasst er die Darlegungen des Herrn Ancel in zwei Fragen zusammen : 1. Was lehrt uns die Wissenschaft über den Ursprung und die Einrichtung der Materie? 2. Lässt sich der Mosaïsche Bericht in der Genesis mit den wissenschaftlichen Ergebnissen vereinbaren?

Auf diese Fragen antwortet, wie der Berichterstatter erklärt, der Verfasser als Gelehrter und als gläubiger Christ, als Gelehrter, der besonders die chemischen Gesetze studiert hat, und als Gläubiger, dessen Gefühle sich in der Aufschrift an der Spitze seines Werkes kundgeben : *Ad maiorem Dei gloriam. Ad maiorem Ecclesiae expansionem.*

Herr Pelt behandelt besonders den Mosaïschen Bericht und die Weltschöpfung. Seine Besprechung, die sich auf zahlreiche Aussprüche stützt, ist vor allem exegetisch. In diesem Sinne will er auch seine Kritik aufgefasst wissen, während er anderen, die in der Chemie erfahrener sind, das Urteil über den wissenschaftlichen Wert überlässt. Das wird später geschehen. Die Aussichten über den Urzustand und die Entwicklung der Materie erscheinen Herrn Pelt annehmbar, ohne dass darüber das letzte Wort gesprochen wäre.

Auf Grund seiner chemischen Kenntnisse urteilt Herr Ancel so : Die Erfahrungswissenschaft vermag über die Tatsache der Erschaffung der Materie nichts zu sagen ; das muss sie der Metaphysik überlassen. Jedoch muss sie zugeben, dass die Entwicklung der Materie einen Anfang gehabt

Digitized by Google

hat ; denn, so heisst es mit Recht, hätte sie von Ewigkeit an begonnen, so wären alle Welten dahin. Daraus folgt, dass die wissenschaftliche Kenntnis der Gegenwart bezüglich dieser Evolution vollständig mit dem Bericht des Moses übereinstimmt. Voll Freude über diese Entdeckung gibt der Verfasser nicht zu, dass Moses keine Wissenschaft habe lehren wollen. Er ist von der Wichtigkeit dieser Entdeckung dermassen überzeugt, dass er sich fragt, warum der Klerus auf dieses Verständnis verzichte und sich an veraltete Überlieferungen halte, die aus dem Werden der Materie eine Idylle machen wollen. Jede Verzögerung, sich von derartigen Erläuterungen trennen, könne der Kirche nur nachteilig sein. Dagegen werde die kirchliche Lehre, wenn sie die wissenschaftliche Entwicklung der Materie annehme, nicht mehr als rückständig hingestellt werden.

Wenn Herr Ancel glaubt, der Klerus halte noch an veralteten Vorstellungen fest, so z. B., dass der Himmel ein festes Gewölbe sei, an dem die Sterne hingen, oder dass die Erde von Anfang an unter dem Wasser sich befand, so ist er im Irrtum. Der Klerus kennt und schätzt die verbreitetsten Theorieen, mit denen die heutigen Gelehrten die Bildung der Erde und der Welt zu erklären suchen.

Herr Pelt beanstandet die Arbeit in philosophischer und metaphysischer Hinsicht. Aber er beruhigt den Verfasser auch zugleich wegen gewisser Theorieen, da katholische Exegeten lange vor ihm, ja zu jeder Zeit, den Bericht des Moses weitherziger gedeutet haben als Herr Ancel selbst. Unser Kollege eignet sich das Urteil eines anderen angesehenen Exegeten, des Herrn Vigouroux, des Se-

Digitized by Google

kretärs der Biblischen Kommission zu Rom, an, der die Darlegung des Herrn Ancel sehr geeignet findet, um zu zeigen, wie der Mosaïsche Bericht durchaus mit den sicheren Ergebnissen der heutigen Wissenschaft vereinbart werden kann.

Herr Generalvikar Pelt ist von der Akademie entsandt worden, um der an uns ergangenen Einladung der Görresgesellschaft zu entsprechen und der Generalversammlung beizuwohnen, die in den Tagen vom 3. zum 6. Oktober 1910 zu Metz stattfand. Welches Interesse dieser Gesellschaft, die sich die Förderung der Wissenschaft im katholischen Deutschland zum Ziele gesetzt hat und in unserm Lande durch Herrn Dr. Rech vertreten wird, entgegengebracht worden ist, hat man aus den Berichten ersehen können. Unser Vertreter hat uns interessante Einzelheiten mitgeteilt, die den Förderern des Unternehmens von Nutzen sein könnten.

In der Sitzung vom 15. Dezember hat Herr Maujean uns seine Studie über eine alte Sitte des Pays-Haut, über *La Holmée*, vorgelesen, eine Arbeit, die auf langjährigen Forschungen beruht.

Diese Überlieferung, die seit kurzem nicht mehr besteht, hatte sich Jahrhunderte lang auf der Hochebene erhalten, die von den Gemeinden Malancourt und Sainte-Marie-aux-Chênes, dem östlichen Teil der ehemaligen Gemeinde Montagne, gebildet wird. Selbst die Gemeinden Jœuf und Homécourt, die jenseits der Hochebene und der Orne liegen und französisch geblieben sind, haben die Sitte beobachtet.

Unser Kollege hat die Gewohnheit, die sich bis in uralte Zeiten verliert, genauer beschrieben. Ich

Digitized by Google

bin überzeugt, dass die Freunde dieser Dinge die interessante und gelehrte Studie in unserm nächsten Bande lesen werden. Ist doch wiederum ein Stück unserer alten lothringischen Überlieferungen hinweggeschwemmt worden durch den Strom der Industrie, die das Aussehen unserer Ebene verändert und so manche alte Überlieferungen, so manche Spuren einer uns teueren Vergangenheit verwischt hat.

Aus einem Artikel, den der geistreiche Schriftsteller Jean Frollo verfasst hat, hebe ich einen Satz heraus, der gute Aufnahme verdient und in dem mehrere unserer Kollegen, unserer Preisträger und unserer Freunde sich wiederfinden können: « Die Gelehrten und Forscher in der Provinz arbeiten viel. Im Schutz der Ruhe und Stille schaffen sie geduldig an grossen Werken, die fast immer der Ortsgeschichte gewidmet sind, die sie mit frommer Gewissenhaftigkeit abfassen und in steter Sorge um die Wahrheit. Nichts kommt ihrer Freude gleich, wenn sie ein unveröffentlichtes Schriftstück entdecken oder eine noch unbemerkte Einzelheit oder einen neuen Zug, der ihnen gestattet, mit grösserer Genauigkeit ein verschwundenes Bild wiederherzustellen. Es sind Benediktiner eigener Art, die weder nach Ruhm noch nach Ehre streben, die sich durch die Freude an der Arbeit hinlänglich bezahlt fühlen und so auf ihre Weise die kleine Heimat ehren, die ihnen das Leben gab. Sie sind die Fortsetzung jener alten Akademiker von ehedem (es gibt auch junge darunter), die von ihren glänzenden Pariser Kollegen gerne verachtet werden, deren Studien aber in den Archiven, in Jahrbüchern und lokalgeschichtlichen Zeitschriften

Digitized by Google

niedergelegt sind und so kostbare Schätze bilden, aus denen man lange schöpfen kann, ohne sie zu erschöpfen. »

Herr Thiria, ausserordentliches Milglied, hatte es übernommen, über die Ausstellung elsass-lothringischer Kunst zu berichten, die im Mai dieses Jahres in den Sälen der neuen höhern Mädchenschule untergebracht worden war. Er hat sein Versprechen gehalten.

Diese Kundgebung ist in künstlerischer Hinsicht eine der wichtigsten seit langer Zeit, da 800 verschiedene Werke aus dem Gebiete der Malerei, Skulptur, Plastik u. s. w. ausgestellt waren und 146 Künstler sich an ihr beteiligten.

Die lothringische Kunst war verhältnismässig wenig vertreten. Im übrigen war die Ausstellung gut organisiert; nur dass man vielleicht in der Zulassung einzelner Werke, die weniger gefielen, zu duldsam gewesen ist.

Ein neuer und guter Gedanke war es, zugleich einen Wettbewerb um ein Plakat zu veranstalten. Leider sind nur wenige der ausstellenden Künstler darauf eingegangen. Hoffentlich wird es bei einem neuen Versuch, der wohl kommen wird, besser aussehen. Es wird dann auch den Künstlern mehr Zeit zur Ausarbeitung zu lassen sein. Es handelt sich da um eine Kunst der Neuzeit, die der Aufmunterung bedarf. Zu diesem löblichen Zweck sind denn auch verhältnismässig hohe Preise ausgesetzt worden, von 1000 M. und von 5000 M., die badischen und elsässischen Künstlern zugefallen sind, obwohl auch sie nicht ihr ganzes Können zum Ausdruck gebracht haben.

Am 21. Juli hat Herr Thiria darauf hingewiesen,

Digitized by Google

dass unser städtisches Museum zum guten Teil der Akademie seine Entstehung und seine Sammlungen verdankt. Wir haben deshalb allen Grund, dem Museum auch fürderhin unser Interesse zu bekunden. Zumal jetzt, wo es sich darum handelt, Berühmtheiten unseres Landes in Anlehnung an Modelle und Statuetten des Museums Denkmäler zu errichten, bedarf es einer sorgfältigen Prüfung.

Über Gemälde 76 des Museumskatalogs ist ein Streit ausgebrochen. Das Bild, eine junge Frau darstellend, wird von einem elsässischen Blatte dem Maler Fragonard zugeschrieben, während die Verwaltung des Museums und der Katalog behaupten, der Künstler sei unbekannt oder es sei das Selbstbildnis einer jungen Malerin.

Herr Thiria hat auch eine noch weiterzuführende Notiz über Fenster unserer Kathedrale vorgelesen, deren Wiederherstellung ihm obliegt.

Endlich bringt er Beschwerden zum Ausdruck, die sich in der Bevölkerung gegen die Ablehnung des Ortsstatuts zum Schutze des Sadtbildes erhoben haben. Wäre ein solches Statut rechtzeitig vom Gemeinderat angenommen worden, so hätte man vielleicht die Niederreissung des eigentümlichen Hauses auf dem Ludwigsplatz No. 5 und die zu vollständige Zerstörung des Deutschen Walls verhindern können.

Herr Prevel, unser Ehrenpräsident, hat uns in der Sitzung vom 20. Oktober eine interessante Lokalnotiz aus der Nummer 43 des *Journal du Département de la Moselle* vom Mittwoch, den 5. Oktober 1814 vorgelesen. Es ist dies der Bericht über den Aufenthalt des Herzogs von Berri in Metz und

Digitized by Google

im Departement während der Tage vom 27. zum 29. September 1814.

Diese Schildernng verdient aufbewahrt zu werden, weil sie in der sonst so ruhigen Metzer Bevölkerung einen Umschwung der öffentlichen Meinung dartut und von einer erstaunlichen Begeisterung zeugt. Da heisst es : « Der Fürst zog mit seinem Geleite unter dem Donner der Geschütze und dem Geläute der Mutte und den Jubelrufen der Menge in Metz ein. Er fuhr durch die Stadt inmitten von 1200 Mann Soldaten, die auf beiden Seiten Spalier bildeten. Die Strassen waren mit weissen Fahnen, mit Lilienkronen und Guirlanden aus Blumen und Laub geschmückt. Der Herzog antwortete freundlich auf die tausendfachen Rufe : Es lebe der König ! Es lebe der Herzog von Berri ! Es leben die Bourbonen ! »

Eine Liste enthält die Namen der 33 Kinder von 7 bis 11 Jahren, die damals die Ehrengarde des Herzogs bildeten. Es sind Vertreter von Familien, die wir noch gekannt haben und die in Metz eine achtunggebietende Stelle einnahmen. An der Spitze der jungen Garde stand der elfjährige Firmin Guillaume.

Dieser schreibt in einem Briefe vom 2. Juli 1856, unter der Regierung Napoleons III., im Alter von 63 Jahren : « Hier haben Sie das Verzeichnis der jungen Garde, das ich, ihr einstiger Kommandant, als durchaus richtig bezeichnen muss. Wenn man das Blatt öffnet und gegen das Licht hält, so sah man auf der einen Seite das Profil des grossen Napoleon, auf der andern den kaiserlichen Adler, die 1856 wieder Mode geworden sind. Was haben die armen Verbannten 1814 für eine Miene auf-

Digitized by Google

setzen müssen, als ich sie damals, wo sie nicht mehr gern gesehen wurden, arglos beauftragte, der Nachwelt die Namen der jungen Garde Seiner Königlichen Hoheit des Herzogs von Berri zu überliefern! Was mich über diese Unaufmerksamkeit, diese Grausamkeit etwas hinwegtröstet », so führt Herr Guillaume fort, « ist der Umstand, dass sie seither Rache geübt haben, dass der eine in seinem Neffen wiederaufsteht und dass der andere frische Lorbeeren heimträgt, die gerade in den unglücklichen Ländern gepflückt worden sind, wo der Onkel seine besten Federn gelassen hatte. O über das Geschick! »

Ohne politisch zu werden, kann ich hinzufügen, dass wir seit jenem Jahre 1856, wo Frankreich so ruhmvoll in der Krim kämpfte, von neuem den Sturz des napoleonischen Reiches und seines Symbols erlebt haben. Kaiser Napoleon III. hat 1870, während seines kurzen Aufenthaltes in unserer Stadt, wo er eher niedergeschlagen schien, weder das Aussehen noch den Erfolg der Sieger von Sewastopol gehabt. Ich denke, selbst die Bourbonen, die 1814 so gefeiert worden waren, wären damals nicht besser aufgenommen worden, und sie würden es auch heute nicht, weder von der Bevölkerung noch zumal von den Behörden.

Daraus ersieht man wieder einmal, vielleicht für uns zur richtigen Zeit, dass die Popularität vergänglich und gebrechlich ist, und dass man vernünftigerweise am besten seine Ruhe bewahrt, ohne sich der lärmenden Begeisterung der einen und der zu derben, oft unzeitgemässen Kritik der andern anzuschliessen.

In diesen Bereich lokalgeschichtlicher Dinge ge-

Digitized by Google

hört auch das Manuskript, das Herr Prevel in der Sitzung vom 15. Dezember uns vorgelegt hat. Es stammt aus der Feder eines unserer eifrigsten Mitarbeiter, der schon oft Preise davongetragen hat, des Herrn Jean-Julien Barbé, der es der Akademie zugeeignet hat. Ich halte es für passend, die bedeutendsten Stellen hervorzuheben, die uns zu heilsamen Betrachtungen anregen können.

Im Jahre 1814, so sagt unser verehrter Landsmann, drohte der Stadt Metz ein Einfall der verbündeten Heere. Mehr als drei Monate lang wurde die Stadt belagert, ohne dass ein Angriff stattfand. Wäre sie bestürmt worden, so wäre ihre Verteidigung sicherlich ebenso ruhmvoll geworden wie die von 1552, wo die Macht Karls V. an ihren Mauern abprallte.

Ein Metzer Schriftsteller hat kürzlich über dieses Ereignis von 1814 eine interessante Studie veröffentlicht. Er hat dabei die Verdienste des Generals Durutte erwähnt, jenes grossen militärischen Führers, der das Wohl unserer Stadt so trefflich wahrte. Es ist eine wahre Freude zu lesen, wie alle Behörden, der Gouverneur, der Präfekt und der Bürgermeister, aber auch die Einwohner zusammenstanden, damit Metz Frankreich erhalten bleibe. Ihre Bemühungen wurden mit Erfolg gekrönt: am Ostermontag, 10. April, wurde die Belagerung aufgehoben, und die Metzer zogen begeistert nach Ban-Saint-Martin, um sich dort allerhand Vergnügungen hinzugeben. Am folgenden Tage dankte der Gemeinderat öffentlich dem General und überreichte ihm als Zeichen der Achtung und Dankbarkeit einen Ehrendegen. Einen Monat später brachte Bürgermeister Marchant an der

Digitized by Google

Spitze einer Abordnung von Metzer Bürgern dem König Ludwig XVIII. die Huldigungen der Stadt dar. Der König war über diese Kundgebung sehr gerührt und sprach seine Zufriedenheit in den Worten aus: « Schon vor 30 Jahren habe ich zu rührende Beweise von Ihnen erhalten, als dass ich sie vergessen könnte. »

Einige Zeit darauf bot sich dem König die Gelegenheit, den Metzern einen neuen Beweis seiner Huld zu liefern. Am 26. September liess Herr Marchant folgenden Aufruf anheften:

« Bürger der Stadt Metz!

« Es wird Euch ein Glück zu Teil werden, dessen Ihr würdig seid und dessen Wert Ihr kennt.

« Ein Nachkomme des hl. Ludwig, ein Sprössling unseres unvergesslichen Beschützers Heinrich IV., der Neffe unseres Königs, Seine Königliche Hoheit der Herzog von Berri, wird in unseren Mauern erwartet!

« Bürgermeister von Metz, Beamte, Krieger, Frauen, Kinder, treten wir alle zusammen, *ein* Gedanke beseele uns, *eine* Pflicht bestimme uns: wir wollen dem Herzog, den wir so sehnlich erwarten, entgegen ziehen, wir wollen uns um ihn scharen, die ganze Bevölkerung möge ihn begleiten und ihm zurufen: Es lebe der König! Es lebe Seine Königliche Hoheit! »

Der Herzog hielt also seinen Einzug in Metz. Die berittene Garde und ein Teil der Kavallerie unter dem Befehl des Stadtkommandanten Freiherrn von Richter waren ihm zwei Meilen weit entgegengeritten, mit ihnen der Marschall von Reggio, Graf Durutte und mehrere andere Generale. Die Feierlichkeiten, die sich daran anschlossen, übergehe

Digitized by Google

ich. Am andern Tage fand zu Frescaty Fahnenweihe und Truppenschau statt. 1400 Mann Nationalgarden bildeten die Ehrenkompagnie; sie sahen aus wie altgediente Mannschaften.... Ihr Befehlshaber, Freiherr von Cosson, hatte den Titel eines kommandierenden Generals der Kohorten; ihre Offiziere, wie die Soldaten selbst, waren Träger alter Metzer Namen.

Zum Abschied fanden sich auf der Nancyer Landstrasse der Bürgermeister, der Stadtrat und der Stab der Nationalgarde ein, um den Herzog ein letzes Mal zu begrüssen.

Es war wirklich zum letzten Mal, da der Gefeierte Metz nicht mehr wiedersehen sollte. Sechs Jahre später fiel er durch die Hand des Sattlers Louvel, der seine Tat auf dem Schafott büsste.

In der Sitzung vom 20. Oktober hat Ihr Schriftführer von neuem Feststellungen über den traurigen Zustand unserer Weinberge gemacht.

Er hat dabei anerkennend der landwirtschaftlichen Schriftsteller und anderen Publizisten und der Landesvertreter gedacht, die immer wieder auf eine Lage hinweisen, die voriges Jahr geradezu unheilvoll geworden ist.

Zwar schrecken unsere Winzer, wenigstens dort, wo es noch genügende Geldmittel gibt, vor keiner Arbeit und keinem Opfer zurück, um einen Zweig der Landwirtschaft beizubehalten, der Jahrhunderte lang unsere Umgegend so reich gemacht hat. Aber wenn man ihnen nicht durch Erleichterung ihrer Lasten und durch Gewährung grösserer Freiheit im Gebrauch der Mittel zu Hilfe kommt, so werden sie endlich den Mut verlieren, gleich vielen anderen, die einen Weinberg nach dem andern ausreissen.

Digitized by Google

Man braucht sich bloss die schönen Hügel von Sansonnet und die auf dem rechten Moselufer talaufwärts anzusehen, die nur noch eine Wüste sind.

Um dieser Entmutigung, die ansteckend wirkt, entgegenzutreten, haben wir einen unserer Kollegen, Herrn Guépratte aus Ancy, der ein tüchtiger Winzer ist und sich leicht Gehör verschafft, gebeten, unser Wortführer im Lande zu sein und die Abschaffung aller Massregeln zu verlangen, die den Versuch mit gewissen amerikanischen Setzlingen sowie mit französischen Reben und Hybriden verbieten.

Daraufhin hat Herr Guépratte in einem Bericht die Erfolge unserer Nachbarn sowie den Stand unserer Reben im Jahre 1910 geschildert und diesen Bericht der Generalversammlung der Winzer aus dem Moseltal, die am 18. Dezember 1910 zu Ars a. d. Mosel stattfand, vorgelegt, fast zu gleicher Zeit, wo auch unsere Akademie Kenntnis davon nahm.

Die Gedanken unseres Kollegen werden in unseren Memoiren ihren Platz erhalten. Sie haben in Ars allgemeinen Anklang gefunden und sind durch Auszüge auch weiter bekannt geworden.

In Ars ist das Verlangen ausgesprochen worden, man möge die Einfuhr amerikanischer Setzlinge gestatten. Der Reichskanzler hat zu unserer Freude diesem Wunsche stattgegeben durch Entschliessung vom 17. Februar dieses Jahres. Vorläufig dürfen versuchsweise 50000 Kubikmeter amerikanischer Setzlinge eingeführt werden, um in dem kranken Teile unseres Weingebietes verwandt zu werden. Trotzdem diese Massregel ungenügend ist, so hat sich doch unser Kollege durch sein Vorgehen den Dank der Winzer verdient.

Digitized by Google

Erfolgreich sind in diesem Sinne auch die Abgeordneten Hoeffel und Delsor tätig gewesen ; auch ihnen gehört Dank dafür.

In ihren Darlegungen haben sie gezeigt, dass das Vernichtungsverfahren im Kampfe gegen die Reblaus durchaus erfolglos geblieben ist. Sie haben es der Regierung zur Pflicht gemacht, das Studium aller Mittel zu fördern, die geeignet seien, auch die übrigen Feinde der Rebe zu bekämpfen : Cochylis, Eudemis u. s. w. Die mit Erfolg angewandten Verfahren muss man sich zunutze machen, zumal den Anbau amerikanischer Setzlinge, und zu diesem Zwecke eine Versuchsstation gründen. Elsass-Lothringen hat den grössten Weinbau von ganz Deutschland, mehr als 29000 Hektar, und gerade unser Land hat am meisten von den Missernten der letzten Jahre zu leiden gehabt. Die elsass-lothringischen Winzer werden mit Freuden das Eingreifen des Reichstags begrüssen. Aber den Einzelregierungen und noch besser den Gemeinden muss doch die Möglichkeit gelassen werden, die passendsten Mittel anzuwenden.

Der Staat muss ihnen dabei zu Hilfe kommen, da die Unkosten für die neuen Setzlinge und das nötige Zubehör zu bedeutend sind, als dass die unglücklichen Winzer sie selbst bestreiten könnten.

In Saint-Julien bei Metz, in Bacourt und an einigen anderen Orten haben Winzer die Last auf sich selbst genommen und sind selbständig vorgegangen. Sie haben nicht nur bessere Ergebnisse erzielt, sondern auch Preise für ihre Weine und Branntweine erhalten; sie vermögen jetzt selbst Setzlinge aller Art zu liefern, die unserm Klima widerstehen.

Digitized by Google

Unser wirkliches Mitglied Timotheus Welter hat auf einen interessanten Artikel aufmerksam gemacht, den ich mit Bezugnahme auf die Ereignisse vor 40 Jahren, den Einmarsch in Lothringen und die Uebergabe von Metz, hier erwähnen möchte, und hat daran passende Bemerkungen geknüpft.

Es handelt sich um einen Artikel von Alex. Minster, der am 4. Februar in einem grossen Pariser Blatt erschienen ist und die Ueberschrift führt: Ein Pariser Brief aus dem 5. Jahrhundert.

Es heisst da, und einige wissen das schon, dass Emil Bégin, einer unserer eifrigsten Metzer Forscher, der in diesem Falle nur ein unzuverlässiger Erzähler ist, im Jahre 1824 zu Barcelona einen arabischen Text der Aussprüche des Rasi entdeckt habe, unter dem eine ältere römische Schrift stand. Diese gehörte einem bekannten Landsmanne an, dem Dichter Claudius Rutilius, der vor 14 Jahrhunderten von den Ufern der Seine aus eine Reise nach Metz schilderte, die er nach dem Einfall Attilas und der Verwüstung der reichen Stadt durch die Gottesgeissel unternommen hatte.

Rutilius verweilt, und das muss jeden Metzer ergreifen, bei dem Vergleich der Verhältnisse, in denen er die Stadt bei einem zweimaligen Besuch angetroffen.

Bei seiner ersten Reise im Jahre 430, 30 Jahre vor der zweiten, ist er überrascht von der Herrlichkeit des Landes, die er nicht geahnt, die aber Cosonius Lilius auf den starken militärischen Schutz zurückführt. Je näher er an Metz herankam, umso heiterer und fruchtbarer erschien ihm das Land. Nicht weniger als dreissig Höfe zählte er,

Digitized by Google

die wahre Burgen bildeten, mit Türmen und Gräben versehen waren und eine grosse Anzahl von Sklaven enthielten.

Derselbe Kollege hat in der Sitzung vom 18. März eine Notiz besprochen, die von Pierre Lesage herrührt und in der Pariser Akademie der Wissenschaften von Gaston Bonnier vorgelesen worden ist. Es handelt sich da um Versuche, die Keimfähigkeit der Pflanzen oder Körner zu bestimmen.

Man glaubt gewöhnlich, es sei unmöglich zu bestimmen, ob reife Körner keimen werden oder nicht. Der Verfasser behauptet, vermittels einer von ihm hergestellten chemischen Lösung das Gegenteil beweisen zu können.

Die Akademie erwähnt zwar diese Entdeckung, die ihr wichtig scheint, aber mit dem nötigen Vorbehalt, da derartige Behauptungen, die nicht stand gehalten haben, nicht zum ersten Male vorgebracht worden sind.

Wir haben es für wichtig gehalten, über die Funde zu berichten, die in Metz, meist bei den Kanalisationsarbeiten gemacht werden.

1909 sind solche an der Stelle der alten Marienkirche in der Friedensstrasse gemacht worden. Herr Prével hat schon darüber gesprochen und wird bereit sein, auch noch weitere Aufschlüsse darüber zu geben. Im Laufe des Monats Oktober sind in der Kornstrasse bei den gedeckten Markthallen zahlreiche Grabstätten entdeckt worden, dabei ein sehenswerter Sarg, der schon anderswo beschrieben worden ist. Dort befand sich der Kirchhof der Pfarrkirche Skt. Viktor, einer der ältesten der Stadt, die daran stiess und auf den Kammerplatz mündete. 1785 wurden beide von

Digitized by Google

Bischof de Montmorency-Laval interdiziert. Die Folge war ein endloser Prozess, der für den Bischof nicht erfreulich war. Ueberbleibsel des Baues bestanden noch 1817.

Unsere Zeitungen haben mitgeteilt, dass am 5. August 1911, gelegentlich der Zentenarfeier, eine Erinnerungstafel an dem Hause, das die Ecke der Ambroise-Thomas-Strasse (früher Domstrasse) und der Palaststrasse bildet, angebracht werden soll zu Ehren des berühmten Komponisten Ambroise Thomas, der hier am 5. August 1811 geboren und zu Paris am 12. Februar 1896 gestorben ist. Die Akademie wird zur richtigen Zeit auf dieses Jubiläum zurückkommen. Aber jetzt schon begrüsst sie die Verwirklichung dieses Gedankens und erwartet, dass auch die schon oft besprochene notwendige Errichtung eines Denkmals zustande komme.

Ein anderer hervorragender Künstler, der sein ganzes Leben in Metz zugebracht und dort in ruhmvoller Weise Bürgerrecht erlangt hat, August Migette, dessen bedeutende Werke immer Bewunderung erregen werden, hat der Stadt Metz das zu Longeville gelegene Museum vermacht, das seinen Namen trägt. Lange hatte seine Haushälterin dessen Nutzniessung, aber nunmehr ist es von jeder Last frei, und so liegt kein Hindernis mehr vor, es gleich den anderen Sammlungen der Bürgerschaft zugänglich zu machen, deren Kenntnisse und Kunstsinn dadurch nur gewinnen können. Die Stadtverwaltung hat denn auch die baldige Verwirklichung dieses Wunsches zugesagt,

Früher waren unsere Museen zweimal wöchentlich zu festbestimmten Stunden geöffnet, so dass

Digitized by Google

jeder sich danach einrichten konnte, ohne dass die Verwaltung nötig gehabt hätte, jede Woche die nunmehr veränderlichen Stunden anzukündigen. Warum sollte man nicht der Einfachheit und Bequemlichkeit halber zur alten Art zurückkehren?

Es war uns mitgeteilt worden, im Testament des Herrn Migette sei ein Koffer erwähnt, der erst 20 Jahre nach seinem Tode geöffnet werden dürfe. Diese Mitteilung ist, wie wir uns selbst davon überzeugt haben, richtig. Aber obwohl die vom Erblasser festgesetzte Zeit verstrichen ist, so wäre es doch vorzeitig, jetzt schon der Bevölkerung über den Inhalt Aufschluss zu geben. Die Sache hat keine Eile.

Unser Geschäftsführer Fleur, der immer Neues vorzubringen weiss und williges Gehör findet, hat in der Sitzung vom 16. Februar eine gelehrte Notiz mit zahlreichen Belegen vorgelesen, in der er in unwiderlegbarer Weise die sensationellen Aufstellungen von Gaston Save in Nancy zurückweist. Save stützt sich — ob im Ernst? auf eine alte Metzer Chronik, um darzutun, dass die Jungfrau von Orléans nicht auf dem Scheiterhaufen von Rouen ihr Leben gelassen, sondern später den Ritter des Armoises geheiratet habe, der in unserer Stadt gegenüber der Kirche Skt. Segolena wohnte.

Johanna und Napoleon, die beide heute wieder beliebt sind, werden von der Geschichte verschieden beurteilt. Aber beide werden immer volkstümlich sein, weil sie ein unglückliches Lebensende gehabt und ihr Vaterland geliebt und dessen Grösse erstrebt haben.

Digitized by Google

Todesfälle.

Wir haben das Leid gehabt, dieses Jahr drei unserer Mitarbeiter zu verlieren; ein wirkliches Mitglied, Herrn Léon Simon, ein ausserordentliches Mitglied, J. P. Thiriot, und ein korrespondierendes Mitglied, Herrn Camille Brunotte. Es ist eine heilige Pflicht für uns, wenigstens durch eine kurze Lebensskizze das Andenken an diese lieben und hervorragenden Kollegen zu bewahren.

Léon Simon.

Am 25. November 1910 haben wir diesen alten Metzer, diesen opferwilligen Kollegen und hervorragenden Künstler zu Grabe getragen, nachdem er in Vandelainville, wohin er sich seit kurzem zurückgezogen, 74 Jahre alt gestorben.

Seit 1873 gehörte er der Akademie als ausserordentliches und seit 1877 als ordentliches Mitglied an. Vor einigen Monaten erst hatten wir ihn zu unserm Präsidenten erwählt.

An seinem Grabe auf dem Metzer Ostfriedhof, wo er bestattet sein wollte, habe ich hervorgehoben, dass er ein Muster von Charaktergüte und Milde war und dass diese Vorzüge nur ein Gegenstück in seiner Bescheidenheit hatten. Wo er als Mitglied oder Verwalter an hiesigen Gesellschaften oder Werken beteiligt war, wird er, wie an der Akademie, lebhaft vermisst werden. Ich habe in Ihrem Sinne und in dem der vielen einheimischen Künstler gesprochen, die alle seine Freunde und zum grossen Teil ihm verpflichtet waren, auch im Sinne aller Metzer, die ihm Liebe und Bewunderung zollten, als ich ihm ein letztes Lebewohl zurief

Digitized by Google

und ein letztes Mal den Namen Léon Simon nannte, den er so berühmt gemacht.

Ich würde gerne der Versuchung erliegen, seine Erfolge auf dem Gebiete der Kunst, besonders als Reisskohlenzeichner, zu schildern, wobei er noch ein ausgezeichneter Kunstgärtner und Botaniker war. Aber Herr Prével, der seine Biographie ausarbeitet, würde das als einen Uebergriff betrachten, da die Erfüllung dieser Aufgabe seiner Liebe und Bewunderung für einen treuen Freund entgegenkommt.

J. P. Thiriot.

Da sein Nachruf sonst nicht veröffentlicht wird, so will ich diese Lücke in unseren Statuten an dieser Stelle ausfüllen, indem ich hier etwas ausführlicher über den bescheidenen Kollegen rede, der am 4. Dezember im gleichen Alter wie Léon Simon gestorben ist.

Sein Leben hat sich in stiller Regelmässigkeit vollzogen Er war vom Geiste tiefer Religiösität erfüllt, und er ist dafür belohnt worden, dass zwei seiner Söhne dem Priesterstande angehören.

Herr Thiriot war in Diedenhofen geboren, aber er hat sein ganzes Leben in Metz zugebracht, so dass er immer als ein Sohn unserer Hauptstadt angesehen worden ist.

Seit 1883 war er als Künstler ausserordentliches Mitglied unserer Gesellschaft und er ist es auf seinen Wunsch immer geblieben.

Trotz seiner Stellung als Lehrer an der städtischen Musikschule und als Organist und trotz seiner zahlreichen Privatstunden hat er die Gründung und Leitung mehrerer Musik- und Gesangvereine

Digitized by Google

unternommen. Wer hat nicht den Leiter des ersten Metzer Orchesters gekannt und verehrt, das vor 60 Jahren gegründet wurde und so sehr zur Volkstümlichkeit des Metzer Gesellenvereins beigetragen hat? In unseren Herzen wird der Name Thiriot vereint bleiben mit demjenigen jenes heiligmässigen Priesters, des Apostels der Stadt Metz, der zusammen mit unserem Kollegen und einigen anderen unserer Freunde dieses vorzügliche Werk der Jugendfürsorge geschaffen hat.

Man kann wohl sagen, dass der Verstorbene nur Freunde in unserer Bevölkerung hatte, die scharenweise zu seiner Beerdigung geströmt ist, wie sie vor zwei Jahren zum fünfzigjährigen Organistenjubiläum nach Sankt Vincenz geströmt war.

Ueber die ehrenvollen Auszeichnungen, die ihm wegen seiner musikalischen Kompositionen zu Teil geworden, über seine Lehrmethode und seinen Diensteifer, über seine Aufopferung im Vincenzverein und zum Wohle der Armen will ich mich hier nicht auslassen ; das würde seinen Absichten widersprechen. Aber ich habe wohl im Sinne der Anwesenden geredet, als ich an seinem Grabe die Worte sprach : „Im Namen der Akademie, der Musikschule und der Vereine, in denen Du so eifrig gearbeitet, im Namen der Künstler, deren Aeltester Du warst, im Namen derer, in deren Dienst Du standest, wie im Namen derer, die Du herangebildet, rufe ich Dir dieses letzte Lebewohl zu. Ich erkläre es laut und offen : Du gehörst zu denen, die ohne Furcht, weil mit makellosem Gewissen, vor den höchsten Richter treten können."

Digitized by Google

Camille Brunotte.

Herr Camille Brunotte war unser korrespondierendes Mitglied seit 1901. Er gehörte zum staatlichen Lehrkörper und war einer der beliebtesten Dozenten an der pharmazeutischen Schule zu Nancy. Ausserdem war er noch tätiges Mitglied einer Reihe gelehrter und wohltätiger Gesellschaften.

Als er am 16. Mai 1910, kaum 50 Jahre alt, plötzlich starb, da war die Trauer allgemein. Um die Bedeutung des Verlustes zu begreifen, muss man die eindrucksvolle Grabrede des Rektors Adam auf dem Kirchhof zu Vic a. d. Seille, dem Geburtsorte seiner Frau, einer Tochter unseres Kollegen Alfred Lamy, angehört haben.

Ein Denkmal mit dem Medaillon des Verstorbenen soll mit unserer Beihilfe von seinen Freunden im Alpengarten auf dem Hohneck (Vogesen), dessen Schöpfer er ist, errichtet werden.

Verlust durch Wegzug.

Wir haben uns ebenfalls, wenn auch unter weniger betrübenden Umständen, von einem unserer wirklichen Mitglieder trennen müssen, einem Meister auf dem Gebiete der Altertumskunde, der unserer Gesellschaft seit 1907 angehörte. Herr Dr. Wolfram hat Metz verlassen, um in Strassburg die Leitung der Universitäts- und Landesbibliothek zu übernehmen.

Biographisches.

Unser ausserordentliches Mitglied Thiria hat in der Sitzung vom 15. Dezember 1910 die Lebensskizze unseres Ehrenmitgliedes und ältesten Mit-

Digitized by Google

gliedes und einstigen Präsidenten Franz Emil Michel vorgelegt.

Michel war zu Metz am 19. Juli 1828 geboren und ist zu Paris am 24. Mai 1909 gestorben. Am Metzer Gymnasium erhielt er den ersten Zeichenunterricht von Aug. Migette, mit dem er auch mehrere Künstlerreisen machte. Später hatte er einen Lehrer an Maréchal.

1853 stellte er im Salon zu Paris aus, wo er für sein schönes Gemälde „Jagd am Felsenufer", das sich jetzt im Metzer Museum befindet, eine goldene Medaille erhielt. 1873 kaufte ihm der Staat für das Museum in Luxembourg das Gemälde „Herbstsaaten" ab.

So bedeutend seine Leistungen auf dem Gebiete der Malerei waren, seine Tätigkeit als Kunstkritiker war nicht geringer. Im Jahre 1868 veröffentlichte er eine hervorragende Studie über das Metzer Gemäldemuseum. Seither hat er ununterbrochen Aufsätze und Werke veröffentlicht, wie das Verzeichnis in der biographischen Skizze es beweist, so seine gelehrte Geschichte des Waldes von Fontainebleau, die nach seinem Tode sein Schwiegersohn Max Collignon, unser korrespondierendes Mitglied, mit einem Vorwort versehen und herausgegeben hat.

Emil Michel war auch zugleich ein grosser Patriot. 1870 organisierte er das Lazarett auf der Friedhofinsel, das er in der vom Metzer Gemeinderat herausgegebenen Geschichte der Belagerung in ergreifender Weise geschildert hat. Später hat er auch in der *Austrasie* Erinnerungen an Metz aus der vorigen Zeit veröffentlicht.

Schon im Bericht 1909-1910 haben wir, bei Er-

Digitized by Google

wähnung seines Todes, auf die Bedeutung dieses Mannes, der Mitglied des Institut de France geworden ist, aufmerksam gemacht und dem Wunsch der Bevölkerung Ausdruck verliehen, es möchte eine der neuen Strassen nach ihm benannt werden.

Ernennungen.

Ich habe nur die Verluste an wirklichen Mitgliedern aufgezählt, aber es sind uns durch den Tod auch andere Mitglieder entrissen worden. Um diese Lücken wieder auszufüllen, haben wir ein ordentliches Mitglied und zehn korrespondierende Mitglieder neugewählt.

Ein ordentliches Mitglied.

Herr Alexis Weber, Bankier, Mitglied des Landesausschusses für Elsass-Lothringen, zu Bolchen wohnhaft, wo er am 13. Juli 1862 geboren ist. Er ist am 20. Oktober 1910 auf den Bericht des Herrn Choppé hin gewählt worden, der ihn als einen tätigen und gewissenhaften Forscher schildert. Er ist Mitglied der Gesellschaft für Altertumskunde und hat bereits mehrere Arbeiten veröffentlicht. Mit der Sammlung von Material beschäftigt, beabsichtigt er die Abfassung einer Geschichte von Bolchen. Seine literarischen Neigungen und seine Tätigkeit haben ihn so bekannt gemacht, dass ich nicht weiter über ihn zu reden brauche.

Korrespondierende Mitglieder.

1. Herr Karl Heinrich Bellieni, Erbauer von Präzisionsinstrumenten für die Naturwissenschaften, die Geographie, den Buchdruck und die Photographie, Präsident der ostfranzösischen Gesellschaft

Digitized by Google

der Industriellen, Erfinder des nach ihm genannten photographischen Apparats. Er ist am 3. Oktober 1857 zu Metz geboren und wohnt zu Nancy. Die Besucher unserer Wintervorträge haben bei dem Vortrag des Majors Renard über die Aviatik die herrlichen Projektionen des Herrn Bellieni bewundern können.

2. Herr Oberst Bourgeois, Vorsteher des geographischen Amtes in der geodäsischen Abteilung des Kriegsministeriums zu Paris und der Meridiankommission, geboren zu Markirch im Oberelsass. Unser neuer Kollege hat von jeher gute Beziehungen zu uns unterhalten ; wir wollten ihm deshalb unsere Dankbarkeit erweisen und ihm zeigen, welchen Wert wir seinen Werken beilegen, die seinen Namen berühmt gemacht haben.

3. Herr Dr. med. Peter Bucher, Gründer und Leiter des Elsässischen Museums und der *Revue alsacienne*, geboren zu Gebweiler im Oberelsass am 10. August 1869, zu Strassburg wohnhaft.

Von seinen Werken nenne ich nur die herrliche Wiedergabe der Bilder des Elsässischen Museums.

4. Herr Rechtsanwalt Karl Sadoul, Leiter der *Revue lorraine* und des *Pays lorrain*, Bibliothekar der lothringischen Gesellschaft für Altertumskunde in Nancy, am 24. Mai 1872 zu Raon-l'Etape im Vogesendepartement geboren und zu Nancy wohnhaft.

Er ist durch seine zahlreichen Veröffentlichungen so sehr bekannt, dass ich ihn nicht weiter vorzustellen brauche.

5. Rechtsanwalt Ludwig Joh. Eug. Lespine, Herausgeber des *Pays messin*, ebenfalls zu Nancy ansässig, ein ebenso beliebter Redner als fleissiger

Digitized by Google

Schriftsteller, Mitarbeiter einer grossen Anzahl gelehrter Gesellschaften.

6. Herr Marie Pierre Xavier Stouff, Professor der alten und mittelalterlichen Geschichte an der Universität Dijon, geboren zu Porrentruy in der Schweiz am 31. Oktober 1859, zu Meylan (Isère) wohnhaft. Er hat viel über Ostfrankreich, das Elsass und Lothringen veröffentlicht und ist ein Freund unserer Gesellschaft.

7. Herr Henry Morée, Professor der Geschichte an der Schule *des Roches*, geboren zu Paris am 5. Dezember 1877, zu Verneuil-sur-Avre (Eure) ansässig.

Er ist ein eifriger Mitarbeiter der *Austrasie*, in der er meist Erziehungsfragen behandelt. Am 25. April hat er uns einen interessanten Vortrag über Don Quichote gehalten.

8. Herr Abbé Emil Wetterlé, Mitglied des Reichstags und des Landesausschusses, Leiter des *Nouvelliste d'Alsace Lorraine*, bedeutender Redner und Kritiker, geboren zu Kolmar am 22. April 1861.

9. General a. D. Georges de Lardemelle in Nancy, Mitglied der Stanislausakademie, Verfasser kleinerer Studien über Noisseville, den General de Geslin u. a.

10. Freiherr Franz de la Chaise, Literat und Kunstmaler, geboren am 28. Februar 1881 zu Rouen, wohnhaft zu Aulnois in Lothringen. Er hat in der *Austrasie* die *Meurtrière* veröffentlicht.

Verschiedenes.

In der Oktobersitzung habe ich wiederum den Plan einiger Zeitungen besprochen, aus freiwilligen Beiträgen Pilâtre des Roziers, der am 30. März 1754

Digitized by Google

in unserer Stadt geboren ist und eines der ersten Opfer der Luftschiffahrt geworden ist, ein Denkmal zu errichten. Am 17. November hat Herr Lamy die Frage von neuem aufgenommen; aber trotz der Ungeduld der Metzer, ihren berühmten Landsmann verherrlicht zu sehen, glaubt er doch, man müsse den zu dem Zwecke gebildeten Ausschuss ruhig sein Werk fortführen lassen. Der Gedanke wird zu gelegener Zeit wieder aufgenommen werden, und mit ihm der noch ältere Plan, Männern wie dem Marschall de Belle-Isle und Ambroise Thomas ein Denkmal zu setzen.

Die Akademie erklärt sich mit Herrn Lamy einverstanden, der bei dieser Gelegenheit seinen Führer durch Vic überreicht, ein Werkchen von dem ich schon oben gesprochen und das jeder, der sich um die Vergangenheit kümmert, mit hohem Interesse lesen wird. Die Wiederherstellung der alten Münze durch die Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde und die Besuche des Kaisers und des Statthalters verleihen der Arbeit des Herrn Lamy, der seinen kleinen Geburtsort nicht will der Vergessenheit anheimfallen lassen, eine besondere Bedeutung.

Der vorige Jahrbericht hat bewiesen, dass Herr Lamy derselben Ansicht bezüglich der übrigen historisch denkwürdigen Orte Lothringens ist. Auf seine Anregung hin ist aus den Herren Pelt, Collin und Choppé eine Kommission gebildet worden zu dem Zwecke, ein neues Programm für ein aussergewöhnliches Preisausschreiben zu entwerfen. Der Wortlaut dieses Programms, dass sich nur auf Werke und Manuskripte über lothringische Geschichte bezieht, ist am 17. November festgesetzt

Digitized by Google

worden. Hauptprogramm und Zusatzprogramm werden als Anhang zu diesem Bericht gedruckt. Sie werden hoffentlich imstande sein, den Wetteifer unserer Schriftsteller zu wecken, die ihren Versuchen über lothringische Lokalgeschichte bei der Akademie stets gute Aufnahme und Förderung sowie entsprechende Auszeichnungen erhalten werden.

Vorträge.

Dank der Opferwilligkeit des Herrn Prevel und der Metzer Vortragsgruppe haben wir auch wieder diesen Winter und Frühling angenehmen und lehrreichen französischen Vorträgen hervorragender Gelehrter und Künstler beiwohnen können. Obwohl ich darüber hier keinen Bericht zu erstatten vermag, so darf ich doch den Veranstaltern sowohl wie den Vortragenden den Dank der Bevölkerung für diese Abende zum Ausdruck bringen.

Veranstaltungen des Herrn Prevel.

Am 16. Dezember 1910. Herr und Frau Emil Roux-Parassac. Dichterische Schilderungen, musikalische Darbietungen mit Begleitungen eines aus Musikfreunden gebildeten Orchesters. Farbige Projektionen.

Am 20. Februar 1911. Südpolexpedition, von Dr. Jean Charcot, mit Projektionen.

Am 9. März. Aegypten in der Gegenwart, mit Projektionen, von P. N. Chilot und Fräulein Ducos.

Am 25. März. Das Leben auf den Schlössern im 17. Jahrhundert, von A. Lichtenberger.

Digitized by Google

Veranstaltungen der Metzer Vortragsgruppe.

Am 28. November 1910. Frau Récamier, von H. Welschinger, Mitglied des Institut de France.

Am 2. Februar 1911. Landschaften und Denkmäler in Frankreich, von E. Chantriot, mit Projektionen.

Am 23. Februar. Gustav Flaubert, seine Reise in den Orient und nach Afrika, von Louis Bertrand.

Am 25. April. Don Quichotte und das spanische Gemüt, von H. Morée, nunmehr korrespondierendes Mitglied der Metzer Akademie.

Wenn ich auch, wie gesagt, auf Einzelheiten nicht eingehen will, so muss ich doch in besonderer Weise den herrlichen Vortrag des Herrn Heinrich Welschinger erwähnen, nicht so sehr wegen der hohen Bedeutung des Vortragenden, der einer der bedeutendsten Historiker der Gegenwart ist, sondern weil er ein Sohn unseres Landes ist und trotz seiner vielen Arbeit uns wieder aufzusuchen versprochen hat. Seine Zuhörer waren geradezu begeistert von dem geistreichen Abend, der alle Erwartungen übertroffen hat.

Ebenso muss ich Herrn Dr. Jean Charcot nennen, der so einfach und so humorvoll über seine zweifache Südpolexpedition berichtet hat, ein Unternehmen, das den grossen Namen nur noch mehr zu Ehren bringen kann. Ein Fachmann, der dem Vortrag beigewohnt, schreibt dazu : « Die sorgfältigen Forschungen, die der Leiter der französischen Südpolexpedition, Dr. Charcot, und seine Mitarbeiter mit ebensoviel Verständnis als Genauigkeit auf dem Gebiete der Geographie, Meteorologie, Geologie und Biologie angestellt haben, sind von hohem wissenschaftlichen Wert, und die Ergebnisse

Digitized by Google

der beiden Südpolexpeditionen, die eine mit dem *Français* (1903-1905), die andere mit dem *Pourquoi-Pas* (1908-1910), stellen einen sehr wichtigen Beitrag zur Kenntnis des antarktischen Festlandes dar ».

Deshalb haben die gelehrte Welt und die Freunde grosser Unternehmungen die Ernennung Charcots zum Offizier der Ehrenlegion und die Verleihung der goldenen Medaille durch die Londoner geographische Gesellschaft mit Freuden begrüsst. Wir gestatten uns, den Ausdruck des Dankes und der Bewunderung der Akademie und der Metzer für diesen grossen Sohn Frankreichs zum Ausdruck zu bringen.

Verschiedene Ausstellungen.

Da ich über die Austellung der elsass-lothringischen Künstler berichtet habe, so muss ich auch diejenige der lothringischen Künstler verzeichnen, die im Dezember stattgefunden hat und, wenn auch nicht in der Zahl der ausgestellten Werke, so doch in der Art der Ausführung einen wirklichen Fortschritt aufweist.

Ferner hatten wir zwei Gartenbauausstellungen, von denen eine sehr interessant war, eine Kaninchen- und Geflügelausstellung, die viel Gefallen gefunden hat, und eine Ausstellung all des Guten, was irgendwie mit der Kochkunst zusammenhängt.

Alle diese Kundgebungen sind von Nutzen für das Land und müssen gefördert werden.

Digitized by Google

Vorschläge und Entscheidungen über die eingegangenen Bewerbungen.

Dichtkunst.

Herr abbé Barthélemy, der im Namen der Kommission am 16. März 1911 den Bericht erstattet, beantragt eine ehrenvolle Erwähnung für den Verfasser der drei ersten Gedichte (Kennwort: Ennaej). Nach Eröffnung des Umschlags ergibt sich als Dichterin Frau V. Haas, Metz, Friedenstrasse.

Der zweiten Sendung (Kennwort: Fais ce que dois usw.) erkennt die Akademie, in Uebereinstimmung mit dem Bericht, eine kleine bronzene Medaille zu. Verfasser ist Bruder Adrien, zu Pommérieux in Lothringen geboren, augenblicklich in der Brüderschule zu Hachy in Belgien.

Der Bericht begründet ausführlich jeden der Vorschläge des Herrn Barthélemy, dessen kritische Begabung hier zutage tritt. Er wird gedruckt werden und so den Lesern und Preisbewerbern die nötigen Aufschlüsse geben.

Geschichte.

Herr Barthélemy ist auch Berichterstatter derselben Kommission über das Manuskript: *La famille Huyn. Sa parenté avec la Bienheureuse Jeanne d'Arc.* Seine ausführliche lobende Besprechung ermöglicht es der Akademie, sich ein Urteil über diese wichtige Arbeit zu bilden und den gelehrten Genealogen, Herrn Pfarrer Dr. Weyland aus Vernéville, dem Vorschlage gemäss mit einer grossen silbernen Medaille zu belohnen. Der Verfasser ist korrespondierendes Mitglied der Akademie und für seine wertvollen lokalgeschichtlichen

Digitized by Google

Forschungen bereits früher mit Preisen bedacht worden.

Historische Notiz über Kirchnaumen.

Der Bericht aus der Feder des Herrn Barthélemy beantragt für dieses lange, schön geschriebene Manuskript eine mittlere silberne Medaille. Verfasser ist Pfarrer Scherrer von Bust bei Gross-Hettingen.

Diese Arbeit sowohl als die des Herrn Dr. Weyland verraten Kenntnisse und eine Ausdauer, die für die Zukunft noch viel versprechen.

Metzer Patois.

Lo Trésour d'Orceval. — Poqué que j'sus resté viè guehhon.

Herr Maujean berichtet im Namen der Kommission. Er ist mit der Akademie der Ansicht, dem Verfasser für seine beiden Arbeiten eine mittlere silberne Medaille zuzuerkennen. Die Arbeit ist sehr verdienstlich und wichtig für unsere Heimat, wo zahlreiche gelehrte Forscher sich dem Studium des Idioms unserer Landbevölkerung widmen. Wohl sind von dem Lustspiel schon einzelne Teile vorher bekannt geworden, aber als Ganzes ist es doch noch unveröffentlicht.

Die Akademie hört zu ihrer Freude, dass der Director Herr Dr. Raphael von Westphalen ist, ein geborener Metzer, der augenblicklich zu Novéant a. d. Mosel als Arzt tätig ist.

Wie gewöhnlich, wird der Bericht, der selbst eine vorzügliche Studie über unser Patois ist, dem preisgekrönten Werke als Anhang beigedruckt werden.

Digitized by Google

Gemüsegärtnerei.

Als Aufmunterung verleiht die Akademie in Übereinstimmung mit der Kommission, deren Berichterstatter Herr Prevel ist, der Verfasserin, Fräulein Estelle Masson aus Vallières bei Metz, eine kleine bronzene Medaille.

Die Arbeit wird sicherlich mehr wegen ihrer feinen Zeichnungen, von denen sie durchzogen ist, als wegen ihres wissenschaftlichen und praktischen Wertes bewundert werden. Es ist nur ein erster Versuch, und die Verfasserin wird sicherlich von ihrer Begabung noch einen ausgiebigen Gebrauch machen.

Geologische Karte von Metz und Umgegend.

Kennwort : Panta rhei. Die Arbeit ist für den Herpinpreis zurückgestellt worden, der laut Beschluss der Akademie vom 15. Juni erst 1912 ausgeschrieben werden soll.

Tugend- und Rettungspreise.

Als in der Sitzung vom 27. April Herr Maujean als Berichterstatter auftrat, war jedermann beruhigt. Zwar war er sich seiner schwierigen und heiklen Aufgabe bewusst ; aber die Freude seines Antlitzes liess doch erkennen, dass das Jahr 1910 ergiebig gewesen war und keiner der Preise unverliehen zurückbleiben würde. Es war eine gewaltige Garbe von verdienstvollen Handlungen, die die Kommission zusammengelesen.

Glücklicherweise hat es bei uns in Lothringen immer edle Herzen gegeben, die bereit sind, sich zu opfern, um Gefährdete zu retten und Unglück-

Digitized by Google

liche zu unterstützen. Es ist ein erquickendes Schauspiel gegenüber den Verbrechern und Angriffen, die anderswo in immer grösserer Zahl vorkommen, und gegenüber den Ausschreitungen sogenannter Organisationen, die unter dem Vorwand, das Loos ihrer Mitglieder zu verbessern, gleich bewaffneten Banden zerstören, anstatt aufzubauen.

Doch auf dieses in etwa soziale Gebiet will ich mich nicht begeben. Ich will lieber auf dem Felde bleiben, wo unser Berichter die Ernte abgehalten hat, deren Ergebnis ich hier vorführen soll. Wenn Sie den Duft besser geniessen wollen, so müssen Sie unserm Kollegen auf seinem Gange folgen. Er hat es nicht an Mühe fehlen lassen, auch Sie wird Ihre Mühe nicht gereuen.

Wie die Kommission, so werden auch Sie erstaunt gewesen sein über den Wetteifer im Guten, den dieses Jahr unsere lothringischen Knaben und Mädchen entfaltet haben. Ihre Belohnungen können keinen bessern Ort finden als die jungen Hände, die sich so wacker gezeigt haben.

Zu meiner Freude kann ich übrigens mitteilen, dass auch anderswo solche Heldentaten von Jugendlichen vorgekommen und belohnt worden sind. So haben in Brest und in Saint-Pierre-Quilbignon zwei junge Bretonen, der elfjährige Yves Daniel und der zwölfjährige Peter Guillaume, letzten Februar jeder eine grosse Rettungsmedaille für geradezu heldenhafte Handlungen erhalten, und ein Mädchen von acht Jahren Mélanie Chabrier, aus Retournac, hat aus der Carnegiestiftung eine Rente von 120 Franken erhalten, weil es ein Kind aus den Flammen gerettet und die Rettung eines alten Mannes versucht hat.

Digitized by Google

Die Beispiele könnten vermehrt werden, und so liesse sich dartun, dass die Zahl dieser wackeren Kinder von Jahr zu Jahr zunimmt. Aber die andere Klasse, die sich besonders in den Grosstädten befindet, die Klasse der jugendlichen Verbrecher, nimmt noch reissender zu und verbreitet sich auch immer mehr über die Provinz.

Die Frage des jugendlichen Verbrechertums und der Erziehung sind enge mit einander verknüpft. Mehrere Gesellschaften von der Art der unsrigen haben sie auf die Tagesordnung gesetzt. Gestatten Sie mir zum Schluss dieses schon zu langen Berichtes, noch einmal den Gegenstand zu berühren.

Nach der Ansicht des berühmten Rechtsanwaltes Heinrich Robert ist das die wichtigste Frage des Jahrhunderts. Die meisten grossen Verbrechen, so sagt er, in den letzten 25 Jahren sind, wie man festgestellt hat, von Jünglingen und Kindern vollbracht worden, und als physische Gründe gibt er den Alkoholismus, die Verkommenheit u. a. an, als sittliche Gründe die schlechte Erziehung, die Uneinigkeit in der Familie, die Vernichtung des häuslichen Lebens durch die Ehescheidung, die Schutz'osigkeit des Kindes, die Gefahren der Strasse und die bösen Gesellschaften an. Als wichtigen Faktor kann man auch bezeichnen den Mangel an Religion, die Art der Bildung und, wie Joseph Reinach hinzufügt, die Gefahren der Lehrlingszeit und der Pornographie.

In einer kürzlich zu Strassburg abgehaltenen Lehrerversammlung hat Professor Dr. Meyer die Wichtigkeit des Beispiels in der Jugenderziehung betont, und ein Lehrer der Stadt Strassburg, Herr Bucher, hat, wofür wir ihm Dank wissen müssen,

Digitized by Google

eine herrliche Rede gehalten über die Rolle der Schule im Kampf gegen die Schmutzliteratur.

Die Milde der gerichtlichen Urteile hat nur schlechte Erfolge gezeitigt, wie es die Zahl der Rückfälligen beweist.

Die Zahl der Vergehen ist nach dem offiziellen Bericht für Frankreich im Jahre 1909 unter den Jugendlichen von 15 zu 20 Jahren verhältnismässig viel grösser gewesen als unter den Erwachsenen.

René Mercier bemerkt, dass die Erziehung zur gewaltsamen Selbsthilfe immer grössere Fortschritte macht. Das Gesetz erscheint nicht mehr als der Ausdruck des Gesamtwillens. Besonders in Frankreich ist es zur lächerlichen Grimasse geworden, ein Zustand, der nicht lange dauern kann, ohne dass unliebsame Ereignisse eintreten.

Ich berühre zwar hier die soziale Frage, aber sie ist nicht weniger beunruhigend als die Verbrecherfrage, mit der sie verbunden ist.

Haben wir nicht erlebt, dass zu Marseille der Bund der organisierten Lehrer und Lehrerinnen sich der Arbeiterbörse angeschlossen hat und seine Sympathie kundgegeben hat für die streikenden Arbeiter und erklärt hat, er sei fest entschlossen, im Sinne des Arbeiterbundes mitzuwirken an der Erziehung und der gesellschaftlichen Umwälzung? Werden die Lehrer, denen wir unsere Kinder anvertrauen, in jenen Versammlungen lernen, die bösen Gelüste zurückzudämmen, die sich alltäglich regen?

J. Bourdeau führt das Wort von Victor Hugo an: «Eröffnet Schulen und Gefängnisse werden sich schliessen». Allein die Gefängnisse sind voll, obwohl es haufenweise Schulen gibt. Woran liegt das?

Digitized by Google

Ich muss bei der Frage stehen bleiben und heute darauf verzichten, die Liste bekannt zu geben, die ich mir zusammengestellt habe.

Sie umfasst Verbrechen, Vergehen und Zerstörungen, die Kinderscharen begangen haben, und eine Reihe von Selbstmorden und Duellen junger Schüler und Schülerinnen. Sie haben sogar ein modernes Recht ausgeübt, das nicht ohne Gefahr ist. Die Schüler einer untern Klasse der Staatsschule zu Auriole bei Marseille, gerade in der Nähe der oben angeführten sozialistischen Versammlung, haben den Streik beschlossen, weil ihr Lehrer nicht auf all ihre Forderungen einging. Sie sind mit Trommeln und Trompeten, eine rote Fahne an der Spitze, aufs Rathaus gezogen und haben die Versetzung ihres Lehrers verlangt und — sonderbarerweise — auch durchgesetzt!

Da wäre es doch an der Zeit, dieses kleine Volk zur Pflicht zurückzuführen. Die Akademie könnte wohl ihren schönen Wahlspruch « das Nützliche » nicht besser verwirklichen, als indem sie sich in ihren Arbeiten und Preisausschreiben den Bestrebungen anderer Gesellschaften und der Sozialpolitiker anschliesst, die über die Gefährlichkeit dieser Frage für die menschliche Gesellschaft mit uns einer Meinung sind.

Am 27. April ist der Vorstand der Akademie neugewählt worden und setzt sich in folgender Weise zusammen:

Präsident: Generalvikar Dr. Pelt
Vizepräsident: Abbé Barthélemy
Schriftführer: Eug. Colon
Archivar: Tim. Welter
Schatzmeister: Nic. Léonard.

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE METZ

PENDANT L'ANNÉE 1910-1911

PAR

M. Eugène COLON, Secrétaire.

Il est passé dans l'usage de dire, sans conteste, que deux jours qui se suivent ne se ressemblent pas; mais il n'en est pas de même pour les années qui ont passé sans réaliser nos espérances. Nous répétons volontiers qu'elles sont toutes pareilles, pour ne pas dire toutes mauvaises.

L'année 1910-1911 qui, pour l'Académie, expire aujourd'hui, envisagée à notre point de vue ou d'une façon générale, est bien dans ce cas; elle ne s'est réellement guère distinguée de son aînée; elle nous a gratifiés du même détestable temps, des mêmes fléaux et des mêmes médiocres récoltes.

Elle a même plutôt aggravé les choses en créant de nouveaux ennemis à l'Académie aussi bien qu'à notre beau vignoble lorrain qui se trouve, si on n'y regarde, menacé d'une ruine complète.

Comme nos courageux vignerons, qui ne renoncent pas à l'espoir que le succès récompensera

Digitized by Google

leurs efforts, nous continuerons, nous aussi, à exercer notre mission sans nous arrêter aux obstacles ni aux critiques intéressées qui n'ont d'autre but que la disparition, les unes après les autres, de toutes nos vieilles institutions locales.

Nous ne ferions même pas allusion à ces tracasseries, si nous ne tenions à exprimer nos remerciements aux défenseurs officieux, inattendus et si bien inspirés qui ont cru devoir répondre pour nous.

Nous serions nous-mêmes étonnés si le long passé de l'Académie, qui restera quand même consigné dans les annales du pays et que nos efforts, malgré toutes les difficultés, tendent à continuer, n'excitait pas certaines convoitises que j'ai entendu comparer à l'instinct des parasites qui s'attaquent, eux aussi, à une de nos cultures les plus réputées.

Mais ce qui a signalé cette année, c'est qu'elle a marqué une double étape à laquelle, à raison de son importance, pour nous comme pour les Messins, il faut au moins nous arrêter.

Il y a eu, en effet, au mois de juillet dernier, cent cinquante ans que le roi Louis XV a signé les Lettres-Patentes qui constituent le véritable acte de naissance de l'Académie de Metz. A défaut d'une autre commémoration, nous croyons devoir publier plus loin quelques documents historiques à ce propos.

Et il y a eu quarante ans, le 29 octobre, c'est aussi, hélas ! un anniversaire, que notre vieille cité jusqu'alors si glorieuse a dû, pour la première fois, à part l'invasion d'Attila, ouvrir ses portes à une armée assiégeante.

Cet événement, ratifié par le traité de Francfort

Digitized by Google

qui a rendu définitive cette prise de possession, peut être classé parmi les plus grands de l'histoire. Il n'en est pas un qui, par ses conséquences qu'on ne prévoyait peut-être pas alors, ait pesé d'un poids aussi écrasant sur les peuples qui se sont combattus, comme sur le monde entier !

Nous devions nous attendre aux fêtes et aux manifestations patriotiques qui ont eu lieu sous nos yeux et auxquelles ont particulièrement contribué les vieux guerriers survivants de ce temps-là, qui ont voulu revoir les champs de bataille témoins de leurs succès.

Des écrivains de notre pays ou qui s'y intéressent ont eu, de leur côté, la pensée, dont nous leur sommes reconnaissants, que c'était l'occasion de publier quelques beaux faits réconfortants pour les vaincus et de rappeler les causes de nos défaites.

C'est cette manifestation, qui est une poignante page de notre histoire, en même temps qu'une utile leçon, que je crois devoir consigner ici, malgré les cruels événements qu'elle évoque.

Un de nos membres correspondants, nouvellement élu, M. le général Georges de Lardemelle, a pressenti notre sentiment en nous communiquant, en séance, sa belle biographie militaire — manuscrite — du général comte de Geslin, né au Ban-Saint-Martin près de Metz en 1821 et mort en 1910.

L'auteur est le descendant d'une des plus nobles familles de Metz, qui a joué un rôle dans notre histoire, et son héros est une des gloires les plus pures parmi toutes celles dont nous sommes fiers.

C'est avec une vive émotion que nous avons écouté la lecture du chapitre traitant du rôle glorieux

Digitized by Google

joué à la bataille de Saint-Privat par le 94e régiment d'infanterie que commandait alors M. de Geslin, comme colonel.

La vaillance de ce régiment, qui a perdu plus de la moitié de son effectif, a balancé un instant le sort de la lutte, elle peut être mise en parallèle avec celle des défenseurs d'une autre citadelle lorraine, la ville de Bitche, dont le siège a donné lieu à deux publications.

Dans la première que nous avons reçue et qui n'est qu'une plaquette intitulée : *Un Bayard des temps modernes, Teyssier, le héros de Bitche en face de Bazaine,* publiée par la *Croix de Lorraine,* l'auteur M. G. Lenôtre a bien justifié cette exclamation qui s'adresse aux assiégés : « Il nous faut être jaloux des épisodes de l'année terrible, qui malgré l'angoisse de la défaite, la honte de la captivité et la flétrissure de la trahison, ont jeté dans le soleil de l'histoire de France obscurcie par le malheur, les purs rayons de la gloire, de l'héroïsme et de l'honneur ! »

La deuxième est une brochure très artistique signée de M. Eugène Guesquin ; elle est précédée d'un hommage à notre Académie en souvenir de l'Alsace-Lorraine et a pour titre : *Bitche et ses défenseurs, 1870-71.* Ce travail, très consciencieux, fait honneur à l'écrivain, au commandant et à ses soldats qu'il a su si bien instruire et animer de son patriotisme.

Un comité vient de se former à l'effet d'élever un monument au brave colonel Teyssier, défenseur de Bitche, auquel les assiégeants eux-mêmes ont tenu à rendre témoignage.

La presse locale a publié le journal d'un officier

Digitized by Google

suisse après la capitulation, sous le titre : *Metz en 1870*. On y rencontre des appréciations très indépendantes et de nombreux renseignements statistiques et techniques au point de vue militaire.

On a réédité aussi : *Le Blocus de Metz*, notes et impressions de Madame Félix Maréchal, la femme du dernier maire français de Metz, relevées jour par jour, qui nous rappellent, en les résumant fidèlement, nos misères de ce temps-là.

L'Imprimerie Lorraine, à son tour, a édité le *Drame du Blocus et de l'Armée de Metz en 1870*, qui contient des études biographiques et des observations fort importantes et très justes sur les opérations.

Le 18 août, jour de la bataille de Saint-Privat (pardonnez-moi, Messieurs, de rappeler ce souvenir personnel), j'étais de faction avec un fusil à pierre transformé et sans munitions, sur le plus haut rempart de notre vieille citadelle, aujourd'hui rasée et remplacée par le Palais et les jardins du général commandant le XVI^{e} corps d'armée.

Du poste qu'on m'avait confié ainsi armé, comme du reste toute la garde civique nationale, j'entendais le bruit de la lutte et je pouvais presque en suivre les péripéties qui furent longtemps favorables à nos défenseurs.

Ce fut pour nous une déception encore plus cruelle que celles éprouvées les 14 et 16 août, lorsque nous vîmes, sur le soir, s'accentuer la retraite, aussi sinistre qu'une déroute, au milieu des cris de douleur et de honte des blessés qu'on évacuait sur les ambulances et qui accusaient de trahison, dès ce moment, leur général en chef.

Digitized by Google

ENVOIS INTÉRESSANT LE PAYS FAITS A L'ACADÉMIE

Parmi les publications qui nous ont encore été envoyées, je relève, comme faisant un peu suite au chapitre précédent, celles qui sont l'œuvre de concitoyens ou qui traitent des sujets pouvant exciter l'attention des amis et des écrivains de ce pays.

A tout seigneur, tout honneur!

M. Alfred Lamy, notre collègue, nous a remis une brochure publiée par S. E. le sous-secrétaire d'Etat, M. Zorn de Bulach et due au professeur Charles Engel. C'est une relation du passage à Vic de son arrière-grand-père, M. Zorn de Bulach, élève officier au régiment de Wurtemberg à cheval, qui a servi dans la guerre de Sept-Ans de 1757 à 1758.

Nous avons reçu :

Lorraine Française et Lorraine Allemande, esquisse historique, géographique et économique, due à M. Auguste Rampal. Nancy-Marseille 1909-1910.

Notice sur Fontoy (Lorraine annexée) suivie des nouvelles à la main et contes de l'auteur, M. J. Leclère, secrétaire et représentant de la Maison Mérot frères, imprimée à Metz. 1909. Envoi et Hommage particulier à l'Académie.

Notice grand in-4°, aussi imprimée en notre ville, sur l'*Institut Episcopal de saint Augustin.* Année scolaire 1909-1910.

La lithographie à Metz, par J.-J. Barbé, ouvrage couronné par l'Académie, dont il a déjà été rendu compte, édité par la librairie Vannière à Metz. 1910.

Ephémérides Alsaciennes de l'Année terrible par

Digitized by Google

Paul Galien, adressées par M. P.-H. Helmer, avocat à la Cour de Colmar (broch. gr. in 8°.)

Biographie de la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois et du Parlement de Nancy. 1641-1790, annoncée sous la signature de M. le comte A. de Mahuet.

Brochure biographique sur *M. Camille Brunotte*, décédé membre correspondant de l'Académie (1866-1910). Extrait de Gérardmer-Noël imprimé à Epinal 1910, qui n'ajoute rien à tout le bien que nous pensions de notre savant collègue.

ENVOIS DE NOS MEMBRES

De M. Ernest Lebon, membre honoraire:

Savants du jour, Emile Picard, Paul Appel. Biographie, bibliographie analytique des écrits (2 broch. in-8°, Paris 1910).

De M. Alfred Lamy, membre titulaire :

Guide du touriste à Vic. Un souvenir de Vic-sur-Seille, quelques mots sur son histoire et ses monuments, broch. in-8° illustrée. Metz 1910.

De M. Th. Welter, membre titulaire :

Ueber die Maren Keltische Wohngruben in Lothringen. Metz, broch. in-8°.

De M. le Dr Paul Dorvaux, associé-libre non résidant :

Droits de courtage établis à Paris au XVe siècle sur certaines marchandises d'épicerie, documents inédits.

L'Epicier du mystère de la Passion, publié par Achille Juvénal.

Le sucre au moyen-âge (3 broch. in-8°, Paris 1911)

Digitized by Google

De M. Louis Stouff, membre correspondant :

La description de plusieurs forteresses et seigneuries de Charles le Téméraire en Alsace dans la haute vallée du Rhin.

Deux documents relatifs à Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, comtesse de Ferrette et d'Alsace : Extrait du trésor de la chambre des comptes de Dijon, 1421-1422-1423-1424.

Compte du domaine de Catherine de Bourgogne duchesse d'Autriche, dans la Haut-Alsace, 1424-1426.

Le livre des fiefs alsaciens mouvants de l'Autriche sous Catherine de Bourgogne, vers 1423.

Les Possessions Bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire, etc. 1471.

Les origines de l'annexion de la Haute-Alsace à la Bourgogne en 1469.

*Le Pouvoir temporel des Evêques de Bâle. Le Régime municipal depuis le XIII*e *siècle jusqu'à la Réforme,* et pièces justificatives, 2e brochure.

De M. Charles-René Ancel, membre correspondant :

Connaissances élémentaires et Genèse de la matière, 1 broch. in-8°, Nancy 1910 (a fait l'objet d'une analyse particulière rapportée plus loin).

De M. Joseph Zawodny, membre correspondant :

Fütterung des Rindes. Die Aufzucht und Haltung des Rindes in Schlesien.

Bauern Schule in Freudenthal.

Zur Mäuseplage in 1910 (3 broch. imp. en 1910).

De M. le général de Lardemelle, membre correspondant :

Biographie militaire (déjà indiqué) *du général comte de Geslin.*

Digitized by Google

Du R. P. Scheil, membre honoraire :

Deux envois d'antiquités, poteries, pierres et inscriptions susiennes qui ont fait, sur l'invitation de l'Académie, l'objet d'un très savant et important compte-rendu lu par son auteur, M. l'abbé Hackspill, curé de Saulny, dans notre séance du 27 avril.

Ce rapport constitue un véritable cours d'histoire et de philologie assyrienne et orientale traitant particulièrement des inscriptions cunéiformes. Il sera lu avec beaucoup d'intérêt, dans notre volume de cette année, par tous ceux qui se livrent à ces études et par notre illustre membre d'honneur lui-même qui a pris part aux fouilles entreprises par la délégation scientifique française.

Nous tenions à témoigner ainsi, et nous espérons y avoir réussi, tout le prix que nous attachons aux envois du R. P. Scheil.

TRAVAUX EN SÉANCES

M. Lametz, membre titulaire, nous a entretenus, durant plusieurs séances, de ses recherches sur un sujet d'actualité pour tout le monde « L'aviation », mais qui revêtait alors pour nous un intérêt particulier à cause de la semaine d'expériences qui se préparait à Metz. Par ses communications antérieures nous connaissions déjà ses études sur la question : De la sécurité dans la navigation aérienne : mais avant de la soumettre à l'Académie il a tenu à leur faire subir les modifications nécessitées par les récents progrès de la science qui se transforme journellement.

L'année 1909 aura servi, dit-il, à démontrer que

Digitized by Google

la confiance qu'on avait eue jusque-là dans la sécurité qu'offraient les ballons dirigeables n'était pas fondée et que le manque de sécurité qu'on redoutait dans l'usage des aéroplanes était parfaitement justifié.

Un des points qui n'a pas été assez mis en évidence dans les ballons dirigeables, c'est le peu de durée de ces ballons : la toile caoutchoutée dont ils sont faits vieillit très vite. Pour preuve, c'est que le dirigeable qui le premier a fait le voyage de Paris à Verdun, ayant été dégonflé et plié soigneusement pour passer l'hiver à l'abri des injures du temps, a été reconnu inserviable au printemps suivant.

Or, un dirigeable coûte très cher et les hangars pour les abriter coûtent aussi très cher et sont si énormes que le vent les renverse souvent. Fatalement les dirigeables deviennent de plus en plus volumineux et leur fragilité augmente en proportion.

Les aéroplanes sont moins encombrants et ne sont pas construits avec des matières aussi peu durables, de plus on peut les loger dans un manège de cavalerie et on les retrouve, lorsqu'on a besoin de s'en servir, en bon état.

Mais les aéroplanes ont un défaut capital, c'est d'être très dangereux pour les aéronautes.

Leur grand défaut c'est qu'à la moindre panne du moteur, — et les moteurs à benzine y sont très sujets — l'appareil tombe à pic.

Toutefois, si ce n'est vrai que dans une certaine mesure, cela a été réellement la cause de la mort de Lefebvre, de Ferber, de Fernandez, de Delagrange et de combien d'autres depuis.

Digitized by Google

Mais lorsque le pilote ne perd pas son sang-froid et qu'il « peut profiter » de la force et de la direction du vent, en un mot s'il a de la chance, il peut faire du vol plané qui l'amène toujours sinon doucement, du moins avec une violence supportable à l'atterrissage.

Nous croyons, c'est là l'objet poursuivi par M. Lametz, qu'on pourrait ralentir la vitesse de chute par une disposition qui constituerait une sorte de parachute.

Il suffirait pour cela de remplacer l'hélice de propulsion par un cône très plat fait de lames de bois minces en forme de rayons, s'élargissant du centre à la circonférence, chevauchant les uns sur les autres et se recouvrant quelque peu à la façon des ailes d'oiseau, lorsque le moteur est arrêté.

Mais quand le cône est en rotation, la force centrifuge agissant par un dispositif spécial incline et gauchit les lames de bois en forme de palette d'hélice, pour en faire un organe propulseur.

L'axe de ce cône doit être vertical quand il fonctionne comme parachute, et ce même axe doit pouvoir s'incliner jusqu'à devenir presque horizontal quand le cône sert de propulseur. On pourra obtenir ces inclinaisons de l'axe par un système analogue à celui employé dans les automobiles pour leur direction, et tout aussi bien quand le cône est au repos que lorsqu'il est en vitesse, en lui transmettant le mouvement du moteur par un organe connu en mécanique sous le nom d'axe flexible.

Le pilote n'aurait qu'à s'occuper de la commande du cône, car on pourrait supprimer le gouvernail de direction ainsi que le gouvernail d'altitude.

Digitized by Google

Enfin, en suspendant le moteur et le siège du pilote à l'axe du cône suspensateur et propulseur par des cordes, on aurait la stabilité automatique de l'aéroplane.

Neus supposons qu'un aéroplane, construit suivant les données ci-dessus, n'aurait pas besoin de parcourir 50 à 80 mètres avant de s'enlever, mais qu'il pourrait partir de terre presque verticalement et stationner en l'air, sans changer de place, au cas où il aurait une observation prolongée à faire.

Pour des buts militaires, tant sur terre que sur mer, un appareil qui est toujours prêt à partir et qui peut s'élever sans jeter de lest et descendre sans lâcher le gaz serait préférable aux ballons.

Les dispositions qui viennent d'être décrites sont nouvelles, autant que le sache M. Lametz, mais il n'a pas traité la question au point de vue spéculatif et ne demandera aucun brevet.

Il met dans le domaine public les principes qu'il décrit ; chacun peut en employer ce qu'il voudra et même faire breveter les procédés ou dispositifs qu'il imaginera pour les utiliser...

M. Lametz a aussi communiqué la correspondance que lui a valu son travail notamment avec un de nos collègues, M. Schanté, actuellement à Strasbourg. Nous copions seulement quelques passages :

« Ce serait un cas de conscience de ne pas divulguer l'aéroplane à parachute en présence des accidents qui se succèdent. »

L'invention n'est d'ailleurs pas encore au point : la transformation du cône qui fait parachute quand il est immobile et devient automatiquement pro-

Digitized by Google

pulseur lorsqu'il reçoit le mouvement de rotation du moteur, ne suffit pas ; il faudrait encore que l'axe du cône reprenne automatiquement la position verticale, lorsque le pilote ne s'y oppose pas.

Cela parce qu'on ne pourrait pas compter sur une sécurité, — toute relative d'ailleurs —, s'il fallait qu'en cas d'accident la main du pilote intervienne.

Il y aurait encore à déterminer, par tâtonnement, le diamètre et le degré de connexité de l'organe suspensateur et propulseur, et si cet organe devait atteindre une dimension trop grande, il faudrait étudier le moyen de placer deux cônes, soit en les superposant, soit juxtaposés et déterminer si le sens des mouvements de rotation de ces cônes ne devrait pas être opposé, etc.

Mais il faut abandonner la prétention de traiter complètement la question de l'aéroplane — hélicoptère ; — qui sait s'il n'y a pas encore d'autres moyens de donner aux aéroplanes le don de planer en l'air, sans changer de place dans l'espace ni dans la hauteur. Ce desideratum est aussi urgent que le besoin de ralentir la vitesse de la chute en cas d'accident.

M. Lametz termine par un court résumé de la situation actuelle de l'aviation.

Les ballons dirigeables, s'ils ne sont pas gonflés, répète-t-il, sont bien encombrants pour une armée en campagne et, s'ils sont gonflés, ils sont trop sous l'influence des vents pour rester dans le voisinage de l'état-major qui doit suivre de près les combattants.

Ils ne pourront être employés à la guerre que dans les camps retranchés où ils auront un hangar;

Digitized by Google

des ballons captifs rendraient à peu près les mêmes services.

Les aéroplanes, ne pouvant se soutenir en l'air que lorsqu'ils sont animés d'une grande vitesse (un kilomètre par minute), paraissent impropres à faire des observations militaires qui doivent être bien vues avec attention et en prenant son temps.

Il faut toujours entretenir une trop grande vitesse pour maintenir l'équilibre ; c'est un inconvénient dans les virages : l'aile qui est du côté du centre de la courbe décrite ayant moins de parcours à faire ne trouve pas autant d'appui sur l'air que l'autre aile, ce qui tend à faire chavirer l'aéroplane.

Il faut relater comment l'ingéniosité des inventeurs, notamment Blériot, les frères Voisin et Wright, s'est exercée pour obvier à ce grave défaut.

L'aéroplane à parachute fournirait, selon notre collègue, le maximum de sécurité et de facilité pour le diriger, non seulement pour les usages ordinaires, mais il serait aussi plus précieux pour l'emploi à la guerre, parce qu'il n'aurait qu'un petit volume, ce qui le mettrait à peu près à l'abri des projectiles.

Il pourrait être muni d'un téléphone restant à terre relié par un câble dont l'âme contiendrait les fils conducteurs.

Pour la marine il serait, étant un vrai hélicoptère, le seul appareil d'aviation à employer, puisqu'il s'enlèverait verticalement du pont d'un navire où il n'occuperait qu'une place restreinte, où il pourrait revenir par ses propres moyens.

En terminant, M. Lametz cite une critique très sensée qu'il a trouvée dans un livre ayant pour titre : *Aviation et navigation aérienne — « Sans ballon »* — édité en 1863 par G. de la Landelle.

Digitized by Google

Enfin il a cru devoir ajouter un appendice à ses communications pour conserver la trace de la Semaine d'aviation Trèves-Metz du 27 septembre au 3 octobre 1910, qui n'a pu même réunir le petit nombre de concurrents qu'on avait espéré. Malgré cela elle a été frappée par la fatalité : la moitié des aéroplanes qui ont pris l'air ont été brisés et un homme a été tué.

L'opinion publique se demande s'il est permis, s'il est loyal, s'il est humain que les organisateurs de concours d'aviation puissent disposer par la tentation de la vie des autres, en offrant des sommes d'argent considérables aux vainqueurs ?

La nécessité d'orienter ce nouveau sport vers une plus grande sécurité est indispensable...

Mais comment éviter de faire de nouveaux martyrs ? Simplement en réduisant la vitesse dans les emplois qui n'exigent pas du parcours de 2 à 3 kilomètres à la minute.

Cette vitesse ne permet pas, du reste, de bien voir pour les reconnaissances militaires, le pilote lui-même ne sait pas où il est et la preuve c'est que l'aéronaute Engelhard, officier de marine, ayant l'habitude de lire les cartes géographiques, a dépassé Thionville sans voir cette ville, et ayant pris Metz pour Thionville, est allé atterrir à 12 kilomètres de Nancy, ce dont il n'avait certes pas l'intention.

Pour les transports des objets confiés à la poste aux lettres et pour celui des voyageurs, une vitesse de 30 à 40 kilomètres à l'heure serait suffisante... Il serait très commode pour les pilotes de pouvoir ralentir la vitesse, de stationner et d'atterrir à volonté et de repartir par le propre moyen de

Digitized by Google

leur appareil... Les dangers seraient bien amoindris si on se contentait de cette vitesse, mais la sustentation des aéroplanes actuels reste encore en fonction de la vitesse de translation. C'est la raison pour laquelle on emploie des ailes très grandes sur lesquelles les remous ou tourbillons de l'air ont une action d'autant plus dangereuse.

Le moyen pour réduire la surface des ailes en augmentant leur pouvoir sustentateur serait d'insérer dans chacune des ailes un ou plusieurs disques formant hélice, — les disques recevraient un mouvement de rotation qui par une vitesse à déterminer pourrait arriver à décupler leur pouvoir sustentatif.

C'est dans cet ordre d'idées que paraît être l'avenir, retourner à l'hélicoptère qui, il y a un demi-siècle, aurait fourni la solution de la navigation aérienne par le plus lourd que l'air si, à cette époque, on avait eu le léger moteur à explosion qu'on possède actuellement.

Mais on cherche aussi dans d'autres directions, et la question d'un bon parachute pour aéroplane est à l'étude. L'un d'eux, inventé par M. Jungblut, devait être exhibé lors de la Semaine d'aviation à Metz, mais il paraît qu'il n'aurait pas pu fonctionner dans l'île Chambière faute d'une place suffisante ; cette raison suffit pour juger l'invention.

Un autre parachute, dû à M Gaston Hervîeux, a donné des résultats tout à fait surprenants ; il s'ouvre après 10 mètres de chute, ce qui est le plus grand progrès réalisé.

M. Lametz a donné aussi une courte statistique sur les progrès réalisés depuis la fin de 1908 où

Digitized by Google

quatre hommes seulement avaient réussi à s'enlever du sol avec un plus lourd que l'air.

Permettez-moi, Messieurs, de relever ici, avec la permission de M. Lametz, une analyse toute récente du savant M. Lecornu, du travail d'un spécialiste des plus compétents, le capitaine Duchêne.

L'auteur établit que pour augmenter la stabilité latérale, il faut modifier la position des ailes et les disposer en forme de V renversé ; quant à la stabilité dans le sens longitudinal, elle sera meilleure si l'on incline vers l'avant l'axe de roulis, c'est-à-dire si on tient un peu plus relevée la queue de l'appareil.

Dans une autre note également communiquée par M. Lecornu, M. Olive étudie la pression verticale et horizontale de l'air, dans le but de déterminer les centres de poussée. Cette étude est aussi une contribution utile à la construction rationnelle des aéroplanes.

Un de nos journaux scientifiques indique comme des plus ingénieuses une invention qui a été expérimentée en Italie, à Cameri près Novare en Février dernier, qui intéresse aussi la stabilité des aéroplanes et la sécurité des aviateurs.

Il s'agit d'un dispositif vraiment sauveur, croit-on, grâce auquel les existences seraient à peu près assurées contre les risques des chutes.

Le ministre de la guerre d'Italie a ordonné la construction pour l'Ecole d'aviation militaire de Centocelle, où des essais ont eu lieu, de deux aéroplanes du nouveau système qui est irrenversable.

Le principe est l'inversabilité garantie par des plans flexibles selon des règles établies par des

Digitized by Google

calculs et capables de prendre pendant la descente, même si celle-ci est déterminée par l'arrêt du moteur, des courbes spéciales qui sont la reproduction d'un phénomène naturel aux ailes d'oiseaux. Les courbes en question, de même que chez les oiseaux, produisent un équilibre absolu et indépendant de l'habileté de l'aviateur.

Les expériences exécutées auraient prouvé que si l'on détermine l'arrêt du moteur, l'aviateur, au lieu d'être obligé d'exécuter des manœuvres spéciales pour se maintenir en équilibre, n'a qu'à abandonner le levier de commande et alors les plans flexibles prennent automatiquement une forme qui empêche le renversement de l'appareil et qui arrive à transformer une partie de la force de gravité en force propulsive.

Il faut bien reconnaître qu'il existe quelque analogie entre ces recherches et celles de M. Lametz que j'ai transcrites avec quelques détails parce qu'elles ne doivent pas être rapportées dans le volume. Les découvertes se précipitent si vite qu'il peut arriver, et ce serait à désirer, que le problème soit résolu avant la publication de ces lignes.

Notre même collègue, (séance du 16 février), continuant la lecture de son analyse sur l'ouvrage traitant de La Situation Sociale de la France en 1834, comparée à celle actuelle, — donne des extraits du chapitre qui a pour titre: « Réformes » du livre de M. le baron Du Molard.

Cet auteur adresse une virulente apostrophe au peuple français qui, après quatorze siècles de monarchie de droit divin, change plusieurs fois et subitement de gouvernement.

Digitized by Google

La France, après avoir essayé et répudié à peu près toutes les formes de gouvernement, en était, en 1834, à la Royauté Constitutionnelle qui, étant qualifiée, par M. du Molard, de fiction, lui paraissait n'être qu'éphémère.

Comme Louis-Philippe Ier avait déjà régné quatre années et qu'il régna encore pendant quatorze autres années, on peut sans hésiter contester cette opinion.

D'après l'auteur, les représentants du peuple ne représentaient que leurs propres intérêts et les ministres les corrompaient pour se faire une majorité.

Ensuite M. Lametz donne les grandes lignes du Budget de la France pour 1835, dont le chiffre s'élevait à un peu plus de un milliard.

Ici M. Du Molard devient bien osé, car il affirme que la France ne peut pas supporter un pareil fardeau et il prédit la banqueroute, inévitable et prochaine. Il daigne même conseiller comment il faudra procéder à la liquidation.

Enfin M. Du Molard s'affirme partisan de la liberté des cultes ; déjà en 1834, il met à l'ordre du jour la séparation de l'Etat et de l'Eglise.

C'est en matière de finances, termine notre collègue, que les années 1835 et 1908 diffèrent le plus ; nous venons de voir le budget pour 1835 ; il présentera celui de 1908 à une autre séance et on fera des comparaisons.

C'est aussi M. Lametz qui a présenté à l'Académie la très curieuse brochure de M. Ancel qui figure dans les envois de nos correspondants et qui est intitulée : *Connaissances élémentaires et Genèse de la matière.*

Digitized by Google

Les observations de notre collègue et celles de M. Frentz, qui ont tous deux examiné et expliqué ce travail, ont provoqué le désir de l'Académie d'être bien fixée sur cette œuvre traitant d'une façon qui a paru originale un sujet des plus délicats.

Notre vice-président, M. le vicaire-général Pelt, a bien voulu se charger de cette mission.

La question, dit-il dans son rapport, que traite M. Ancel, est double :

1° Qu'est-ce que la science nous apprend sur l'origine et l'organisation de la matière ?

2° Le récit que fait Moïse de la Création du Monde dans les deux premiers chapitres du livre de la *Genèse* s'harmonise-t-il avec les données de la science ?

A ces questions, le rapporteur se hâte de le constater, l'auteur répond en savant et en croyant, en savant qui a étudié surtout les lois de la chimie et en croyant dont les sentiments religieux se révèlent par la devise placée en tête de l'ouvrage : *Ad majorem Dei gloriam — Ad majorem ecclesiæ expansionem.* (A la plus grande gloire de Dieu, à une plus grande expansion de l'Eglise.)

Le rapport traite plus particulièrement du Récit de Moïse et de la Création du monde et c'est surtout au point de vue exégétique que s'applique sa critique appuyée sur de nombreuses citations qui font connaître le véritable esprit de cette étude, tout en laissant à d'autres, plus experts en chimie, le soin de prononcer sur la valeur scientifique, ce qui sera fait ultérieurement. Les théories émises concernant l'état primitif et l'évolution de la matière paraissent à M. Pelt des hypothèses plausibles,

Digitized by Google

mais au sujet desquelles le dernier mot de la science n'est pas dit.

Les connaissances élémentaires de la chimie conduisent M. Ancel à penser :

Que la science expérimentale ne peut rien affirmer sur le *fait de la Création* de la matière ; cette question est du domaine de la métaphysique. Toutefois cette même science est obligée d'admettre que les *évolutions* de la matière ont eu un commencement car, est-il dit avec raison, si elles avaient commencé de toute éternité, tous les mondes seraient morts....

La conclusion est que les connaissances actuelles sont en parfait accord avec le récit de Moïse en ce qui concerne cette évolution. Heureux de cette découverte, l'auteur n'admet pas que Moïse n'a pas voulu faire un cours de science. Il est tellement convaincu de l'importance de cette découverte, qu'il se demande pourquoi le clergé renoncerait à comprendre et surtout s'en tiendrait à enseigner d'après des traditions surannées qui font de la genèse de la matière une idylle. Tout retard à se séparer de pareils commentaires ne peut être que préjudiciable à l'Eglise. L'enseignement religieux, lorsqu'il aura accepté l'évolution scientifique de la matière, ne pourra plus être accusé de rétrograder.

Mais là où M. Ancel est dans l'erreur, c'est lorsqu'il pense que le clergé tient encore à des conceptions surannées et regarde, par exemple, le ciel comme une voûte solide à laquelle sont suspendus les astres, et peut croire que la terre ferme existait dès l'origine sous les eaux... Le clergé connaît et estime à leur valeur les théories scientifiques

Digitized by Google

les plus accréditées à l'aide desquelles les savants modernes expliquent la formation du globe terrestre et de l'ensemble de l'univers.

M. Pelt dit que le travail, au point de vue philosophique et métaphysique, ne peut échapper à la critique, mais il rassure notre correspondant au sujet de certains risques que pourraient lui faire courir ses théories, puisque des exégètes catholiques ont, bien avant son intervention et de tous temps, interprété le récit mosaïque avec plus de liberté que lui. Notre collègue déclare adopter pour lui-même le jugement d'un autre exégète des plus autorisés, M. l'abbé Vigouroux, l'éminent secrétaire de la Commission biblique à Rome, qui trouve que l'exposé de M. Ancel est très propre à montrer comment le récit mosaïque de la création se trouve foncièrement d'accord avec les découvertes les mieux établies de la science moderne.

M. l'abbé Pelt a été délégué par l'Académie pour assister, conformément à l'invitation qui nous avait été faite, à l'assemblée générale et aux séances tenues à Metz par la Gœrresgesellschaft du 3 au 6 octobre 1910.

Chacun sait, par les comptes rendus publiés, l'intérêt qui s'est attaché aux travaux de cette Société dont le Dr Rech est l'âme dans notre pays, pour favoriser les sciences dans l'Allemagne catholique. Nous avons donc été très intéressés par les détails fournis par notre délégué, qui pourraient bien être utilisés par les propagateurs de l'œuvre.

Dans la séance du 15 décembre, M. Maujean a donné lecture d'un travail qui résume de patientes

Digitized by Google

recherches sur une vieille coutume du Pays-Haut : *La Holmée.*

Cette tradition, qui vient de disparaître, s'est conservée pendant des siècles sur le plateau formé par les communes de Malancourt, Montois-la-Montagne, Roncourt et Sainte-Marie-aux-Chênes, partie orientale de l'ancienne mairie de la Montagne. On peut même citer, comme observant la coutume, les communes de Jœuf et Homécourt restées françaises et situées de l'autre côté du plateau et de la rivière d'Orne.

Notre collègue a précisé en quoi consistait cette tradition qui se perd dans la nuit des temps. Nous sommes sûrs que nos amateurs seront impatients de lire cette curieuse et savante étude dans notre prochain volume.

C'est, il faut le constater avec tristesse, dit l'auteur, un nouveau débris du passé de notre chère Lorraine qui disparaît entraîné dans ce torrent de la vie industrielle qui a changé l'aspect de nos plaines et dans lequel ont déjà sombré tant de vieilles traditions, tant de vestiges d'un temps qui nous est cher.

Dans un article écrit par le sagace écrivain qui signe Jean Frollo, je détache cette phrase de circonstance qui mérite bon accueil chez nous, et où plusieurs de nos collègues, de nos lauréats et de nos amis pourront se reconnaître.

Les érudits et les chercheurs de province travaillent beaucoup. Protégés par le calme et le silence, ils poursuivent patiemment de longs ouvrages, presque toujours consacrés à l'histoire locale, écrits avec un soin pieux et dans le souci constant de la

Digitized by Google

vérité. Rien n'égale leur joie quand ils peuvent découvrir un document inédit, une particularité non encore signalée, un trait nouveau permettant de reconstituer avec plus d'exactitude une physionomie disparue.

Ce sont des bénédictins d'un genre spécial, ne cherchant ni la renommée, ni la gloire, payés de leurs travaux par le plaisir qu'ils y puisent et qui honorent ainsi à leur façon la petite patrie où ils reçurent le jour. Ils continuent ces... vieux académiciens de jadis (il y en a aussi des jeunes), raillés volontiers par leurs brillants confrères parisiens, mais dont les études contenues dans les archives, dans des mémoires et des publications du terroir, constituent de précieuses mines qu'on pourra fouiller longtemps sans les épuiser.

M. Thiria, agrégé, nous a rendu compte, comme il avait bien voulu s'en charger, de l'Exposition dite des Arts Alsaciens-Lorrains qui s'était installée, au mois de mai de cette année, dans les salles de la nouvelle Ecole supérieure des filles.

Cette manifestation, au point de vue artistique, est une des plus importantes qui se soient produites ici depuis longtemps, puisqu'elle a réuni huit cents œuvres diverses : peinture, sculpture, terres cuites, modelages, etc., et la participation de cent quarante-six artistes.

L'art lorrain était relativement peu représenté à l'exposition, très bien organisée du reste, mais on s'est peut-être montré un peu tolérant en admettant quelques œuvres qui n'ont pas obtenu l'attention de tous les visiteurs.

On a aussi beaucoup parlé de l'heureuse et ori-

Digitized by Google

ginale idée d'avoir ouvert en même temps un concours d'affiches, qui n'a malheureusement été suivi et compris que par un très petit nombre de nos artistes parmi les cent cinquante concurrents qui exposaient. Il faut espérer qu'à une autre tentative, que chacun espère, ils feront meilleure figure et qu'on leur donnera aussi plus de temps pour se préparer. Cet art si moderne est à encourager et c'est certainement dans cette pensée très louable qu'on a décerné des prix relativement importants de mille et cinq cents Mark à des peintres du duché de Bade et de l'Alsace qui ne nous ont pas semblé non plus avoir donné toute la mesure de leur talent.

Une autre communication de notre concitoyen, faite le 21 juillet, et qui ne manque pas d'opportunité, établit bien nettement que notre Musée municipal est redevable à l'Académie, pour une bonne part, de sa fondation et de l'installation de ses collections.

C'est une raison pour qu'elle continue à s'y intéresser, ne serait-ce qu'à propos de certains projets actuellement caressés, d'élever des monuments à des illustrations du pays, en s'inspirant des maquettes et de statuettes cataloguées au Musée, qui exigeraient un examen attentif.

Une controverse a été soulevée au même établissement et est à suivre à l'occasion d'un petit tableau (nº 76 du catalogue), représentant une jeune femme, qu'un journal d'Alsace attribue à Fragonard, tandis que le livret et la direction disent que le peintre est inconnu ou que c'est l'œuvre d'une jeune artiste qui s'est peinte elle-même.

Digitized by Google

M. Thiria a lu aussi une notice historique qui doit être complétée, s'appliquant à une importante partie des vitraux de notre cathédrale, dont la restauration lui est confiée.

Il se fait enfin l'interprète de réclamations qui se sont élevées dans la population contre le rejet du Statut local pour la protection de l'aspect de nos rues, comme l'exprimait l'ordre du jour d'une des dernières séances du Conseil municipal. Ce règlement, voté à temps, eût peut-être arrêté la démolition regrettable de la curieuse maison de la place Saint-Louis nº 5, et celle par trop radicale du rempart des Allemands.

M. Prevel, président honoraire, nous a montré, dans la séance du 20 octobre, un curieux spécimen de publication locale qui est le nº 43 du *Journal du Département de la Moselle* du mercredi 5 octobre 1814. C'est le compte rendu du séjour que fit à Metz et dans le département, du 27 au 29 septembre 1814, S. A. R. Mgr le duc de Berri.

Ce document mérite d'être conservé, parce qu'il accuse, dans la population de Metz d'ordinaire assez calme, un revirement d'opinion des plus accusés, et une exaltation qui peut étonner et dont on jugera par ce paragraphe : « Le prince, suivi « de son cortège, entra dans Metz au bruit du canon, « de la cloche de Mutte, et des cris de joie d'un « peuple enivré de sa présence. Il traversa la ville « au milieu de douze cents hommes de troupes « qui formaient la haie dans les rues pavoisées de « drapeaux blancs et ornées de couronnes de lys, « de guirlandes de fleurs et de verdure, répondant

Digitized by Google

« par des saluts affectueux aux cris mille et mille « fois répétés de : « Vive le Roi ! Vive le duc de « Berri ! Vive les Bourbons ! etc., etc. »

En même temps on nous lit un état nominatif de la jeune garde d'honneur de S. A. R. à son passage dans notre ville, composée de trente-trois enfants de sept à treize ans, dont les noms nous rappellent des concitoyens que nous avons encore connus et dont les familles tenaient à Metz une place importante. Le commandant Firmin Guillaume était un enfant de onze ans.

Cette liste, comme le fait remarquer ce dernier dans une lettre du 2 juillet 1856, alors qu'il avait l'âge de soixante-trois ans et qu'on vivait sous le gouvernement de Napoléon III, présente une particularité à noter :

« Voici, écrit-il à son correspondant, l'état nominatif de la jeune garde, certifié véritable par moi, son commandant.

« Si on déploie le papier et qu'on le présente au jour — d'un côté se voit le profil de Napoléon le Grand, de l'autre l'aigle impériale, — tous deux en 1856 revenus à la mode. Quelle grimace ils ont dû faire, ces pauvres proscrits, quand je les ai chargés (bien innocemment, je l'avoue), en 1814 où ils étaient peu de mise, de transmettre à la postérité la liste des gardes d'honneur à la susdite Altesse Royale le duc de Berri.

« Ce qui me console un peu de cette inadvertance, de cette cruauté, continue le jeune commandant, c'est que depuis ils ont pris leur revanche et qu'aujourd'hui le premier revit dans son neveu et que le second, plus fier que jamais, rapporte de jeunes lauriers cueillis précisément dans ces funestes

Digitized by Google

contrées où l'oncle avait laissé les plus belles de ses plumes. O destinée ! »

On peut ajouter, abstraction faite de toute opinion politique, que depuis l'année 1856, où ces choses s'écrivaient et où la France combattait si glorieusement en Crimée, nous avons vu de nouveau l'effondrement de la dynastie napoléonienne et de son emblème. L'Empereur Napoléon III qui, en 1870, paraissait plutôt un peu déprimé, n'a pas eu, pendant son court séjour dans notre ville, ni l'allure, ni le succès des conquérants de Sébastopol ! Nous pensons que les Bourbons eux-mêmes, si fêtés en 1814, n'auraient guère eu alors, ni pour l'instant, à espérer un meilleur accueil de notre population et encore bien moins de nos autorités.

Tout cela démontre, une fois de plus et peut-être à propos, que la popularité est chose passagère et fragile, et que la raison conseille le plus souvent de conserver son calme et de ne s'associer pas plus à l'exaltation bruyante des uns qu'à la critique trop chagrine et parfois intempestive des autres.

Comme complément à ces événements de notre histoire locale, M. Prevel (dans la séance du 15 décembre), nous a soumis un manuscrit offert en hommage à l'Académie, dû à la plume d'un de nos plus zélés collaborateurs officieux, qui a été souvent notre lauréat, M. Jean-Julien Barbé. Il nous semble bon d'en extraire les passages les plus typiques qui ne peuvent que provoquer d'utiles méditations.

En 1814, écrit notre sympathique compatriote (c'est toujours de cette époque qu'il s'agit), Metz

Digitized by Google

fut sérieusement menacé d'une invasion des armées coalisées. La ville fut bloquée pendant plus de trois mois, toutefois sans être attaquée, mais l'eût-elle été, qu'indubitablement sa défense se fût placée dans l'histoire à côté de celle de 1552, où la puissance de Charles-Quint vint échouer contre ses murailles,

Un écrivain messin a récemment publié une notice intéressante sur cette phase de notre histoire. Il nous a rappelé les mérites du général comte Durutte, ce grand chef militaire qui se dévoua si activement aux intérêts de notre cité. On éprouve un vif plaisir à lire ces pages glorieuses où toutes les autorités, gouverneur, préfet, maire et aussi les habitants travaillèrent en commun pour conserver Metz à la France. Leurs efforts furent couronnés de succès : le 10 avril, jour de Pâques, la ville était débloquée et les Messins enthousiasmés se portaient dans l'île du Ban-Saint-Martin pour se livrer à des divertissements variés. Le lendemain, le Conseil municipal rendait un hommage public au général en lui votant la remise d'une épée d'honneur comme souvenir de respectueuse estime et de profonde gratitude. Un mois après, M. Marchant, maire de Metz, à la tête d'une députation de Messins, présentait au Roi Louis XVIII les hommages de la cité. Le Roi fut touché de cette démarche et témoigna sa satisfaction en disant : « J'ai déjà reçu il y a trente ans des preuves trop touchantes pour pouvoir les oublier. »

Quelque temps après un événement heureux (?) vint apporter aux Messins de nouvelles preuves de la satisfaction royale ; le 26 septembre, M. Marchant faisait publier la proclamation suivante :

Digitized by Google

« Citoyens de Metz !

Vous allez jouir d'un bonheur dont vous êtes dignes, puisque vous en connaissez le prix.

Un descendant de Saint Louis, un petit-fils de notre immortel protecteur Henri IV, le neveu de notre Roi, S. A. R. Mgr le duc de Berri, est attendu dans nos murs !...

Citoyens de Metz, magistrats, guerriers, femmes, enfants, réunissons-nous tous, qu'une seule pensée nous anime, qu'un seul devoir nous occupe, portons-nous au-devant du Prince dont nos vœux pressent l'arrivée ; entourons tous Son Altesse Royale, que la population entière l'accompagne et suive ses pas. « Vive le Roi ! Vive Son Altesse Royale ! »

Le duc fit son entrée à Metz... La garde à cheval et une partie de la cavalerie commandée par le maréchal de camp, baron de Richter, étaient allées au-devant du prince à la distance de deux lieues, avec le maréchal de Reggio, le comte Durutte et plusieurs autres généraux. Je passe sous silence les fêtes qui suivirent. Le lendemain, à Frescaty, bénédiction des drapeaux, et grande revue où 1400 gardes nationaux formant la compagnie d'élite présentent l'aspect de vieilles troupes..... Leur chef, le baron de Cosson, avait le titre de général commandant en chef les cohortes, leurs officiers, comme les enfants de la Compagnie d'honneur déjà citée, portaient des noms bien connus de tous les anciens messins.

Aux limites du territoire de la ville, sur la route de Nancy, le Maire, le Conseil et l'Etat major de la garde nationale présentent leurs derniers hommages à S. A. R.

Digitized by Google

Ce furent, en effet, les derniers ; le duc de Berri, si acclamé par les Messins, ne devait plus honorer notre ville de sa présence ; six années après, il tombait lâchement assassiné par un ouvrier sellier nommé Louvel, qui expia son forfait sur l'échafaud.

Votre secrétaire a renouvelé, dans la séance du 20 octobre, les constatations auxquelles il s'est déjà antérieurement intéressé à l'Académie, à propos de l'état lamentable de notre vignoble.

Il a rendu hommage à nos publicistes agricoles et autres et à quelques représentants du pays, qui ne cessent non plus d'attirer l'attention sur une situation qui s'est manifestée, l'année dernière, par un véritable désastre.

Pourtant nos vignerons, du moins dans les contrées où on dispose encore de ressources suffisantes, ne reculent devant aucun effort ni aucun sacrifice pour conserver une culture qui, durant tant de siècles, a fait la richesse de nos environs.

Mais si on ne vient à leur aide en les dégrevant de charges trop lourdes et surtout en leur accordant plus de liberté dans leurs moyens d'action, ils finiront par se décourager comme tant d'autres qui, d'année en année, arrachent leur vigne.

Il suffit pour se convaincre de parcourir les beaux coteaux du Sansonnet et environs et ceux de la rive droite de la Moselle en amont et aux portes de Metz, qui ne sont plus qu'un désert.

C'est en vue d'arrêter ce découragement qui devient contagieux que nous avons prié un de nos

Digitized by Google

collègues, M. Guépratte, d'Ancy, qui est un viticulteur résolu pouvant se faire écouter, d'être notre porte-parole devant le pays et de démontrer l'urgence de rapporter les mesures prohibitives qui empêchent un essai concluant dans notre Lorraine en ce qui concerne certains plants recommandés venant d'Amérique et bois de vigne français et hybrides.

C'est à la suite de cette consultation que le rapport de M. Guépratte, qui signale les résultats obtenus chez nos voisins et qui expose l'état de notre vignoble en 1910, a été rédigé et communiqué à l'assemblée générale des viticulteurs de la vallée de la Moselle tenue à Ars-sur-Moselle le 18 décembre 1910, à peu près en même temps que l'Académie en prit elle-même connaissance.

Les idées de notre collègue, vite répandues par des extraits publiés, doivent trouver place dans nos mémoires. Elles ont obtenu une adhésion unanime, suivant le vœu exprimé à Ars, réclamant le droit à l'importation de ces plants chez nous.

Ce vœu, nous sommes heureux de le dire, a été exaucé par décision du chancelier de l'Empire du 16 février dernier. L'autorisation porte seulement, à titre d'essai pour le moment, sur cinquante mille mètres cubes de ce bois, à répartir dans la zone infestée de notre pays.

Malgré l'insuffisance de la mesure, notre collègue a acquis de nouveaux titres à la reconnaissance de nos viticulteurs.

Deux députés Alsaciens, MM. Hœffel et Delsor, appuyés par le *Journal d'Alsace-Lorraine* et par le Comice agricole, ont aussi beaucoup influé sur

Digitized by Google

l'obtention de cette tolérance et méritent une mention particulière.

Après avoir constaté que le système de destruction employé contre le phylloxéra avait donné des résultats absolument négatifs, ils ont fait un devoir au gouvernement de favoriser l'étude de tous les moyens propres à combattre aussi les autres insectes destructeurs de la vigne : la cochylis, l'eudemis, etc. Il s'agit, ont-ils dit, d'utiliser des méthodes qui ont déjà réussi, notamment la culture des souches américaines et il y aurait lieu de créer une station d'étude. C'est l'Alsace-Lorraine qui possède la plus grande culture viticole de toute l'Allemagne — plus de 29.000 hectares — et c'est elle qui a eu le plus à souffrir des récoltes désastreuses de ces dernières années. Les vignerons alsaciens-lorrains salueront avec satisfaction l'intervention du Parlement d'Empire ; mais il faudrait laisser aux gouvernements particuliers, et encore mieux aux communes, le droit d'appliquer les remèdes qui leur paraîtront les plus efficaces.

L'Etat devra leur venir en aide, les frais pour l'achat des ingrédients nécessaires et des plants nouveaux étant trop élevés pour que les viticulteurs si malheureux puissent les supporter.

A Saint-Julien-lès-Metz, à Bacourt et dans quelques autres vignobles, quelques viticulteurs qui ont passé outre et pris les devants depuis quelques années, ont obtenu non seulement de meilleures récoltes, mais des récompenses dans des concours pour des vins hybrides et des eaux-de-vie ; ils peuvent même fournir des plants de vignes de toutes sortes résistant dans nos contrées.

Digitized by Google

M. Welter, membre titulaire, a fait une communication que je consigne à titre de curiosité et qui évoque un rapprochement d'images et d'idées saisissantes au lendemain du 40e anniversaire de l'envahissement de la Lorraine et de la capitulation de Metz, en y ajoutant des commentaires appropriés.

Il s'agit d'un article publié, le 4 février, dans un grand journal, par M. Alexandre Minster, intitulé: Une lettre parisienne du Ve siècle.

On annonce, ou plutôt on rappelle, car quelques-uns le savaient déjà, que M. Emile Bégin, un de nos plus ardents chercheurs messins, qui ici se trouve être seulement un conteur plein d'imagination auquel il ne faut pas se fier, aurait découvert à Barcelone, en 1824, un texte arabe des aphorismes de Rhazes, dont l'écriture en recouvrait une autre plus ancienne et romaine. Notre compatriote se retrouvait en pays de connaissance avec un concitoyen vieux de quatorze siècles et un poète du mérite de Claudius Rutilius écrivant, des bords de la Seine, son voyage à Metz au lendemain de l'invasion d'Attila et de la dévastation de la riche cité par le Fléau de Dieu.

Rutilius s'arrête, et c'est là ce qui émeut tout Messin, au contraste saisissant dans l'état de la ville aux deux époques de sa visite.

A son premier voyage, en 420, qui a précédé de trente ans le second, il est frappé de la magnificence du pays, à laquelle il était loin de s'attendre, mais Cesenius Lilius lui fit comprendre qu'une organisation militaire imposante lui servait de palladium. Plus il approchait de Metz, plus la campagne lui semblait riante et cultivée; il ne compte

Digitized by Google

pas moins de trente domaines d'exploitations rurales, formant de véritables citadelles et garnis de tours et de fossés que défendent, en cas de besoin, un grand nombre d'esclaves, etc., etc.

Le même collègue a appuyé (séance du 18 mars) une note émanant de M. Pierre Lesage et présentée par M. Gaston Bonnier à l'Académie des sciences, à Paris, relative à des essais de détermination du pouvoir germinatif des plantes ou graines.

On croit qu'il est impossible de savoir si des grains mûrs germeront ou ne germeront pas. L'auteur prétend pourtant faire la preuve du contraire au moyen d'une certaine solution chimique préparée par lui.

L'Académie mentionne cette découverte, qui lui paraît très importante, mais qu'elle se réserve de contrôler, parce que ce n'est pas la première fois que de semblables affirmations ont été produites sans réaliser les espérances de nos jardiniers.

Nous avons tenu à faire consigner les trouvailles qui se font dans notre vieux sol messin et que mettent le plus souvent à jour les travaux de canalisation.

Après celles faites en 1909 sur l'emplacement de l'ancienne église Sainte-Marie, rue de la Paix, et sur lesquelles M. Prével a fourni et peut donner encore à nos archéologues des données concluantes, on a découvert dans le courant d'octobre dernier, rue au Blé, près du Marché-Couvert, de nombreuses sépultures, dont un cercueil assez intéressant qui a été décrit ailleurs.

Digitized by Google

C'est là que se trouvait le cimetière Saint-Victor dont l'église paroissiale, une des plus anciennes de la Cité, était adjacente et donnait aussi sur la place de Chambre. Son interdiction et celle du Cimetière en 1785 par l'Evêque de Metz, Mgr de Montmorency-Laval, ont donné lieu à un interminable procès dont l'évêque n'a pas eu à se féliciter. Des restes du vieux monument existaient encore en 1817.

Il faut aussi que nous notions l'annonce faite par nos journaux qu'une plaque commémorative devait être apposée le 5 août 1911, sur le mur de la maison formant l'angle de la rue Ambroise-Thomas (autrefois rue de la Cathédrale) et la rue du Palais, à l'occasion du centenaire de l'illustre compositeur Ambroise Thomas, né à Metz le 5 août 1811, mort à Paris le 12 février 1896.

L'Académie, qui reviendra en temps utile sur ce centenaire, appelle de tous ses vœux la réalisation de ce projet, en attendant l'érection du monument qui s'impose et dont il a été question plusieurs fois.

Un autre artiste éminent, qui a passé toute son existence à Metz, où il a glorieusement acquis droit de cité, M. Auguste Migette, dont l'œuvre considérable sera toujours admirée, a légué à la Ville le Musée de Longeville, près Metz, qui porte son nom. Ce legs a été longtemps grevé de l'usufruit attribué à sa gouvernante, mais il est maintenant dégagé de toute entrave. Il ne peut donc subsister aucun empêchement pour qu'il soit rendu, comme nos autres collections, accessible au public,

Digitized by Google

dont il ne peut que développer les connaissances et le goût artistique. L'administration a promis de réaliser prochainement ce vœu.

Autrefois nos Musées étaient publics à heures fixes, deux jours par semaine, sans aucune variation, ce qui permettait à chacun de s'arranger pour en jouir, sans que la Mairie eût besoin de publier hebdomadairement, comme elle le fait actuellement, les heures et jours d'ouverture qui sont devenus variables.

Pourquoi ne reviendrait-on pas, pour simplifier et pour la commodité des amateurs, à l'ancien système?

On nous avait rapporté que dans le testament de M. Migette était mentionné un coffre ou caisse, dépendant de la succession, qu'on ne devait ouvrir que vingt ans après son décès. Nous avons constaté que cette version est vraie, et que le délai fixé par le testateur pour prendre connaissance du dépôt est expiré ; mais qu'il serait prématuré d'intéresser actuellement la population sur cette affaire qui n'a aucun caractère d'urgence.

M. Fleur, notre agent, toujours écouté et bien inspiré, a donné connaissance (Séance du 16 février) de nombreuses notes savamment rassemblées constituant une réfutation indiscutable d'un ouvrage de M. Gaston Save, de Nancy, qui a fait trop de sensation et voudrait démontrer, est-ce sérieusement? en s'appuyant sur une vieille chronique de Metz, que la Pucelle d'Orléans n'a pas péri sur le bûcher de Rouen et que la vraie Jeanne-d'Arc a fini par épouser le Chevalier des Armoises qui avait son hôtel dans notre ville, en face de l'église Sainte Ségolène.

Digitized by Google

Jeanne et Napoléon, revenus en faveur, sont jugés différemment par l'histoire, mais ils resteront toujours des génies populaires. à cause de leur martyre et parce qu'ils ont aimé leur Patrie et voulu sa grandeur.

NÉCROLOGIE

Nous avons eu la douleur de voir disparaître, dans le courant de cette année, trois de nos collaborateurs ; un membre titulaire, M. Léon Simon; un membre agrégé-artiste, M. Jean-Pierre Thiriot et un membre-correspondant, M. Camille Brunotte.

C'est un pieux devoir pour nous de conserver, au moins par un court résumé de leurs vies, le souvenir de ces collègues si distingués et si sympathiques.

M. Léon Simon

C'est le 25 novembre 1910 que nous avons conduit à sa dernière demeure ce messin de race, ce confrère dévoué, doublé d'un artiste éminent, décédé à 74 ans à Vandelainville où il s'était retiré depuis peu.

Il faisait partie de l'Académie, comme agrégé-artiste, depuis 1873 et, comme titulaire, depuis 1877. Il avait été élu, il y a quelques mois, notre Président.

J'ai rappelé sur sa tombe, dans notre Cimetière de l'Est, où il a voulu être ramené, qu'il était, comme caractère, un modèle de bonté et de douceur et que ses qualités n'avaient d'égale que sa modestie.

Dans les institutions et œuvres locales dont il faisait partie, comme membre ou administrateur,

Digitized by Google

il a laissé, aussi bien qu'à l'Académie, des regrets unanimes.

Je me suis fait votre interprète et celui des artistes du pays qui étaient tous ses amis et beaucoup ses obligés et de tous les Messins qui l'aimaient autant qu'ils l'admiraient, en lui adressant le suprême adieu et en acclamant une dernière fois le nom de Léon Simon qu'il a illustré.

Je serais bien tenté de rappeler ses succès d'artiste, surtout comme fusiniste, ce qui ne l'empêchait pas d'être un de nos horticulteurs et un de nos botanistes les plus distingués; mais M. Prével, qui prépare en ce moment sa notice biographique, doit se réserver jalousement cette mission qui donne satisfaction à ses sentiments affectueux et admiratifs pour un de ses meilleurs amis.

M. J.-P. Thiriot

Comme on n'aura pas à publier sa notice, je tiens à remédier à cette lacune du règlement, en parlant un peu plus longuement, ici, de ce collègue qui était un modeste comme Léon Simon et que nous avons perdu le 4 décembre, au même âge que lui.

Sa vie s'est passée dans le calme et la régularité, il l'avait pénétrée d'un grand esprit religieux, qui a été récompensé, puisque deux de ses fils exercent le sacerdoce dans notre pays.

M. Thiriot est né à Thionville, mais il s'est tellement incarné dans notre ville, qu'il a toujours été considéré par tous comme un enfant de Metz.

Depuis 1883 il était inscrit dans la classe de nos agrégés-artistes où il voulut toujours être maintenu.

Malgré ses fonctions de professeur à l'école muni-

Digitized by Google

cipale de musique et d'organiste et ses nombreuses leçons, il trouvait le temps de s'intéresser à plusieurs sociétés de musique et de chant, qui lui doivent leur création.

Qui n'a pas connu et aimé le vaillant chef de la première Fanfare créée à Metz, il y a près de 60 ans, qui a tant contribué à la popularité de la Société des jeunes ouvriers ?

Le nom de Thiriot restera associé dans nos cœurs à celui du saint prêtre, j'allais dire de notre apôtre messin, qui a fondé cette œuvre de préservation, avec la collaboration de notre collègue et de quelques autres de nos amis.

On peut affirmer que le défunt ne laisse que des regrets dans notre population, qui s'est portée en foule à ses obsèques comme aux belles fêtes données, il y a deux ans, dans la paroisse Saint-Vincent à l'occasion de son cinquantenaire comme organiste.

Je ne m'étendrai ni sur les flatteuses distinctions qu'il a obtenues pour des compositions musicales, ses méthodes d'enseignement et ses longs services, ni sur son dévouement à la Société de Saint Vincent de Paul, et à nos pauvres, ce serait aller à l'encontre de sa volonté ; mais j'étais bien sûr d'interpréter les sentiments de l'assistance quand, sur sa tombe, je lui ai rendu ce témoignage :

« C'est au nom de l'Académie, de l'Ecole de mu-
« sique et des sociétés auxquelles tu collaborais
« avec tant de zèle, au nom des artistes dont tu
« étais le doyen respecté, au nom de ceux que tu
« as servi, comme de ceux que tu as instruits, que
« je t'adresse cet adieu et que je dis bien haut
« que tu es de ceux qui peuvent se présenter

Digitized by Google

« sans peur, avec la conscience d'être sans reproche, « devant le Juge Suprême » !

M. Camille Brunotte

M. Camille-Marie-Gabriel Brunotte faisait partie de nos membres-correspondants depuis 1901, il était membre de l'Université et un des professeurs les plus aimés de l'Ecole de pharmacie de Nancy, ce qui ne l'empêchait pas de collaborer à un grand nombre de sociétés savantes et philanthropiques.

Ce fut un deuil général lorsqu'on apprit sa mort foudroyante, le 16 mai 1910, avant d'avoir atteint sa 50e année.

Il faut se reporter, pour connaître l'étendue d'une telle perte, à l'émouvant discours de M. le Recteur Adam sur la tombe du savant au cimetière de Vic-sur-Seille, dont Mme Brunotte, la fille de notre collègue, M. Alfred Lamy, est originaire.

Un monument avec médaillon rappelant les traits du défunt, auquel nous avons souscrit, doit être érigé par les soins de ses amis au Jardin alpin du Hohneck (Vosges) qui lui doit sa création.

DÉPART

Nous avons dû aussi nous séparer, mais dans des conditions heureusement moins tristes, d'un de nos titulaires, qui est un de nos maîtres dans la science archéologique, M. le Dr Wolfram, élu en 1907, et dont le départ de Metz a été exigé par sa nomination de Directeur de la Bibliothèque Impériale de l'Université d'Alsace-Lorraine à Strasbourg.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

M. Thiria, membre agrégé, a communiqué (Séance du 15 Déc. 1910) la notice biographique qu'il a dressée de M. François-Emile Michel, membre honoraire et doyen de notre Académie, dont il fut aussi Président. M. Michel, né à Metz le 19 juillet 1828, est décédé à Paris le 24 mai 1909.

Il a reçu au collège de Metz les premières leçons de dessin de M. Auguste Migette, avec lequel il fit en artiste plusieurs excursions. Il reçut plus tard les conseils de Maréchal.

Dès 1853 il exposait au salon à Paris, où il obtenait une médaille d'or avec son beau tableau, la *Chasse sur la falaise*, actuellement au Musée de Metz. L'Etat lui achetait en 1873 les *Semailles d'Automne* pour le Musée du Luxembourg. Si l'œuvre du peintre est considérable, celle de l'éminent critique d'art qu'était M. Emile Michel ne lui cède en rien.

Il y débutait en 1868 par une magistrale étude sur le Musée de peinture de Metz. Dès lors il publia sans interruption des articles et des ouvrages dont la liste figure dans la notice, entr'autres sa savante histoire de la Forêt de Fontainebleau, parue après sa mort avec une préface de son gendre M. Max Collignon, notre membre-correspondant.

Emile Michel fut aussi un grand patriote. En 1870, il organisa les ambulances de l'Ile Chambière, dont il fit l'historique en termes émouvants dans l'histoire du Blocus, publication officielle du Conseil municipal de Metz.

Attaché au souvenir de sa ville natale, il a publié plus tard dans *L'Austrasie* des souvenirs messins de cette période, etc.

Digitized by Google

A l'annonce de son décès nous avons, dans notre compte-rendu (1909-1910) déjà rappelé la haute personnalité de ce compatriote devenu membre de l'Institut de France, et le vœu exprimé par la population de voir une de nos nouvelles rues porter son nom.

NOMINATIONS

Nous n'avons relevé que les pertes que nous avons éprouvées parmi nos membres actifs, mais quelques radiations ont aussi été opérées par suite de décès, dans les autres classes de nos collaborateurs.

C'est pour combler ces vides que nous avons dû procéder à l'élection d'un membre titulaire et de dix membres correspondants dont il me faut dresser la liste :

Membre titulaire.

M. Alexis Wéber, banquier, membre de la Délégation d'Alsace-Lorraine, demeurant à Boulay, où il est né le 13 juillet 1862. A été élu, le 20 octobre 1910, sur le rapport de M. Choppé qui le signale comme un agissant, un érudit, un consciencieux. Il fait partie de la Société d'archéologie lorraine ; il a déjà publié quelques travaux en attendant que les matériaux qu'il s'occupe de réunir lui permettent d'écrire l'histoire plus volumineuse de Boulay. M. Wéber s'est si bien fait connaître par son goût littéraire et par sa vie publique, que nous pouvons nous dispenser d'en dire plus long.

Membres correspondants.

1° M. Belliéni (Charles-Henri), constructeur d'instruments de précision pour la science, la géo-

Digitized by Google

désie, la typographie et la photographie, président de la Société industrielle de l'Est, créateur de la jumelle Belliéni employée dans le monde entier, etc., demeurant à Nancy, né à Metz, le 3 octobre 1857.

Les habitués de nos conférences d'hiver ont pu admirer ses magnifiques projections à la conférence du Commandant Renard sur l'aviation.

2° M. le Colonel Bourgeois, chef du service géographique, section de géodésie au Ministère de la Guerre à Paris et de la mission du Méridien, né à Sainte-Marie-aux-Mines (Haute-Alsace). Ce nouveau collègue a toujours entretenu des relations avec nous, nous devions tenir à lui en marquer notre gratitude et le prix que nous attachons à ses travaux qui ont rendu son nom célèbre.

3° M. Pierre Bucher, docteur en médecine, directeur et fondateur du Musée alsacien et de la *Revue alsacienne,* demeurant à Strasbourg, né à Guebwiller (Haute-Alsace) le 10 août 1869.

Nous citerons seulement parmi tant d'autres sa belle publication des images du Musée alsacien.

4° M. Charles Sadoul, avocat, directeur de la *Revue lorraine* et du *Pays lorrain,* biblioth. adjoint de la Société d'archéologie lorraine, demeurant à Nancy, né à Raon-l'Etape (Vosges) le 24 mai 1872.

Les savants travaux qu'il ne cesse de produire sur la Lorraine l'ont mis en telle évidence qu'il n'y a pas lieu de le présenter autrement.

5° M. Lespine (Louis-Jean-Eugène), avocat, directeur du *Pays messin,* demeurant aussi à Nancy, est un conférencier très applaudi autant qu'un écrivain très actif, collaborateur d'un grand nombre de Sociétés savantes.

Digitized by Google

6° M. Stouff (Marie-Pierre-Xavier-Louis), professeur d'histoire de l'antiquité et du moyen-âge à l'Université de Dijon, né à Porrentruy (Suisse) le 31 octobre 1859, demeurant à Meylan (Isère) : a beaucoup publié sur notre région, sur l'Est et l'Alsace, etc. C'est un ami éprouvé.

7° M. Henry Morée, professeur d'histoire à l'école des Roches, né à Paris le 5 décembre 1877, demeurant à Verneuil-sur-Avre (Eure).

Collaborateur dévoué de *L'Austrasie*, traitant plus particulièrement les questions de l'éducation ; nous a donné à Metz, le 25 avril, une très savante conférence sur Don Quichotte.

8° M. l'abbé Emile Wetterlé, membre du Reichstag et de la Délégation, directeur du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine,* orateur et critique réputé, né à Colmar le 22 avril 1861.

9° M. le Général Georges de Lardemelle, en retraite à Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, auteur de brochures sur Noisseville et sur le Général de Geslin, etc.

10° M. le Baron François de la Chaise, homme de lettres, artiste peintre, auteur de la *Meurtrière* publiée dans *L'Austrasie;* né le 28 février 1881 à Rouen, demeurant à Aulnois (Lorraine).

OBJETS DIVERS

Votre Secrétaire est revenu, dans la séance d'octobre, sur le projet agité de nouveau par quelques journaux d'élever un monument par souscription à Pilâtre des Roziers qui a vu le jour dans notre ville le 30 mars 1754 et qui a été un des premiers martyrs de l'aérostation.

M. Lamy a repris la question, le 17 novembre,

Digitized by Google

mais malgré l'impatience des Messins de voir glorifier leur courageux compatriote, il pense qu'il y a lieu de laisser le Comité, que l'on dit s'être constitué pour l'exécution du projet, poursuivre son œuvre en paix.

Un moment plus opportun se présentera pour reprendre la proposition, et même de plus anciennes, qui ont souvent été faites pour honorer des hommes tels que le Maréchal de Belle-Isle, Ambroise Thomas, et d'autres encore.

M. Lamy reçoit notre approbation et profite de la circonstance pour faire hommage à l'Académie et à ses collègues de son guide de la charmante petite ville de Vic, déjà inscrit dans les envois et que toute personne soucieuse d'un émouvant passé trouvera un vif intérêt à lire.

La restauration de la vieille maison de la Monnaie par les soins de la Société d'archéologie de Metz et les visites de l'Empereur et du Statthalter donnent de l'à-propos à la publication de M. Lamy qui ne veut à aucun prix que sa petite Cité natale tombe dans l'oubli.

Notre précédent compte-rendu a prouvé que son sentiment ne diffère pas pour les autres localités de la Lorraine qui ont des annales. Sur sa demande une commission, composée de MM. Pelt, Collin et Choppé, a été chargée d'élaborer un nouveau programme d'un concours annexe aux concours ordinaires.

La rédaction de ce programme, spécial aux publications et manuscrits inédits sur l'histoire de la Lorraine, a été définitivement arrêté le 17 novembre. Les deux programmes, imprimés ensemble, sont transcrits à la fin de ce rapport. Ils sont bien faits,

Digitized by Google

nous l'espérons, pour exciter l'émulation de nos écrivains qui trouveront toujours bon accueil, aide et distinction à l'Académie pour tous essais historiques qu'ils tenteraient sur nos localités lorraines.

CONFÉRENCES

Grâce à l'entremise toujours si dévouée de M. V. Prével et du Groupe Messin des Conférences, nous avons pu encore, cet hiver et ce printemps, assister à d'agréables et instructives soirées en compagnie de littérateurs et d'artistes d'élite s'exprimant dans notre langue.

A défaut d'un compte-rendu que je ne puis faire ici, je tiens à dire une fois de plus à nos organisateurs, comme aux conférenciers, que notre population leur sait un gré infini de lui procurer de telles jouissances.

Soirées organisées par M. V. Prével :

16 Décembre 1910. — M. et Mme Emile Roux-Parassac. Descriptions poétiques, auditions musicales avec orchestre d'amateurs messins, projections lumineuses en couleurs.

20 Février 1911. — *Expédition au Pôle Sud,* par M. le Docteur Jean Charcot, avec projections.

9 Mars. — *L'Egypte contemporaine*, avec projections, par M. P.-N. Chilot avec le concours de Mlle Ducos.

25 Mars. — *La Vie de Château au XVIIe siècle*, par M. André Lichtenberger.

Conférences du Groupe Messin :

28 Novembre 1910. — *Madame Récamier,* par M. Henri Welschinger, de l'Institut de France.

Digitized by Google

2 Février 1911. — *A travers la France pittoresque et monumentale,* par M. E. Chantriot, avec projections.

23 Février. — *Gustave Flaubert, son voyage en Orient et en Afrique,* par M. Louis Bertrand.

25 Avril. — *Don Quichotte et l'âme espagnole,* par M. Henri Morée, devenu membre correspondant de l'Académie de Metz.

Je dois, malgré ce que j'ai dit plus haut, faire une mention spéciale de la belle conférence de M. Henri Welschinger, non pas à cause de la haute personnalité du conférencier, qui est un des plus éminents historiens de notre temps, mais parce que c'est un enfant de notre Alsace-Lorraine, qui a promis de nous revenir malgré tous ses travaux.

Ses auditeurs ont été véritablement enthousiasmés de la belle fête de l'esprit français qu'il leur a donnée et qui a vraiment dépassé toute attente.

Il en est de même pour M. le Docteur Jean Charcot, qui nous a rendu compte si simplement et si spirituellement de sa double exploration du Pôle Sud qui ne peut qu'illustrer encore davantage le grand nom qu'il porte.

Voici l'appréciation plus technique d'un assistant:

« Les minutieuses investigations qu'ont poursui-
« vies avec autant d'intelligence que de précision
« le chef de la mission antarctique française, le
« Docteur Charcot, et ses collaborateurs dans le
« domaine de la géographie, de la météorologie,
« de la géologie et de la biologie, dit un juge com-
« pétent, constituent des documents d'une valeur
« scientifique considérable ; et les résultats des deux
« expéditions, au Pôle Sud, du *Français* (1903-1905)
« et du *Pourquoi-Pas* (1908-1910), apportent une

Digitized by Google

« contribution très importante à la connaissance « du continent antarctique. »

Aussi le monde savant et tous ceux qui s'intéressent aux grandes actions ont-ils applaudi à la nomination de Charcot comme officier de la Légion d'honneur et à la décision de la Société de géographie de Londres qui lui a décerné sa grande médaille d'or.

Nous nous permettons d'y ajouter l'expression des sentiments de gratitude et d'admiration de l'Académie et des Messins pour ce grand Français.

EXPOSITIONS DIVERSES

Puisque nous avons relaté l'exposition des arts Alsaciens-Lorrains, il nous faut aussi noter celle des artistes lorrains, qui a eu lieu au mois de décembre et qui a affirmé de réels progrès dans l'exécution des œuvres exposées en nombre peut-être un peu trop restreint.

Nous avons eu aussi deux expositions d'horticulture, dont une vraiment intéressante, une exposition de lapins et de volailles qui a excité beaucoup de curiosité, et enfin une exhibition très complète et très alléchante de tout ce qui tient de près ou de loin à l'art culinaire.

Toutes ces manifestations sont profitables au pays et on ne peut trop les encourager.

Digitized by Google

CONCOURS ANNUELS

Les envois classés et distribués aux commissions dans la séance du 19 janvier 1911, se composent de :

I. CONCOURS DE POÉSIE

QUATRE MANUSCRITS

Hommage enfantin
Les trois noces
Une amie
} Devise : Ennaej.

Godefroid de Bouillon. — Devise : Fais ce que dois, advienne que pourra.

II. CONCOURS D'HISTOIRE

TROIS MANUSCRITS

La famille Huyn — Sa parenté avec la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Devise : « Nos Patriae fines et dulcia linquimus arva. »

Histoire de la famille de Chérisey — 1090-1910.

Devise : Toujours tout droit. (Le manuscrit a été retiré par l'auteur.)

Notice historique sur Kirchnaumen.

Devise : « Nec scire fas est omnia. » (Hor., Odes.)

III. PATOIS

Lo Trésour d'Orceval, comédie villageoise en trois actes.

Poqué que j'sus resté viè guèhhon (du même auteur).

Devise : « Video meliora, deteriora sequor. »

Digitized by Google

IV. HORTICULTURE

Horticulture maraîchère (avec planches et dessins).
Devise : Je porte bonheur.

V. CARTE GÉOLOGIQUE

Metz et les environs.
Devise : « Panta rhei », envoyé pour le concours au prix Herpin — (à voir).

VI. CONCOURS DES PRIX DE VERTU — SAUVETAGES

RAPPORTS DES COMMISSIONS DES CONCOURS ET DÉCISIONS

POÉSIE

M. l'abbé Barthélemy, qui fait au nom de la commission le rapport, dans la séance du 16 mars 1911, conclut, après entente avec l'Académie, à une mention honorable pour l'auteur des trois premières poésies (devise Ennaej).

Les noms ne peuvent être connus par l'ouverture des plis, que si une récompense est accordée.

C'est ici celui de Madame V. Haas, rue de la Paix, nº 6, à Metz, qui est proclamé.

Pour le deuxième envoi — devise : Fais ce que dois, etc., — l'Académie, ratifiant les conclusions du rapport, décerne à Frère Adrien, demeurant au Pensionnat des Frères, à Hachy (Belgique), né à Pommerieux (Lorraine), une médaille de bronze petit module.

Le rapport présente très explicitement chacun des vœux de M. Barthélemy et affirme son talent de critique ; il doit être imprimé et fournira les indications désirables aux lecteurs comme aux concurrents.

Digitized by Google

HISTOIRE

M. l'abbé Barthélemy, aussi rapporteur du manuscrit : *La famille Huyn. — Sa parenté avec la Bienheureuse Jeanne d'Arc* (même commission), fait une exposition et une analyse sincèrement élogieuses qui permettent à l'Académie de se faire un jugement sur cet important travail et de récompenser le savant généalogiste qu'est M. l'abbé Weyland, curé de Vernéville, par une médaille d'argent grand module, conformément aux conclusions exprimées. Le bénéficiaire appartient à l'Académie comme membre correspondant et il est aussi un de nos anciens lauréats dont les recherches sont d'un grand prix pour le pays.

Notice historique sur Kirchnaumen.

Le rapport, dû également à M. l'abbé Barthélemy, conclut à une médaille d'argent moyen module pour l'auteur de ce manuscrit de longue haleine, parfaitement écrit, qui émane de M. l'abbé Scherrer, curé de Usselskirch, poste d'Hettange-Grande.

Ce travail et celui de M. Weyland dénotent beaucoup d'aptitude et de persistance qui promettent à l'un et à l'autre d'autres succès dans l'avenir.

PATOIS MESSIN

Lo Trésour d'Orceval et *Poqué que j'sus resté viè quehhon.*

C'est M. Maujean qui se fait l'interprète de la commission ; il se met aussi avec empressement de l'avis de l'Académie pour qu'on décerne à ce concurrent une médaille d'argent moyen module, pour l'œuvre principale et son appoint. C'est aussi un

Digitized by Google

travail méritoire et d'une haute valeur pour notre pays, où de nombreux chercheurs érudits et méritants travaillent opiniâtrément à l'étude du vieux langage de nos campagnes.

Les qualités de la comédie ont déjà été affirmées par des extraits livrés à la publicité, mais le travail peut être considéré comme inédit dans l'ensemble.

L'Académie apprend avec plaisir que son auteur est le docteur R. de Westphalen, de Metz, actuellement médecin à Novéant-sur-Moselle.

D'après l'usage le rapport, qui est lui-même une étude remarquable des mœurs de notre idiome villageois, sera imprimé comme un complément fort instructif du travail couronné.

HORTICULTURE MARAICHÈRE

C'est aussi sans hésitation qu'à titre d'encouragement, l'Académie se range à l'avis de la commission, dont M. Prével se fait le rapporteur, pour allouer une petite médaille de bronze à Mademoiselle Estelle Masson, de Vallières près Metz.

Son travail se fera certainement plus admirer par la finesse et l'exécution des dessins dont il est parsemé que par sa portée scientifique et pratique. Il y a lieu d'espérer que ce n'est qu'une première ébauche et que notre lauréate, qui a d'autres aptitudes, les mettra à profit.

CARTE GÉOLOGIQUE — METZ ET LES ENVIRONS

Devise : Panta Rhei. (Réservé pour le concours du prix Herpin, qui sera seulement ouvert en 1912, suivant avis de la commission de l'Académie, du 15 juin.)

Digitized by Google

PRIX DE VERTU ET DE SAUVETAGES

Quand M. Maujean, le visage heureux, quoique pénétré de son difficile et très délicat mandat, a apporté, dans notre séance du 27 avril, la belle gerbe formée de toutes les actions méritoires recueillies par la commission, on a tout de suite été rassuré. Il était facile de voir que l'année 1910 nous ménageait une bonne récolte et que les récompenses dont nous disposons ne nous resteraient pas pour compte.

Il y a toujours eu heureusement, dans notre Lorraine, des cœurs généreux prêts à se sacrifier pour sauver les gens dans le danger et secourir ceux qui sont dans le malheur.

Cela repose des crimes et des attentats qui se commettent ailleurs et dont le nombre croît toujours, et des excès de ces soit-disantes corporations qui, pour améliorer le sort de leurs adhérents, s'organisent en véritables bandes armées qui détruisent au lieu d'édifier.

Mais je ne veux pas m'aventurer sur ce terrain d'allure quelque peu sociale et je préfère me rapprocher des plates-bandes où notre rapporteur a fait la bienfaisante récolte dont j'ai à dresser le catalogue.

Si vous voulez mieux en respirer le parfum, il vous faudra suivre notre collègue dans son exploration, il n'y a pas ménagé sa peine et vous ne regretterez pas non plus la vôtre.

Vous avez été frappés, Messieurs, comme votre commission, de l'émulation dans le bien qui semble s'être produite cette année entre nos jeunes filles et nos petits Lorrains. Vos récompenses ne

Digitized by Google

peuvent être mieux placées que dans ces petites mains qui ont fait si courageuse besogne.

Nous sommes heureux de publier, pour une fois seulement, que ce n'est pas seulement en Lorraine qu'on a eu de semblables actions à récompenser :

A Brest et à Saint-Pierre-Quilbignon, deux petits Bretons : Yves Daniel, âgé de onze ans, et Pierre Guillaume, âgé de douze ans, ont reçu solennellement, au mois de février, chacun une grande médaille de sauvetage en récompense d'actions vraiment héroïques pour des enfants de cet âge, et une fillette de huit ans, Mélanie Chabrier, de Retournac, a obtenu de la fondation Carnegie un titre nominatif de 120 francs de rente pour avoir sauvé des flammes un enfant et tenté d'en retirer un vieillard.

On pourrait multiplier les exemples, pour montrer que le nombre de ces braves enfants grandit d'année en année ; mais l'autre catégorie, qui élit domicile surtout dans les grandes villes, — celle des enfants criminels. — s'accroît avec plus de rapidité encore et envahit de plus en plus la province.

La question de la criminalité de l'enfance et celle de l'éducation se lient ; elles ont été mises à l'ordre du jour dans plusieurs Sociétés comme la nôtre.

Permettez-moi, en terminant ce compte rendu déjà bien étendu, d'y revenir encore cette année.

Suivant l'avis de l'éminent avocat, Me Henri Robert, c'est la plus grande question du siècle. On a constaté, dit-il, que la plupart des grands crimes ont eu, dans ces vingt-cinq dernières années, pour auteurs des jeunes gens et des enfants, et il en énumère les causes physiques : l'alcoolisme, l'ava-

Digitized by Google

rie, etc., et les causes morales, telles que la mauvaise éducation, la désunion de la famille, la destruction du foyer par le divorce, l'enfant livré à lui-même sans défense, les dangers de la rue, les mauvaises fréquentations. On peut compter aussi, comme un puissant facteur de l'augmentation de la criminalité juvénile, l'absence de toute idée religieuse, la crise de l'instruction et, ajoute M. Joseph Reinach, la crise de l'apprentissage et la pornographie.

M. le professeur Dr Meyer, dans une récente assemblée d'instituteurs à Strasbourg, a insisté sur l'importance de l'exemple dans l'éducation de la jeunesse et un instituteur, M. Bucher, de cette ville, a prononcé un admirable discours, dont on doit lui savoir gré, sur le rôle de l'école dans la lutte contre la littérature immorale.

L'indulgence des tribunaux n'a produit que de mauvais effets, ainsi que le démontre le nombre toujours plus considérable des récidivistes.

Le chiffre des délinquants est beaucoup plus élevé proportionnellement parmi les mineurs de quinze à vingt ans que parmi les majeurs, suivant le compte rendu de la justice criminelle en France de 1909.

M. René Mercier fait remarquer que l'éducation de la violence pénètre chaque jour plus avant dans l'âme des foules. La loi n'apparaît plus comme l'expression de la volonté commune. Elle est en France particulièrement une grimace ridiculisée ; cela ne peut durer longtemps sans qu'il en advienne quelque grave désagrément.

Nous rentrons un peu ici dans la question sociale, mais elle n'est pas moins inquiétante que celle de la criminalité à laquelle elle est liée.

Digitized by Google

N'avons-nous pas vu à Marseille la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs et institutrices adhérer à une bourse du travail confédérée et affirmer des sympathies pour les militants ouvriers et sa ferme volonté de collaborer effectivement à l'œuvre d'éducation et de réorganisation sociales entreprise par la Confédération générale du travail?

Est-ce bien en fréquentant ces réunions que les maîtres, à qui nous confions nos enfants, apprendront à refréner les mauvais instincts qui s'affirment tous les jours ?

M. J. Bourdeau cite cet oracle rendu par Victor Hugo : ouvrez les écoles et vous fermerez les prisons. Les écoles pullulent et les prisons regorgent. Qu'est-ce que cela démontre ?

Je suis obligé de rester sur cette interrogation et même de renoncer cette année à publier une liste vraiment stupéfiante que j'ai établie des crimes, délits et sabotages imputables à des bandes d'enfants vraiment redoutables, suivie d'un tableau non moins inquiétant des suicides et des duels d'écoliers et d'écolières.

Ils ont même mis en pratique un droit moderne qui n'est pas sans inquiéter un peu : les élèves d'une petite classe de l'école laïque à Auriol près Marseille, précisément dans le voisinage de l'assemblée socialiste que j'ai citée, se sont mis en grève parce que leur professeur n'obtempérait pas à toutes leurs observations. Ils se sont rendus à la mairie, tambours, clairons et drapeau rouge en tête, exigeant et obtenant, ce qu'il y a de plus extraordinaire, le changement de leur maître d'école !

Ne serait-il pas temps de faire rentrer tout ce petit monde dans le devoir et l'Académie pourrait-

Digitized by Google

elle mieux accomplir et justifier sa belle devise : « L'Utile » qu'en s'associant, par le programme de ses concours et ses travaux, aux efforts d'autres sociétés et de sociologues qui partagent les opinions que j'ai citées sur l'extrême gravité de la question pour l'avenir de l'humanité ?

Le Bureau de l'Académie pour l'exercice 1911-1912, élu dans la séance du 27 avril, est ainsi composé :

Président : M. le Vicaire général PELT.
Vice-Président : M. l'abbé BARTHÉLEMY.
Secrétaire : M. Eug. COLON.
Secrétaire-Archiviste : M. WELTER.
Trésorier : M. LÉONARD.

Avant de transcrire le programme ordinaire de nos concours pour cette même année et le nouveau programme-annexe comprenant seulement des manuscrits et thèmes traitant de l'histoire de localités lorraines ou du pays messin, j'appelle l'attention sur un fascicule-supplément aux Annales de la Faculté des lettres de Nancy qui, sous le titre : *Une bibliothèque lorraine,* insère gracieusement, depuis novembre dernier, les articles parus dans l'année pouvant intéresser le présent et le passé de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Évêchés.

Ces encouragements ne peuvent qu'augmenter l'émulation qui se produit entre nos écrivains lorrains et les résultats obtenus jusqu'à présent.

Digitized by Google

CONCOURS POUR 1911-1912

L'Académie a trois sortes de concours :

§ I. *Les concours purement académiques ;*

§ II. *Les concours du prix Herpin ;*

§ III. *Les concours des prix de vertu.*

§ I. Concours académiques.

PROGRAMME POUR 1911-1912

L'Académie décernera, comme d'habitude, s'il y a lieu, dans sa séance solennelle du mois de mai 1912, des médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, et des mentions honorables aux meilleurs travaux concernant les Lettres, les Sciences, les Arts et l'Agriculture.

Elle pose particulièrement comme objets de ce concours les questions suivantes :

1° Une pièce de poésie.

2° Histoire d'une industrie régionale.

3° Histoire d'une localité ou d'une notabilité lorraine.

4° Examen des cultures, élevages et procédés agricoles qu'il y aurait avantage à introduire en Lorraine.

5° Décrire un ou plusieurs des étangs de Lorraine dans le passé et dans le présent. Y aurait-il intérêt à remettre en eau les anciens étangs, à en créer de nouveaux ? Etudier cette question au point de vue économique, hydrologique et hygiénique.

6° De la possibilité et des moyens d'exploiter en Alsace-Lorraine les minéraux, spécialement les phosphates et sels potassiques.

7° Histoire de l'orgue depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, notamment en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine.

8° Historique de Sociétés messines ou lorraines disparues.

9° Nomenclature, avec états de services et notices historiques, des militaires originaires de Lorraine qui ont

Digitized by Google

acquis une certaine notoriété pendant les guerres de la République et de l'Empire.

10° *Id.* des membres ayant appartenu à l'Académie de Metz à un titre quelconque depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

11° Œuvre musicale d'un compositeur né à Metz ou en Lorraine.

12° Un ouvrage en patois messin (conte, sujet d'histoire locale ou tout autre sujet au choix du candidat.

N. B. — *L'Académie admet d'ailleurs, à ses concours, tout travail intellectuel pouvant avoir un intérêt spécial ou général pour le pays.*

§ II. Prix Herpin.

Ce prix, de 640 Mark ou 800 francs, à distribuer de quatre en quatre ans, sera décerné pour la cinquième fois en 1912.

Le choix du sujet est abandonné, comme d'habitude, aux concurrents ; il doit cependant concerner, selon les intentions du fondateur, « *un sujet d'utilité ou d'intérêt particulier pour la ville de Metz ou ses environs* ».

Observations générales relatives aux concours.

Le Règlement de l'Académie lui interdit toute discussion de questions politiques ou religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet aux concours que des œuvres inédites (1).

Les mémoires présentés devront être adressés, directement et franco, avant le 15 janvier 1912 *(cette date est de rigueur)* à *M. le Secrétaire de l'Académie*, rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Les concurrents ne doivent pas se faire connaître.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appré-

(1) Une exception à cette règle peut être faite en faveur des concurrents au prix Herpin.

Digitized by Google

ciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

Chaque œuvre portera une devise, reproduite sur un billet placé sous enveloppe cachetée. Dans ce billet, l'auteur indiquera son nom et son adresse ; il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours*. L'enveloppe portera seulement la devise adoptée.

Les auteurs de mémoires qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz *auront soin de ne pas se servir de leurs anciennes devises.*

D'après l'article 3 du Règlement de l'Académie, les *membres titulaires* ne peuvent concourir pour les prix proposés. Par contre, les *membres correspondants* et les *associés-libres* n'en sont point exclus.

Les manuscrits envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront toutefois, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Académie.

§ III. Prix de vertu.

Les rentes des fondations faites à l'Académie par M. le baron J.-C.-F. de Ladoucette, M. J.-F. Pêcheur et M^lle^ Bouchotte, seront également distribuées, sous forme de prix de vertu, dans la séance académique du troisième jeudi du mois de mai.

A l'occasion de ce concours, l'Académie croit important d'indiquer, d'une manière bien précise, le but exact de cette louable institution. Dans la pensée de ses fondateurs, cette œuvre n'est en principe nullement destinée à venir en aide à la misère humaine, sous ses formes multiples, mais plutôt à récompenser, par un hommage public et solennel, toutes les personnes que leur conduite charitable, leur générosité, leur dévouement désintéressé envers des étrangers et même des membres de leur famille, auraient signalées d'une façon toute spéciale à la considération et à l'estime de leurs concitoyens.

Digitized by Google

L'Académie récompense également les actes courageux de sauvetage.

Elle croit utile de faire remarquer aussi que ces prix de vertu peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante, habitant le département actuel de la Lorraine.

Enfin, elle renouvelle la prière, adressée déjà aux autorités civiles et religieuses, de vouloir bien lui signaler les personnes de leur localité qui présenteraient les titres mentionnés ci-dessus, afin d'être à même de remplir le plus exactement et le plus consciencieusement possible la délicate mission qui lui a été confiée.

Toutes les demandes ou communications relatives aux prix de vertu devront être adressées, *directement* et *franco,* avant le 15 janvier 1912, à *M. le Secrétaire de l'Académie,* rue de l'Évêché, 25, à Metz.

PROGRAMME

DE

PUBLICATIONS A ENTREPRENDRE SUR L'HISTOIRE DE LORRAINE

L'Académie de Metz serait heureuse de provoquer une série de travaux historiques intéressant la Lorraine pour faire revivre, sous une forme à la fois scientifique et littéraire, le passé de notre pays.

I. OBJET DES TRAVAUX

1° Ce qui est désirable avant tout, c'est une Histoire de la Lorraine telle que l'ont faite les événements politiques de 1870, ou l'histoire d'une des périodes importantes, par exemple celle de la Grande Révolution dans la province de Lorraine ou dans le département de la Moselle.

2° C'est ensuite la monographie, aussi complète que possible, des villes ou seigneuries qui ont joué un grand

Digitized by Google

rôle dans le passé, et dont l'histoire n'a pas encore été publiée, ou l'a été d'une manière incomplète, par exemple de Vic, de Marsal, Dieuze, Boulay, Saint-Avold, Rodemack, Créhange, etc., mais surtout une histoire de la Ville de Metz.

3° Enfin la publication de Mémoires inédits concernant l'histoire de notre pays. Ces Mémoires doivent être précédés d'une introduction et accompagnés de notes historiques ou littéraires, de manière à représenter un travail personnel.

Les thèses de doctorat et d'agrégation seront admises au concours si elles réalisent les conditions indiquées.

Les travaux doivent être écrits en langue française ; tous les auteurs, quelles que soient leur nationalité ou leur résidence, sont admis à présenter leurs travaux, même les membres titulaires de l'Académie.

L'Académie est seule juge de la valeur des travaux qui lui sont adressés : elle renverrait à leurs auteurs ceux qu'elle ne jugerait pas aptes à être publiés. Elle ferait elle-même les frais d'impression et de publication des ouvrages qui remplissent les indications du programme. Elle s'entendrait ensuite avec un libraire pour l'écoulement et la vente. Chaque auteur aurait droit à vingt-cinq exemplaires de l'ouvrage, puis tous les frais d'impression et de propagande étant payés, il aurait 50 % sur les bénéfices réalisés : ce droit ne comporte aucune ingérence de l'auteur dans les comptes ; c'est le libraire qui serait chargé de toute l'affaire sous le contrôle de l'Académie.

Les auteurs peuvent ne pas se faire connaître nommément, et inscrire simplement en tête de leur ouvrage une devise qu'ils reproduiront sur un billet placé sous enveloppe cachetée. Dans ce billet, l'auteur indiquera son nom et son adresse ; l'enveloppe portera seulement la devise.

Les auteurs peuvent aussi aviser à l'avance l'Académie de leur intention de faire tel ou tel travail.

Le concours est d'abord ouvert pour une série de dix années, et les premiers travaux seront admis à l'examen

Digitized by Google

de l'Académie à partir du mois de janvier 1911 ; dans les six mois qui suivront la réception de chaque travail, l'Académie le fera examiner par une commission de ses membres et statuera ensuite sur le mérite de l'ouvrage et sa publication éventuelle.

Les travaux qui seront admis par l'Académie seront imprimés dans le format in-8° des comptes-rendus de cette Société.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DES PRIX DE VERTU

DE L'ANNÉE 1910-1911

AU NOM DE LA COMMISSION

Par M. MAUJEAN

Vous m'avez grandement honoré, Messieurs, en me nommant membre de la commission des prix de vertu, mais, permettez-moi de vous le dire, cet honneur m'aurait suffi pour cette fois, et mon ambition ne visait pas plus haut. Si j'entrevoyais dans le lointain, avec une vague terreur, le moment où la confiance de mes collègues m'investirait du rôle de rapporteur, j'étais à mille lieues de voir cet événement si proche. Ce n'est donc qu'à mon corps défendant que j'acceptai ce périlleux honneur.

Mon découragement augmenta encore lorsque, sur les conseils du dévoué secrétaire de l'Académie, je me mis à lire les rapports de mes devanciers. Il me parut que jamais, malgré tous mes efforts, je ne parviendrais à traiter ce sujet avec une telle compétence Le seul but qui m'apparut dès lors accessible et que je me propose encore aujourd'hui, fut de me faire petit et de passer inaperçu parmi les rapporteurs des prix de vertu.

Digitized by Google

Je n'essayerai donc pas de rompre la tradition en ne sollicitant pas votre indulgence ; nul n'en eut d'ailleurs plus besoin que moi.

Dans l'un des rapports qui vous ont été présentés il y a quelques années, et où l'élégance du style le dispute au soin d'une scrupuleuse documentation, l'auteur, bien connu par sa modestie, vous avertissait que si vous aviez eu jusque-là des œuvres de maître, il fallait cette fois vous contenter de l'œuvre d'un ouvrier.

Hélas, Messieurs, je crains bien que vous ne soyez obligés, pour votre dix-septième rapport, de vous rabattre sur un travail d'apprenti.

L'unique et maigre consolation qui me reste est de savoir que si ma prose est inférieure à celle de mon honorable prédécesseur, ma modestie, du moins, est de meilleur aloi.

Et pourtant, la besogne commencée, on lui découvre des charmes. Voyez, Messieurs, comme je continue la tradition ! L'air ambiant qui flotte autour du volumineux dossier et qui contient bien un peu de ce parfum de la vertu tant vanté par les moralistes, la satisfaction qu'on éprouve en constatant combien la vertu est encore en honneur sur la terre, donnent à ce travail un attrait tout particulier.

Nombre de philosophes, tant anciens que modernes, ont prétendu, il est vrai, et prétendent encore que la vertu n'est qu'un mot.

C'est qu'il a toujours été de mode, Messieurs, de médire de son temps. Les causes de cette aberration sont aussi nombreuses que diverses, et je n'ai pas l'intention de vous les énumérer, mais aucune époque de l'histoire n'a échappé à cette critique.

Digitized by Google

Dans ses dialogues, Lucien décrivait la vertu triste et affligée, mal vêtue et fort maltraitée de la fortune.

En plein siècle de Louis XIV, Gui Patin écrivait à l'un de ses amis : Nous sommes arrivés à la lie des temps. Or, en ce moment la France était à l'apogée de sa gloire. La renommée portait jusqu'aux extrémités du monde les noms de Racine, Molière et Boileau. Une pléïade d'hommes illustres y faisaient fleurir les lettres, les arts et les sciences, pendant que les armées sous Turenne et Condé marchaient de victoire en victoire.

Malgré tout ce qu'on vous dira, soyez assurés, Messieurs, que nos grands-pères ne valaient pas mieux que nous, et il est infiniment probable que nos petits-fils ne vaudront pas moins. Soyez assurés que la vertu jouera toujours dans le monde un rôle prépondérant, et s'il ne vous fallait qu'une preuve, j'espère vous la donner tout à l'heure. Vous verrez des âmes simples, dont la vie ne fut qu'abnégation, dont le seul but d'existence semble n'avoir été que le dévouement aux déshérités de la fortune, qu'une immolation volontaire de leur repos, de leur bien-être, et quelquefois de leur santé. Vous verrez des jeunes filles renonçant à leur bonheur pour pouvoir aider leurs parents dans la misère. Vous verrez des enfants fournir des subsides à une marâtre pour que celle-ci ne rende pas malheureux leur vieux père infirme. Et chose plus admirable encore, ces braves gens font le bien simplement, sans avoir conscience de leur valeur et sans en avoir jamais espéré une récompense quelconque.

Quant aux sauvetages, si nombreux cette année

Digitized by Google

qu'il a fallu modérer les prix décernés au dévouement, vous en verrez de sublimes, mais je ne veux pas anticiper sur les événements, et je commence.

Pierre Igel, âgé de 19 ans, habite avec sa mère et six frères et sœurs au nº 13 de la rue du Paradis. Le père est mort au commencement de l'année 1910 après avoir été malade deux ans. Un jeune enfant l'avait précédé de quelques semaines dans la tombe. Ces deux maladies et ces deux décès, survenus presque en même temps, ont plongé la famille dans une profonde misère. Pierre Igel est lui-même tuberculeux et a fait l'été dernier un séjour au sanatorium d'Alberschwiller ; mais malgré son faible état de santé, il se lève courageusement tous les jours à trois heures du matin pour balayer les rues.

Depuis longtemps il s'est interdit toute dépense inutile, et pour ne pas être induit en tentation, il passe le dimanche à la maison, en compagnie de sa mère et de ses jeunes frères et sœurs. Il n'a qu'une seule ambition : après être devenu l'unique soutien des siens, il veut arriver à payer les nombreuses dettes contractées à la suite des malheurs qui ont accablé sa famille.

Votre commission, Messieurs, a pensé qu'un prix de 60 M. serait non-seulement la récompense due à son dévouement, mais aussi une belle œuvre de charité.

Nicolas Evrard, rue des Thermes, 19, est marié depuis 1868. Ce mariage resta longtemps stérile, et les jeunes époux, las de voir leur foyer désert, adoptèrent dix ans plus tard un enfant, René Klipfel, qui avait été abandonné par une mauvaise mère.

Digitized by Google

Hélas ! par une ironie de la destinée, qui semble parfois s'ingénier à réduire à néant les projets des pauvres humains, le ménage Evrard commença à devenir fécond et eut coup sur coup quatre enfants, dont l'un est mort depuis. Que faire de l'intrus ? Le rejeter au ruisseau, le remettre aux mains de l'Assistance publique ? Jamais ! On travaillerait un peu plus, voilà tout.

Et les braves gens furent récompensés de leur générosité. L'enfant adoptif se montra remarquablement doué. Evrard le retira de l'école publique pour le mettre à l'école normale, et les excellentes notes que lui donnent ses professeurs prouvent qu'il est un élève modèle.

Comme ces frais ont considérablement grevé le maigre budget du ménage, votre commission vous propose d'allouer aux époux Evrard un prix de 100 Mark.

L'administration communale de Chicourt nous demande deux prix de vertu.

Ernest Côtel était resté, seul de sa famille, avec sa mère à Chicourt, pendant que ses frères et sœurs s'expatriaient. La mère avait en outre retenu auprès d'elle une petite fille, enfant naturel de l'aînée des sœurs. Elle l'élevait avec soin, espérant que l'enfant serait plus tard son bâton de vieillesse, et Ernest Côtel, pour dédommager en quelque sorte sa nièce des soins qu'elle devait donner plus tard à sa mère, lui avait abandonné sa part d'héritage.

Mais l'homme propose et Dieu dispose. Un jour des tantes d'Amérique vinrent faire une visite. La jeune fille ne sut pas résister à la tentation et partit, oubliant ses promesses et abandonnant sa

Digitized by Google

grand'mère. On proposa également à celle-ci malgré son grand âge de l'emmener, mais Côtel s'y opposa énergiquement et s'engagea solennellement à la soigner jusqu'à sa mort, ce qu'il a fait jusqu'ici avec un dévouement qui fait l'admiration de ses concitoyens.

Edouard Léveillé, journalier, a recueilli chez lui et pris à sa charge, depuis plusieurs années, un oncle infirme, âgé de 85 ans, épave humaine jetée à la rue par les cruautés de l'existence. Quoique très pauvre lui-même et chargé de famille, il trouve moyen de consacrer à cette bonne œuvre son temps et une partie de son salaire.

Nous vous demandons, Messieurs, de vouloir bien accorder à MM. Ernest Côtel et Edouard Léveillé deux prix de 80 M chacun.

Gustave Cresson, Place Saint-Jacques 33, a perdu ses père et mère il y a treize ans et s'est vu promu bien jeune à la dignité de chef de famille, chargé de l'entretien de deux sœurs, âgées, l'une de treize ans, l'autre de dix ans.

Néanmoins il a pris au sérieux sa nouvelle situation et a redoublé d'ardeur au travail. Il y eut pourtant de mauvais jours, car les deux jeunes filles étaient maladives, et le salaire de leur frère était bien minime. Aujourd'hui, le jeune homme a la satisfaction d'avoir conduit au port la barque qui lui avait été confiée.

Nous vous demandons pour lui un prix de 50 M.

M. le curé de Viviers nous signale un trait d'humanité qui honore grandement son auteur et la paroisse tout entière.

M. Jules Lauvray, cultivateur à Viviers, avait recueilli par pitié et engagé comme domestique

Digitized by Google

un jeune homme de 18 ans, sans ressource, sans abri et sans pain, pauvre idiot maltraité par un père brutal et chassé de la maison paternelle.

Peu de jours après son entrée en service, le jeune homme fut enivré par ses camarades, tomba malade, et le médecin, appelé aussitôt, constata une méningite.

M. Lauvray, touché de compassion, fit transporter le malade dans sa propre chambre et l'y coucha dans un lit confortable. Pendant une semaine entière il le soigna comme son fils et le veilla nuit et jour avec un dévouement qui fit l'admiration des habitants du village. Tous ces soins ne purent cependant sauver le malade, mais le fermier voulut encore se charger des démarches nécessaires pour le transfert du corps dans le pays natal du défunt et paya les frais de l'enterrement.

L'Académie s'honorera en accordant à M. Lauvray, qui est dans une bonne situation de fortune, un diplôme d'honneur.

Je vais vous présenter, Messieurs, une série de braves travailleurs, et je commence par un cas, malheureusement bien rare aujourd'hui, d'attachement au sol natal.

Louis Etienne, vigneron à Sainte-Ruffine, entra en 1848 au service de M. le Baron de Schwarz. Après sa mort, survenue en 1870, sa fille Barbe, qui avait épousé Jean Burtin, reprit la métairie et en continua la culture avec son mari. Celui-ci mourut en 1878, et la veuve resta à son poste jusqu'à ce que l'âge lui eut interdit tout travail. Un de ses fils, JEAN LOUIS BURTIN, marié depuis 1885 à Augustine Bazar, reprit la métairie en 1886 et la continua jusqu'aujourd'hui.

Digitized by Google

Voilà donc bien soixante-deux ans que, de père en fils, pendant trois générations, les mêmes bras cultivent les mêmes vignes, et voilà vingt-cinq ans que le vigneron actuel occupe ce poste pour son propre compte.

Henri Reimen, domicilié au Sablon, occupé depuis 27 ans dans la fabrique d'ustensiles de ménage appartenant autrefois à M. Houpin, est un ouvrier modèle, d'une exactitude et d'un zèle exemplaires. Le personnel de la fabrique, des directeurs aux ouvriers, est unanime à le reconnaître, et tous se réjouissent de voir le dévouement de ce brave homme récompensé par l'Académie.

Nicolas Grosmangin, rue de la Bibliothèque 9, est un vétéran de 1870. Il fut fait deux fois prisonnier et resta six mois en captivité. Depuis le 1er juin 1885 il est occupé chez M. Champlon, marbrier, mais l'âge et les infirmités sont venus, et son salaire est diminué de deux tiers. Il a une nombreuse famille qu'il a bien élevée, et sa conduite a toujours été irréprochable.

Christophe et Julien Simon sont deux frères jumeaux, nés à Lindre-Basse en 1840. Dès l'âge de quinze ans ils demandèrent de l'ouvrage à l'administration de la saline de Dieuze et y restèrent occupés, l'un pendant cinquante-cinq ans, l'autre pendant cinquante-six ans. Plus d'un demi-siècle de travail dans la même administration ! Leur salaire fut d'abord de seize sous par jour, puis de vingt sous, et enfin de deux francs. Tous deux sont chargés de famille et ont une bonne conduite.

Quoique personne ne les ait proposés pour un prix de vertu, l'Académie estimera sans doute, comme la commission, qu'il était impossible de

Digitized by Google

passer outre sans honorer d'une manière convenable cette persévérance dans le travail.

Nous vous proposons, Messieurs, d'accorder à ces modestes travailleurs les prix suivants :

à M. Jean-Louis Burtin, à Sainte-Ruffine, 100 M. et un diplôme ;

à M. Henri Reimen, au Sablon, 50 M. ;

à M. Nicolas Grosmangin, 9, rue de la Bibliothèque, 50 M. ;

à MM. Christophe et Julien Simon, chacun 60 M.

Au milieu des plus rudes épreuves, les pères et les mères sont du moins soutenus par la pensée de l'avenir et jouissent par avance du moment où la reconnaissante affection de leurs enfants allègera pour eux le poids des ans. Combien plus triste est le sort de la fille qui consacre sa jeunesse à soigner des vieux parents, des frères et sœurs chargés de famille ! Il lui faut assister impuissante au spectacle d'une décadence qu'il est possible de ralentir, mais non d'arrêter. Et quelle tâche ingrate de se vouer à l'éducation d'une famille qui n'est pas la sienne ! User ses forces dans une lutte sans espoir ! Etre quelquefois le souffre-douleur de petits tyrans qui trouvent dans les bras de leurs parents un asile sûr contre une discipline qu'elle voudrait rendre sévère, qui lui font la vie dure aujourd'hui et oublieront plus tard ses services ! Heureux encore quand la pauvre martyre ne reste pas seule dans sa demeure désolée, quand, sans mari et sans enfants, elle trouve des mains compatissantes pour soigner sa vieillesse et pour lui fermer les yeux.

Marie Lemoine, née à Bioncourt en 1870, s'est fait remarquer par un dévouement sans bornes,

Digitized by Google

d'abord vis-à-vis de ses parents âgés et infirmes qu'elle a aujourd'hui encore à sa charge, mais surtout envers sa sœur, qui est mariée à un cultivateur de Champenoux et mère de dix enfants, dont huit sont encore vivants. Elle a pris successivement ces enfants chez elle de un à quatre ans et les a tous élevés. Elle confectionne elle-même leurs vêtements et veille pour cela jusqu'à une heure avancée de la nuit. Elle a élevé également les trois petites filles de son frère, et ces charges supplémentaires ne l'empêchent nullement de vaquer à son travail.

Marie Lemoine est aussi l'une de ces femmes qu'on n'appelle jamais en vain lorsqu'il s'agit de service à rendre, d'un malade à veiller, d'une blessure à soigner.

Louise Lambert, rue Saint-Marcel, 3, âgée de 29 ans, s'est dévouée pour entretenir sa mère infirme et malade. Quoique souffrant elle-même de rhumatismes, quelquefois à l'état aigu, elle ne manque jamais à son travail. Elle est aimée pour son caractère égal et fait, par sa bonne conduite, l'édification de ses compagnes d'atelier.

Joséphine Beautemps, rue du Haut-de-Sainte-Croix, 19, a aussi fait le sacrifice de son avenir en le consacrant à son père et à ses deux sœurs. Elle fut surtout d'une tendresse admirable à l'égard de son jeune frère qui est mort il y a quelques mois. Le pauvre malheureux était contrefait, sourd et quelque peu idiot, et c'est certainement à sa sœur qu'il doit les quelques rayons de soleil qui illuminèrent sa chétive et éphémère existence. Elle fait aujourd'hui l'éducation d'un autre petit frère dont la mauvaise santé la force à passer souvent la nuit à son chevet.

Digitized by Google

C'est aussi une personne bien charitable que Mademoiselle ANGELA HOLZER, qui demeure à Metz, rue Tête-d'Or.

Il y a environ six ans, elle recueillait chez elle, contre payement d'une modeste rétribution, une femme malade depuis dix ans et paralysée de tous ses membres. Mais lorsque l'infirme eut soldé les frais résultant de sa maladie, il ne lui resta plus rien, et Mlle Holzer, qui n'avait été payée que la première année, n'eut d'autre alternative que d'envoyer sa protégée à l'hôpital ou de la soigner gratuitement. Elle n'hésita pas longtemps. Elle est de ces âmes d'élite qu'attire invinciblement la misère humaine, et elle voyait là une occasion bien rare de donner libre cours à ses sentiments charitables. Elle soigna la pauvre femme, qui ne peut ni bouger, ni remuer bras et jambes, lui donne tous les soins intimes, lui donne à manger et à boire, et le ménage est malgré cela d'une propreté méticuleuse.

Et dans ses moments de loisirs, c'est-à-dire lorsque la malade peut se passer d'elle, Mlle Holzer travaille — il faut bien vivre — et elle travaille beaucoup, car il y a deux bouches à nourrir, et les secours qu'elle reçoit de la charité privée sont bien peu de chose.

A certaines époques de l'année, la pauvre femme endure des souffrances terribles, et son corps se couvre de petites plaies qui suppurent. Ce sont les mauvais jours du ménage improvisé, car Mademoiselle Holzer ne peut quitter sa protégée ; mais dès que le mal s'apaise, elle retourne avec une nouvelle ardeur au travail.

APOLLINE-MARGUERITE SALOMON, âgée de 50 ans,

Digitized by Google

vendeuse de la maison Hochschild, habite avec sa mère au nº 4 de la place des Charrons. Son père est mort il y a quelques mois à l'âge de quatre-vingt-six ans. Depuis quinze ans Mlle Salomon a été seul soutien de ses parents, car ceux-ci étaient tous deux incapables de travailler et n'avaient pour toute ressource qu'une rente de vieillesse de 13 M. par mois et un secours annuel de 63 M. de la Société amicale.

Mlle Salomon a toujours refusé de se marier, craignant de fonder une famille avec de pareilles charges et appréhendant surtout des récriminations possibles de la part du mari. Elle est restée vieille fille par amour filial.

M. le Chanoine Louis et M. le Curé de Saint-Maximin appellent l'attention de l'Académie sur le cas de Mlle Susanne Koch, âgée de 48 ans, repasseuse, rue du Wad-Bouton, 7.

A l'âge de vingt ans, sa vocation l'attirait vers la vie religieuse. Elle y renonça généreusement, à la mort du chef de la famille, pour ne pas abandonner sa pauvre mère privée d'appui et la seconder dans l'éducation de deux sœurs plus jeunes.

Ces dernières fondèrent successivement une famille, mais le malheur atteignit bientôt la dernière, qui, après trois ans de mariage, resta veuve avec deux petits enfants. Avant de mourir, le mari avait recommandé à Suzanne sa femme et ses enfants, ajoutant qu'il mourrait tranquille si elle lui promettait d'en prendre soin.

Ces sortes de propositions, Messieurs, dénotent de la part de leur auteur un monstrueux égoïsme, parce qu'elles détruisent d'un mot le bonheur et l'avenir d'une jeune fille, et parce qu'elles sont for-

Digitized by Google

mulées à un moment où l'on sait ne pas être refusé. Elles sont aussi souvent traitées très légèrement ; on promet tout ce qu'on veut pour adoucir au malade les derniers moments de sa vie, mais on se réserve d'en faire plus tard à sa guise.

Mlle Susanne fut d'un autre avis. Elle prit à cœur le serment solennel fait à son beau-frère, et quand sa sœur se fut remariée, elle prit les deux enfants chez elle pour les soustraire à l'influence de leur beau-père.

L'année 1907, où éclatait à Metz l'épidémie de variole que l'on sait, fut pour Mademoiselle Koch une année de dévouement et de sacrifice. Comme elle habitait alors la rue Saulnerie, foyer principal de l'épidémie, tout travail lui fut enlevé, et il fallait faire subsister sa vieille mère et les deux enfants qui étaient en apprentissage! Bien des fois la pauvre fille se priva de nourriture pour ne pas avoir à retrancher sur ce qu'elle donnait aux enfants.

Cependant elle se remit vigoureusement au travail et la confiance revint, mais il y a un arriéré considérable.

C'est un dévouement fraternel presque aussi touchant que nous signale de Courcelles-Chaussy Mme Versel, l'infatigable collaboratrice de l'Académie.

Mlle Lucie Guillaume est l'aînée d'une famille de six enfants, et c'est à elle que furent confiés, dès leur plus tendre enfance, tous ses frères et sœurs, pendant que les parents travaillaient aux champs. Infirme et d'une constitution faible, elle apprit dès son jeune âge le métier de couturière et était heureuse de donner son maigre salaire à ses parents.

Une de ses sœurs se maria, unissant la misère

Digitized by Google

à la pauvreté, et voilà onze enfants ! C'est alors que le dévouement de Lucie Guillaume fait l'admiration de tous.

La jeune mère, atteinte d'une maladie de cœur, reste des mois entiers sur son lit après chaque couche. C'est Lucie Guillaume qui soigne la mère, adopte le nouveau-né et qui, malgré sa mauvaise santé, travaille à l'entretien du ménage. Elle continue aussi à faire pour ses neveux et nièces ce qu'elle a fait pour ses frères et sœurs.

C'est une vie entière d'abnégation et de sacrifice.

Mlle Marguerite Mathis, de Bettborn, Mlles Eugénie Aubin et Elisa Paquant, de Vic, ont également fait preuve d'un dévouement bien rare.

La première entoure de soins touchants son vieux père, paralysé depuis six ans et incapable du moindre mouvement. Il faut qu'elle le nourrisse, le lève, le couche et le lave comme un petit enfant.

Eugénie Aubin est depuis trente-cinq ans en service chez une vieille demoiselle qui est infirme et gâteuse depuis plus de dix ans. Elle a fait preuve d'une touchante sollicitude envers tous les membres de sa propre famille : son père malade et infirme pendant douze ans, son frère indigent et une belle-sœur restée veuve avec cinq petits enfants.

Elisa Paquant a à sa charge une vieille mère infirme et idiote, et une sœur faible d'esprit. Cet étrange milieu dans lequel elle est obligée de passer sa vie n'a pu lui faire perdre ni sa douceur, ni sa bonté. Elle a renoncé à tout pour se vouer complètement à ces deux pauvres déshéritées, qui ne comprennent même pas la grandeur de son sacrifice.

Digitized by Google

Mlle MARIE MANGIN avait perdu sa mère de bonne heure, et son père s'était remarié, mais comme la jeune femme maltraitait les enfants du premier lit, Marie Mangin quitta la maison sitôt qu'elle eut vingt-et-un ans, emmenant deux sœurs, dont elle se chargea de faire l'éducation.

Cependant le père devenait vieux, et son salaire était insuffisant pour l'entretien de sa famille; d'autre part sa femme se prétendait incapable de gagner pour deux. Marie se voit donc obligée de pourvoir à l'entretien de son père, et lorsque ses travaux l'empêchaient de préparer le repas, elle lui donnait 1 M. par jour. Elle fournit aussi des secours en argent à sa belle-mère, se privant de nourriture pour que cette dernière fût patiente avec le vieillard.

Aujourd'hui le père est mort, mais Mlle Mangin a à sa charge toute la famille, dont une sœur continuellement malade, et une autre estropiée. Elle se trouve même pour ainsi dire seule chargée de l'existence de tout ce monde, et voit chaque jour se dresser de nouvelles difficultés.

Mlle MARIE SCHMIDT, repasseuse, 3, rue Poncelet, a soigné avec le plus grand dévouement, pendant vingt ans, sa mère, qui vient de mourir chez elle à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Elle s'est occupée aussi de ses neveux et de ses nièces, dont le père était mort prématurément, et a fait leur éducation. L'une de ses nièces est religieuse et un neveu adjudant à Montpellier.

La famille de Mlle MARTIN tenait autrefois à Ars un bureau de tabac et de régie qui fut supprimé en 1870. Pour faire vivre ses vieux parents, dont elle était l'unique soutien, la jeune fille se mit courageusement au travail. Aujourd'hui, malgré ses

Digitized by Google

faibles ressources elle est devenue la providence des pauvres et des malades, et elle emploie les quelques loisirs dont elle dispose pour entretenir avec un soin religieux les tombes des soldats français inhumés sur le territoire d'Ars.

Mlle MARIE KALTENBACH a été en service chez Mme Offermann, à Longeville, pendant vingt-deux ans. Elle a toujours fait preuve du plus grand dévouement vis-à-vis de sa maîtresse. Mais en même temps elle étendait ses soins à sa propre famille, en secourant pécuniairement sa mère, dont elle est l'unique soutien, et sa sœur, malade et mère de six enfants.

Elle a même trouvé le moyen, dans les quelques moments de liberté que lui laissent ses occupations, de se dévouer au Patronage de Sainte-Blandine, œuvre de protection morale pour les servantes, dont elle est devenue l'un des membres les plus actifs.

Votre commission vous propose, Messieurs, de décerner les prix de vertu suivants :

Mlles	Marie Lemoine, à Bioncourt . . .	M 50
	Louise Lambert, rue St-Marcel, 3	» 60
	Joséphine Beautemps, rue du Haut-de Sainte-Croix, 10.	» 60
	Angela Holzer, rue Tête-d'Or . .	» 100
	Appoline-Marguerite Salomon, vendeuse, Mon Hochschild.	» 50
	Suzanne Koch, rue du Wad-Bouton, 37	» 100
	Mélina-Lucie Guillaume, Courcelles-Chaussy	» 80
	Marguerite Mathis, de Bettborn .	» 50
	Eugénie Aubin, de Vic	» 80

Digitized by Google

Elisa Paquant, de Vic . . . . M 80
Marie Mangin . . . . . » 100
Marie Schmidt, rue Poncelet, 3 . » 50
Martin, à Ars . . . . . » 100
Marie Kaltenbach, Longeville . . » 60

Pour terminer la nomenclature des prix de vertu, permettez-moi, Messieurs, de vous signaler le cas de Mme Zeeh, rue du Grand-Cerf 10, qui, ayant trouvé un portemonnaie contenant 450 M, s'empressa d'aller le porter à la police. Cette somme d'argent constituait les économies d'une servante de brasserie, qui, après avoir couru toute la journée à la recherche de son argent, vint en désespoir de cause faire sa déclaration au bureau de police, où elle fut tout heureuse de rentrer en possession de son bien.

Votre commission, Messieurs, a estimé que le cas est assez rare pour être classé parmi ceux que l'Académie récompense chaque année et vous propose d'accorder à Mme Zeeh un prix de 30 M.

PRIX DE SAUVETAGE

Angélique Bernet, rue du Moyen-Pont, est une récidiviste du sauvetage, et nombreux sont ceux qui lui doivent la vie.

Le 3 juin dernier, une bonne d'environ seize ans, occupée à laver du linge sur le chemin de halage près du Moyen-Pont, perdit l'équilibre et tomba la tête en avant dans l'eau. Avertie par les cris des assistants, Mlle Bernet se jeta dans un bateau, et quelques vigoureux coups de rame amenèrent la jeune fille au lieu de l'accident, tout juste au moment où la petite laveuse allait disparaître.

Digitized by Google

Détail touchant : c'est cette dernière qui, ne sachant comment exprimer sa gratitude à sa bienfaitrice, l'a proposée à l'Académie pour l'obtention d'un prix de vertu.

Le 14 mars 1910, les trois enfants Schommer, deux garçons de douze et huit ans, et une petite fille de sept ans, se balançaient dans une barque sur les bords de la Moselle à Thionville en compagnie d'Eugène Nathé, âgé de onze ans. La petite Erna Schommer étant tombée à l'eau, ses deux frères voulurent la retirer, mais ils perdirent eux-même l'équilibre et glissèrent dans l'eau. A ce moment Guillaume Horber s'élança dans la barque au secours de Nathé. Les deux enfants retirèrent sans trop de peine les deux petits Schommer, mais le sauvetage d'Erna fut extrêmement difficile, car la Moselle était très forte, et l'enfant avait été entraînée au large. Enfin Horber parvint à saisir sa chevelure au moment où elle émergeait à fleur d'eau, et à hisser le corps inanimé dans la barque. Les deux sauveteurs ont fait preuve d'un sang-froid extraordinaire, très rare chez les enfants de cet âge.

Henri Christian, élève de seconde au Lycée de Thionville, se trouvait à un établissement de bains, lorsqu'il vit disparaître sous l'eau un élève du convict qui se baignait. Parmi les assistants il ne s'en trouvait aucun qui pût assez bien nager pour porter secours au malheureux jeune homme, lorsqu'au dernier moment Henri Christian se jeta à l'eau, plongea et retira son camarade, qui était déjà engagé sous le ponton et aurait été noyé sans la courageuse intervention du lycéen.

Le 4 juin dernier, vers six heures du soir, un étranger qui se trouvait à l'établissement de bains

Digitized by Google

à Thionville s'était aventuré en dehors du bassin, lorsque tout à coup les forces vinrent à lui manquer, et il coula à pic. Les autres baigneurs, croyant qu'il plongeait, ne prirent pas autrement garde à lui. Mais un élève de la troisième supérieure du gymnase, ERWIN RECKERT, vit le danger. Il sauta à l'eau, plongea et parvint à le saisir aux cheveux de manière à lui tenir la tête hors de l'eau. D'autres personnes vinrent à son aide et on retira le baigneur qui avait déjà perdu connaissance et dut être rappelé à la vie au moyen de la respiration artificielle.

Le 14 juillet dernier, deux sous-officiers, accompagnés d'une dame et d'une jeune fille faisaient une promenade en bateau au Sauvage. S'étant trop approchée de la digue de Wadrineau, la barque fut entraînée par le courant et chavira. La femme fut sauvée par le sous-officier qui conduisait le bateau ; le deuxième sous-officier se noya. Le père de l'enfant, qui se trouvait alors au restaurant du Sauvage, averti du danger que courait sa fille, se jeta à l'eau pour la sauver et se noya aussi.

Ce fut alors que le jeune EMILE EDLINGER, attiré par les cris, s'élança tout habillé dans les tourbillons que forme la chute d'eau au pied de la digue, et après avoir lutté pendant longtemps contre les courants qui l'entraînaient au fond, parvint à saisir la petite fille et à la ramener saine et sauve sur la rive.

Il a fallu toute l'énergie et toute l'adresse du jeune sauveteur pour mener à bien cette périlleuse tentative, car l'endroit est très dangereux.

Emile Edlinger vient de recevoir la médaille de sauvetage.

Digitized by Google

Nous allons maintenant vous présenter, Messieurs, un héros de neuf ans. A un âge où d'ordinaire la toupie et la marelle sont les plus graves préoccupations de l'esprit, ce petit garçon a déjà sauvé une vie humaine. L'écolier Pax, âgé de douze ans, étant tombé dans la Seille, le petit CHRISTIAN DUMBERGER se jeta courageusement à l'eau, plongea et retira son camarade.

M. le Président de la Lorraine a tenu à féliciter lui-même, devant les élèves et les maîtres de l'école Saint-Maximin, le brave petit garçon et lui a remis un livret de caisse d'épargne de 50 M, et une somme de 20 M pour ses menus plaisirs.

Nous proposons à l'Académie d'exercer sa libéralité de la même manière que notre Président d'honneur, et de laisser une faible somme d'argent à la libre disposition du petit bonhomme; les billes sont si chères et leur emploi est si fréquent, surtout à cet âge, où l'on n'est pas encore arrivé à la virtuosité, et où l'on est si souvent exploité par les grands !

Voici, Messieurs, les deux héros de l'incendie du magasin Lensch, à Ars, qui eut lieu le 19 juillet 1910.

On sait que les époux Weber, qui étaient en tournée avec leur cinématographe, avaient confié leurs deux enfants à Mlle Lensch, et que ce n'est que longtemps après que le feu s'était déclaré qu'on pensa aux deux petites enfermées dans une chambre. Toute la maison était déjà en flammes, et la chambre où se trouvaient les enfants remplie de fumée. Deux pompiers se dévouèrent. MICHEL DEL MASTRO entra d'abord dans la chambre. Il en sortit bientôt, moitié à asphyxié, et portant dans ses

Digitized by Google

bras la petite Sophie, qui semblait morte et qu'il avait trouvée sous le lit. MICHEL KELLER pénétra à son tour dans la fournaise et parvint, après de longues recherches dans l'escalier en flammes, au milieu des débris s'écroulant autour de lui, à retrouver le corps inanimé de l'autre petite fille sur le palier de l'escalier du deuxième étage.

La tentative de sauvetage n'eut pas, il est vrai, le succès qu'on en espérait, puisque l'une des petites filles était morte, et que l'autre mourut le lendemain.

Il n'en faut pas moins savoir gré à ces braves gens qui, méprisant le danger et n'écoutant que leur devoir, ont voulu faire ce qui était humainement possible, sans s'occuper si leur tentative avait chance d'aboutir.

Le 29 mai de l'année dernière, vers 8 heures du matin, le postillon Aloys Martin faisait baigner deux chevaux à proximité du pont Saint-Marcel. Contrairement aux recommandations de M. ETIENNE KESSLER, Martin, qui ne savait pas nager, s'avança avec les chevaux en pleine eau. Tout-à-coup les chevaux perdirent pied, se cabrèrent et jetèrent à l'eau leur conducteur. Aussitôt M. Kessler se jeta tout habillé dans la Moselle, nagea dans la direction de Martin, qui avait déjà disparu à plusieurs reprises, le saisit d'une main, et nageant de l'autre, le ramena à la rive.

Le 24 septembre 1910, l'ouvrier dragueur Eugène Botkowitz, de Hauconcourt, qui se trouvait dans une barque près de l'écluse du pont de la Préfecture, à Metz, tomba accidentellement dans l'eau. Le marinier FRANÇOIS, d'Anvers, qui venait d'amener le bateau *Pourquoi*, au moulin Tillement,

Digitized by Google

et qui se trouvait sur le quai, descendit sans perdre une seconde l'échelle en fer adossée au mur, se jeta à l'eau tout habillé et fut assez heureux pour ramener le malheureux qui se noyait.

Les enfants de l'île Saint-Symphorien, qui sortaient de l'école de Longeville, jouaient, le 2 mars 1910, sur un bateau chargé de sable, à proximité du ponton du bateau à vapeur, lorsque l'élève Philippe Elles, âgé de dix ans, tomba à l'eau, et, ne sachant pas nager, s'en alla à la dérive. Voyant cela, le petit Max Götze se jeta à l'eau. Malgré le courant, très fort à cet endroit, il parvint à s'approcher du malheureux, le saisit dans un bras, et, nageant de l'autre, il atteignit le bateau où l'attendaient ses camarades, qui l'aidèrent à remonter le noyé. Il est hors de doute que sans le courage et le sang-froid de son condisciple, Elles aurait trouvé la mort dans la Moselle.

Le 17 juillet dernier, une dame et plusieurs jeunes filles venaient de monter dans une voiture de louage, attelée de deux chevaux, rue du Haut-Poirier. Le cocher causait encore en bas avec quelqu'un, lorsque les chevaux, impatients, descendirent la rue, traversèrent la place d'Armes semant l'effroi sur leur passage et s'engagèrent en un galop effréné dans la rue Fabert, qui était pleine de monde.

A ce moment, le soldat Vorhoff, du 14e régiment d'uhlans, en garnison à Saint-Avold, se trouvait sur le trottoir au coin de la rue des Clercs. Lorsque l'attelage arriva à sa hauteur et s'engageait déjà dans la rue des Clercs, il se précipita à la bride de l'un des chevaux. Il fut traîné sur une longueur d'environ dix mètres, mais ne lâcha prise

Digitized by Google

que lorsque les chevaux exténués ne purent aller plus loin et que les dames furent descendues. Son acte de courage a déjà été récompensé par la médaille de sauvetage, et son chef d'escadron, averti par le commandant du XVI[e] corps, à qui la commission s'était adressée pour avoir l'adresse du sauveteur, a déclaré être très sensible à l'honneur rendu par l'Académie à l'un de ses soldats et au régiment tout entier.

Pourquoi faut-il, Messieurs, que je termine mon rapport sur ce bel acte de sauvetage par une triste nouvelle ? J'ai reçu en effet, le 6 avril dernier, de l'administration de l'hôpital militaire de Saint-Avold une communication, navrante dans son laconisme, et dont voici la traduction: « Monsieur, je vous informe que le soldat Vorhoff m'a chargé de répondre à votre lettre parce qu'il était trop faible pour le faire. Il a reçu votre lettre le matin et est mort le même jour dans l'après-midi ».

Il reste, Messieurs, à l'Académie le regret de ne pouvoir récompenser comme elle l'aurait voulu le courage de ce brave militaire, qui a peut-être sauvé la vie à plusieurs personnes, et la consolation d'avoir procuré à ce malheureux une des dernières joies qu'il aura eues sur la terre.

Votre commission vous propose, Messieurs, de décerner à ces sauveteurs les prix suivants, à:

Mlle Angélique Bernet	M 60
M. Guillaume Horber	» 50
M. Erwin Reckert	» 40
M. Henri Christian un diplôme ;	
M. Emile Edlinger	» 60
Christian Dumberger.	» 60

Digitized by Google

MM. Michel del Mastro et Michel Keller chacun . . . . . » 50
M. Etienne Kessler, un diplôme ;
M. Françoys, d'Anvers . . . . . » 50
M. Max Gœtze. . . . . » 40

MENTIONS

Nous mentionnerons en outre MM. Nicolas Spannier et Hermann Gebhard, tous deux conducteurs de locomotives, domiciliés au Sablon, dont le premier a évité un grave accident, le 3 février 1910, en arrêtant à temps le train nº 1000 près de la gare de Metz, au moment où il allait s'engager sur la voie d'accès que traversaient des voyageurs, malgré la défense, et le second a prévenu une collision en arrêtant le train de marchandises qu'il conduisait, alors que ce dernier allait buter contre une rame de wagons stationnant sur une voie non fermée. Ces deux messieurs ont refusé les récompenses qui leur avaient été envoyées par la Préfecture.

M. Betz, éclusier à Sarreguemines, qui, pour la troisième fois, a sauvé un enfant en le retirant du canal où il allait se noyer, et un postillon inconnu, qui, en passant sur le pont des Grilles et voyant une petite fille qui se débattait dans l'eau vis-à-vis de l'hôpital Bonsecours, courut à son aide, sauta tout habillé le mur qui borde le quai à cet endroit et retira l'enfant.

Le 3 mars 1910, plusieurs enfants jouaient sur le chemin de halage qui se trouve le long du canal de la Moselle, à proximité de Montigny. L'un d'eux, le petit Sibel, âgé de 6 ans, s'amusait à passer

Digitized by Google

et repasser au-dessus de la grille qui sépare à cet endroit le chemin de halage du canal, lorsqu'un faux mouvement le fit tomber à l'eau. Ses petits camarades essayèrent, mais en vain, de le retirer. Mademoiselle PAULA SEEGER, fille de M. le conseiller de préfecture Seeger, se promenait à quelque distance, accompagnée d'autres jeunes filles. Attirée par les cris que poussaient les enfants, elle passa, avec l'aide de ses amies, à travers le grillage, et, sans prendre le temps de quitter ses vêtements, se jeta dans l'eau glacée, profonde de deux mètres et demi. Excellente nageuse et rompue à tous les sports, elle parvint, après quelques vigoureuses brassées, au milieu du canal et saisit le petit garçon qui venait de réapparaître à la surface de l'eau et avait perdu connaissance, puis, nageant d'un seul bras, elle atteignit, chargée de ce lourd fardeau, la rive où ses compagnes l'attendaient.

Mademoiselle Seeger a déjà reçu la médaille de sauvetage. Votre commission vous propose de reconnaître son bel acte de courage en lui décernant la médaille d'argent petit module.

Le 24 novembre dernier, vers huit heures du matin, l'ouvrier Jean François avait profité de l'arrêt momentané du fourneau III des usines de Maizières pour faire l'inspection des soupapes des tuyaux d'échappement du gaz et pour nettoyer la poussière qui s'y était accumulée. C'est un travail dangereux, parce que l'ouverture de ces soupapes livre passage à une partie des gaz délétères contenus dans les tuyaux, et n'a lieu que sous la surveillance du chef d'atelier. François n'avait-il pas remarqué qu'il absorbait beaucoup de gaz pendant son travail ? Toujours est-il qu'il ne s'en plaignit

Digitized by Google

pas. Lorsque le fourneau fut remis en mouvement, François se mit en devoir de fermer les soupapes qu'il venait de nettoyer et monta sur une plate-forme élevée qui y donnait accès ; mais tout-à-coup il perdit connaissance et tomba de la plate-forme, d'abord sur le tas de poussière provenant du nettoyage des canaux à gaz, ensuite dans une cavité profonde de quatre mètres, ouverte par suite de réparations, et qui devait être comblée avec la poussière des tuyaux.

C'était, pour François, la mort à bref délai, car l'excavation était sûrement remplie de gaz irrespirables plus lourds que l'air et qui s'amassent dans les endroits profonds.

C'est ce que comprit l'ingénieur et chef de fabrication WEFELSCHEID, lorsqu'il arriva sur les lieux quelques minutes après l'accident. Il comprit aussi que les appareils de sauvetage spéciaux qu'on était allé chercher arriveraient trop tard, et qu'il fallait agir immédiatement.

Il se fit passer une corde sous les bras et descendit dans l'excavation par une échelle. Ayant remarqué que François respirait encore, et même que les blessures qu'avait provoquées sa terrible chute étaient sans conséquence, il appela au secours.

M. CHARLES BECKER, maître-fondeur, domicilié à Saint-Remy, tenait le haut de l'échelle. Sans aucune hésitation, il descendit à son tour dans les profondeurs de la cavité, et les deux hommes intrépides procédèrent au sauvetage. Wefelscheid ôta la corde qui le retenait et la donna à Becker, puis il tendit les mains du blessé à son compagnon, qui les attacha.

A ce moment Wefelscheid sentit qu'il allait

Digitized by Google

perdre connaissance ; il eut encore la présence d'esprit de monter l'échelle en toute hâte, mais, arrivé en haut, il tomba inanimé sur le sol.

Pendant ce temps, Becker assujettissait la corde sous les aisselles du blessé, qui fut alors retiré par les ouvriers restés en haut et rappelé à la vie au moyen d'insufflations d'oxygène.

MM. Wefelscheid et Becker ont une haute idée, nous semble-t-il, des devoirs que leur impose leur situation, et l'Académie s'honorera en décernant à chacun de ces messieurs une médaille d'argent petit module.

Dans les premiers jours de février 1910, une femme étrangère, semblant appartenir à la meilleure société, vint habiter une chambre du quatrième étage de l'Hôtel Terminus. Elle fuyait les étrangers et ne se hasardait dans les corridors que lorsque tout était tranquille. Dès qu'elle rencontrait une figure étrangère, elle poussait des cris et courait s'enfermer à double tour dans sa chambre.

Le 10 février, vers sept heures du soir, on ne sait pour quelle raison, elle eut une crise plus violente encore et poussa des cris épouvantables, réclamant la police. Le gérant de l'hôtel, pour avoir la paix, très ennuyé d'ailleurs du désordre que causait cette femme dans la maison, accéda à son désir.

En ce moment Pierre Mangin, agent de police, passait devant l'hôtel. Mis au courant de la situation, il monta à la chambre de la folle; mais il en trouva la porte fermée à l'intérieur, et lorsqu'il l'eut fait ouvrir par le gérant, la chambre était vide.

La pauvre femme, effrayée par le bruit, avait

Digitized by Google

ouvert sa fenêtre et s'était engagée sur la corniche extérieure, large de quelques centimètres, qui court le long de la façade du Terminus, à la hauteur du quatrième étage, et qui est coupée par intervalles de piliers de cinquante-six centimètres de saillie. Les assistants, terrifiés, voyaient apparaître sa silhouette, violemment éclairée, chaque fois qu'elle passait devant une fenêtre. La situation était critique. Tous s'attendaient à voir la malheureuse s'écraser sur le sol. Mangin n'hésita pas une seconde. Il ne pensa pas au danger qu'il allait courir en suivant une route que le verglas rendait plus périlleuse encore ; il ne pensa pas que la mort serait bientôt une délivrance pour la démente ; il ne pensa pas non plus à la résistance que celle-ci opposerait certainement à son sauveur, et qui serait peut-être fatale à tous les deux.

L'agent Mangin ne pensa pas à tout cela ; il ne vit qu'une chose, c'est que son devoir lui commandait d'aller au secours d'un de ses semblables en danger de mort, et résolument il s'engagea sur la corniche.

Par quelles paroles parvint-il à apaiser les craintes de la malheureuse et à la décider à retourner sur ses pas ? Nul ne le sait, et Mangin lui-même ne s'en souvient plus. Toujours est-il qu'après quelques moments, qui parurent des siècles aux témoins du sauvetage, Mangin apparaît dans la baie de la fenêtre, ramenant avec lui la pauvre femme.

Cet émouvant sauvetage a mérité à M. Mangin la médaille d'honneur.

Nous vous prions de lui accorder un prix de 100 Mark.

Voici, Messieurs, enfin terminée, la longue liste

Digitized by Google

des lauréats sur lesquels s'est porté, cette année, le choix de votre compagnie. Suis-je parvenu à vous convertir à mon opinion, que la vertu n'est point morte, ainsi que le prétendent des moralistes superficiels ou chagrins, et que nous ne sommes point frappés de décadence morale ?

C'est là mon plus cher désir.

Quant à moi, je croirais plutôt à la loi du progrès. Pourquoi ne nous serait-il pas permis d'espérer qu'un jour, grâce aux institutions multiples de la bienfaisance publique et aux nouvelles lois sociales toutes les bonnes volontés et tous les courages trouveront l'aide nécessaire pour traverser les heures mauvaises de la vie ? C'est pour cela que je parle sans tristesse ni colère du temps présent et que j'envisage l'avenir avec confiance.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE SUR EMILE MICHEL

PAR

M. MICHEL THIRIA

agrégé-artiste.

MESSIEURS,

Sans me dissimuler l'insuffisance de mes moyens et de ma documentation, j'ai tenté de réunir quelques éléments pour tracer une rapide esquisse biographique d'Emile Michel, afin de répondre à l'honneur que m'a fait l'Académie en me demandant une notice sur la vie et l'œuvre de notre éminent concitoyen.

Des écrivains autorisés ont décrit l'œuvre d'Emile Michel comme peintre et critique d'art. Il appartenait à l'Académie de Metz de mettre en relief la vie de l'éminent artiste intimement liée à sa ville natale.

François-Emile Michel, né à Metz le 10 juillet 1828, au n° 36 de la place Saint-Louis, a reçu au lycée de cette ville des leçons de M. Migette et plus tard des conseils de Maréchal, mais sans avoir jamais suivi aucun atelier. Il a pris part à tous les Salons de Paris depuis 1853, année où il avait exposé les *Gardeuses d'oies*, et a obtenu une médaille au Salon de 1868, où figurait la *Chasse sur la falaise*, qui est maintenant au musée de Metz. Un autre de ses tableaux, les *Semailles d'automne*,

Digitized by Google

acquis par l'Etat au Salon de 1873, est accroché au musée du Luxembourg, mais hors de portée de la vue.

Le musée de Nancy possède *La Nuit d'été,* exposée en 1872.

Quoique ayant toujours vécu loin de Paris, Michel apporta dans son interprétation de la nature toutes les qualités de vérité qui distinguent l'école moderne de paysagistes, mais sans tomber dans les excès où tant d'artistes se sont laissés entraîner par les courants de la mode. Un des privilèges de la vie de retraite est de pouvoir se concentrer dans ses propres observations, et de trouver, dans le spectacle de la nature, l'originalité que tant d'autres cherchent en vain dans les théories creuses de l'esthétique.

Le talent de Michel peut se résumer en deux mots : vérité et distinction. Les paysagistes qui vivent sans cesse en face de la nature et qui trouvent la campagne presque à leur porte, ont en général dans leurs œuvres un cachet de sincérité. Mais il ne suffit pas de voir et de rendre ce qu'on a vu, il faut encore goûter le charme des solitudes agrestes et savoir communiquer au spectateur les émotions qu'on a éprouvées. C'est cette note poétique qui fait le charme des paysages de Michel.

Michel s'était fait à Metz une position exceptionnelle : président de notre Académie, il a fait souvent à ses collègues de remarquables rapports qui ont été imprimés. Après avoir été, pendant le blocus, administrateur des ambulances, il a rédigé un mémoire émouvant de ces heures pénibles dans le *Journal du Blocus de Metz* publié par le Conseil municipal.

Digitized by Google

Après l'annexion, comme tant d'autres, E. Michel avait quitté sa ville natale et était venu se fixer à Nancy avec d'autres artistes messins, tels que Devilly, Pêtre, de Lemud, pour ne citer que les principaux.

L'exposition rétrospective de Nancy, en 1875, a été en grande partie due à Em. Michel.

Si l'œuvre artistique d'E. Michel a été importante, sa carrière littéraire ne le lui cède en rien.

En même temps il avait pris, au cours de fréquents pèlerinages dans les musées européens et par de vastes lectures, le goût de la critique d'art. Déjà, en 1868, la *Gazette des Beaux-Arts* signalait une « étude pleine de faits, d'appréciations judicieuses et de bons aperçus touchant le musée de peinture de Metz » qu'il avait publiée étant vice-président de l'Académie de Metz. Venu se fixer à Nancy et à Paris ensuite, après la guerre et l'annexion de sa chère ville natale, des articles dans l'*Art,* dans la *Revue des Deux Mondes,* puis dans la *Gazette des Beaux-Arts* le mirent bientôt en vue. En 1886, il réunissait dans un volume, *Les Musées d'Allemagne,* trois substantielles études sur les musées de Cologne, de Cassel et de Munich. Il y témoignait déjà de sa sympathie particulière pour les anciens maîtres hollandais, à l'étude desquels il revint toujours avec prédilection. Lors de la fondation de la Collection des artistes célèbres, dirigée par Eugène Müntz, il y donne une monographie de Rembrandt remarquable par la sûreté de l'information, l'art de la présentation, la pénétration du sujet, biographie qu'il devait reprendre plus tard dans le deuxième volume publié par la maison Hachette. Viennent ensuite dans la même

Digitized by Google

collection des monographies de Gérard Terburg, Hobbema et les paysagistes de son temps en Hollande, Jacob van Ruysdael et les paysagistes de l'école de Harlem, les Van de Velde, les Breughel, des études sur Claude Lorrain, Vélasquez ; une monographie de Paul Potter (dans la collection des grands artistes) ; d'importants volumes sur Rubens, sur les maîtres du paysage, etc. Il laisse inachevé un livre sur la forêt de Fontainebleau et une monographie de Poussin, destinée à la collection des maîtres de l'art. En même temps, il donnait aux revues de nombreux articles d'histoire et d'art, dont quelques-uns ont été réunis en deux volumes : *Etudes sur l'histoire de l'art* (1895) et *Nouvelles études sur l'histoire de l'art* (1908). Dans la *Chronique des Arts* il a publié notamment : *Gérard Ter Borch* (1886) ; *Les Van de Velde* (1888) ; *La jeunesse de Rembrandt* (1890) ; *Les Cuyp* (1892) ; *Lorenzo Lotto* (1896) ; *Alfred de Curzon* (1896) ; *Français* (1897) ; *L'exposition Rembrandt à Amsterdam* (1898) ; *Le Comte Henri Delabord* (1899) ; *En Provence* (1901) ; *La galerie Rodolphe Kann* (1901) ; *Camille Bernier* (1902) ; *La collection Dutuit, l'Ecole hollandaise* (1903) ; *Armand Charnay* (1904) ; *Auguste Ravier* (1906), etc.

Son dernier livre, *La Forêt de Fontainebleau dans la nature, dans l'histoire, dans la littérature et dans l'art,* ne fut publié qu'après sa mort.

Il peut être considéré comme son testament artistique et littéraire.

Il faut emprunter à la préface qu'a écrite Monsieur Max. Collignon, son gendre, les lignes suivantes pour dépeindre ce qu'a été la carrière bien remplie d'E. Michel :

Digitized by Google

« Depuis une vingtaine d'années, Emile Michel s'était rattaché par ses goûts et par ses tendances au groupe des paysagistes qui se sont faits les interprètes de la forêt de Fontainebleau. Il ne se passait guère d'année sans qu'il exposât au Salon des artistes français quelque robuste étude empruntée aux régions qu'il avait le plus explorées, autour du plateau de la Mare-aux-Fées ou de la Gorge-aux-Loups. La forêt avait pris dans sa vie la place qu'y avait tenue autrefois la terre lorraine de la Moselle, ces environs de Metz et de Rémilly, qui étaient pour lui le sol natal et dont il avait avec tant d'amour étudié toutes les ressources pittoresques. En 1891, il avait acquis à Marlotte, du peintre Allongé, une maison qui était devenue sa résidence d'été : maison modeste, mais conforme à ses goûts, d'aspect riant et avenant sous sa draperie de verdure, avec son petit jardin fleuri d'où la vue s'étend sur Bourron et la lisière de la forêt. C'est là qu'il passait la belle saison, de juin à octobre. Dans le dernier chapitre de son livre, il fait une allusion à cette colonie de vacances qui réunit à Marlotte « une société homogène et cultivée ». Ce qu'il ne dit pas, c'est que sa maison en était le centre. Largement ouverte aux relations et aux amitiés, la Villa des Roches était hospitalière, attirante et personne n'oubliait l'accueil cordial et plein de bonté que ménageaient à leurs visiteurs les maîtres du logis. »

Pour qui connaît la méthode de travail d'Emile Michel, ses dessins sont vraiment l'expression la plus directe, la plus immédiate, de son effort pour pénétrer tous les secrets de la forêt, pour en comprendre tous les aspects. C'est là que, suivant le

Digitized by Google

mot si juste de M. André Michel « il a mis, avec toute son intraitable conscience et son intransigeante probité, les confidences les plus intimes de ses émotions en présence de la nature ». Pour lui, la préparation indispensable d'un tableau comportait avant tout, comme il le disait souvent, « un dessin bien serré ». Le crayon noir à la main, il arrêtait les lieux du paysage, et s'attaquait avec vigueur et décision au rendu de la forme, s'abandonnant sans réserve à toute la sincérité d'une observation précise, loyale, éprise de vérité, pour traduire la physionomie propre de ces chênes de la *Mare-aux-Fées*, dont il aimait la structure robuste et qu'il reconnaissait chaque année comme de vieux amis.

Et dans l'avant-propos de ce même livre, il est utile de citer ce passage qui semble résumer la conception de l'art d'Em. Michel :

« Le privilège peu enviable de mon âge m'a permis d'approcher quelques-uns des maîtres éminents qui ont le plus contribué à rendre populaire et à faire admirer la forêt de Fontainebleau, au milieu de laquelle ils ont vécu. En tous cas, j'ai cherché depuis longtemps à me renseigner près de leurs élèves ou de leurs amis, et à obtenir ainsi sur leur vie et sur leur carrière tous les détails qui m'ont paru intéressants. On ne s'étonnera donc pas si, après les littérateurs qui les avaient précédés, Senancour notamment, les plus illustres de ces initiateurs, Corot, Rousseau, Millet et ce qu'on appelle l'école de Barbizon, tiennent dans cette étude une grande place. A côté d'eux, plusieurs artistes, et non des moindres, comme Diaz, Charles Jacque, Barye, Karl Bodmer, Léon Belly et d'autres encore, méritaient aussi de fixer notre attention.

Digitized by Google

« Fixé, depuis bientôt vingt ans, dans une modeste et chère retraite située au seuil même de la forêt, je me suis de plus en plus attaché à elle, je m'estimerais heureux si j'avais pu mettre en ce livre un peu du charme qui m'avait attiré dans cette contrée et de l'admiration que je garde pour ceux dont le talent en a si éloquemment exprimé le caractère et exalté la beauté. »

Resté profondément attaché à sa ville natale, il avait bien voulu donner, en 1907, à *L'Austrasie* des « Souvenirs messins », dans lesquels il ne manquait pas de rappeler le rôle brillant de notre compagnie :

« L'Académie de Metz, disait-il, qui à des titres divers a compté parmi ses membres des hommes éminents, avait de bonne heure organisé dans la région des expositions d'industrie et des conférences sur les sujets les plus variés ; c'est aussi à son initiative et à ses efforts qu'est due la construction du Musée. »

Mais la modestie de notre regretté concitoyen l'empêche de dire la part qui lui revient à l'activité que déploya notre compagnie dans le domaine des arts. Qu'il nous suffise de rappeler l'*Etude historique et critique sur le musée de peinture de Metz,* qu'il publia dans les numéros de 1867, et ses nombreuses notes réparties dans quantité de revues.

Il fut élu membre de l'Académie des Beaux-Arts en remplacement de Nieuwerkerke le 19 mars 1892. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1894, il fut promu officier en 1903.

A cet exemple d'une vie toute consacrée au travail, se joignait celui des plus nobles qualités morales : une probité, une droiture, une bonté, qui

Digitized by Google

le font vivement regretter de tous ceux qui l'ont connu et approché.

Publications d'E. Michel dans les recueils messins :

Austrasie 1866 — *Excursion à Cologne.*

1907 — *Souvenirs messins.*

Académie de Metz :
Membre titulaire 1862.
Membre associé 1878.
Membre honoraire 1894.
Secrétaire en 1863.
Président en 1868.

Mémoires :

1863. Rapport sur les tableaux provenant du Musée Campana, envoyés au Musée de Metz.
1864. Compte rendu des travaux de 1864-65.
» Sur le Beethoven de A. de Lemud.
1865. Sur son excursion à Cologne.
1867. Etude historique et critique sur le Musée de peinture de Metz.
1868. Président, discours : de l'enseignement et de l'utilité du dessin.
1868. Notice sur la vie et les œuvres d'Emile Faivre.
1872. Rapport sur le concours de poésie.
1874. 1876. 1877. } Œuvres diverses.
1878. 1879. 1884. } Les tableaux.
1888. Notice biographique sur Charles-Laurent Maréchal.

Digitized by Google

GODEFROY DE BOUILLON

PAR

Frère ADRIEN, lauréat.

Fais ce que dois, advienne que pourra.

Je chante en un transport qui m'excite et m'anime
Les exploits du héros pieux et magnanime
Qui rendit aux chrétiens, après mille combats,
La ville où le Sauveur endura le trépas.
Je chante le courage et l'ardeur triomphante
De ces guerriers issus d'une race vaillante,
Pour la gloire et l'honneur toujours pleine d'entrain,
Et qui subsiste encor dans le pays lorrain.
En vain l'enfer rugit, déchaîne ses colères
Et suscite contre eux les haines populaires ;
En vain les Musulmans, enflammés de fureur,
Veulent sur les Croisés répandre la terreur
Par leur nombre puissant, leur insolente rage !
Rien ne peut arrêter des chrétiens le courage.
Pour ces héros, mourir est un illustre sort,
Que chacun en secret demande avec transport ;
Et c'est la joie au cœur qu'ils vont à la bataille,
D'un zèle audacieux qui jamais ne défaille,
D'une intrépidité, d'une constante ardeur,
Des combats glorieux le signe avant-coureur.
O Sainte Vérité, trésor d'intelligence,
Donne-moi ton secours, car dans mon indigence
Je ne puis rappeler tant de faits merveilleux.
Guide-moi, je poursuis un chemin périlleux ;

Digitized by Google

De dédales obscurs la route est parsemée.
Que ma bouche à l'erreur reste toujours fermée ;
Calme, dans ses travaux, mon esprit agité,
Tel un triste jouet par les flots ballotté.
Muse céleste, ô toi, par Dieu même inspirée,
Qui brilles radieuse au sein de l'empyrée,
Pour louer ces héros, suggère-moi des chants
Qui redisent leurs faits en des accords touchants.
Fais tressaillir mon cœur dans un noble délire ;
Toi-même fais vibrer les cordes de ma lyre,
Afin que mes accents, concert harmonieux,
Soient le fidèle écho de la terre et des cieux !

* * *

Les Croisés sont enfin près de la Ville Sainte ;
Des coteaux d'Emmaüs aux murs de son enceinte,
Depuis un mois, campés, ils attendent le jour
Où doivent se montrer leur haine et leur amour.
Tous, depuis le moment où la cité sacrée
Parut à leurs regards d'un reflet empourprée,
Où tombant à genoux d'un geste adorateur
Sur le sol qu'ont foulé les pas du Rédempteur,
Tous, le cœur frissonnant d'espoir et d'allégresse,
Ont crié « Dieu le veut », dans un élan d'ivresse.
L'enthousiasme en eux davantage croissant,
Ils dressent une croix en face du Croissant.
Ils veulent en finir ; et, par un coup d'audace,
Ravir à l'ennemi sa redoutable place.
De vaincre ou de mourir saintement désireux,
Ils appellent la lutte, ils s'excitent entre eux.
Ah ! qu'il leur serait doux, dans un moment suprême,
De répandre, eux aussi, leur sang dans ce lieu même
Où jadis le Sauveur expirant sur la Croix
Expia nos forfaits et nous rendit nos droits.
Cependant Godefroy, que guide la prudence,
Avant que d'attaquer, veut de la Providence
Savoir la volonté par un ordre formel.

Digitized by Google

Homme de foi, pieux, soumis à l'Eternel,
Il redoute avant tout cette ardeur téméraire
Qui semble aux dons du Ciel follement se soustraire.
Il se souvient encor des malheurs survenus
Dans sa course au travers de pays inconnus,
Quand du Seigneur les droits justes et redoutables
Ont été profanés par des chrétiens coupables :
La peste et la famine et mille autres fléaux,
S'abattant sur les camps, creusèrent des tombeaux :
Deux cent mille Croisés sont partis de la France :
Vingt mille seulement, maîtrisant leur souffrance,
Parvinrent aux Lieux Saints, l'objet de leur désir,
Seuls débris que le flot menaça d'engloutir,
Uniques survivants d'une fameuse armée
Qu'un motif noble et saint en France avait formée;
Ils témoignent que Dieu, maître absolu des cœurs,
Les veut soumis avant de les rendre vainqueurs.
Lui seul peut accorder la victoire éclatante
Qui doit de tous combler la longue et dure attente;
Godefroy fait appel enfin au Tout-Puissant.
Les yeux levés au ciel, contrit et gémissant,
Solitaire en sa tente, il fait cette prière :
« Seigneur, toi qui connais ma profonde misère ;
« Toi qui me pris chétif pour me proclamer roi,
« Me voici confiant à genoux devant toi.
« Verse en mon âme un flot de ta douce lumière ;
« Entretiens en mon cœur mon audace première.
« Dis-moi, Dieu des combats, quelle est ta volonté ?
« Faut-il attendre encor ? Déjà je suis traité
« Par mes soldats fougueux de lâche et de parjure ;
« Parle à ton serviteur qui fera sans murmure
« Ce que ton bon vouloir voudra lui commander.
« L'instant est-il enfin venu de décider
« Qui du Mahométan ou du chrétien fidèle
« Régnera sur Sion, la sainte citadelle ?
« Parle, Seigneur, commande et, soudain ébranlés,
« Mes bataillons épars par moi sont rassemblés.

Digitized by Google

Il dit : puis harassé par une longue veille,
Sur son lit, étendu, le roi bientôt sommeille.
Tout est calme au dehors ; dans les cieux, souriant,
L'astre aux pâles reflets paraît à l'Orient.
Le Golgotha frappé de sa lueur blafarde
S'éclaire lentement et de blancheur se farde.
Non loin, Jérusalem avec ses minarets
Qui portent haut leurs fronts argentés et discrets
Attend dans la terreur une attaque soudaine.
Tout repose : aucun bruit sur les monts, dans la plaine,
Mais seul, de Josaphat parcourant le vallon,
Se lamente et gémit le torrent de Cédron.
Cependant l'Eternel vaincu par tant d'instance
Au chef des chrétiens veut prêter son assistance.
« Va, messager, dit-il à l'ange Gabriel,
« Au séjour des humains ; va trouver le mortel
« Que j'ai choisi pour chef de ma sainte milice ;
« Dis-lui l'ordre ; demain, il faut qu'il s'accomplisse ;
« Demain, je l'ai juré, la ville de Sion,
« Brisant ses fers, revient sous ma protection.
Le Tout-Puissant se tut ; puis l'archange sublime
S'élance dans l'espace en traversant l'abîme
Qui sépare les cieux de ce monde habité.
La reine des nuits perd déjà de sa clarté.
Des astres suspendus à la voûte éthérée
S'affaiblit lentement la lueur empourprée ;
Mais toujours accablé, le roi sommeille encor.
Le messager franchit comme une flèche d'or
L'horizon et parvient à la royale tente
Qui soudain resplendit de lumière éclatante.
Le pieux Godefroy, réveillé brusquement,
Ressent dans tout son être un long frémissement,
Puis reprend sa raison un instant éperdue
Par cette vision soudaine, inattendue.
L'archange s'est montré sous les traits d'un mortel ;
Mais le roi reconnaît bientôt l'accidentel,
Et saisi de frayeur, au contact séraphique,

Digitized by Google

Il se lève soudain devant l'être angélique.
« Prince, dit l'Envoyé, voici l'ordre de Dieu.
« Rassemblez les soldats et leurs chefs en ce lieu ;
« Qu'après avoir prié, demandant assistance,
« Ils fassent retentir des chants de pénitence ;
« Dès l'aurore, demain, attaquez les remparts ;
« Qu'au soir, les Musulmans, pressés de toutes parts,
« Se sauvent éperdus, pleins d'horreur et de crainte,
« Aux chrétiens triomphants laissant la Ville Sainte.
« Le Seigneur l'a juré, dans son juste courroux,
« Contre Islam orgueilleux il combattra pour vous.
Il dit : et secouant son aile blanchissante,
Il reprend son essor vers l'aurore naissante.
De Godefroy les yeux paraissent éblouis ;
Mais son front radieux, ses traits épanouis,
Tout son visage empreint d'une mâle assurance,
Montrent un cœur ardent qu'anime l'espérance.
Il ordonne au héraut qui veille à ses côtés
De lancer aux échos des appels répétés.

* * *

A cette heure, des camps, s'élevait un murmure,
Tel le vent qui gémit sous la sombre ramure.
Le son strident du cor qui domine ce bruit
Va, répétant l'appel jusqu'au moindre réduit.
Parmi les Croisés, c'est un immense délire.
C'est le signal fameux qu'on attend, qu'on désire.
Capitaines, soldats, qu'exalte le transport,
Promettent de lutter, s'il faut, jusqu'à la mort.
Le mécréant frémit derrière ses murailles
En entendant les cris de guerre et de batailles.
Il a pour lui le nombre ; eh ! qu'importe au chrétien,
Certain d'avoir en Dieu son guide et son soutien ?
Les chefs, au son du cor qui réclame leur aide,
Revêtent leur armure ; on voit : Beaudouin, Tancrède,
Raymond de Toulouse et Hugues de Vermandois,
L'archevêque Adhémar, le Turpin d'autrefois,

Digitized by Google

Se hâter vers la tente où le cor les appelle.
Montés sur leur cavale aux cuisses de gazelle,
Ils arrivent bientôt en pompeux appareil
Près de leur souverain, au lever du soleil.
« Guerriers, dit Godefroy, vous, choisis par Dieu même
« Pour chasser de Sion l'injure et le blasphème ;
« Vous qu'Il a préservés des chemins dangereux,
« Vous comblant chaque jour de ses bienfaits nombreux,
« Attentifs à ma voix, prêtez enfin l'oreille :
« Dieu, demain, accomplit par vous une merveille.
« Soyez fiers et confiants : l'espoir vous est rendu.
« Demain, quand sonnera le signal attendu,
« Au cri de « Dieu le veut » clamé par vos poitrines,
« Abandonnez vos camps, descendez les collines ;
« Franchissez les vallons, et vers Jérusalem,
« Vers la Sainte Cité, devenue un harem
« Où règne le Coran, pressez vos pas agiles.
« Des murailles alors hautaines mais fragiles,
« A vos yeux paraîtra, redoutable d'aspect,
« L'orgueilleux cimeterre au fulgurant reflet.
« Le Seigneur est pour vous : point d'anxiété vaine.
« A l'instant, transportés d'une sublime haine,
« En faisant retentir des cantiques guerriers,
« Dressez contre les murs les terribles béliers.
« Faites pleuvoir sans cesse au sein des embrasures
« Une grêle de traits lancés par des mains sûres.
« L'heure où Jésus mourut sera l'instant fatal.
« Tenez-vous prêts alors pour l'assaut général.
« Moment solennel où la divine puissance
« Paraîtra dans l'éclat de sa magnificence.
« Le Musulman vaincu, perdant toute fierté,
« Fuira, cachant au cœur son orgueil irrité.
« Point de molle pitié, ni de lâche armistice ;
« Vengeurs des droits divins, exercez la justice.
« Aujourd'hui, dès qu'au ciel l'astre aura mesuré
« La moitié de son cours au chemin azuré,
« Rassemblez vos soldats en colonnes égales ;

Digitized by Google

« Devant eux, chevauchant, montés sur nos cavales,
« Ensemble, nous dirons le cri qui les émeut,
« Le cri de ralliement, cri vainqueur : Dieu le veut !
Dès qu'il eut terminé sa harangue guerrière,
Que les chefs écoutaient en une pose fière,
Vers la ville fameuse il étendit la main.
De leurs camps, ses vassaux reprennent le chemin.
Plus légers que le vent, leurs coursiers hors d'haleine
Franchissent en courant la montagne et la plaine.
Ils se montrent partout, le front tout radieux.
« C'est demain, disent-ils, le jour victorieux.
A ce moment, déjà dans toute sa puissance,
L'astre du jour brillait d'une lumière intense.
Au souffle caressant des nomades zéphyrs,
La terre paraissait s'enivrer de plaisirs.
Mais dans Jérusalem, l'émir, fils du Prophète,
Contemplant les Croisés, avait l'âme inquiète.
Il redoutait un siège ; et transporté d'horreur,
Ses lèvres frémissaient de rage et de terreur.
Cependant Godefroy qu'anime l'espérance,
Aux chrétiens veut paraître avec pleine assurance.
Il revêt son armure et son baudrier blanc
Qui lui donnent l'allure et l'aspect de Roland.
Du jour la douxième heure a sonné dans l'espace.
Les chefs ardents que rien n'arrête et n'embarrasse
Ont excité leur troupe et commandé le pas ;
Et vingt mille Croisés, envieux du trépas,
S'avancent hardiment, chantant des airs de gloire
Où retentit bien haut l'hymne de la victoire.
L'enthousiasme est grand ; et de leurs étendards
Scintillent au soleil les superbes brocarts.
Godefroy se présente au front de cette armée,
Fière de sa splendeur et de sa renommée.
A son aspect, un cri qui s'élève et grandit,
Jusqu'à Jérusalem s'envole et retentit :
Dieu le veut ! Dieu le veut ! Le décor est splendide :
Rejoint par ses vassaux à la mine intrépide,

Digitized by Google

Il marche comme un preux, nouveau Charles Martel,
Et reçoit des soldats l'hommage solennel.
Pour stimuler l'ardeur, l'enflammer davantage,
Le souverain, suivi d'un brillant équipage,
Au trot de son coursier passe devant les rangs.
Ce sont alors des cris de joie exubérants
Qui résonnent ainsi qu'une immense fanfare
Qu'éclaire le soleil scintillant comme un phare.
Les rayons réfléchis par les armes d'acier
Transforment le vallon en un vaste brasier.
Voici d'abord les fils de la terre lorraine :
Cœurs braves, belliqueux, que le devoir entraîne.
Toujours à l'avant-garde, aux postes périlleux,
Leur histoire est fertile en exploits merveilleux.
Race de preux, ardents au sein de la mêlée,
Il faut les contempler, la tête échevelée,
Les yeux étincelants avec de fiers regards,
S'élancer bravement à l'assaut des remparts ;
Ou sur un champ de lutte, armés de l'arbalète,
Diriger l'affreux dard d'une force d'athlète ;
Ou bien encor frapper de leur sabre pesant
Le rival malheureux qui tombe agonisant.
Rien ne peut résister à leur bouillante audace ;
Devant eux, l'ennemi fait bientôt volte-face,
Et fuyant éperdu, leur laisse le terrain.
Quand Godefroy devant son bataillon lorrain
Défile lentement, son regard étincelle.
« Compagnons, dit-il, fils de Meuse et de Moselle,
« Qu'importe à des héros la mort ou la prison ?
« Gardez intact l'honneur de votre fier blason
« Qui brille aux yeux de tous exempt de couardise.
« En avant, pour le Christ et pour la Sainte-Eglise.
Exaltés par ces mots, les Lorrains frémissants
Font vibrer aux échos des cris retentissants,
Pendant que Godefroy, transporté d'allégresse,
Vers les soldats français se dirige et s'empresse.
Ils sont cinq mille, tous avec cottes de fer

Digitized by Google

Et dont chaque reflet brille comme un éclair.
Hugues de Vermandois les guide et les commande.
Puis vient Robert avec sa colonne normande,
Troupe de chevaliers pillards, aventureux,
Mais qu'on trouve quand même aux postes dangereux.
Guillaume avec orgueil montre à toute l'escorte
Ses hardis compagnons, guerriers à l'âme forte,
Illustres descendants des nobles Aquitains,
Aux corps nerveux, aux yeux brillants, mais incertains,
Ils se font estimer malgré leur turbulence
Pour être adroits dans l'art de frapper de la lance.
Adhémar l'archevêque, au front jadis mitré,
Du nom de capitaine est aujourd'hui titré ;
Il salue en passant ses rudes Allobroges,
Portant avec orgueil leurs rouges épitoges.
Voici les Boulonnais, braves et violents ;
Montés sur leurs coursiers, aux regards vigilants,
Ils s'en vont, sans répit, au travers de l'espace,
Surprendre l'ennemi, sur lui faire main-basse ;
Plus féroces encor au milieu des combats,
Du haut de leur monture, ils sèment le trépas.
Pareils à l'ouragan déchaîné par l'orage
Qui ne laisse après lui que ruine et que carnage,
Ainsi ces cavaliers qu'anime la fureur
Répandent dans les camps l'épouvante et l'horreur.
A leur aspect terrible, à leur marche imposante,
L'ennemi fuit au loin dans sa rage impuissante.
Ils ont pour chef Baudouin, frère de Godefroy,
Dirigé comme lui par l'amour et la foi.
A ce groupe fameux, un autre encore succède :
Le dernier, c'est celui du valeureux Tancrède.
Il n'a que des guerriers dignes d'un grand renom.
Quand Tancrède paraît près d'eux, son gonfanon,
Témoin de tant d'exploits, soudain dans l'air se dresse,
Scintille aux rayons d'or ; puis un cri d'allégresse
Retentit au vallon, sublime et violent :
« Honneur à notre chef ! Gloire au nouveau Roland !

Digitized by Google

De Godefroy le doux mais martial visage
D'un triomphe certain est comme le présage,
Car le roi de l'armée a scruté la valeur ;
Il en connaît la force et la bouillante ardeur.
Avec l'aide de Dieu, demain la Sainte Ville,
De ses murs consacrés chassant la horde vile,
Reprendra la splendeur de l'antique Sion.
Pour obtenir du Ciel aide et protection,
Le pieux roi demande à son armée entière
Un jeûne rigoureux, une ardente prière.
Puis l'archevêque étend ses glorieuses mains,
Fait deseendre des cieux sur les pécheurs humains
Le sublime pardon, répandant dans toute âme
La consolation qui pour la lutte enflamme.
« Pour votre pénitence, avec acharnement,
« Dit-il, sur le païen avancez hardiment ;
« Faites prompte justice et soyez sans clémence.
Ces mots sont approuvés d'une clameur immense.
Alors aux chefs présents, dans un dernier discours,
Godefroy dit encor de prêter leur concours
Sans de mesquins calculs, sans arrière-pensée,
Se souvenant toujours de leur gloire passée.
Il indique à chacun le poste qu'il prendra,
Au matin, quand du cor le son retentira.
Puis soudain, s'élançant, la cuirasse éclatante,
Sur son grand cheval noir il retourne à sa tente.
Là, le soldat du Christ, dans son humble réduit,
Prosterné contre terre y restera la nuit,
Armé pour le combat, priant avec instance,
Pour demander à Dieu l'efficace assistance.
L'aube le trouvera, le visage enflammé
Par un rayon divin sur le front imprimé,
Car le Seigneur voyant ses soupirs et ses larmes
A chassé de son cœur les cruelles alarmes,
Pour le combler bientôt de sa grâce visible
Qui répand en son bras une force invincible.
Cependant les chrétiens, par la joie enivrés,

Digitized by Google

En chœur font retentir leurs hymnes consacrés.
Du Lorrain, du Normand, au mâle caractère,
Résonne gravement le sirvente de guerre.
Le lyrique Aquitain, à l'aspect radieux,
Entonne avec amour son chant mélodieux.
La chanson du Français, martiale et sonore,
Fuse joyeusement, claire comme l'aurore.
L'Allobroge redit le *Salve regina*,
Hymne vraiment pieux qu'Adhémar lui donna;
C'est un concert splendide, une voix suppliante,
Qui monte vers les cieux, sereine et confiante.
Le mécréant frémit au bruit de ces rumeurs
Qui, dans Jérusalem, répandent les terreurs;
Il voit, épouvanté, les colonnes altières
Que guident vers Sion de brillantes bannières;
Il accourt aux remparts, le visage effaré,
Invoque Mahomet d'un cœur mal assuré.
Mais ton règne est fini, disciple du Prophète,
Sectateur du Coran! Jérusalem en fête,
Après t'avoir chassé, demain, reprend ses droits.
En place du Croissant, s'élèvera la Croix.
Peuples chrétiens, chantez! Dans un rayon de gloire,
Pour vous vient de sonner l'heure de la victoire!

* * *

Enfin l'aube du jour si longtemps désiré
Se montre à l'horizon, s'enflamme par degré;
Puis l'astre lui succède en sa splendeur royale
Et commence déjà sa course triomphale.
La trompette aussitôt retentit dans les airs
Et le cri « Dieu le veut » du milieu des déserts
S'élève vers les cieux, frémissant et terrible.
Chaque soldat revêt son armure invincible,
Et le cœur animé d'un noble sentiment,
A pas précipités rejoint son régiment.
Bientôt devant son roi, remplissant la vallée,
Prête pour le combat, l'armée est rassemblée.

Digitized by Google

Les bannières alors, tout à coup s'élevant,
S'agitent avec grâce aux caresses du vent ;
Et sur les étendards, une croix triomphante
Reçoit de l'astre-roi la clarté rutilante.
Celui-ci cependant, brillant de majesté,
Décrit sa courbe d'or avec rapidité.
Ses rayons réfléchis par l'acier des cuirasses
Se perdent dans la nue en scintillantes traces.
Le métallique bruit du fer heurtant le fer
S'unit au bruit confus, tel celui de la mer,
Murmure prolongé qui monte de la plaine.
L'infidèle pourtant, le cœur gonflé de haine,
Du haut de ses remparts, aperçoit au lointain,
Poursuivant les Croisés, les soldats d'Aladin.
Ranimé par l'espoir, alors renaît l'audace ;
Il prodigue aux chrétiens l'injure et la menace.
Les Francs sont étonnés de semblables transports ;
Mais remarquant bientôt ces hordes de renforts,
Le désir de les vaincre au combat les excite.
Le prudent Godefroy, que cette ardeur irrite,
Laisse là seulement pour arrêter l'émir
Des soldats résolus que rien ne fait frémir.
Il s'avance, et ses traits et son noble visage
De combats triomphants sont toujours le présage.
Tout respire chez lui l'auguste et le divin,
Ses gestes, son regard, n'ont plus rien de l'humain.
Puis bientôt, les Croisés, de la troupe infidèle,
Aperçoivent les rangs hors de la citadelle.
En arrivant, le roi fait occuper un mont
Qui domine la plaine ; et, sur un large front,
Place ses régiments d'après son stratagème :
Au centre, les piétons ; à chaque point extrême,
Des cavaliers toujours prêts au moindre signal
A se précipiter sur l'insolent rival.
Il laisse ses Lorrains, aux armes redoutables,
Aux points les plus en vue et les plus abordables.
Monté sur son cheval, une dernière fois,

Digitized by Google

Aux meilleurs escadrons fait entendre sa voix :
« Guerriers, dit-il, vainqueurs de peuples infidèles,
« Dieu vous livre aujourd'hui ses ennemis rebelles.
« Répondez à leurs cris par des hymnes vibrants.
« Pour cela, vos périls n'en seront pas plus grands.
« N'ayez crainte du nombre et, sans audace vaine,
« Sur le païen marchez enflammés par la haine.
« Rappelez-vous les faits où tant de fois vainqueurs,
« La gloire vous suivant dilatait tous vos cœurs.
« Le combat va sonner : que chacun rivalise,
« Dieu le veut ! pour le Christ et pour la Sainte Eglise. »
Il cessa de parler : sur son front glorieux
Comme un éclair brillait un nimbe radieux.
Dieu venait d'envoyer l'archange magnanime
Qui doit le protéger de l'erreur et du crime.
Pendant que Godefroy stimulait ses soldats,
Soliman, chef païen, préludait aux combats.
Comme celle des Francs, sa colonne est placée !
Il parle à tous les siens, mais voilant sa pensée.
« Soldats, dit-il aux uns, pourquoi ces traits affreux ?
« Que peut-on contre vous ? Vous êtes valeureux,
« Et demain les Croisés fuiront, l'âme attristée.
« Vaillants guerriers, dit-il d'une voix de Tyrtée
« A ses braves Persans, vous reprendrez les biens
« Dont vous ont dépouillés ces pillards de chrétiens.
« Pour vous vient de sonner l'heure de la vengeance,
« Par Mahomet ! frappez cette maudite engeance. »
Mais les chefs se sont tus ; et des belligérants
S'interpellent déjà chacun des premiers rangs.
Un espace restreint sépare deux armées
Qui frémissent et sont de combats affamées.
Des cuirasses d'acier, des casques orgueilleux,
Jaillissent des éclairs qui balafrent les cieux.
Tous les arcs sont tendus : les flèches meurtrières
Vont semer dans les rangs, au souffle des colères,
Les douleurs et la mort et creuser des tombeaux.
Le coursier veut bondir : de ses brûlants naseaux

Digitized by Google

S'échappe par torrents une vapeur épaisse
Et sa crinière au vent se hérisse et se dresse.
Les étendards portés par mille bannerets
Transforment les deux camps en de vastes forêts :
C'est un spectacle horrible, en même temps sublime ;
D'un côté, c'est l'amour d'un peuple magnanime
Qui marche protégé par l'ombre de la Croix.
De l'autre, c'est la haine opprimant tous les droits,
C'est le Coran, armé du sanglant cimeterre
Pour livrer à l'erreur les peuples de la terre.
Tout à coup apparaît sur la Sainte Cité
Une splendide croix, brillante de clarté.
C'est le signal. Le roi fait sonner la trompette ;
L'infidèle répond d'une voix inquiète.
Aussitôt les chrétiens fléchissent les genoux,
Puis se lèvent soudain dans un noble courroux.
L'espace disparaît, la bataille commence.
Parmi les fantassins, on se presse, on s'élance,
On se jette en avant, on se prend corps à corps,
Aux bruits retentissants des tambours et des cors.
Le dard siffle dans l'air, rencontre la cuirasse,
Puis s'arrête, laissant une sanglante trace.
Alors un cri s'échappe, un soldat obstiné
Quand même veut mourir le visage tourné
Vers l'agresseur brutal ; dans un suprême geste,
Il lance à son rival même le dard funeste
Qui lui perce le flanc, comme pour le braver,
Puis tombe sur le sol pour ne plus se lever.
Mais les sabres pesants ainsi que des massues
S'abattent lourdement et forment des issues.
Les boucliers frappés avec tant de vigueur
S'envolent en éclats jusque sur le vainqueur.
Le guerrier désarmé ne trouve pas de grâce ;
Son corps percé soudain sur les autres s'entasse.
C'est un massacre affreux, un carnage sans nom,
Où la pitié dit : Cesse, et la haine dit : Non !
Beaucoup luttent encor couverts de meurtrissures ;

Digitized by Google

Des flots de sang vermeil s'échappent des blessures,
Et coulant jusqu'au sol, tracent dans les vallons,
Rougeâtres et fumants, de lugubres sillons.
Le bruit strident des cors, des trompettes de cuivre,
Les appels des vainqueurs que le triomphe enivre,
Le râle des mourants pressé, tumultueux,
Forment en ce moment un concert monstrueux.
Et l'astre-roi du jour qui dans l'azur rutile,
Témoin de ces horreurs où l'homme se mutile,
Verse avec abondance et comme en souriant
De ses rayons aimés le flot vivifiant.
O spectacle d'horreur ! O suprême ironie !
C'est la mort qui triomphe en face de la vie.
Alors les Musulmans sous les coups fléchissants
Sentent armé contre eux le bras du Tout-Puissant.
Ils perdent contenance ; une terreur soudaine
Eteint subitement leur implacable haine.
Saisis de désespoir, le visage inquiet,
Ils se sauvent, hurlant, implorant Mahomet,
Se bousculant, cherchant un passage, une route,
Pour rentrer au plus tôt : c'est l'entière déroute.
De suite, Godefroy lance ses cavaliers :
Les braves Boulonnais, aux visages altiers,
Impatients, fougueux, fiers d'entrer dans l'arène,
Poursuivent aussitôt les fuyards dans la plaine.
Les païens attardés, surpris dans les fossés,
Les ravins, de la lance à l'instant sont percés.
Rien ne peut résister devant cette avalanche ;
C'est vraiment un massacre au sabre, à l'arme blanche.
Mais Soliman a vu du sommet de sa tour,
De ses soldats vaincus le funeste retour.
Il voit aussi là-bas, éperdue, accablée,
La troupe d'Aladin fuyant dans la vallée.
Il n'a plus de recours que dans les hauts remparts
Où s'abritent déjà ses hordes de soudards.
Dans son cœur révolté naît une infâme rage ;
Il blasphème, il rugit, il prodigue l'outrage ;

Digitized by Google

Il sent s'appesantir le céleste courroux.
Les traits vengeurs déjà l'accablent de leurs coups.
C'est l'instant désiré, c'est l'heure solennelle
Que Dieu même marqua de sa main éternelle.
C'est l'heure où sur la Croix, de tous abandonné,
Le Christ Sauveur mourut pour l'homme infortuné.
Des chrétiens survivant à l'affreuse mêlée,
Aux pieds des murs bénis, la troupe est rassemblée.
Godefroy paraissant sur son grand cheval noir
Fait courir un frisson d'allégresse et d'espoir.
Alors guidé par l'ange et d'un geste suprême,
Il commande l'assaut et s'avance lui-même.
Le groupe des Lorrains surgis de toutes parts
S'élance furieux, envahit les remparts,
Pendant que les Français de leurs armes cuivrées
Criblent les Musulmans de pointes acérées.
Des deux côtés on frappe avec acharnement,
Sans répit, sans merci, jusqu'à l'épuisement.
Tout à coup, Dieu le veut, le cri qui les rassemble
Part du camp des chrétiens, clamé par tous ensemble
Une tour que surmonte une grande croix d'or
Près des murs est roulée avec un grand effort.
Soudain de son sommet, ainsi que d'une trappe,
Suivi de ses soldats fougueux, le roi s'échappe,
Debout sur le rempart d'où le païen a fui.
Pendant que mille traits volent autour de lui.
Il aperçoit enfin de Dieu la maison sainte ;
Et tombant à genoux, transporté par la crainte,
Il plante, dominant sur la ville, une croix.
A cet instant rempli d'admirables exploits
Paraît sur le Calvaire un cavalier céleste.
La puissance divine encor se manifeste ;
Les chrétiens exaltés par cette vision
Qui répand la terreur et l'indécision
Parmi les Musulmans, sont tous dans l'allégresse.
Ils suivent Godefroy dans l'ardeur de l'ivresse.
Tancrède et ses soldats, sur un autre côté,

Digitized by Google

Au moyen d'une brèche entrent dans la cité.
L'infidèle, saisi de crainte et d'épouvante
En voyant des chrétiens la marche foudroyante,
Se sauve, blasphémant, invoquant Mahomet,
Et faisant retentir son lugubre couplet.
Mais le Franc, sans pitié pour ce peuple rebelle,
De ses coups le poursuit, sans cesse le harcèle.
Hier il a juré l'extermination
Des païens qui voulaient dominer sur Sion.
Animé par l'ardeur d'une sainte furie,
Il fait des mécréants une atroce tuerie.
Pas de grâce ; aujourd'hui, c'est le moment vengeur.
Aujourd'hui doit périr le cruel oppresseur.
Et cela dure ainsi jusqu'à l'heure suprême
Où le dernier païen dit son dernier blasphème.
Alors Jérusalem, sainte et douce cité,
Reprend sa splendeur et son antique fierté.
Les étendards païens, emblèmes tyranniques,
Les livres du Coran, sur les places publiques,
Aux flammes sont livrés par les mains des vainqueurs.
Une nouvelle aurore illumine les cœurs.
Les chevaliers chrétiens en leur âme sincère
Accomplissent leurs vœux et gagnent le Calvaire.
Godefroy prosterné verse d'abondants pleurs
Aux lieux même où le Christ mourut dans les douleurs.
Ses soldats pour prier déposent les armures
Et leur foi se traduit par de pieux murmures.
De leurs âmes s'élève envers le Tout-Puissant,
Ardent et spontané, le cri reconnaissant.
Puis les Francs de David veulent dresser le trône.
Godefroy désigné pour ceindre la couronne
Jure sur l'Evangile et sur la Sainte Croix
De respecter l'honneur, la justice et ses droits ;
Il ne veut pas porter le glorieux diadème
Où son Maître reçut l'insulte et le blasphème.
Mais il choisit ce nom, vraiment sublime et beau
En sa simplicité : Baron du Saint Tombeau.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA FAMILLE HUYN

EN LORRAINE ET EN ALLEMAGNE

SA PARENTÉ AVEC LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC

PAR

M. l'abbé Dr WEYLAND

Membre correspondant de l'Académie.

PRÉFACE

Chaque année notre Lorraine, autrefois si féconde en grands hommes et si justement fière des nobles familles qui peuplaient son sol fertile, voit disparaître de plus en plus et ces hommes et ces familles. La mort a fauché les uns, tandis que d'autres abandonnent les champs paternels, la contrée qui leur était chère autrefois.

Nos patriae fines et dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus....
(Virgile *Bucoliques*. Eglogue I, ŷ 3-4).

Il semble donc que c'est faire œuvre de bon Lorrain, œuvre de vrai patriote, que de conserver les noms des personnages et des familles qui ont rendu notre pays renommé entre tous pour sa foi et son patriotisme.

N'est-ce pas aussi une œuvre louable, le plus beau témoignage de reconnaissance, que de ne

Digitized by Google

point laisser dans l'oubli ces magistrats intègres, ces vaillants soldats, qui ont sacrifié leur temps au bien-être du peuple lorrain, ou qui ont, au péril de leur vie, défendu au Moyen-Age ou dans ce dernier demi-siècle, le sol de leur pays contre de redoutables ennemis ?

C'est pour ne point laisser s'ensevelir avec eux, dans le silence de la mort, les actions de ces hommes si dévoués à la Lorraine, que l'auteur de ce modeste travail a rappelé, en ces quelques pages, leurs noms, leurs principaux mérites, leurs titres et leur descendance. Dans ses patientes recherches, il n'a voulu qu'une chose, rendre à chacun ce qui lui est dû, l'honneur à qui mérite l'honneur.

Puissent ces pages atteindre ce but et servir en même temps aux futurs historiens de notre chère Lorraine et aux écrivains qui entreprendront la biographie des hommes illustres de notre province et celle des familles auxquelles ils appartenaient.

L'Académie de Metz encourage avec tant de zèle les arts, les sciences et tous ceux qui contribuent par leurs travaux à répandre la connaissance de l'histoire locale et à mieux faire connaître la Lorraine et ses gloires passées et présentes ! Elle ne refusera donc point l'humble hommage que nous lui faisons des pages qui suivent. Elle les agréera d'autant mieux que la famille dont il est question, tout en étant, à ses origines, étrangère à notre pays, a vu, dans la suite des temps, naître plusieurs de ses membres en la cité messine.

Le général Frédéric-Prosper-Charles Huyn de Vernéville et son frère, le chef d'escadron Henry Huyn de Vernéville, sont enfants de Metz. Tous deux, durant la trop mémorable campagne de

Digitized by Google

1870-71, ont bravement lutté pour la défense de leur ville natale et de la Lorraine leur pays d'origine. La vieille cité, pourtant si généreuse pour d'autres, la Lorraine, si reconnaissante d'ordinaire, n'ont encore ni l'une ni l'autre pensé à ces deux braves.

Braves, ils l'étaient : le 16 août 1870 vers huit heures du matin, le colonel Charles Huyn de Vernéville, qui s'était déjà, comme son frère Henry, battu le 14 à Borny et devait encore se battre le 18 à Saint-Privat-la-Montagne, passe à Vernéville, se rendant, à la tête de ses troupes, à Saint-Marcel et Mars-la-Tour. Une fois encore, peut-être la dernière, qui sait, il veut saluer son frère Joseph et le vieux curé de la paroisse. Au presbytère, il trouve l'abbé Jacques, aumônier de l'armée de Metz ; au château, il rejoint quelques compagnons d'armes qui y prenaient une légère réfection avant la bataille. Soudain, le canon tonne sur Vionville et Mars-la-Tour. — Messieurs, s'écrie-t-il, en selle, le canon nous appelle ! — Et, sans plus attendre, il saute sur son destrier et, au grand galop de sa monture, donne l'exemple de la bravoure en courant là où l'appellent le devoir et l'amour de la patrie.

Son frère Henry, son subalterne, le suit et quelques heures après, tombe frappé en pleine figure d'un coup de sabre ennemi, à la charge fameuse du *Fond de la Cuve*.

Charles, lui, sort indemne de cette lutte gigantesque, comme il sortira aussi sans blessure de l'affreux carnage de Saint-Privat-la-Montagne, le surlendemain.

Voilà des enfants dont Metz, la Lorraine et la

Digitized by Google

commune de Vernéville en particulier peuvent et doivent être fiers ! Ceux-là sont dignes de la Pucelle d'Orléans !

Voilà des braves dont il fallait montrer la lignée ascendante et descendante aux générations présentes, à leurs enfants et petits-enfants, à leurs compatriotes, pour pouvoir leur dire comme le père des Machabées à ses fils : « Souvenez-vous des œuvres que vos pères ont accomplies au temps où ils vivaient » (I Mach. II. 51).

Voilà des hommes dont l'Académie messine aimera à connaître les origines et la descendance et dont elle tiendra à honorer les mérites et à conserver la généalogie dans ses *Mémoires*. Peut-être fera-t-elle plus ! Et pourquoi pas ? — Peut-être rappellera-t-elle leur souvenir aux générations futures, en plaçant sur la maison qui les vit naître, une plaque commémorative.

Ce serait le juste témoignage de gratitude de la cité vis-à-vis de deux de ses plus braves enfants.

L'Auteur.

Digitized by Google

APPORT A L'HISTOIRE DE LA NOBLESSE EN LORRAINE ET A METZ

LA FAMILLE HUYN

EN LORRAINE :

La Famille Huyn s'est distinguée dans l'Église et l'état militaire, aussi bien que dans la magistrature. Elle a donné à l'Église un cardinal, un chanoine et un doyen ; à l'armée un maréchal, un gouverneur de province, un général de division, des officiers supérieurs, à la magistrature plusieurs conseillers d'État, un procureur général, etc. etc.

La souche de cette famille est un nommé Beuvin Huyn, qui le premier vint en Lorraine. Il était fils de Jean Huyn d'Amstenrath et de Géléen, originaire du Limbourg belge (1).

Premier degré :

Beuvin Huyn, seigneur de Bloue, qui vivait à Etain en 1350. Il fut père de *Jean*, qui suit, et de *Guillaume Huyn :*

« *Guillaume Huin* fit de grands progrès dans les lettres et la jurisprudence et, dit Ph. de Vigneulles,

Sources : Armorial général de France de d'Hozier (complément). Notice généalogique sur la famille Huyn (Extrait du VII^e^ registre complémentaire), Paris, Firmin-Didot frères, 56, rue Jacob. MDCCCLXXI. — Metz. Documents généalogiques, d'après les registres des paroisses (1561-1792), Paris, Lamule et Poisson, 14, rue de Beaune, 1899, par M. l'abbé Poirier, curé de Peltre. — Archives paroissiales et communales de Vernéville. — Papiers de la famille Huyn de Vernéville et d'autres documents cités en notes.

(1) Habels de Maestricht.

Digitized by Google

c'était « ung très excellent docteur », chevalier ez loys (1) ; il fut princier de la cathédrale de Metz » (2), c'est-à-dire qu'il était le premier dignitaire nommé par le roi, siégeait au chœur à la première place à droite de l'évêque, officiait aux six grandes fêtes de l'année, présidait au chapitre toutes les fois qu'il ne s'agissait pas de la mense capitulaire, convoquait le clergé en l'absence de l'évêque et jouissait d'une mense séparée (3).

« En 1431, les Pères du Concile de Basle l'invitèrent de s'y trouver. Il aida à la déposition du pape Eugène IV (1439) et participa à l'élection d'Amédée VIII, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Celui-ci le nomma cardinal, en 1440. Guillaume Huyn répara cette faute et quand, après la mort d'Eugène IV, en 1447, Nicolas V fut élu canoniquement, Guillaume Huin fut de nouveau, mais, cette fois par le pape légitime, nommé cardinal, en 1449. Nicolas V l'envoya en Lorraine à titre de légat du Saint-Siège » (4).

Dans la liste des princiers, Guillaume Huyn, d'après le *Gallia christiana,* ne vient que le trentième. Huguenin, dans ses *Chroniques messines* (p. 284), parle de Guillaume Huin « que on appellait le cardinal de Mets » (5).

Le même chroniqueur nous apprend qu'en 1434, « le vingt deuxiesme jour de jung, maistre Guillaume Huyn, archidiacre de Mets, tint sa senne à la petite cour et manda tous les curez de Mets

(1) Philippe de Vigneulles, *Chroniques,* p. 185.

(2-4) Durival : Mémoires sur la Lorraine et le Barrois, p. 303. Nancy-Thomas.

(3-5) N. Dorvaux : Les anciens Pouillés du dioc. de Metz, p. 241-242, notes 1 et 2. — Voir aussi les *notes* extraites d'un manuscrit sur le cardinal Huyn, par M. Vieillard d'Etain.

Digitized by Google

qu'ilz volcissent venir à la senne. Mais pourtant que le seigneur Conraird Bayer, evesque de Metz avait contremandé la sienne senne, il fut dit entre eulx les curez qu'il n'estoit mie de necessité d'alleir à ladicte senne et qu'il souffisoit tant seulement de l'archiprestre et de deux de ses compaignons curez, se dont n'estoit pour oyr la collation et proposition. A laquelle senne furent la plus grant partie des curez de Mets et des bourgs d'icelle, et les fist tous appelleir et huchier chascun par son nom. Les ungs respondont et les aultres non et ledit archidiacre fist reputeir pour contumas tous ceux qui ne voulurent respondre ; et puis les fist amonester et desclairer pour excommuniés. Combien que lesdits curez eussent appellé devant Monseigneur l'evesque de Mets touttes fois il y en eut douze desdits curés de Mets qui furent desclairés pour excommuniés et les fist planteir au portal de la grande eglise de Metz, et en fist ledit archidiacre au concile de Basle citer quinze dedits curés: si envoyont leurs procureurs plusieurs fois. Au dairien, firent escord audit archidiacre et reportont une comission adressant à seigneur Symon Noiron, tresorier de Mets, pour absoudre lesdits curés de Mets, qui estoient excommuniés pour ledit fait. Et en paiont lesdits curez pour ladite absolution 108 francs sans les dépens qui estoient faits et convint encor lesdits curez faire l'obeyssance et se obligier par instrument de se compairoir à ladicte senne dudict archidiacre quand il la tenroit » (1).

Ce ne fut pas seulement avec les curés de la ville de Metz que le cardinal Guillaume Huyn eut

(1) Philippe de Vigneulles : *Chroniques de la ville de Metz*, p. 194.

Digitized by Google

des démêlés ; il s'éleva, entre lui et les Religieux de Saint-Vincent, un différend que nous raconte en détail Philippe de Vigneulles (2) : « Le vingtiesme jour d'octobre (1452), fut mis le cesse en la cité de Mets et ne chantoit on messe en les eglises de Mets, cathédrale, collegiales, paroischiales, abbatiales, ne en nulles religions, ne les heures. Et fut encor ordonné que si aulcun ou aulcune moroit, qu'il ne fust mis ne enterré en sainte terre ; dont le peuple de la cité en fut forment troublé. Et ce fut fait pourtant que de maistre Guillaume Howin, cardinal de Ste Saibine, qui se disoit cardinal de Mets avoit impeltré l'abbaye de Sainct Vincent, lequel par ses procureurs avoit requis les gens d'esglise et le bras et les seigneurs seculiers pour luy soignier force pour avoir la possession de ladicte eglise. Mais les moines et religieulx dudict Saint Vincent furent reffusant de le recepvoir, disant, selon le droit divin, canons, decretz et ordonnances de l'eglise, la graice du Sainct Esperit premier invocquée canoniquement et tous d'une seulle voix, encore suivant les concordats germanicque et ecclesiastique, avoir esleu ung pasteur et abbé, confirmé par leur dyocesien evesque de Mets, comme en tels cais on avoit usé du passé. Niantmoins, quelques raisons qu'ilz puissent allégueir, selon droit divin et ordonnances de l'église, ils ne furent oys et n'eulrent aulcuns secours contre ledit cardinal. La cesse fut commencé, ledit vingtiesme jour de feste sainct Severin, et dura jusques vendredy, vigille de feste St Jude et Symon, que les seigneurs de Mets mandont querir les procureurs dudit seigneur cardinal et s'entremirent

(1) Phil. de Vigneulles : *Chron. de la ville de Metz,* p. 281.

Digitized by Google

de appointeir ledit different, que ledit cardinal debvoit estre reçeu et avoir possession de ladicte abbaye, par ainsi que ledit cardinal debvoit tellement faire vers nostre sainct père le pape que d'or en avant l'élection desdits religieulx averoit lieu et leur en debvoit faire avoir lettre. A cause dequoy, par icelluy appointement le cesse fut osté des esglises de Metz, environ les onze heures avant midi; et à icelle heure, on commença à sonneir les cloches dont le peuple de Mets en fut tellement resjoy que plusieurs en ploroient de joye. Et à icelle heure furent plusieurs messes dictes et la vigille de feste toussainct, ledict maistre Guillaume fut mis en possession de ladicte abbaye. »

Durival dit qu'il mourut à Rome en 1456 et que « on rapporta son corps, qui fut inhumé dans le chœur de l'église paroissialle d'Etain, qu'il avait fait bâtir par un architecte et des ouvriers venus de Rome, avec beaucoup de magnificence pour ce temslà : on y voit encore son mausolée, sa statue et son épitaphe (1).

L'Armorial général de France affirme qu'il fut encore « chanoine et archidiacre de Verdun, élu procureur général du concile de Bâle, créé cardinal en 1444, qu'il mourut à Rome en 1456 et fut inhumé dans l'église de Sainte-Sabine, dont il portait le titre ».

Ce renseignement n'est pas très exact: on peut voir encore aujourd'hui, dans l'église de Sainte-Sabine, une épitaphe concernant le neveu du cardinal Guillaume Huyn et le cardinal lui-même. A Sainte-Sabine, il n'y a pas de tombeau proprement

(1) Durival: Mémoires sur la Lorraine et le Barrois, p. 303. Nancy-Thomas.

Digitized by Google

dit du cardinal Huyn. Dans l'ouvrage publié récemment sur cette église, ón trouve une liste des cardinaux du titre de Sainte-Sabine et aussi la liste des divers tombeaux que possède cette église ; mais on n'y rencontre pas le nom du cardinal Huin ou Huyn. En face de l'autel latéral, du côté de l'évangile, on remarque cependant une pierre tombale ancienne, fort usée, mais sur laquelle on peut encore lire, en encadrement, l'inscription suivante :

« BEUVOLETO HUGONIS. F. DECANO — VIRDUNENSI. GUILERMI. CARDINALIS METENSIS. NEPOTI. APUD AVUNCULI PIENTISSIMI. OSSA. GEORGIUS GUILLERMI. AGNOTUS. EX TESTAMENTO FECIT. — OBIIT K^{l} MARTII MCCCCLXVII.

Ce qui doit, ce semble, se traduire : A Beuvin Huyn, qui fut doyen de Verdun, neveu de Guillaume cardinal de Metz, Georges, ami du dit (cardinal) Guillaume a donné ce tombeau, auprès de celui qui contient lés ossements de son oncle vénéré, en vertu d'un testament. — Il mourut aux calendes de Mars 1467 » (1).

Durival a donc commis une erreur et le mausolée dont il parle n'a jamais renfermé le corps du cardinal. Actuellement il ne reste plus de Guillaume Huyn aucun souvenir dans l'église d'Etain ; un chapeau cardinalice (en bois) autrefois suspendu au mur a disparu vers 1880.

Deuxième degré :

JEAN HUYN, I^{er} du nom, gouverneur des salines de Marsal en 1447 eut de Claude, son épouse (2) :

1. *Beuvin*, chanoine et doyen de la cathédrale de Verdun.

(1) Ces renseignements nous ont été fournis par un prêtre de Rome.
(2) Contrat passé par Jean et sa femme Claude, en 1447.

Digitized by Google

2. *Nicolas*, qui suit :

Troisième degré :

NICOLAS HUYN, Ier du nom, marié à
de Bourgongne (1), mourut à Neufchâteau en 1510 et fut inhumé dans la chapelle Saint-Laurent qu'il avait fondée. On y voyait encore son épitaphe il y a peu d'années. Il eut de son mariage *deux* fils, dont le second, *Claude*, qui suit :

Quatrième degré.

CLAUDE HUYN, Ier du nom, épousa Germaine de Bourgongne, sa parente, fille de Jean de Bourgongne, seigneur de Saint-Ouin, et de Catherine de la Mothe.

De ce mariage naquirent :

1. Alix, l'aînée, résidant à Étain en 1568.
2. *Nicolas*, qui suit :

Cinquième degré.

NICOLAS HUYN, 2e du nom, fut Pannetier du prince Nicolas de Lorraine, évêque de Metz (1544-1548) et de Verdun, qui quitta l'état ecclésiastique (2) et prit le titre de Comte de Vaudémont. Nicolas de Lorraine-Vaudémont autorisa Nicolas Huyn, en 1547, à écarteler ses armes de celles de sa mère, Germaine de Bourgongne (3). Il eut pour fils *Claude*, qui suit :

Sixième degré.

CLAUDE HUYN, 2e du nom, maître-échevin du comte de Vaudémont, obtint de Charles III, duc

(1) D. Pelletier.

(2) Il n'était que simple clerc, non encore engagé dans les ordres majeurs.

(3) Héraulderie de Lorraine, Ms. de la Bibliothèque de Nancy.

Digitized by Google

de Lorraine, le 14 janvier 1590, de nouvelles lettres de noblesse (1), celles obtenues par son ancêtre, qui n'était pas né sujet de Lorraine, ne pouvaient valoir si elles n'étaient pas confirmées et renouvelées par le Souverain. Claude Huyn avait épousé, en 1564, Marguerite Pottier, qui mourut en 1587. Lui-même décéda le 24 septembre 1617 et fut inhumé dans la paroisse de Vézelise où est son épitaphe.

Il eut pour fils : 1. *Jean*, qui suit.

2. François, auteur de la branche établie en Lorraine, puis en Allemagne.

3. Claude.

Septième degré.

JEAN HUYN, 2e du nom, né en août 1565, mourut à Vic, où il avait épousé Marguerite de Charmes, fille de Nicolas de Charmes, écuyer, prévôt de Marsal.

De ce mariage naquirent :

1. Marguerite, mariée, par contrat du 18 juillet 1606, à Claude de Ranfaing.

2. *Jean*, qui suit.

3. Jean, auteur de la branche des seigneurs de Chaudenay, par sa femme Elisabeth des Hazards, qu'il avait épousée, le 29 mai 1621, à Metz. Elisabeth des Hazards, née le 16 février 1600, était fille de Jérémie des Hazards, fils de Mangin des Hazards.

Sa mère s'appelait Sara François (2). Son père et son grand-père avaient embrassé la *Religion Prétendue Réformée*.

(1) Archives de Lorraine. Biblioth. de Nancy.

(2) *Poirier:* Documents, p. 317.

Digitized by Google

Huitième degré.

JEAN HUYN, 3e du nom, né le 1er octobre 1600 à Vic-sur-Seille (1), écuyer, seigneur de Petoncourt, noble homme, conseiller d'État de son Éminence le Cardinal Jules Mazarin, évêque de Metz (1652-1658), conseiller au bailliage de Vic, chancelier de l'Évêché de Metz par provisions du 20 Mars 1654, eut de Catherine Lançon, son épouse :

1. *César,* qui suit.

2. Nicolas, écuyer, seigneur de Raville, près d'Einville (Lunéville-Nord) (2), auteur d'une branche éteinte, en 1845, en la personne de demoiselle Huyn de Raville et de la Petite-Blainville (3).

3. Marguerite, femme de Henri de Fériet, écuyer.

4. Anne-Catherine, mariée à François de Maguin, seigneur de Vaucourt.

François Maguin (4) ou de Maguin, fils de Jean Maguin, receveur de l'hôpital, puis aman de Saint Jean et Saint Vit, était né en 1629, sur la paroisse Saint-Simplice de Metz ; il fut avocat au parlement, puis aman de Saint-Jean et Saint-Vit, en 1664, conseiller du maître-échevin, seigneur de Martincourt (près de Liverdun) et Vaucourt, eut d'Anne-Catherine Huyn : 1. Jean François, né le 30 octobre 1671, sur la paroisse Saint-Simplice de Metz.

2. Louise, née le 29 octobre 1674, aussi sur la paroisse Saint-Simplice de Metz.

---

(1) Acte de baptême, paroisse de Vic-sur-Seille. Arrêt de vérification de noblesse de 1674.

(2) Raville, près d'Einville-au-jard, sur le Sanon.

(3) Ainsi qualifié sur la liste des gentilshommes du bailliage de Lunéville, qui ont pris part aux assemblées de 1789 (L. de la Roque et E. Barthélemy : Catalogue de Lorraine, 2e part. p. 10).

(4) L'abbé Poirier : Documents généalogiques, p. 334, le nomme François Maguin.

Digitized by Google

Neuvième degré.

César Huyn, écuyer, seigneur de Pettoncourt, conseiller au conseil privé, lieutenant général au bailliage de Vic, par provisions du 30 juillet 1657, chancelier de l'évêché de Metz. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement favorable et souverain de M. Poncet de la Rivière, comte d'Ablys, intendant en la généralité de Metz, en date du 28 mars 1674 (1). Il épousa, sur la paroisse Saint-Martin, le 17 juin 1657, Marguerite Rulland, née le 11 octobre 1638, fille de Gilles Rulland, receveur de la bullette, et de Reine Dilange ou d'Illange, seconde femme de Gilles Rulland qui s'était remarié le 26 novembre 1636, à la paroisse Saint-Martin de Metz. Gilles Rulland avait épousé en premières noces Françoise Laurent, qui mourut le 11 novembre 1635. — Marguerite Rulland eut comme parrain Jean Royer, chanoine et grand archidiacre de la cathédrale de Metz (1632-1654), prédécesseur de Bossuet en cette charge. La marraine fut Marguerite Dilange, épouse du sieur de la Farge, capitaine des portes (2).

César Huyn eut de Marguerite Rulland :

1. *François,* qui suit, né le 20 août 1674, à Vic ou sur la paroisse Saint-Martin de Metz (3).

2, Marguerite, mariée le 5 mai 1676 à Louis Thiébault de Menonville, écuyer, seigneur de Viller.

3. Catherine, mariée au comte Jean-Sigebert de

(1) Grosse sur parchemin, aux archives de la famille.

(2) L'abbé Poirier : Documents, p. 559-560.

(3) D'après l'abbé Poirier, ouvrage cité, p. 334, il serait né sur la paroisse Saint-Martin de Metz ; l'Armorial général de France de d'Hozier, *complément*, p. 3, le fait naître à Vic-sur-Seille. Il est clair que le premier a raison, ses renseignements provenant des registres officiels.

Digitized by Google

Rennel de Lescut; devenue veuve, elle mourut le 16 décembre 1741.

Dixième degré.

FRANÇOIS HUYN, SEIGNEUR DE VERNÉVILLE (?) Montigny-la-Grange, Chantrenne et Holacourt, fut conseiller au parlement de Metz. Il épousa, le 1er avril 1704 (1), sur la paroisse Saint-Simplice de Metz, Marie Renauld ou Renault (2). Il mourut, sur la même paroisse, le 21 décembre 1718, à l'âge de quarante-quatre ans quatre mois et un jour.

Les archives de la commune de Vernéville, rédigées par le curé d'alors, Maguillot, le mentionnent, pour la première fois, en 1713, comme « *seigneur de Montigni* ».

De son mariage avec Marie Renauld, François Huyn eut *cinq* enfants :

1. Jeanne, née le 4 septembre 1705.
2. Marguerite, née le 14 octobre 1706.
3. Louis-François de Paule, né le 16 avril 1708.
4. Louis, né le 3 juillet 1713.
5. *François-Louis-Paul*, qui suit :

---

(1) D'après l'Armorial de France (loc. cit.), il se serait marié le 7 octobre 1704, mais il faut ajouter foi aux registres officiels de la paroisse Saint-Simplice, qui placent son mariage le 1er avril 1704.

(2) L'Armorial appelle la femme de François Huyn *Marguerite ;* les registres de Saint Simplice *Marie ;* c'est à ces derniers qu'il faut ajouter foi, mais, d'autre part, cette dame pouvait porter les deux noms. — Les registres de Vernéville ne donnent pas à François Huyn, fils de César, la particule *de*, et lui-même signe *sans* particule. Après la mort de son mari, Marie Renault se maria, en secondes noces, avec Etienne-Louis Jobal, veuf en premières noces d'Anne d'Arros, et fils de Claude François, seigneur de Villers et de Vernéville ; lui-même est désigné comme seigneur de Vernéville-aux-loups, Aulnoux-la-Grange, Chantrenne, Gravelotte et Lue (1709).

Digitized by Google

Onzième degré.

François-Louis-Paul Huyn, chevalier, capitaine au régiment de Languedoc, infanterie, seigneur *de Vernéville*, Montigny-la-Grange et Chantrenne, épousa, à la paroisse Saint-Martin de Metz, le 4 janvier 1735, Anne-Charlotte de Jobal, qui, d'après les papiers de M. de Courten, apporta en dot à son mari la terre de Vernéville.

Mais cette dotation est-elle bien exacte ?

De prime-abord, on pourrait en douter, puisque François Huyn est désigné, dans l'Armorial général de France de d'Hozier, (p. 3), comme *seigneur de Vernéville ;* mais il semble que l'Armorial a commis une erreur. Les registres de la paroisse Saint-Martin de Metz (1716) et ceux de la paroisse de Vernéville signalent *Claude-François Jobal ou de Jobal* comme *seigneur de Villers* (-aux-Bois ou Villers-sur-Genivaux) et de *Vernéville*, conseiller au parlement, qui, d'après les papiers de M. de Courten, mourut le 16 mai 1724 *au château de Vernéville* et fut inhumé *dans l'église de la paroisse.*

Le fils de Claude-François Jobal, Etienne-Louis Jobal, né le 20 juin 1687 est appelé aussi *seigneur de Vernéville*, après la mort de son père (1724) et lors de son second mariage avec Marie Renault, veuve de François Huyn en 1719.

François Huyn, dans les archives de la paroisse de Vernéville (1), est appelé « *seigneur de Montigni* » (1713) (la Grange), mais pas de Vernéville, tandis que son fils François-Louis-Paul est désigné comme *seigneur de Vernéville* (1753) et de Vernéville, Montigny (-la-Grange), Chantraine et autres lieux,

(1) Actuellement à la mairie.

Digitized by Google

le 19 février 1756. Il est alors « *ancien capitaine d'infanterie. chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis* et remplit ce jour-là l'office de parrain de « Louis, fils de Lembert Michaud, fermier à Baigneul ». Son amabilité et sa popularité lui a fait accepter quelquefois le titre de parrain, dont il remplit les fonctions diverses fois comme aussi celles de témoin dans plusieurs mariages : Le 19 février 1756, il est parrain, nous l'avons déjà dit plus haut ; le 15 janvier 1765, il est témoin dans le mariage d'Antoine Paquin et de Marie Watrin ; le 3 février 1765, non seulement il est témoin dans le mariage de Jean Noiré et de Marguerite Nô, mais encore « il a bien voulu faire l'honneur de conduire l'épouse » ; témoin encore dans les mariages de Louis Mathelin et de Marguerite Lapointe, le 22 avril 1766, et de Dominique d'Alençon avec Henriette Jouaville ; parrain encore de Catherine Louise Fassener, le 3 mars 1768.

Mais, revenons au *seigneur de Vernéville.*

L'Armorial a dû commettre une erreur et la confiance doit aller plutôt aux registres paroissiaux.

Il faut donc conclure que : ou bien François Huyn était seigneur de Vernéville ou bien Claude-François Jobal. Ce n'est sûrement pas François Huyn, qui mourut et fut inhumé à la paroisse Saint-Simplice de Metz (1718). S'il avait été alors seigneur de Vernéville, il est très probable qu'on l'aurait inhumé à Vernéville dans le caveau de famille, ou encore, selon l'usage du temps, dans l'église de Vernéville. Claude-François Jobal, lui, meurt au château de Vernéville (16 mai 1724) et on l'inhume à l'église paroissiale.

De là, il ressort : 1° que François Huyn († 1718)

Digitized by Google

ne fut pas seigneur de Vernéville ; 2° que Claude-François Jobal († 1724) le fut à cette époque ; 3° que son fils Étienne-Louis Jobal fut aussi *« seigneur de Vernéville-aux-Loups »*, mais que 4° François-Louis-Paul de Huyn (1), en épousant Anne-Françoise-Charlotte de Jobal, devint *seigneur de Vernéville,* selon que le désignent les registres paroissiaux de Vernéville et de Saint-Martin de Metz.

Il serait donc le *premier de la famille Huyn, branche de Lorraine,* qui aurait porté le titre de *seigneur de Vernéville.*

Est-ce par achat du château et de la terre de Vernéville qu'il acquit ce titre, ou sa femme lui apporta-t-elle en dot ce beau domaine, comme le prétendent les papiers de M. de Courten ?

La famille Huyn affirme posséder un acte d'achat, mais, par suite de décès, cette pièce s'est momentanément égarée ; il ne nous a donc pas été possible de contrôler cette affirmation.

Cependant, pour dire toute notre pensée, nous croyons que les papiers de M. de Courten sont dans le vrai.

Du mariage de François-Louis-Paul Huyn ou de Huyn (2) et de Anne-Françoise-Charlotte Jobal ou de Jobal, naquirent :

1. Marie-Charlotte-Louise, le 2 octobre 1735.

2. Suzanne Charlotte, le 26 mai 1738, mariée à Gabriel-Joseph Goussaud ou de Goussaud (dixième enfant de Mathurin Antoine Goussaud). Gabriel-Joseph Goussaud fut conseiller au parlement, sei-

(1) Les registres paroissiaux de la paroisse Saint-Martin de Metz lui donnent la particule, pour la première fois lors de son mariage.

(2) Lui-même signe *F. Huyn* (Archives de Vernéville 1713 ci-dessus, p. 137.

Digitized by Google

gneur de Montigny-la-Grange (1) et de Flévy ; il épousa Suzanne-Charlotte Huyn, le 21 mars 1759, à l'église Saint-Martin de Metz, dont il eut : Barbe-Louise Joséphine, née le 21 janvier 1760, mariée à Pierre-Elisabeth Chesnard de Layé.

3. Jeanne Charlotte, 2 juin 1741.

4. Marie-Marguerite-Charlotte, le 18 mars 1744 ; mariée à *Laurent-Nicolas de Lescure,* seigneur de Saint-Médard, dont il eut : 1° *Marie-Pauline*, née le 1er juin 1767, sur la paroisse Saint-Martin de Metz, morte le 24 novembre 1771. — 2° *Louise-Charlotte*, née sur la paroisse Sainte-Croix de Metz le 10 mai 1770, mariée à *Charles, baron de Bourcier*, capitaine de cavalerie.

Anne-Françoise-Charlotte Jobal mourut à Metz, rue des Trois-Boulangers, le 4 juin 1779.

5. *Charles-Nicolas-Louis*, qui suit.

Douzième degré.

Charles-Nicolas-Louis Huyn ou de Huyn : né à Metz le 18 septembre 1745, chevalier, seigneur de Vernéville, officier au régiment de la marine, puis capitaine au régiment de Chartres, disent les actes religieux, ou capitaine au régiment Conti-dragons, dit l'Armorial de France (p. 3), épousa à l'église Saint-Victor de Metz, le 14 mars 1771, *Marie-Charlotte*, fille de *Pierre Bernard, baron de Lamy de Chastel,* brigadier des armées du Roi, commandant en chef le corps royal d'artillerie à Metz, chevalier de Saint-Louis, seigneur d'Adaincourt et

(1) Voir : F. A. Weyland : Amanvillers et ses annexes, brochure couronnée par l'Académie de Metz ; 1910, p. 49.

Digitized by Google

de la Grande Faux († paroisse Saint-Martin de Metz, 12 octobre 1781) et de *Jeanne Le Duchat* (1).

Marie Charlotte, baronne de Lamy, avait 17 ans quand elle épousa Charles-Nicolas-Louis Huyn. A ce mariage, assistaient: 1° Jean-Charles le Vayer, chevalier, seigneur de Sailly, Solgne et Moncheux, conseiller d'honneur au parlement, grand oncle du marié ;

(Jean-Charles le Vayer avait épousé Anne Jobal (1773) dont il eut Anne-Louise-Charlotte, mariée à Georges François, vicomte de la Tournelle, le 28 avril 1740).

2. Gabriel-Joseph Goussaud, écuyer, seigneur de Montigny-la-Grange, conseiller au parlement, beau-frère du marié (2) ; 3° Laurent-Nicolas de Lescure, avocat au parlement, aussi beau-frère du marié ; 4° Pierre-Paul-Joseph Jobal, commandant de la citadelle ; 5° Antoine Jobal, chevalier, officier-major au régiment de la marine, ces deux derniers cousins du marié ; 6° Dieudonné Charles-Xavier, baron

(1) Pierre Bernard, baron de Lamy de Chastel et Jeanne le Duchat (née le 15 décembre 1715) fille de Frédéric le Duchat, s'étaient mariés à la paroisse Saint-Gorgon de Metz le 25 mai 1751 et eurent quatre enfants : 1° *Antoinette* (30 octobre 1752) ; 2° *Marie-Charlotte* (18 janvier 1754 ; 3° *Pierre Gédéon* (24 avril 1755) † paroisse Saint-Gorgon le 6 mai 1755; 4° *Charles* (19 octobre 1759).

(2) Gabriel-Joseph Goussaud, en épousant Suzanne-Charlotte Huyn, fille de François-Louis-Paul Huyn et d'Anne-Françoise-Charlotte Jobal, devint seigneur de Montigny-la-Grange, qui fut probablement donné en dot à sa femme, lors de son mariage ou peu après, car les archives d'Amanvillers et de Vernéville, en 1759, lui donnent le titre de seigneur de Montigny-la-Grange. Comme son père *Mathurin-Antoine Goussaud* et son frère *Antoine* portent le titre de seigneurs de Montigny-lès-Metz, Gabriel-Joseph Goussaud n'hérita donc pas et n'acheta pas non plus la terre de Montigny-la-Grange à son père ou à son frère, puisqu'elle ne leur appartenait pas, mais son beau-père la donna, croyons-nous, à sa fille qui devint l'épouse de Gabriel-Josph Goussaud.

Digitized by Google

de Lamy de Saussure, seigneur de Chaoury et autres lieux, oncle de la mariée ; 7° Charles-le-Duchat, seigneur de Rurange, Ley, Philin, Borny et autres lieux, grand-oncle de la mariée.

Le chanoine Jean-François Jobal bénit cette union.

De ce mariage naquirent :

1. Louis, né à Metz, paroisse Saint-Victor, 27 novembre 1771, mort le 3 octobre 1782.

2. Charlotte, née à Metz, paroisse Saint-Victor, 18 octobre 1772, morte, paroisse Saint-Simplice le 5 septembre 1773.

3. Suzanne, née à Metz, paroisse Saint-Victor, le 1er janvier 1775, épousa le comte de Bourcier.

4. *Louis*, né à Metz, paroisse Saint-Martin, le 22 novembre 1781, *qui suit.*

C'est avec *Charles-Nicolas-Louis* et *Marie-Charlotte, baronne de Lamy*, son épouse, que la famille *Huyn de Vernéville* commence sa parenté avec la *Bienheureuse Jeanne d'Arc,* libératrice de la France.

Voici le tableau généalogique qui établit cette parenté :

I. Jacques d'Arc, né à Ceffonds (1380-1430), épousa Isabelle Romée, née à Vothou (1387-1450) dont il eut 1° Jacquemin, 2° Catherine, 3° Jean, 4° JEANNE, la Pucelle d'Orléans, 5° *Pierre*, qui suit :

II. Pierre d'Arc, chevalier du Lys († 1467), épousa Jeanne Baudot, de Domremy († 1467) dont il eut.

III. Helwide du Lys (1450-1530), qui épousa Etienne Hordal, gentilhomme champenois dont elle eut :

IV. Vaultrain Hordal, né en 1475, marié à Nancy, où il se fixa et eut pour fils :

Digitized by Google

V. Nicolas Hordal, né en 1508, lequel eut pour fils :

VI. Jean Hordal, 1er du nom, célèbre professeur de droit à l'Université de Pont-à-Mousson, conseiller d'État de Lorraine (1542-1618), qui épousa Sibille Estienne. Il résuma, dans un volume in-4°, recherché des curieux, tout ce que l'on avait imprimé sur la vocation, les exploits, le procès et la mort de Jeanne d'Arc, à la famille de laquelle il avait l'honneur d'appartenir. Son livre est intitulé : *Heroïnae nobilissimae Joannae Darc Lotharingae vulgo Aurelianensis puellae historia...* etc.» publié à Pont-à-Mousson, chez Melchior Bernard, 1612, petit in-4° avec figures (1). Il eut pour fils :

VII. Jean Hordal, 2e du nom, conseiller d'État de Lorraine (1590-1631), épousa Jeannon Mauljean († 1657).

VIII. Jean Hordal, 3e du nom, doyen de la Faculté de droit de Pont-à-Mousson (1619-1699), épousa Anne Raulin. Il eut pour fils :

IX. François Hordal du Lys, né en 1654, écuyer, seigneur de Vannecourt, conseiller au parlement de Metz, mourut sur la paroisse Saint-Gorgon de Metz, le 29 avril 1732, et fut inhumé au bas de l'escalier de la Chapelle Notre-Dame. Il avait épousé : 1° Dieudonnée de Flavigny, fille de Pierre de Flavigny, écuyer, capitaine au régiment du Maine, seigneur de Mancourt, et de Catherine-Marie Brunet († paroisse Saint-Gorgon, 10 octobre 1717). Dieudonnée était née à Metz en 1670. Elle y mourut le 12 avril 1703 et fut inhumée à Saint-Gorgon.

(1) Ce Jean Hordal est désigné dans Eug, Martin : *Hist. des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*, Nancy, Crépin-Leblond, 1901, t. II, p. 35, par ces mots : « Jean Georges dit Hordal, historien de Jean d'Arc ».

Digitized by Google

2° Marie-Anne-Marguerite de Taiffumyr, à la paroisse Saint-Martin, le 26 avril 1718. Cette seconde femme de François Hordal du Lys mourut le 14 septembre 1749, sur la paroisse Saint-Victor, à l'âge de 79 ans. De son second mariage, François Hordal n'eut pas d'enfant, mais du premier mariage naquirent ;

1. Pierre-François, paroisse Saint-Gorgon, le 1er juillet 1689.

2. François, même paroisse, le 9 février 1691.

3. Françoise Dieudonnée, même paroisse, le 14 mai 1702, morte le 13 juin 1703.

4. *Antoinete*, mariée à *Frédéric Le Duchat.*

5. Jeanne, mariée à Louis de Flavigny.

X. Antoinette Hordal du Lys, née en 1689, épousa Frédéric Le Duchat, conseiller au parlement de Metz, seigneur de Mancourt, la Grange-aux-bois, Adaincourt et Vannecourt. Frédéric Le Duchat, né le 16 octobre 1683, était fils de Gédéon Le Duchat, aussi conseiller au parlement de Metz, seigneur de Rurange, Hayes et autres lieux ; il mourut sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 6 novembre 1720 et fut inhumé dans le chœur de cette église. Sa mère était Marie Lallouette, fille de Frédéric Lallouette, écuyer, seigneur de Vernicourt, conseiller au parlement et de Suzanne de Villers; elle était née le 16 septembre 1652.

Du mariage de Frédéric Le Duchat et d'Antoinette Hordal du Lys (9 novembre 1710), naquirent :

1. Gédéon, paroisse Saint-Gorgon, 25 juin 1712.

2. Marie, paroisse Saint-Gorgon, 9 juillet 1713, morte le 3 juillet 1714.

3. Marthe, même paroisse, 20 octobre 1714, mariée à Michel de Saint-Blaise.

Digitized by Google

4. *Jeanne,* même paroisse, 16 décembre 1715, *qui suit.*

5. Anne, paroisse Saint-Simplice, 17 septembre 1717, mariée à Charles-Louis Ancillon.

6. François-Frédéric, paroisse Saint-Simplice, 6 décembre 1719, se maria le 11 janvier 1763, à la paroisse Sainte-Ségolène, avec Marie-Marguerite-Charlotte, d'Inguimbert de Pramiral et fut la tige des Le Duchat de Gorze.

7. Charles, paroisse Saint-Simplice, 21 avril 1721. mort le 18 juillet 1784.

8. Benjamin, paroisse Saint-Martin, 23 janvier 1729.

Antoinette Hordal mourut le 14 février 1757 à l'âge de 68 ans et son mari, Frédéric Le Duchat, le 5 avril 1746, tous deux sur la paroisse Saint-Gorgon de Metz.

XI. Jeanne Le Duchat, née à Metz, le 16 décembre 1715, épousa, le 25 mai 1751, sur la paroisse Saint-Gorgon de Metz, *Pierre Bernard, baron de Lamy de Chastel,* chevalier de Saint-Louis, commissaire provincial, commandant aux écoles militaires du corps d'artillerie, seigneur d'Adaincourt et de la Grande-Faux, mort, sur la paroisse Saint-Martin de Metz, le 12 décembre 1781.

De ce mariage naquirent :

1. Antoinette, née le 30 octobre 1752, sur la paroisse Saint-Martin de Metz.

2. Marie-Charlotte, sur la paroisse Saint-Martin, le 18 janvier 1754, mariée, à l'âge de dix-sept ans à Charles-Nicolas-Louis Huyn.

3. Pierre Gédéon, le 24 avril 1755, sur la paroisse Saint-Jean de la Citadelle, mort sur la paroisse Saint-Gorgon de Metz, le 6 mai 1755.

Digitized by Google

4. Charles, le 19 octobre 1759, sur la paroisse Saint-Victor de Metz.

Du mariage de Charles-Nicolas-Louis Huyn, avec Marie-Charlotte de Lamy de Chastel, étaient nés, nous l'avons vu plus haut (douzième dégré), *quatre* enfants : 1) Louis et 2) Charlotte, qui moururent jeunes, 3) Suzanne, qui épousa le Comte de Bourcier et 4) *Louis,* qui suit.

Treizième degré.

Louis Huyn de Vernéville, né à Metz, le 22 novembre 1781, fils de Charles-Nicolas-Louis Huyn et de Marie-Charlotte, baronne de Lamy de Chastel, officier de cavalerie, colonel de la garde nationale, membre du Conseil général de la Moselle, épousa, le 7 janvier 1811, Monique Durand, fille de François Benoît Durand de Sorbey, écuyer, seigneur de Sorbey, capitaine-commandant au régiment d'Auxerrois et de Marie-Thérèse Besser de Charly, morte sur la paroisse Saint-Victor, le 2 décembre 1787. Monique était née à Metz sur la paroisse Saint-Victor, le 8 février 1787. Louis Huyn mourut le 28 mars 1823 et fut inhumé dans le caveau de famille, qui se trouvait dans l'ancienne église de Vernéville (1). Monique, sa femme, mourut le 3 décembre 1860 et fut inhumée dans le même caveau que lui.

De leur mariage naquirent :

1) Louis Paul, né à Metz, le 18 octobre 1811.

(1) Lors de la reconstruction de l'église de Vernéville (1880), l'ancien caveau fut supprimé et refait à neuf sous la nouvelle église, qui fut orientée différemment à l'ancienne. L'ancien caveau se trouvait à l'emplacement actuel du deuxième pilier de la grande nef à droite en entrant à l'église. On transféra les ossements de l'ancien caveau dans le nouveau.

Digitized by Google

Il fut maire de Vernéville pendant 45 ans et mourut au château de Vernéville, le 28 janvier 1900, à 9 heures du soir, à l'âge de 88 ans et trois mois. Il repose dans le caveau de famille, sous la chapelle seigneuriale, dans la nouvelle église de Vernéville, du côté de l'épître.

2) *Louis Joseph*, qui suit.

3) *Frédéric-Prosper Charles,* né à Metz, le 24 mai 1818, se maria, le 26 octobre 1852, à Anne-Elisabeth Duvivier, fille du général de division Duvivier, député de la Mayenne et de Françoise de Bruneteau de Sainte Suzanne (1).

Il avait fait ses études au Lycée de Metz. Il entra à Saint-Cyr, le 7 novembre 1836, fut promu sous-lieutenant au 2e chasseurs à cheval, le 1er octobre 1838 : lieutenant au 10e chasseurs, le 24 novembre 1840, capitaine-adjudant-major au 13e chasseurs, le 15 mars 1846, capitaine-instructeur au 9e chasseurs, le 23 juin 1849, capitaine-commandant au même régiment, le 16 avril 1851, Major au 7e hussards, le 23 janvier 1853, puis chef d'escadron aux dragons de l'Impératrice. Le 28 janvier 1860, il était nommé lieutenant-colonel au 10e dragons, colonel du même régiment le 18 octobre 1865. Le 23 février 1872, il recevait le grade de général de brigade et était appelé au commandement de la 2e brigade de hussards à Nancy.

Il était placé, le 28 octobre 1878, comme général à la tête d'une division et commanda la 2e division de cavalerie à Lunéville.

Du 31 janvier 1880 au 31 janvier 1883, il était membre du Comité consultatif de la cavalerie.

(1) Par sa femme, Fréd.-Prosp.-Charles Huyn de Vernéville était allié aux Zorn de Bulach.

Digitized by Google

Il prit sa retraite le 1er février 1883.

Il comptait alors à son actif :

1) Les campagnes d'Afrique : de 1854, 1855, 1856.

2) La campagne d'Italie : du 17 mai 1859 au 28 mars 1860.

3) La campagne d'Allemagne : du 23 juillet 1870 au 18 mars 1871.

Il était colonel lorsqu'éclata la guerre franco-allemande et prit part aux batailles de Borny (14 août 1870), de Rezonville, Vionville, Mars-la-Tour (16 août 1870) et de Saint-Privat-la-Montagne, Gravelotte, Amanvillers, Vernéville (18 août 1870),

Le 24 août 1870, il était cité à l'ordre du jour de l'armée de Metz, pour sa belle conduite dans les trois engagements et recevait pour le même motif une lettre de félicitations du général de Ladmirault, commandant du 4e corps.

Lors de la capitulation de Metz (21 octobre 1870), il fut emmené comme prisonnier de guerre et interné à Dusseldorf.

A la conclusion de la paix par le traité de Francfort-sur-le-Mein (20 mai 1871), qui mit fin à cette malheureuse guerre et enleva à la France l'Alsace et la Lorraine, le colonel Charles Huyn de Vernéville rentra dans sa patrie, où il était, comme on l'a vu plus haut, nommé général de brigade à Nancy..

Pour sa bravoure, il fut promu chevalier de la Légion d'honneur le 8 octobre 1857, officier le 28 décembre 1867, commandeur le 20 avril 1871, grand-officier le 15 juillet 1882.

Il reçut en outre la médaille commémorative de la campagne d'Italie, le 30 septembre 1859 ; la médaille militaire de Sardaigne, le 16 janvier 1860

Digitized by Google

et le titre de commandeur de l'ordre royal militaire portugais de Saint-Benoît d'Avize.

Il est représenté sur le monument de Mars-la-Tour, dans le bas-relief qui reproduit la fameuse charge du Fond-de-la-Cuve, charge à laquelle il prit part avec son frère Henri alors chef d'escadron.

Le soir de la bataille de Mars-la-Tour, le colonel de Vernéville, ayant appris que son frère était tombé, parcourut le champ de bataille avec son ordonnance à la recherche de son frère Henri et eut l'occasion de trouver parmi les mourants le vaillant général Legrand, frappé à mort et qui agonisait (1), ainsi que son frère blessé à la figure. Il fit reconduire celui-ci au château de Vernéville et s'occupa ensuite de rassembler ce qui restait de son régiment. C'est pour récompenser sa vaillance en ce jour mémorable qu'on a jugé utile de reproduire ses traits sur le bronze du monument commémoratif de Mars-la-Tour. Il méritait ce suprême hommage de gratitude.

Du mariage de Frédéric-Prosper-Charles Huyn de Vernéville avec Anne-Elisabeth Duvivier de Bruneteau de Sainte-Suzanne naquirent *trois* enfants:

a) Gabrielle Monique, née à Montpellier, le 8 décembre 1853, religieuse de Marie-Réparatrice, actuellement à Namur (Belgique), où elle est supérieure.

b) Paul François, qui suivra (quinzième degré).

(1) Le général Legrand est mort sur le champ de bataille et non à Bruville, comme on l'a écrit faussement. Ce fut Henri de Vernéville qui indiqua à son frère Charles, l'endroit où Legrand était tombé. Le colonel Ch. Huyn de Vernéville trouva Legrand, et, en revenant auprès de son frère, celui-ci lui demandant ce qu'avait le général, il lui répondit : « Il est mort ».

Digitized by Google

c) Louis Joseph, né au château de Bas-Meignée (Mayenne-France), le 5 octobre 1862, docteur en droit civil, marié à Angèle Tontain de Taconnière.

De ce mariage sont nées *quatre* filles :

a) Marie.

b) Gabrielle.

c) Geneviève.

d) Yvonne.

Il habite, avec sa famille, le château de Taconnière (Mayenne-France).

4) *Henry,* né à Metz le 12 avril 1823, épousa en 1856, à Saint-Dié, Marie-Gabrielle, fille de Charles, comte d'Ollone et d'Ernestine Fouilhouze. Marie-Gabrielle d'Ollone mourut des suites d'un accident le 20 août 1868, à Pont-à-Mousson, où son mari était en garnison. Elle fut inhumée à Saint-Dié dans le caveau de famille.

Henry Huyn de Vernéville était chef d'escadron, au 3e dragons, quand éclata la guerre franco-allemande (1870-1871). Il prit part aux batailles de Borny et de Vionville-Mars-la-Tour. Blessé dans cette dernière bataille, à la charge du *Fond-de-la-Cuve*, près de Mars-la-Tour, il resta sur le champ de bataille jusqu'à neuf heures du soir, fut relevé par son frère, le colonel Charles Huyn de Vernéville, qui le fit transporter au château de Vernéville. Malgré sa blessure, il put cependant, le 18 août, assister en spectateur, d'une fenêtre du presbytère, en compagnie de M. l'abbé Didier, curé de Vernéville, à une partie de la bataille de Saint-Privat-Vernéville. — Lors de la capitulation de Metz, guéri de sa blessure, il dût partir en captivité avec les autres officiers et soldats de la garnison messine et fut, sur sa demande, interné avec

Digitized by Google

son frère, Frédéric-Prosper-Charles, dans la ville de Dusseldorf.

Après la guerre, il ne resta plus que trois mois à l'armée et rentra à Vernéville, où il se livra à l'agriculture. Il était officier de la Légion d'honneur.

Mort à Vernéville, dans sa maison particulière (pas au château), le 25 avril 1909, il fut inhumé dans le caveau de famille, sous la chapelle seigneuriale, dans l'église de Vernéville du côté de l'épître. Il ne laissa pas de postérité.

5) Clémence-Agathe, née le 16 juin 1819, épousa Ernest de Lardemelle. Elle mourut le 4 novembre 1843 et fut inhumée dans le caveau de famille, dans l'ancienne église de Vernéville.

Quatorzième degré.

Louis-Joseph Huyn de Vernéville, né à Metz le 3 août 1815, épousa à Verdun en 1844, le 8 décembre, Marie-Antoinette-Caroline de Watronville, née le 28 juillet 1823, fille de Louis de Watronville (1), écuyer, demeurant à Verdun (Meuse) et

(1) Louis de Watronville était parent d'Euphémie de Watronville, qui, en 1124, demanda à son frère Ursion de Watronville, qui fut quarante-cinquième évêque de Verdun, de solliciter de Saint-Norbert des religieux de l'Ordre des Prémontrés, pour fonder l'abbaye de Justemont, ce que Saint-Norbert accorda. Ursion fut élu évêque de Verdun en 1129, il était alors cinquième abbé de Saint-Denys de Reims. Il quitta son évêché et retourna à son abbaye dont il devint de nouveau le chef.

Jacques de Watronville, écuyer, seigneur d'Ambonville, conseiller du roi, garde des sceaux et assesseur civil et criminel au bailliage de Verdun, qui épousa à l'église Sainte-Croix à Metz, le 14 septembre 1740, Louise le Chartreux, était aussi parent de la pieuse fondatrice de Justemont et d'Ursion de Watronville, évêque de Verdun.

Nous en dirons autant de Jean de Watronville, écuyer, qui, en 1381, guerroyait contre le Comte de Salm. (cf. Mémoires de la Soc. d'Arch. lorr. Nancy 1891, p. 13).

Digitized by Google

de Marie Le Bachellé, fille d'Etienne-Louis Le Bachellé, écuyer, seigneur de Malroy, Charly et autres lieux, lieutenant au régiment de Vivarais et N... La Lance, son épouse (1).

Du mariage de Louis-Joseph Huyn de Vernéville et de Marie-Antoinette-Caroline de Watronville, naquirent :

1) Louis-Albert, comte, né à Metz le 18 octobre 1845, marié en février 1880 à Nancy, avec Marguerite de Lalande de Calan, fille du comte de Calan et de demoiselle de Ludre.

Il fut officier d'artillerie de marine, résident supérieur en Indo-Chine, officier de la Légion d'honneur, médaillé colonial, grand-officier du Cambodge et du Dragon d'Annam, commandeur du Trésor sacré du Japon.

Il mourut à Paris, 8, place Vintimille, le 27 juillet 1909, dans sa soixante-quatrième année, laissant pour enfants :

a) Gui, vicomte.

b) Anne, mariée à M. Jules Steinbach.

c) Yvonne, mariée à M. de Scitivaux de Gresche.

2) Marie-Alix-Suzanne, née le 28 août 1847, à Vernéville, fut baptisée dans l'église de cette paroisse par M. l'abbé Armand de Tinseau, qui devint Chanoine titulaire de la Cathédrale de Metz.

Elle eut pour parrain Charles de Bourcier, demeurant à Dommartin (Haute-Marne), son grand-oncle maternel, représenté par Louis de Watronville, écuyer, demeurant à Verdun (Meuse), son grand-père maternel. — La marraine fut Suzanne Huyn de Vernéville, veuve du Comte de Bourcier, sa

(1) Madame Etienne-Louis le Bachellé était fille de N... de la Lance et de demoiselle Henry d'Aulnois, qui fut décapitée en 1794.

Digitized by Google

grand'tante paternelle, représentée par Barbe Mouzin, sœur de la Maternité de Metz. (Arch. paroiss. de Vernéville, 1847, n. 5.)

Marie-Alix-Suzanne Huyn de Vernéville épousa, le 28 juin 1877, dans l'église de Vernéville, Albert-Philippe-Jean de Ponthière, domicilié à Glons, province de Liège (Belgique), fils majeur d'Alexandre-Lambert-Guillaume de Ponthière, rentier, domicilé à Liège et de défunte Clémentine Waltery.

Témoins : René Palmers, rentier, beau-frère de l'époux, domicilié à Liège, Léon d'Allemagne, beau-frère de l'époux, domicilié à Tilleur, Paul Huyn de Vernéville et Henri Huyn de Vernéville, tous deux oncles de l'épouse, domiciliés à Vernéville. Le mariage fut béni par l'abbé de Turmel, chanoine titulaire, grand-coûtre de la Cathédrale de Metz, délégué par l'abbé Didier Jean, curé de Vernéville.

De ce mariage naquirent :

a) Henry, né à Glons (Belgique), le 9 avril 1878.

b) Isabelle, née à Cannes (France), le 14 octobre 1879, mariée à Max d'Ollone, le 7 janvier 1903, à Liège.

c) Anne, née au Golfe Juan, ou Jouan Vallauris (Alpes-Maritimes-France) le 25 décembre 1880.

d) Catherine, née au Golfe Juan Vallauris, le 2 février 1882.

e) Philippe, né au château de Cortils, par Visé (Belgique), le 9 juin 1883, épousa, le 23 septembre 1908, à Maidenhead (Angleterre), Gabrielle de Robillard Cosnac. Il est ingénieur des mines.

f) Jean, né au Golfe Juan Vallauris, le 9 janvier 1885, qui est avocat au barreau de Liège (Belgique).

3) Marie-Louise-Pauline Huyn de Vernéville, née

Digitized by Google

à Vernéville, le 15 août 1849, baptisée dans l'église de cette paroisse, le 18 août 1849, par l'abbé Gentil, curé de Vernéville. Elle eut pour parrain Louis-Paul Huyn, son oncle paternel, habitant Vernéville et pour marraine, Louise Leblanc, domiciliée à Saint-Dizier, sa grand'tante, représentée par Marguerite-Monique de Lardemelle. Marie-Louise-Pauline se maria le 9 décembre 1876, à Vernéville, avec Anselme-Stanislas-Firmin-Léon, vicomte de Warren, fils majeur d'Edouard-François Patrice, comte de Warren, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire à Nancy, et de Marguerite-Pauline Tardieu, de la paroisse Saint-Epvre de Nancy.

L'abbé de Turmel, chanoine titulaire et grand-coûtre de la Cathédrale de Metz, délégué par l'abbé Didier, curé de Vernéville, donna la bénédiction nuptiale.

Témoins : Charles Octave, vicomte de Lessen, rentier à Saint-Dié, beau-frère de l'époux ;

Lucien, vicomte de Warren, frère de l'époux, rentier à Nancy ;

Louis-Paul Huyn de Vernéville, oncle paternel de l'épouse, maire de Vernéville ;

Charles Huyn de Vernéville, général de brigade, domicilié à Nancy, oncle paternel de l'épouse.

De ce mariage naquirent :

a) René.
b) Suzanne.
c) Hamelyn.
d) Monique.
e) Elisabeth, religieuse.
f) Bruno.
g) Françoise.

4. Charles-René Huyn de Vernéville, né à Ver-

Digitized by Google

néville, le 5 octobre 1851, baptisé dans l'église de cette paroisse, le 11 octobre 1851, par l'abbé Gentil, curé de Vernéville.

Il eut pour parrain Charles Huyn de Vernéville, son oncle paternel, et pour marraine Marie-Antoinette Gauffrés, née Jehannot de Beaumont, sa grand' tante, demi-sœur de son grand-père maternel.

Il mourut à Vernéville le 20 mars 1869 à l'âge de 17 ans, cinq mois et quinze jours. Il fut inhumé dans le caveau de la chapelle seigneuriale, dans l'ancienne église de Vernéville.

5. Henry Huyn de Vernéville, né le 29 mars 1862, à Metz, eut pour parrain Henry Huyn de Vernéville, son oncle paternel, et pour marraine la baronne de Tricornot, sa cousine germaine.

Quinzième degré.

Paul-François Huyn de Vernéville, né le 12 avril 1859 à Paris, fils de Frédéric-Prosper-Charles Huyn de Vernéville et de Anne-Elisabeth Duvivier, épousa Marguerite Jacquot, fille de Charles Jacquot, habitant le château de Haut-Ghor, près de Héming et de Joséphine Mangenot, le 14 juin 1884, à la paroisse Saint-Epvre de Nancy. Il était alors lieutenant au 1er régiment de cuirassiers à Lunéville. Mgr Marchal, archevêque de Bourges, donna la bénédiction nuptiale.

Paul-François Huyn de Vernéville se retira de l'armée, comme capitaine de cuirassiers en 1892.

De son mariage naquirent :

a) Jeanne-Marie-Charlotte, le 5 octobre 1885 à Lunéville.

b) Charles-François-Marie-Joseph, né le 24 janvier 1889, à Angers, était en 1910 sous-officier au

Digitized by Google

29e dragons à Provins (France-Seine-et-Marne), habite le château de Bas-Meignée (Mayenne-France).

M. Paul-François Huyn de Vernéville est maintenant (1910) seul propriétaire du domaine de Vernéville.

DEUXIÈME BRANCHE

. Barons, puis Comtes du Saint-Empire

ECARTELÉ : Aux premier et quatrième d'azur, à six billettes d'or, posées trois et trois ; au chef aussi d'or; au deuxième et troisième de sinople à trois fasces ondées d'argent ; sur le tout : un écusson de gueules à une porte de ville d'or, munie de deux tourelles surmontées chacune d'un croissant d'argent ; cet écusson est surmonté d'une couronne de marquis de laquelle sort une tour de mosquée aussi d'or. — Support : Deux lions couronnés.

Septième degré.

François Huyn, deuxième fils de Claude Huyn (sixième degré de la première branche) et de Marguerite Pottier, épousa, le 3 juin 1590, Françoise Picquart.

Il eut de ce mariage :

a) François.

b) *Nicolas*, qui suit.

c) Jean, jésuite.

d) Claude.

Huitième degré.

Nicolas Huyn, écuyer, conseiller d'Etat, auditeur des comptes de Lorraine et président de l'Hôtel de Ville de Nancy, épousa, en 1619, Françoise, fille de Bernard de Malcuit, conseiller d'Etat (1).

Il eut de ce mariage, six enfants :

(1) Acte de mariage de la paroisse de Saint-Epvre de Nancy.

Digitized by Google

a) Nicolas, écuyer, seigneur de Ville-sur-Madon, grand Bailli de Saint-Dié.

b) François, écuyer, seigneur de Jarville, conseiller d Etat, procureur général à la cour souveraine de Nancy, marié en 1663 à Louise Bricard.

c) *Jean Joseph,* qui suit.

d) Balthasar, conseiller d'Etat, mort à Bruxelles en 1684.

e) Marie.

f) Ignace-Christine.

Neuvième degré.

Jean-Joseph, comte de Huyn, né en 1637, fut d'abord lieutenant des Gardes du corps de Charles IV de Lorraine et gouverneur de Rosières.

Il enleva Catherine de la Haye, demoiselle d'honneur de la Duchesse de Lorraine, pour en faire sa femme et s'enfuit; mais il fut rejoint dans la Forêt-Noire et soutint un siège, dans une hutte de charbonnier, contre les gens du Duc. Il réussit à leur échapper à la faveur des ténèbres et prit du service en Autriche, où il devint colonel de cavalerie et fut créé Baron du Saint-Empire. Il emporta la forteresse de Gioula et, pour ce beau fait d'armes, fut créé Comte, par diplôme du 29 juin 1697. (1)

La disposition et les émaux des armes de sa famille furent modifiés par ce diplôme et il fut ajouté sur le tout, pour perpétuer le souvenir de la victoire éclatante du Baron de Huyn, un écusson chargé de la Porte de Gioula, revêtu de la couronne de Marquis, issante la tour de la mosquée de Gioula. Il fut nommé gouverneur des villes et

(1) Archives de Pesth (Hongrie). Copie.

Digitized by Google

forteresses de Grant, Sigeth et Cinq-Eglises, et, pour avoir fait lever le siège de Sigeth et battu les rebelles de Hongrie, il fut créé, en 1707, Feld-Maréchal et en 1713, conseiller de guerre de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche. (1)

Il mourut en 1719. Sa femme, Catherine de la Haye, fut décorée, par l'Impératrice Elisabeth, de la Croix Etoilée, en 1703 ; elle mourut en 1707.

Ils laissèrent *quatre* enfants :

a) François-Nicolas, qui devint chanoine à Cinq-Eglises.

b) Jacques, né à Ville en 1688, marié à Charlotte, baronne de Zedlitz (branche éteinte).

c) Léopold-Félix, qui suit.

d) Marie-Henriette, née en 1669, mariée au baron de Gelhay.

Dixième degré.

Léopold-Félix, comte de Huyn, né à Insprück en 1691, marié en 1720 à la comtesse d'Auersperg, laissa huit enfants :

a) Henri, qui suit.

b) Jean.

c) Louis.

d) François de Sales.

e) François.

f) Xavier.

g) Caroline, mariée au baron Schulz.

h) Anne-Madeleine.

Onzième degré.

Henry, comte de Huyn, page du duc de Lorraine, puis officier en Autriche, laissa *six* enfants :

a) Joseph-Auguste, qui suit.

(1) Archives de Vienne (Autriche). — Almanach comtal de Gotha.

Digitized by Google

b) Léopold, mort en 1777.
c) Félicie, morte en 1772.
d) Léopoldine, morte en 1773.
e) Marie, morte en 1772.
f) Henriette, morte en 1776.

Douzième degré.

Joseph-Auguste, comte de Huyn, mort en 1836, marié à la comtesse Lezanski, laissa *quatre* enfants:
a) Louise, morte en 1837.
b) *Jean-Charles,* qui suit.
c) *Hugues*, qui suit.
d) Henriette, comtesse de Huyn, baronne de Kœnigsbrunn, morte en 1866.

Treizième degré.

Jean-Charles, comte de Huyn, né en 1815, lieutenant général, gouverneur de Pesth, marié à Nathalie, comtesse de Sartheim, dont il eut *six* enfants:
a) Louis.
b) Nathalie.
c) Rodolphe.
d) Charles.
e) Othon.
f) Anne.

Hugues, comte de Huyn (treizième degré *ex aequo* avec son frère, qui précède), naquit en 1814, fut chambellan de Sa Majesté Impériale Ferdinand, se maria à Thérèse, comtesse de Kutzrock-Wellingsbuttel, dont il eut *deux* enfants:
a) Marie-Henriette.
b) Vincent.
Il mourut en 1869.

La famille Huyn de Vernéville est parente ou alliée à de nombreuses familles de Lorraine, de

Digitized by Google

France, de Belgique, d'Allemagne et d'Autriche. Citons en particulier les familles : de Ranfaing, de Fériet, de Custine, de Roucy, de Ménonville, de Rennel, de Lescut, de Lescur, le Duchat, Goussaut, de Bourcier, de Lardemelle, de Tricornot, d'Ollone, de Kœnigsbrunn, Schulz, Zorn de Bulach, de Gelhay, de Hennezel, de Wilmin, Massu de Fleury, de Kutzrock, Wellingsbuttel, de la Haye, de Watronville, Lezanski, de Ponthière, Jacquot, de Zedlitz, de Sartheim, de Jobal... etc., etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

KIRCHNAUMEN

PAR

L'ABBÉ J.-P. SCHERRER

DEVISE :
Nec scire fas est omnia ! (Hor. Ode IV.)

AVANT-PROPOS

Ce travail sur Kirchnaumen est le fruit de recherches faites aux Archives à Metz, à Nancy, à Trèves, et aux registres paroissiaux. — Pour la partie archéologique, les renseignements fournis çà et là par le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Moselle* ont été rassemblés et complétés.

Les auteurs consultés sont : le *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 39.

Grupp : *Kelten und Germanen.*

Grenier : *Habitations gauloises et Villas romaines.*

Amédée Thierry : *Histoire des Gaules.*

Korrespondenzblatt für Siebenbürgische Altertumskunde.

Ammien Marcellin, livre 27e, avec rectification du nom Calidona changé à tort en Cabilona dans les éditions modernes.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

DÉTAILS ÉTYMOLOGIQUES ET ETHNOLOGIQUES

Kirchnaumen est une des plus anciennes localités de la Lorraine. Le nom primitif était Numagon, d'après un document du x^e^ siècle (1), Numagen en 1235 (2), Naumen (3) en 1295, Kirchnaumen en 1594, par opposition à l'annexe Obernaumen. Le préfixe Kirch fut ajouté à partir de l'érection de l'église en église paroissiale au commencement du XIII^e^ siècle.

Ce nom de Numagon ou Naumen donna lieu à différentes étymologies. Dans le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Moselle* de l'an 1869 on lit ceci : « le mot Magus qui termine les noms de plusieurs localités celtiques, Noviomagus, Rotomagus, a dû servir à former Kirchnaumen, Méchy, Maxstadt.... Rhenanus prétendait que le mot Magus en latin signifiait maison ; Cluvier lui donnait le sens de gué, Cellarius de passage, Vachater celui de champ... (4) ». Ce dernier doit avoir raison.

Magus n'est en effet que la forme latinisée du celtique Magos, qui signifie champ, plaine, et servit à composer une foule de noms, comme Argento-Magus, Augusto-Magus, Druso-Magus, Euro-Magus,

(1) *Das Reichsland*, art. Kirchnaumen.
(2) Bulletin II. 376.
(3) idem II. 356.
(4) Dans son article, M. Ch. Abel semble adopter la fantaisie qui fait dériver Naumen de Numa Pompilius ! Notons que Magus ne s'applique pas à Méchy, Maxstadt.

Digitized by Google

Seno-Magus, Novio-Magus (1). Ce dernier, d'où dérive visiblement le Numagon du xe siècle, désigne aussi naturellement que simplement le nouveau champ, la nouvelle plaine qu'on venait de défricher et en même temps la nouvelle colonie qui s'y établit. Cette étymologie devient plus évidente encore, si nous prenons comme dérivé du celtique ou Kymrique l'anglo-saxon Nywmagen succédant à Novio-Magon, Numagon, pour faire Numagen et finalement Naumen, ailleurs Neumagen, par exemple sur les bords de la Moselle, derrière Trèves.

A remarquer la longue survivance de la forme celtique jusqu'au xe siècle ; n'est-ce pas un indice certain que les Celtes aborigènes réfugiés jusque-là dans leurs huttes forestières ou mardelles, n'en sortirent que peu à peu pour venir s'ajouter aux Francs ou Germains, se mettre même à leur service et en devenir les serfs, contribuant ainsi à la formation du système féodal. Ainsi se forma la population actuelle aux types mille fois croisés de Gallo-romains unis aux Francs et aux Germains et encore reconnaissables à leur teint, à leur chevelure noire, chatain ou blonde tournant parfois au roux. Cette évolution sociale pourrait maintenant nous étonner, mais alors, à une époque d'incursions, de migrations et d'insécurité universelles, elle constituait un progrès, car elle permettait aux faibles de se grouper autour d'un plus fort et de rendre ainsi leur vie plus stable. Quels furent les premiers chefs ou les premiers alleus à Numagon?

(1) Stockes : « *Urkeltischer Sprachschatz* », Cfr. ir.: mag, campus ; Kymr. et bret. ma, maes = champ.

Digitized by Google

De bonne heure paraît le nom d'un Jean de Numagon, malheureusement sans aucun détail (1).

Après les premières invasions des bandes germaines en 275—286 et en 350, détruisant partout les villas et les habitations gallo-romaines (2), destruction ensuite achevée par les Vandales et les Huns, les immenses forêts du pays ne furent plus guère habitées que par les vieux Celtes (3) plus ou moins romanistes, réfugiés dans leurs mardelles, conservant jusqu'au x^e^ siècle le nom celtique de Numagon à leur centre d'habitation et laissant de vastes contrées à la disposition de nouveaux arrivants germains ou saxons. Sans doute, il y avait les Francs dès le v^e^ siècle. Mais on sait d'une part que l'immigration franque ne fut pas si nombreuse (4), et que les Francs, pour se déverser dans les Gaules, se heurtant vers le sud aux Allamans, prirent en grande majorité le chemin de la Belgique, contournant les sombres forêts des Ardennes et que, d'autre part, s'ils ont pénétré également par la vallée de la Moselle, ils n'occupèrent là, comme ailleurs, que des terres déjà habitées et cultivées auparavant par les Gallo-Romains. Il restait de vastes étendues non occupées. On en a une preuve dans ce fait qu'une quantité de bourgades comme Neudorf, Schemerich, Rotlach, Franz, Kalenburg, pour n'en citer que quelques-unes dépendant du bailliage de Bouzonville, n'existaient

(1) Archives dép.: H 3568. Voir les documents cités à la page 167 et suivantes,

(2) Grenier : Habitations gauloises et villas latines. Paris 1906.

(3) Le pays confinait par le Nord-Est au territoire des Trévires, et par le sud-ouest à celui des Médiomatriciens ; mais les Trévires étaient une tribu celtique mêlée de Germains.

(4) Certains l'estiment à 25 ou 30.000 au plus.

Digitized by Google

pas alors, n'ayant été fondées qu'au XVIe ou au XVIIe siècles (1).

Il y avait donc, après l'arrivée des Francs, les dévastations des Barbares, les luttes fratricides des Mérovingiens, grandement de la place pour de nouveaux immigrants.

En 1911, lors du déplacement du mur du cimetière longeant la route de Sierck à Bouzonville, on découvrit dans le champ de l'ancienne villa romaine un hypocauste bien conservé, avec petits piliers en briques rondes et grandes briques carrées placées en rectangle entre ces piliers, des grandes briques creuses de chauffage d'environ 20 centimètres de haut et 20 sur 12 centimètres de creux, conservées au presbytère; de plus une pierre d'angle terminée par une statuette accroupie (la tête manque), haute d'environ 70 centimètres, représentant l'un des sept péchés capitaux, figurine qui a dû donner son nom à la rue avoisinante, la « Schessergass », appelée depuis rue de Sierck. Cette statuette devait orner le mur du cimetière ou de l'ancienne église.

(1) Archives de Nancy B. 9415.

Archives royales de Bruxelles : *Documents* relatifs à Jean de Numagen, — 1249 Cartulaire LI. (Homagia Luxembourgiæ). — « Ego Manfridus dominus de Numaye (1) etc. notum facio.... castrum quod vocatur Clara costa, quod erat allodum meum proprium reportavi et dedi in manus domini Henrici comitis luceburgensis pro voluntate sua facienda de consensu uxoris meæ puerum et hœredum meorum; idem quod dictus comes reddidit mihi et hœredibus meis castrum cum appendicis in feodum et homagium ligium, et de dicto castro feci ei homagium ligium et fidelitatem.

(1) Ailleurs Numagin, Numagen.

Digitized by Google

Item quod dictum castrum ego et hœredes mei debent reddere dicto comiti et heredibus suis quotiescumque ei placuerit et de dicto castro debent et possunt dictus comes et heredes sui adunari contra omnes principes. Datum sub sigillo meo anno Domini 1249, feria quinta ante octavas paschæ (1). » (8 Avril).

1292. — Cart. nº 332. — Ego Walterus, armiger de Numagen dictus de Dezzeme, notum esse cupio universis intuentibus presens scriptum tam presentibus quam futuris, quod ego fateor et recognosco me habere vineam meam sitam in littore prope Kardeneit apud Numagen a domino Theodorico domino de Bulant et suis hœredibus in perpetuum in fondum, pro qua ego Walterus et mei haeredes dicto Domino de Bulant et suis prestantibus homagium secundum consuetudinem militarem. Quod omnibus quibus interest vel intererit significo et præsentes sub sigillo nobilis viri domini F. domini de Numagon quod ad petitionem meam et meorum præsentibus est appositum. Et nos dominus de Numagen sigillum nostrum ad instantem rogatum predicti Walteri et suorum hœredum præsentibus appositum in testimonium prim... prædicti (?). Datum anno Dⁿⁱ 1292, 29 Août.

1304. — Cartul. LII., 17 Sept. — Item ego Godefridus armiger, natus Godefridi quondam militis de Numaye etc. (notum facio) quod factus sum homo domini Henrici comitis luxemburgensis, et homagium feci eidem suisque successoribus in perpetuum pro XXX libris trevirensibus denariis pro quibus ego Godefridus antedictus assignam dicto Henrico tres libratas in dicto domino Henrico assignam in domo mea et aliis bonis quæ habeo apud Numagin (2), et quia sigillum proprium non habeo sigilla nobilium virorum scil. domini de Broch (3) et Wi domini de Mandil (4) militum et duorum castrorum predictorum rogavi et presentibus apposui. Datum sub sigillo duorum predictorum anno Domini 1304 feria sexta post nativitatem Bⁱᵉ Mariæ.

1338. Cartul. CXLI. — Je Jehan de Noumagen escuyer fait savoir que je ai rechut de Msgr le roy 300 livres de bons tournois petits, pour laquelle somme de deniers je pour moi et pour mes héritiers et successeurs ai repris et retenu de mon dit Seigneur 30 livrés de

(1) Original sur parchemin : le sceau de Mainfroi susdit y appendu à simple queue de parchemin a disparu. Cart. I., fº 24, II 32, VI 82, VII 82, VIII 225.

(2) On voit que ce chevalier Godfrid n'était pas riche, n'avait pas même de sceau : ce qui va assez avec Naumen où aucun seigneur n'a laissé de traces.

(3) Serait-ce Bruch près Sierck, ou Marienfloss. (Voir Pouillés du diocèse de Metz, p. 686.

(4) A rapprocher avec Mantelech, Montelech, Montenach entre Sierck et Kirchnaumen.

Digitized by Google

terre en fief de wards (1) de la maison de Vreudenberch : c'est à savoir six maldres de froment, 6 maldres de soile (2), et 7 maldres d'avoine et 4 porcs chacun de 20 sols que je ai revenant en ville de Va..... et de Betingen, et 3 charretés de vin sur toutes mes vignes que je ai gisant à Contz, lesquels dessus étaient et ont été mes bons francs alleus, laquelle warde se doit faire six semaines entièrement sur ladite maison, si comme fief de warde est tenu de faire. Et pour ce que ce soit ferme chose et je ai mis mon scel ces dites lettres et ai prié à Jacob de Moncleir et à Jehan de Kemers (3) escuyers de mettre leurs scels avec le mien à ces dites lettres etc... faites l'an 1338 le jeudi 5 du mois dowist (4).

(1) De garde.
(2) Seigle.
(3) Cart. CXVII Kamers.
(4) D'Août.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LE NUMAGON DES ROMAINS: INTÉRESSANTES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES. DÉFAITE DES ROMAINS A CALIDONA EN 366.

Numagon, composé jusque-là d'une agglomération de huttes celtiques dispersées au fond des bois, fut doté après la conquête romaine d'un établissement romain assez important. Ch. Abel parle d'une ville. Ce doit être exagéré. En tout cas, beaucoup de monde a dû passer par là, soit qu'on y fût à demeure, soit qu'on fût seulement de passage, car le terrain était littéralement semé de monnaies romaines. Malgré celles si nombreuses découvertes dans le passé, on en trouve encore tous les jours dans les jardins du village.

Mais il y a plus que des monnaies, et c'est le cas de résumer ici les découvertes archéologiques faites à Kirchnaumen. Des temps préhistoriques datent plusieurs haches en silex découvertes dans l'ancienne forêt de Schiermeter et déposées au Musée de Metz. De l'époque romaine datent des antiquités nombreuses, en partie conservées mais aussi en partie perdues malheureusement. Bouvier du Molard, officier du roi au bailliage de Bouzonville (1) raconte qu'en 1742, on trouva d'anciennes murailles enfoncées sous terre et d'une épaisseur considérable, des souterrains, des pierres de taille façonnées (parmi lesquelles un fut de colonne de 75 centimètres de diamètre orné d'un maillage en

(1) Archives de Metz B. I.

Digitized by Google

relief et servant de base à une croix devant la maison Mertz), des cercueils de pierre avec inscriptions tout autour, des tuiles d'une grandeur et d'une épaisseur considérables, des médailles (monnaies) d'or, d'argent, de cuivre et de métal à l'effigie et au coin des empereurs romains, et tous les jours on trouvait des objets semblables. Au milieu du village on apercevait les traces des anciennes chaussées romaines, dont on voyait des bouts entiers dans les forêts voisines et particulièrement dans la forêt de Kaldenhofen. Il ajoute qu'entre Kirchnaumen et Obernaumen, à la rive du bois, près d'une ancienne chapelle servant d'ermitage (détruite depuis et remplacée par la croix du Kapelleberg) on avait aussi trouvé d'anciennes substructions romaines.

Nouvelles découvertes en 1754, lors de la reconstruction de l'église par l'abbé Simminger, (dont les précieuses notes sont malheureusement perdues) en 1842 (1) ; en 1856 lors de l'agrandissement, et de la construction du clocher, en 1858. En 1856, on mit à jour le Kem (2) passant au pied de l'église et coupant le village à angle droit, et on découvrit un grand nombre de monnaies romaines, des conduites d'eau en plomb, des caveaux, des voûtes enduites de ciment romain, des murailles de plus de deux mètres d'épaisseur, des tuiles à rebord, des poteries ornées.

En 1858, découverte de tombes mérovingiennes. En creusant les fondements d'une maison du côté de Sierck, on trouva à une profondeur de deux

(1) Mémoire de M. Vict. Simon sur les fouilles de Kirchnaumen. Bulletin XXIV, p. 252.

(2) Ancienne route romaine, chemin.

Digitized by Google

mètres une série de six sépultures rangées en ligne, dont une d'un grand personnage un peu séparée des autres et distinguée par la richesse de ses ornements. On y trouva des boucles de ceinture en argent, des agrafes de tunique en or massif avec des arabesques repoussées, des plaques de manteau en argent damasquiné avec quatre rubis ou verres peints imitant des pierres précieuses Près de ces restes, il y avait trois fragments d'ivoire sculpté provenant soit d'un fourreau d'épée, soit d'un peigne, comme on en trouva dans le Grand-duché de Luxembourg. Non loin de là se trouvait un mors de cheval aux extrémités ornées et argentées, une agrafe de harnais en argent, des fers de flèches, des javelots, un vase en bronze guilloché couvert d'une superbe patine, des plats de diverses grandeurs, un fragment d'une énorme chaudière et un petit trépied, le tout en cuivre oxydé. Le squelette principal tenait dans sa bouche (preuve incontestable de l'origine franque de ces tombeaux) une monnaie d'Anastase (1) empereur d'Orient, mort en 495, qui envoya à Clovis les ornements consulaires et des présents de toutes sortes pour le gagner à sa cause. On a supposé que ces tombes renfermaient les ossements d'un compagnon de Clovis et de ses soldats.

Ce qui les rend particulièrement intéressantes, ce n'est pas seulement le fait que ce sont les premières qu'on ait découvertes sur les rives de la

(1) C'est un sou d'or avec l'effigie d'Anastase de trois quarts en costume militaire, avec la légende D. N. ANASTASIUS PR. AUG. — Au revers une victoire debout, tenant une croix avec la légende Victoria Auggg. Derrière la Victoire, sous ses ailes, se trouve le Sigle avec une étoile et aux pieds l'indice monétaire CONOB.

Digitized by Google

Moselle contemporaines de l'invasion des Francs, mais que ce sont des tombes chrétiennes. En effet, la principale plaque de manteau porte en damasquinage la figure du Christ nimbé terrassant le péché représenté par une tête de mort surmontée d'une croix. De plus, sur l'ardillon d'une boucle de courroie on a gravé une petite croix au-dessus d'un monogramme composé des quatre lettres G. V. N. S., qui est peut-être le nom du personnage enterré. Cet objet semble avoir servi de cachet ; ce serait le premier en Lorraine. (1)

Les cinq tombes des simples soldats renfermaient à côté des ossements parallèlement alignés des fers de lance, des lames de spathium, des grains de colliers en verroterie ou en ambre, les uns jaunes, les autres verdâtres, le plus grand nombre de forme ovale ou cylindrique et portant des mouchetures alternativement jaunes et rouges.

Pour être plus complet, mentionnons encore quelques trouvailles faites en 1835 (2), lors du défrichement de la forêt de Schirmeter : du côté de Kirsch, cinq tumuli gaulois renfermant des poteries grossières, des anneaux en cuivre occupant les places du cou, des bras et des jambes des inhumés ; sur un petit ruisseau qui coule derrière la ferme du Mittenhof, on découvrit les fondations d'un castellum (plutôt une villa romaine !) qui furent arrachées, quelques pièces de monnaies sans empreinte, beaucoup de débris de poterie fine et brute, ainsi qu'un petit instrument en argent employé dans les sacrifices. On défricha également le

(1) Tous ces détails sont tirés des Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie, B. I. 75.

(2) Notés par M. Terver, curé de l'époque.

Digitized by Google

bout de voie romaine qui traversait le Schirmeter dans la direction de Ritzingen et on trouva une énorme assise en pierres de taille d'environ deux mètres de long sur un d'épaisseur, base d'une borne milliaire ou d'un autel païen. A l'extrémité de la ferme du Mittenhof, du côté de Ritzingen, on découvrit quelques petites urnes, une pierre de 25 centimètres carrés, recouverte d'une autre pierre de même dimension en forme de boîte : celle-ci contenait un vase ou verre avec cendres carbonisées et à côté une petite lampe antique en cuivre, placée dans une excavation faite exprès dans la pierre. Ces objets furent déposés au Musée de Metz.

De ces dernières années date, outre les haches en silex citées plus haut, une petite statue de la déesse Nantossvelta (1). Enfin au voyageur qui de Kirchnaumen se rend au sud à Laumesfeld par le chemin des bois, l'ancienne voie romaine, faisons remarquer les vieux retranchements romains qui dominent la hauteur à la lisière du bois. De là les légionnaires pouvaient observer l'ennemi descendant des hauteurs de Kreuz et Monneren. Des tranchées analogues se trouvent à l'Ouest du côté de Haute-Sierck, et à l'Est du côté de Waldweisdorf, ces derniers encore très abrupts et profonds de deux à trois mètres.

Si trois retranchements défendaient ainsi les abords de Numagon, c'est que cette position avait une certaine importance. Outre la route romaine reliant Metz et Trèves par Luttingen, Budingen, la forêt de Kaldenhofen, Ritzingen, etc., il y avait

(1) D'après M. Keune, directeur du Musée de Metz.

Digitized by Google

un Kem plus petit reliant Sierck et la vallée de la Moselle avec Kirchnaumen : on en voit encore la trace sur la lisière du petit bois qui longe la vallée étroite du Milleberg. Numagon serré de près et entouré à moitié par l'immense forêt de Kaldenhofen, qui s'étendait de Filsdorf et Bouzonville jusqu'à Königsmacher et la vallée de la Caner, en marquait à peu près le milieu. C'était une position stratégique d'une certaine importance, vu que la forêt de Kaldenhofen séparait le pays de Metz de celui de Trèves et arrêtait de ce côté l'élan des premières invasions germaines. A en croire Abel (1), c'est aux abords de celte forêt qu'eut lieu en 367 un combat dont parle Ammien Marcellin, combat qui expliquerait encore mieux l'existence des retranchements mentionnés plus haut et près desquels on trouva au milieu de monnaies et de poteries une colonne milliaire avec inscription en abrégé au nom d'Antonin le Pieux.

§ II. **Défaite des Romains à Calidona.**

(Amm. Marcell. XXVII)

Voici, tiré du livre XXVII.1 d'Ammien Marcellin, le passage auquel fait allusion M. Abel. Depuis quelque temps, sous l'empire de Valentinien et de Valens en 367, au mois de Janvier, « Alamanni... gallicanos limites formidati jam persultabant. Statimque post Kalendas Januarias, cum per glaciales tractus hiemis rigidum inhoresceret sidus, cuneatim egressa multitudo licentiùs vagabatur. Horum portioni primæ Charietto, tunc per utramque Gal liam comes, occursurus cum milite egreditur ad

(1) Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie 1858.

Digitized by Google

bella ineunda promptissimo, adscito in societatem laboris Severiano itidem comite invalido et longœvo, qui apud Calidona Divitensibus præsidebat et Tungricanis... »

L'idée de M. Abel d'identifier ce Calidona avec Kaledhoven ou Kalenhofen, la grande forêt de ce nom qui contourne Kirchnaumen, m'a déterminé à faire sur ce point des recherches qui ne manquent pas d'un intérêt à la fois historique, philologique et géographique. Les Germains, dit l'historien, s'avancèrent *cuneatim*, c'est-à-dire en forme de coin ou de triangle, en se partageant en trois groupes, deux sur les ailes et un plus gros au milieu et en avant. Il y eut aussi trois combats, le premier à Calidona, le deuxième près de Dieulouard, à Scarpone, le troisième à Châlons-sur-Marne. Ils durent donc suivre trois routes, toutes les trois partant du pays de Trèves et peu éloignées l'une de l'autre, de façon à pouvoir se secourir mutuellement en cas d'attaque. Le premier groupe dut suivre la route de Trèves à Metz par Ricciacum, Numagon, Eltzing et Luttange ; le troisième groupe, l'aile droite, la route de Trèves à Verdun par Mondorf, tandis que le centre suivait la vallée même de la Moselle. Sur l'aile gauche, près de Calidona, les Germains sont victorieux, mais aux abords de la Moselle, à Scarpone, ils sont pris à l'improviste par la cavalerie de Jovin accouru de Paris et massacrés en grand nombre, et un peu plus loin, du côté des champs catalauniques, comme dit Ammien Marcellin, ils sont également défaits.

Pour le lieu du premier combat, nous avons pris le vieux texte *Calidona*, alors que les éditions actuelles d'Ammien Marcellin portent *Cabilona*, ainsi que

Digitized by Google

celle d'Eysenhardt imprimée à Berlin en 1871 et celle de Henri Valois imprimée à Paris en 1681 et conservée à la bibliothèque de Metz. C'est justement Henri Valois qui, le premier, a fait le changement de Calidona en *Cabilona*, et cela, dit-il, pour deux raisons, l'une aussi arbitraire que l'autre. La première, c'est qu'il n'a jamais rien lu ni entendu d'un nom Calidona! la seconde, c'est que les copistes des manuscrits ont dû faire erreur en copiant mal d'abord Cabilona, puis en écrivant Calibona et enfin Calidona, les lettres *b* et *d* étant facilement confondues! (1)

Il est facile de réfuter ces deux raisons. H. Valois prétend n'avoir jamais lu ni entendu ce nom de Calidona, et cependant au même livre 27e il aurait pu lire Dycalidona, ce qui suppose Calidona ; on connaît du reste la vallée et la rivière Calédon ou Calidon en Ecosse. Il prétexte ensuite des erreurs de copiste: évidemment il n'avait pas même consulté les manuscrits.

Je me suis donné cette peine au mois de mai 1909, à la Bibliothèque nationale à Paris. Certains manuscrits, comme ceux de 1474 (Rome) et 1517 (Bologne) ne contiennent que vingt-six livres ; le vingt-septième manque. Parmi les autres, citons les plus importants: celui de 1462, écrit par Petrus Honestus, porte Calidona ; — le N° 5820 du xve siècle porte également Calidona et en marge cette glose naïve du copiste *chalcedona ;* dans le N° 5821 du xve siècle ou *codex regius,* édition de Colbert, nous trouvons encore Calidona ; le N° 6120 également du xve siècle, toujours Calydona.

(1) Voir l'édition de 1681 à la bibliothèque de Metz.

Digitized by Google

Donc au point de vue philologique, il n'y a pas de doute: le vrai texte est Calidona. (1)

Au point de vue géographique et stratégique, on ne peut pas admettre Cabilona ou Châlons-sur-Marne. C'est bien trop loin et les Alamans, pour s'y rendre, auraient probablement dû passer par la trouée de Belfort, en tout cas descendre tellement vers le sud qu'il ne pouvait plus être question d'une troupe avançant *cunealim* en trois groupes avec contact réciproque. De plus, si les Germains avaient remporté leur petite victoire non à Calidona, mais à Châlons-sur-Marne, Cabilona, Jovin accourant de Paris à marches forcées avec sa cavalerie aurait dû se diriger de ce côté et non directement vers la vallée de la Moselle dans la direction de Metz-Trèves. En outre, les Germains victorieux n'avaient pas l'habitude de reculer: or, de Châlons-sur-Marne il eût fallu rétrograder vers Scarpone, tandis que de Kaldenhofen ils n'avaient qu'à avancer et rejoindre le gros de leurs troupes dans la vallée de la Moselle. Quant à l'aile droite des Alamans, apprenant la victoire de Calidona, ils pouvaient se croire en sécurité, avancer tranquillement sur la route de Verdun et se trouver aux approches des champs catalauniques, quand Jovin les atteignit, après le massacre subit de Scarpone qu'ils ignoraient.

Ainsi l'idée de Ch. Abel de maintenir le texte des manuscrits et d'identifier Calidona avec Kalden-

(1) Mentionnons encore parmi les premières éditions d'Ammien M. celle de 1533 *Augustæ Vindelicorum* (Réserve J. nº 1030) avec Calydona; celle de 1544 de Paris (Réserve J. 2396) avec Calydona, celle de Boxhorn de Lyon 1632 (Réserve J. 2409) avec Calidona, celle de Lyon (R. J. 14123) et celle de Hambourg 1609 avec Calidona.

Digitized by Google

hofen est la seule qui rende parfaitement plausible le texte d'Ammien Marcellin. Seulement, il s'est contenté d'émettre une hypothèse sans chercher à la prouver. (1)

Mais revenons un instant à ce nom de Calydona, qu'on écrivait aussi Caledona. Il nous intéresse doublement, car nous le retrouvons également en Ecosse dans le Caledon canal et river. Parce qu'il est cité par un écrivain latin, on pourrait croire que c'est un nom latin venant de *calidus*. Mais qu'est-ce que le mot *calidus* viendrait faire ici? ce ne peut être qu'un nom celtique. Il existait avant l'arrivée des Romains en Angleterre, et ceux-ci du reste n'ont pas pénétré jusqu'au Nord de l'Ecosse.

D'après Amédée Thierry, lors des migrations du VIe siècle avant J.-C., les Kymris s'établirent dans le midi de la Grande-Bretagne, les Celtes ou Galls dans l'Ouest et le Nord, par conséquent dans l'Ecosse, où ils partagèrent le pays avec d'autres peuplades, si bien qu'il y avait sur les hauteurs, dans les montagnes, les Montagnards écossais ou Albans (al=haut); dans les plaines basses les Maïates (Magos, mag, ma, maes, champ cultivé, plaine), et entre les deux, dans les épaisses forêts couvrant le pied des montagnes et les plateaux, les Celtes, Kelt ou Calls, galls, de Coille, forêt, et de Keil, cacher (d'où Keller, cellier); or *don* est le Kymrique et anglo-saxon *dûn*, vieil anglais *tûn*, anglais moderne *town*, allemand *Zaun*, enclos, c'est-à-dire habitation fortifiée par un palissadement. Pas de doute que les an-

(1) Abel mentionne Kalednoven sans indiquer de sources. Nous trouvons Kalednove, Kaldenhoben, Kaldenoven dans deux documents de 1250 et 1276 concernant la grande forêt de Kalenhofen. *Mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie* II 356.

Digitized by Google

ciennes huttes celtiques de nos mardelles n'aient eu les mêmes clôtures défensives contre les bêtes sauvages et autres agresseurs. Plus tard, les habitations germaines en plaine découverte ont leurs haies dont çà et là il reste encore des traces. A Kirchnaumen on appelle *dûn* un plafond, une voûte grossière en plâtre, autrefois en terre glaise, primitivement les voûtes coniques ou à double pente des mardelles, formées de longs bois garnis et recouverts de terre en guise de plâtre.

Donc Calydona (Call et don) signifie les habitations, cachées dans les sombres forêts et dès lors le nom de Calednoven ou Kaldenhofen, s'explique à merveille appliqué aux vastes forêts de ce nom, où il y en avait des milliers; à Kirchnaumen, seul on compte environ 120 mardelles encore maintenant. Ce nom est né spontanément sur les lèvres des Celtes pour indiquer leurs habitations en Lorraine et en Ecosse et le même nom resta à toute la contrée. Si c'était un terme d'importation, il faudrait alors savoir s'il est venu d'Ecosse en Lorraine ou de Lorraine en Ecosse. Faut-il à ce propos citer une opinion qui prétend que d'anciennes populations de nos pays sont allées en Angleterre. (1)

---

(1) M. Wolfram, communication verbale.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LA PAROISSE DE KIRCHNAUMEN

§ I. Origine et débuts de la paroisse.

Quand commença le christianisme à Kirchnaumen ? Il est difficile d'en préciser la date. En tout cas il n'y existait pas encore au commencement du VIe siècle : nous en avons une preuve dans les tombes franques découvertes à cette époque. Les guerriers ensevelis étaient chrétiens et, s'il y avait eu à Numagon une colonie chrétienne, il est plus que probable qu'on les eût ensevelis dans le lieu de sépulture commun et non dans un endroit écarté et isolé. La paroisse a donc dû se former plus tard. Après les invasions, du reste, les bâtiments romains avec leur entourage éventuel étaient en ruine, le pays était retombé à l'état barbare, et les aborigènes celtes ou germains habitaient toujours leurs mardelles. S'il y avait eu là jadis un Magos, c'est-à-dire une terre habitée, il fallait une nouvelle immigration, une nouvelle colonisation pour créer le village actuel et y attirer peu à peu les craintifs habitants des mardelles. De là peut-être le nom de Novio-Magon (nouvelle colonisation) ou Neumagen, qui devint Naumen et plus tard Kirchnaumen.

Les prédications ont dû se faire dès le début en langue allemande par des missionnaires venus en première ligne d'Angleterre et d'Irlande, et en seconde ligne des établissements déjà fondés par eux comme ceux d'Echternach, de Prüm, Trèves. Les char-

Digitized by Google

treux de Trèves ayant saint Alban pour patron et la chapelle de Naumen ayant reçu le même vocable, on peut croire que le pays fut également évangélisé par eux. Quant à l'époque de cette prédication, nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est que l'abbaye bénédictine d'Echternach fut fondée en 698 par sainte Irmina, fille de Dagobert II du couvent d'Oeren près Trèves, et donnée par elle à saint Willibrord et à ses compagnons ; nous savons aussi que les abbayes bénédictines de Rettel (1) et de Bouzonville furent fondées au commencement du IXe siècle. Enfin nous savons qu'en 1235 le duc Mathieu II de Lorraine donna l'église de Kirchnaumen avec ses revenus et dîmes à l'abbaye bénédictine de Bouzonville.

Cette donation du duc de Lorraine fut confirmée par Théodoric, archevêque de Trèves, le 12 octobre 1235, avec l'autorisation de Richard, frère du duc de Lorraine, et avec le consentement et la signature de l'archidiacre Radulphe et du chapitre : « Théodoric cède la cure de Numagen avec les chapelles et toutes dépendances y relatives ainsi qu'avec les dîmes grosses et menues, à l'abbé Bartholomée du couvent de Sainte-Croix de Bouzonville et aux frères y servant Dieu et à leurs successeurs comme supplément de prébende, à charge d'y établir à perpétuité un vicaire responsable à l'évêque de tout, du spirituel et du temporel ». Vingt-cinq ans plus tard, le 10 mai 1260, la veille

(1) On ne peut assez déplorer la disparition des documents, surtout ceux de l'abbaye de Rettel, dispersés à la Révolution. Dans tel grenier de Kirchnaumen il y en avait encore avant 1870 : mais le paysan n'en soupçonnait pas l'importance et en fit des allume-feu !

Digitized by Google

de Sainte Lucie, la même donation fut également confirmée par le Pape Alexandre IV (1).

Ce texte nous donne la physionomie de la paroisse de Naumen telle qu'elle était au XIIIe siècle et telle qu'elle est restée depuis. Outre l'église paroissiale il y avait plusieurs chapelles. C'est la chapelle de Saint-Cyriaque de Montnach, bâtie en 1208, consacrée en 1235 et annexée de suite avec un tiers de Montnach et Kaltweiler à la paroisse de Numagen, dont le curé devait y dire la messe de temps en temps par lui-même ou par un vicaire. Plus tard on y mit un vicaire résidant. C'est ensuite la chapelle d'Obernaumen, dédiée à Saint Nicolas, qui date de la même époque et qui fut dotée de quelques revenus par les ducs de Lorraine. A partir de ce moment le nom du village de Numagen, bientôt abrégé en Naumen par le langage populaire, reçut le préfixe Kirch et devint Kirchnaumen. La chapelle d'Evendorf est de date plus récente ; elle fut dédiée à Saint Erasme. Enfin il y eut encore la chapelle Saint-Marc située entre Obernaumen et Kirchnaumen sur la hauteur du Kapelleberg, et, dit-on, sur l'emplacement d'une ancienne construction romaine. Depuis qu'elle est tombée en ruine, elle est remplacée par une simple croix. Du XIIIe siècle datent aussi certains usages paroissiaux qu'on a tâché de garder jusqu'ici et qu'il faudra tâcher de garder encore. Il s'agit surtout des processions. Ainsi aux Rogations on allait ou plutôt on va le lundi à Montenach, au pèlerinage célèbre de Saint-Cyriaque, le mardi à Obernaumen et le mercredi à Evendorf ; le jour

(1) Bulletin H 376.

Digitized by Google

de Saint Marc on allait à la chapelle de Saint-Marc sur le Kapelleberg. La coutume d'aller en pèlerinage à Marienfloss — plus tard à Rustroff — s'est également maintenue jusqu'à ces derniers temps.

La construction de plusieurs chapelles dès la première moitié du XIIIe siècle laisse supposer que l'église paroissiale remonte à une plus haute antiquité. Ce qui ressort du reste du texte de la donation cité plus haut. « Le duc Théodoric cède la cure de Numagen avec les chapelles et dépendances, avec les dîmes ;... » donc cette cure existait déjà avant et avait son église paroissiale. Un dessin de l'ancienne église, heureusement conservé aux archives de Metz (1), semble indiquer, en effet, l'époque du Xe au XIe siècle. Le clocher, comme la plupart de cette époque, formait une tour ronde assez élevée avec toiture conique surmontée d'une croix. Il était placé à gauche du côté de l'évangile entre le chœur et la nef et en dehors de l'église. Les fenêtres mal dessinées semblent de petites fenêtres cintrées : dans la nef elles étaient accouplées, séparées simplement par un meneau, c'est-à-dire une colonnette ronde ou carrée.

Le dessin marque également *grosso modo* le village tel qu'il était au début du XVIIIe siècle, au moins les principales maisons, car il n'y en a que dix. Elle se trouvent toutes sur la vieille route romaine allant du sud au nord ; du côté de Sierck il n'y a encore qu'une ou deux maisons. Toutes les maisons sont isolées, chacune ayant sans doute son enclos, afin d'avoir sous la main le fourrage et les premières denrées nécessaires à l'entretien

(1) H. 3601, dessin fait par P. Guyon, géomètre à Faulquemont en 1718.

Digitized by Google

des bêtes et de pouvoir mieux les défendre contre les déprédations possibles ; ainsi le voulaient aussi les vieilles coutumes des celtes et des germains, et leurs instincts de défiance et d'indépendance encore attestés par les 120 mardelles isolées disséminées partout dans la forêt. Peu à peu avec l'augmentation de la population, les vides furent comblés, et surtout depuis la Révolution et le nouveau code civil les maisons à murs mitoyens se multiplièrent.

Un certain nombre de ces maisons portent encore aujourd'hui d'anciens noms de propriétaires depuis longtemps disparus. Ce sont des noms de famille, quelquefois des noms de métiers, tels que Bélchés, Schreinesch, Gillen, Mèsch, Pèlches, Schmatts, Humessen, Husaren, etc. N'est-ce pas un vestige de l'antique usage des Germains francs ou Saxons de donner aux habitations établies ou aux localités choisies par eux le nom patronymique du chef de famille ou du chef de la souche ou Sippe qui l'habitait ?

Outre le dessin de l'ancienne église ou plutôt de la première église, on a aussi la liste des anciens curés de la paroisse, liste qui est unique en son genre, car il n'en existe point d'autre dans le diocèse qui remonte jusqu'en 1231. Elle nous a été conservée par M. Simminger, curé de la paroisse de 1749 à 1765, qui l'a transcrite dans le registre des actes religieux de la paroisse, évidemment d'après des renseignements ou des documents plus anciens. Le fait que M. Simminger était un homme exceptionnellement savant et consciencieux rehausse encore la valeur de ce document, sans être une garantie absolue d'authenticité ou d'intégrité. Nous le transcrivons ici tel quel :

Digitized by Google

1231 Dom. Henri de Luxembourg,
1272 Pierre Maurice, bénédictin du couvent de Bouzonville,
1310 Lucas Schenk,
1351 Nic. Brixius,
1392 Alphonse Kiefer,
1420 Nic. Klein, capucin de Perl, Doyen,
1456 Cornelius Pistor,
1493 Nic. Lemmerlog, de Luxembourg,
1535 Nic. Rosœvillaris, de Sierck,
1596 Adam Reuter, de Sierck,
1628 Nic. Faber, de Luxembourg,
1674 J. Hugo Franck, de Luxembourg,
1712 F. Bernard Schanentges, de Sentzig,
1749 Nic. Simminger, pronotaire apostolique de Mondorf.

Il faut croire que dès le moyen-âge comme encore aujourd'hui on vivait longtemps à Kirchnaumen, au presbytère aussi bien qu'au village. Le doyen actuel des prêtres du diocèse, M. l'abbé Krempf, curé de Gelmingen, âgé de 88 ans, est un ancien curé de Kirchnaumen, et au curé actuel nous souhaitons d'imiter sur ce point ses prédécesseurs.

Les autres documents concernant la vie paroissiale au moyen-âge sont assez rares. Ils nous sont fournis les uns par les archives départementales, les autres par les archives paroissiales, auxquels s'ajoutent quelques renseignements pris aux archives de Trèves.

§ II. Relations avec les Couvents de Bouzonville et de Rettel.

Nos paroisses dépendaient plus ou moins des

Digitized by Google

couvents qui avaient contribué à leur formation ou en tiraient des revenus. Ainsi Kirchnaumen dépendait de l'abbaye bénédictine de Bouzonville et du prieuré d'abord bénédictin et ensuite cistercien de Rettel. Comme nous l'avons vu, les abbés de Bouzonville avaient le droit de patronage et tiraient les dîmes, avec obligation d'en laisser au curé qu'ils nommaient une partie pour sa subsistance, et parait-il, une partie également pour l'évêché de Trèves. Ils ne possédaient point de territoire dans la paroisse. Nous lisons cependant dans un contrat daté de 1250 que la forêt de Kaldenove *(sic)* près Filsdorf (elle s'étendait jusqu'à Kirchnaumen) avec les champs et prés y attenant, fut partagée entre Wirie, seigneur de Boulay et les abbés de Sainte-Croix de Bouzonville (1). Ceux-ci mirent sans doute beaucoup de conciliation dans l'exercice de leurs droits, car jamais il ne donna lieu à une contestation.

Il n'en fut pas de même du prieuré de Rettel, qui reçut des ducs de Lorraine et d'autres donateurs, certains droits avec des terres au beau milieu du ban de Kirchnaumen, comme nous allons le voir. Il y avait aussi près de Sierck, dans la profonde vallée qui vient de Naumen et de Montenach, un petit couvent de religieuses cisterciennes. C'était le couvent de Mariafloss ou Marienfloss (rivulus Mariæ), appelé d'abord vulgairement couvent de Bruch (1276), fondé en 1242 par Mathieu II, duc de Lorraine. Accablés par des revers de toutes sortes, décimés par la peste de 1430, ces deux couvents passèrent aux mains des Chartreux venus de Trèves, le premier en 1431, le deuxième déjà en 1415.

(1) Archives dép. H. 3568.

Digitized by Google

En mai 1276, le duc Ferry (1) avait donné aux religieuses de Bruch, dans la forêt de Kaldenoven, les mêmes droits d'usage dont jouissaient les habitants de Sierck. « Damus insuper et concedimus supradictis dominabus liberam potestatem et speciale mandatum colligendi, secandi, recipiendi et habendi usuarium in sylva nostra de Caldenhoben, et ligna ad omnia œdificia iisdem necessaria, consimile nostris hominibus burgensibus in Sirken ad comburendum et omnia alia faciendum. » La traduction de Fr. Roberti, notaire royal à Sierck, faite en 1689, rectifie Caldenhoben en Caldenowen (2).

Le même duc Ferry, en janvier 1297, donne aux religieuses de « Bruch-lès-Sierck », pour le salut de son âme, la terre boisée qu'il possède entre son moulin et son étang de Naumen.

L'acte mérite d'être cité : « Ich... gebe immermeh und ewig für mich und meine Erben um Gotteswillen und zu einer Almosen, den geistlichen Damen Abtissin und Couvent zu Bruch nächst Sierck cirstertienser Ordens trirscher Diöcesis, was mir von besch zugehorig zwischen meiner mihl und meinem weyer zu Naumen und dem Hof Evendorf,... selbiges zu behalten und frei einzuhaben, und möge gemelte Damen, so sie wollen, auf gemelte platz und in selbig besch, ein hof und schäferei machen und gleichen besch, wann ihnen beliebt, aushauen, und daraus ein flug ewennung machen, und falls gemelter busch nit genug für

(1) Ferry ou Fréderic III, 1251—1303.

(2) Nulle part nous n'avons trouvé la version Kaltenhofen employée par M. Hoffmann dans sa monographie sur le Couvent de Rettel, p. 57. Elle est certainement inexacte. Voir plus haut p. 179, note.

Digitized by Google

einen flug wär, möge sie selbe vermehren ohne jemand ungleich zu thun, und soviel darzubringen bis es genug ist ; widerst wollen und gestatten dass das vieh, so gemelte Damen in gemeltem Hof und schäferei halten werden, den weidgang in unserem bann überall haben sollen, vorbehalten den eckerschatz (1) in unserem busch welchen wir sonder uns behalten : weiter geben wir ihnen um Gotteswillen und für ein Almos, das brennholz zu gleichem hof und schäferei in unserm busch und bauholz soviel notig und genügsam sein wird, gleichwie unsere leuts zu Naumen thun und haben ; und sollen gleiche hof und schäferei sein und verbleiben unter unserm schutz und herrlichkeit immermehr und unserer Erben » (2). — Cette donation fut confirmée et complétée en 1305 par le duc Thiébault par un acte, où le moulin en question reçoit le nom de moulin de Simmeringen et où la warde seule est réservée (3). Moulin, étang, forêt, tout a disparu depuis : du moulin on voyait encore de mon jeune temps quelques vestiges dans le Milleberg au delà du ruisseau, près du sentier d'Evendorf ; à la place de l'étang est une grasse prairie, grassweyern, et la forêt doit être la même qui plus tard fut appelée Pfaffentrausch.

Parmi les autres bienfaiteurs du couvent de Marienfloss mentionnons à titre de curiosité Jean de Numagen (4), qui lui fait don de son alleu de Butzen près Merzig (Marcetum), et Arnould de Businga qui lui vend un pré situé à Bisingen (5). Dommage qu'on n'ait aucun renseignement sur des

(1) Eckerschatz : Bucheckern ; la récolte des faines pour l'huile.
(2) Archives H. 3568.]
(3) (4) (5) id.

Digitized by Google

sires aussi intéressants, ni sur l'origine de leurs alleus ! (1)

Ce fut l'origine de la cense de Busenacker qui, d'après un relevé fait en 1672, comprenait à peu près 170 jours de terres et prés. D'après un autre relevé de 1677 il y aurait eu 108 jours de terre sans les près, dont une partie seulement payait la dîme au curé de Kirchnaumen. De là de perpétuels malentendus, empiètements, contestations entre les religieux d'une part, les curés et les habitants d'autre part. Aussi en 1687 pour la troisième fois, le prieur de Rettel fit faire, par le notaire royal, résidant à Kirsch, le relevé des terres dépendant de la cense de Busenacker et ce en présence du maire Ad. Schmitt et de quatre échevins de Kirchnaumen et de Kaltweiler. C'est en 1639 que les biens et les droits de la collégiale de Marienfloss avaient passé aux mains des chartreux de Rettel.

(H. 3570. La cense de Busenacker est donnée à bail à Jean de Kemplich. — H. 3611. Echange verbal de deux pièces de terre entre la chartreuse et Nic. Mertz, propriétaire du moulin sis près Evendorf, 1758. — H. 3632. Kaltweiler, état des biens de la chartreuse et plan du bois appelé Zeiterholz.)

Etat des terres de la cense de Busenacker

appartenant au couvent de Bruch ou Marienfloss, de l'an 1672 — (archives H 3681)

1° Ein acht ums den hof, oben dem Schuster und der Hundsgreicht genannt, hatte an die 35 mor-

(1) Voir les notes à la fin du chap. I.

Digitized by Google

gen, davon 30 geben nicht zehn nämlich die acht auf Endorf

Item,	oben dem Schisser	5 Tags	
»	das Wisfelt für Hagen	2 morgen	
»	an Grubers wiesen	2 Tags	
»	bei der Straasse	2 »	
»	zwischen Hagen und Radersborn	3 »	(Rederswis)
»	Weilersacht	2 »	
»	auf Halsbergs	2 »	
»	auf Langbarborn	2 »	(neb. Casp. Dachs.)
»	zwischen dem Hof und Rundorf	1 »	(Ruedern)
»	auf der Hundsgracht (de griêt)	1 »	
»	die Weilersacht	10 »	
»	niedert den Hartborn	16 »	
»	an Pfaffentrausch	1 »	
»	zwischen zwei Pfaffentrausch	5 »	
»	auf Simringen (Rambour)	48 »	
»	um Simringen zwischen den besch	2 »	
»	zwischen Wedingen an der bach	2 »	
»	auf dem Floss	1 »	
»	auf dem Felsberg	12 »	
»	Der Weinacker (1) auf Montlocherbergs	5 »	
»	auf Büdinger Breill	1 »	
»	Schwartze berg hinter dem Wahl	2 »	
»	Für Bacherholz	5 »	
»	die acht zu Kirchnaumen hinter Schneidershaus	— » 5 »	

» die Wiess genannt die Tehüss (Tensch oder Trütjés Wiesen)
sein drei Wiesen und mit der Bach in drei Tete geteilt, 11—13 Fuder

» Die Herbertwiess (2) bei Herbronn, 3 Fuder

Alles obgemelt samt allem Platz und dem Hof

(1) C'est la preuve que dans la vallée du Mühleberg il y avait alors des vignobles du côté de Kirchnaumen, disparus lors de l'inondation de 1754.

(2) Herber ou Erwer ou Erw, arpent, arepennis. Le erw ou arpent celtique avait 36 pieds de large et 30 fois plus de longueur, ce qui fait environ 43 ares; le petit arpent comptait 2 verges sur 18.

Digitized by Google

Busenacker sein letztlich verlehnt gewesen dem ehrbaren Hansen von Kemplich.

Zu gemeltem Hof gehören auch einige Besche, namentlich Hags und Pfaffentrausch, item der Hartbusch.

Item ist zu diesem Hof ein haus samt 5-6 Ställen, 3 gärten und ander elementen mit mauren umringt, jetzo aber ganz verfallen und verbrannt.

Gemelte specification ist am 26 april 1672 den ehrsamen Mathis Kirsch, meyer von Montnach daselbst wohnhaft, Peter Claas, Clauss Durst, hochgerichtsscheffen zu Kirchnaumen und Johann Dausch, alle und alleinig Inwohner zu Kirchnaumen für gelesen und gutgeheissen.

Unterschrieben von fr. Barthol. Geubel,
Prior Rutilæ.

D'après cette liste cadastrale, la Cense de Busenacker comprenait 172 jours de terre, plusieurs prés et trois petites forêts.

Malgré tout éclata en 1715 un procès retentissant entre le couvent de Rettel et le curé Schanentges de Kirchnaumen au sujet des dîmes et des abornements (1). Les religieux s'adressent au lieutenant général du bailliage d'Allemagne, résidant à Sarreguemines, et accusent le curé d'avoir, accompagné de son maître d'école et autres particuliers, pris de force la dîme sur des terres franches de Busenacker ; à savoir quatorze gerbes d'orge sur des terres franches de dix à onze jours proches la cense, plus la dîme du foin sur divers prés appelés la Tensch (étang) contenant environ douze voitures de foin, et prient de faire assigner le dit curé à

(1) Archives de Metz, H. 3681.

Digitized by Google

huitaine et lui faire rendre les dîmes injustes. De plus et la même année, ils accusent le curé d'avoir en présence de son chapelain et autres personnes rentré quarante gerbes de seigle sur terres franches, puis trente-et-une gerbes de moitanges (1) par le porteur des dîmes Michel Schmitt, plus quatre gerbes de blé en présence de Didier, Dachs et Herman Schmit; enfin ils vont jusqu'à avertir que le curé n'ayant pas empêché la dîme sur les terres précitées, pourrait bien encore dîmer indûment dans une autre terre proche. La sentence du bailli maintient les chartreux en possession et jouissance, à l'exclusion des sieurs curés de Naumen, de la dîme sur trente jours de terre désignés, déclare les autres terres contentieuses, ainsi que deux prés sujets à la dîme dudit curé, condamne celui-ci à faire rayer par notaire les termes injurieux contenus dans certaines pièces du procès et à trente francs de dommages-intérêts, civil et aux dépens, sauf les frais de la sentence payables par moitié. Le curé en rappela au duc Léopold de Lorraine et la première sentence fut cassée. Les dîmes de charnage seront au curé dans la cense de Busenacker, de même que toutes les mêmes dîmes en dépendant, autres que celles qui sont déclarées exemptes de la grosse par ladite sentence. La signification de l'acte du jugement à la requête de l'appelant servira de satisfaction pour les termes injurieux qui seront dès lors considérés comme supprimés.

Deux ans après, en 1721, les religieux; toujours soucieux de leurs terres à Kirchnaumen, envoient un commissaire-arpenteur pour les faire aborner,

(1) Meschelter, mélange d'avoine et d'orge.

Digitized by Google

mais en se servant de la Verge de Sierck plus grande que la Verge commune. Le curé proteste que pareil abornement se ferait à leurs seuls frais.

En 1730 les chartreux de Rettel louent les menues dîmes d'Obernaumen et d'Evendorf à Jacques et Gaspart Bauzert pour cinquante-six écus, auxquels ils devront ajouter seize livres seize sols pour les francs vins à payer. En 1761 la veuve Heysen de Forgeville, (écart de Kirchnaumen) prend les menues dîmes de Naumen et d'Evendorf pour deux cents livres cours de France. Enfin pour compléter ces quelques détails sur la situation économique à cette époque, mentionnons encore qu'en 1749 la cense de Busenacker, restaurée par le prieur Nic. Pauli de Rettel, est louée à Jean Ridt pour cinquante-huit maldres et trois bichets des quatre espèces de grains, et en 1757 au même, pour treize maldres de blé, douze d'avoine, mesure Sierck, et en plus quinze livres en argent payables à la Saint-Martin, un porc gras de deux cents livres à Noël, et quinze voiturages à fournir dans le courant de l'année.

Les parties contractantes ont évalué la livre de porc à trois sols et les voiturages à quinze sols chacun.

En ce temps-là, la bureaucratie était encore bien plus compliquée et tracassière que maintenant. Il fallait une autorisation pour greffer des arbres sur terres non cloturées ; or les chartreux avaient à Busenacker une centaine de poiriers sauvages ou moitié sauvages, ne donnant que de toutes petites poires insignifiantes que le fermier désirait greffer par série de dix arbres chaque année. L'autorisation fut accordée (1).

(1) Archives H. 471.

Digitized by Google

Nous allions oublier une intéressante déclaration (1), faite le 2 février 1606 par trois paroissiens de Kirchnaumen, au sujet du droit de dime exercé par le curé : nous la faisons suivre ici, quoiqu'elle eût été mieux à sa place avant le procès de 1718. « Erkennen und weisen dem Pastoren diser Pfarr den grossen frûchtzehn in ganzen Kirchnaumer bahn und den kleinen zehnt an folgend ausgedruckten Specien und Getreide, nämlich ahn ferekeln, lämmer, heu, flachs und hanf ; aber von kappes, beyen oder jmmen und gens wissen sie sich nit zu erinnern, noch von ihren prœdecessoren erlehrnt zu sein. Dass der kleine Zehen von einem Herr Pastoren eingehaben word, darub sagen sie ihm denselben wieder ab noch zu. Sagen auch die weissende Sehener (2) dass der heu zehnt in dem bruell, genannt der Kirchenbruell zu Evendorfer bahn gelegen, der Fruchtzehnt ausser einer gewann ohngefähr sieben morgen land ahn. Ein ander, bei dem Kiescher Bann (3) genannt, dem Pastor dieser Pfarrei, nichts aber wenn selbe gewann brach liegt, dervon zugebühren ; ihm auch zustehe der dritt Teil des Zehent in dem Obrist-Elen im gemelten Evendorfer Bann. Daneben sachen von ihren Vorfahren und alten Kirchen-sohnen berichtigt worden seien die sie jeder zeit vor ungezweifelt affirmieren können, dass ein hoffmann zu Busenacker ein gewiss Veld genannt das weisse Veld (4) besitzen thue,

(1) Archives H. 3647.

(2) Sehener, Sohner ne vient pas de Zehner décimateur, mais de Cenner, Cennert, le Centenier, chef-échevin, primitivement Hunnes.

(3) Kiescher Bann, ban de Kirsch derrière Evendorf.

(4) Weisse Feld, champs situés en-dessous de la bifurcation des routes d'Evendorf et de Waldwies. La ferme de Busenacker se trouvait vis-à-vis, en deçà du ruisseau et à gauche de la route d'Evendorf.

Digitized by Google

daran zwei morgen dem Pastor dieser Pfarrei zehntfrei, dass übriges ihm aber zehnbar sei. Vorbringen ferner welcher massen gewisses Feld Pfaffentrausch genannt lange Zeit, ob es einem Pastor dieser Pfarrei zehnbar seie, in Zweifel und Streit gestanden, darüber sie noch nichts eigentlich determinieren mogen.

« Geschehen im Beisein von Herr Hartardi Eyssel canonici zu Marienfloss und Paul Frick, Pastor in Remlingen und geschehen zu Kirchnaumen 1606. Unterschrieben V. Müller tabellion mit Paraff — 27 Februar 1606.

« 2 Februar 1673 beeid durch Christmann Dridgast alt 70 Jahr, Claus Dachs alt 60 Jahr, Adam Mentges alt 65 Jahr, Jos. Meterich alt 75 Jahr, Carel Theobald alt 28 Jahr. »

§ 8. **Visites canoniques; l'annexe de Montnach** (1).

Le 18 octobre 1618 a eu lieu une visite canonique faite par l'archidiacre de Toley, du titre de S[t] Maurice. La paroisse porte le nom de Naumen; Halstroff est une annexe, « filia Aalstroff ». Il y a 180 communiants; le patron est S[t] Alban, le collateur l'abbé de Bouzonville. Le curé Adam Reuther, natif de Sierck, reçoit annuellement de la paroisse quatorze malters de blé; de la chapelle de Montlach (*sic*) pour le Saint sacrifice à y célébrer tous les huit jours en été et tous les quinze jours en hiver, il reçoit.... « *accipit pro sacro præsentia duos balzios* » — terme mal écrit et difficile à identifier. Est-ce balteos, ceintures! est-ce batzios, batzen, petite monnaie de Trèves? ni l'un ni l'autre ne semble convenir! Il y a deux autels,

(1) En dialecte indigène: Mondléch, *montium locus*.

Digitized by Google

un calice, un ostensoir, un ciboire et une pixide ; il y a cinq confréries ; à chaque jour de grande fête *(singulis angariis)* et le jour du patron Saint Alban, chaque prêtre reçoit quinze *grosse* et chaque maître-échevin cinq. Il n'y a pas de nouveau missel (1). ni de registres de baptême : ordre est donné de se les procurer. Au curé incombe l'entretien du chœur, au collateur celui de la nef, à la communauté ou aux fidèles celui du clocher et du cimetière. Le curé se plaint à propos d'une fontaine située au-dessus du cimetière : il demande qu'elle en soit séparée et entourée d'un mur (2).

Autre visite canonique faite le 18 juin 1657 par le Doyen de Perl. Il y a les objets du culte cités plus haut, mais on remarque que l'ostensoir est de cuivre, le ciboire, le calice, et les burettes des saintes huiles sont d'étain ; les ornements sont trop petits. L'annexe de Montnach est célèbre par son pèlerinage de S^{t} Cyriaque, et tous les ans, au jour de la consécration de la chapelle, c'est-à-dire au premier jour des Rogations, on y va en procession. Ordre est donné aux paroissiens de clôturer le cimetière et de restaurer l'ossuaire. Personne ne doit plus s'absenter des offices comme auparavant. (3)

En 1713, au début du ministère du curé Schanentges des différends avaient éclaté entre lui et le vicaire résident de Montnach, Ch. Théobald, et celui-ci l'avait cité devant le tribunal de l'officialité de Trèves, qui maintint les décisions et usages

(1) Le nouveau missel de S^{t} Pie V et de Clément VIII.
(2) Archives de la paroisse.
(3) Archives de la paroisse.

Digitized by Google

antérieurs et trancha ainsi la question en faveur du curé. (1)

Voici la sentence datée du 5 août 1713. « Dicimus et pronuntiamus...

1° Dm Pastorem opponentem in juribus omnibus et singulis parochialibus in Capella Montenach ei competentibus manutenendum, ac pro vero, legitimo pastore ibidem agnoscendum et a parochianis suis debitam ei reverentiam et obedientiam exhibendum.

2° Sacellanum in loco residentem sumptibus incolarum, prævia tamen nostra approbatione assumendum, qui juxta tenorem prædicti nostri decreti provisionalis officia divina ibidem celebret, ac juventutem in cätechesis sufficienter instruat, Domino Parocho vero quoad has funetiones subordinatus sit, nec quidquam in præjudicium pastoris ecclesiæ ejusdemque rectoris attentare præsumat.

3° Confirmandam esse transactionem 18i Julii 1698 ratione oblatorum ; d'après l'ancien usage la moitié des offrandes de la chapelle de St Cyriaque était au curé (de Naumen), l'autre moitié pour l'entretien de la chapelle elle-même.

4° Computum annuum supramemoratæ Capellæ servandum juxta consuetudinem et observantiam capituli Perlensis.

5° Citantem Theobald curatorem ejusdem capellæ in officio ulterius continuandum debita tamen subordinatione erga Dm Pastorem loci eaque lege : nec quidquam in rebus capellæ citra præscitum et consensum parochi privativè disponat.

6° Claves eremitæ loci pro occurrente necessitate partium in custodia relinquandas fore, donec in cursu visitationis omnia definitivè ordinentur.

1) Archives H. 374.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LE CURÉ SIMMINGER 1748 -- 1765

§ I. Réorganisation spirituelle et matérielle de la paroisse.

En 1748 arrive dans la paroisse un prêtre particulièrement zélé et instruit, Nicolas Simminger, natif de Mondorf comté de Roussy, qui dirigea la paroisse pendant 16 ans 1748—1765. Il fut d'abord vicaire à Metz, à S[t] Simplice, nommé curé de Kirchnaumen le 1[er] juin 1748 (1), curé de Cattenom (2) le 27 octobre 1764, archiprêtre de Thionville, tout en résidant à Cattenom, le 8 mars 1771 et mourut à Cattenom le 1[er] janvier 1782. Il avait reçu le titre de pronotaire apostolique.

Il trouva la paroisse dans un état assez misérable, comme l'indique son acte de prise de possession, qui mérite d'être cité en entier, se continuant par les premiers actes de son ministère :

« In nomine sanctissimæ et individuæ Trinitatis Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen. — Prima die Junii 1748, quæ dies erat Vigilia Pentecostes, Missione Reverendi ac Ill[i] Vicariatus generalis

(1) Après avoir été quelque temps vicaire administrateur à Mondorf même avec Phil. Noël.

(2) Cattenom, Kattenhofen, Kattenhem, Kethenhem est comme Naumen d'origine celtique ; le nom en dialecte du pays est Kettenueven, venant visiblement de la forme moderne de Kattenhofen, mais la forme ancienne est bien Kethenheim, rappelant le home anglais (Kattenome).

Le radical Kèt, Kèth ne peut venir que du celtique Keito-n, bois, bruyère, gall cêto, latin cêtum d'où Kètenhom ou ham, l'abri, la maison de la forêt.

Digitized by Google

Trevirensis ac permissione Serenissimi Regis Poloniæ ac ducis Lotharingiæ, Nicolaus Simminger, presbyter oriundus ex Mondorff comitatus de Roussy, denominatus fuit parochialis ecclesiæ Kirchnaumen administrator curatus. Inter varios quibus tunc agitabatur parochia tumultus, prima fuit administratoris cura visitare domum Dei ejusdemque decorem (utpote stabulo Bethlehemitico haud dissimilis erat) omni conatu quærere, ac postmodum vivæ Domus Dei, id est, parochianorum, qui longo tempore neglecti fuerant, salutem accurare, et ignorantiam et lites quibus, eheu ! nimium implicabantur, procul ab his removere ; onus profecto angelicis verendum humeris. Novos synodales creandos duxit, qui una cum ipso laborarint. Eapropter secunda die Julii præviis trinis exhortationibus et examinibus habitis super vita et moribus, electi ac jurati fuerunt synodales sequentes : 1) Joan Schreiner, 50 annorum; 2) J. Neu, 40 an.; 3) Gut. Frantz, 51 an.; 4) Nic. Schumburger, 50 an.; 5) J. Gassen, 50 an.; 6) Nic. Mallinger, 47 an. ; 7) P. Suman 48 an. ; qui omnes promiserunt jurato coram et in facie ecclesiæ fidelitatem et obedientiam perfectissimam superioribus suis tam ecclesiasticis quam regiis.

Sign. N. SIMMINGER.

Et respondit omnis populus : Amen. 2 Esdr. 2.

Cette sérieuse élection fut confirmée par le vicaire général de Trèves en 1750. — Furent élus également dans l'assemblée des synodaux et des paroissiens de Kirchnaumen et de Montnach, le vicaire Charles Théobald, comme curateur et Jean Nennig à la place de l'ancien curateur laïque, « pour exercer ensemble la charge de membours

Digitized by Google

(mumper en dialecte du pays, d'où memperchen) de la dite chapelle proche de Montenach dépendant seulement de la cure de Kirchnaumen. Ils promettent et jurent à Dieu, à la Sainte Vierge Marie, à Saint Cyriaque et à Saint Laurent qu'ils satisferont dès maintenant à leur charge comme de vrais chrétiens et membours ». Ces curateurs reçoivent les honoraires de messes qui viennent en grand nombre les jours de fête et qui doivent se dire sans retard dans ladite chapelle. Tous les honoraires sont remis au curé: les offrandes sont moitié au curé, moitié à la chapelle.

Ayant ainsi par ces élections vigoureusement secoué ses ouailles et s'étant assuré des aides dévoués, il se mit immédiatement à l'œuvre de restauration matérielle et spirituelle et finit par vaincre toutes les difficultés, mais non sans luttes et sans amères contradictions, comme l'indique cette épitaphe anticipée qu'il rédigea dans les registres paroissiaux avant de quitter Kirchnaumen : « Epitaphium Nicolai Simminger pastoris in Naumen.

« Pastor eram bis octo annis, crux
portio, templum
Missio; bis novies mille stetere libris.
Victor ubique fui, fructum successor habebis;
Dic, prœcor, eterna pace fruatur. »
Amen.

Au même moment, il mit à l'intention de ses paroissiens les deux distiques suivants :

« Credentum manes, Domino miserante, quiescant;
Quos carcer tenuit squalidus, ae'thra vocet.
Fiant quœ penna hic signat, quœ sepia pingit,
Et docta vacuus quœ notat arte stylus. »

Digitized by Google

Après l'élection des échevins, vint celle des sages femmes, détail qui a son importance et montre combien était grande alors l'autorité et l'influence du curé. — C'est en l'année 1750.

Incipit annus millesimus septingentesimus quinquagesimus;
Faxit Deus fecundissimus !

Le 8 février 1750, a lieu l'élection de la sage-femme de Montenach.

« Marguerite Fisch de Montenach, élue sage-femme dans l'assemblée des femmes à la chapelle de Saint Cyriaque à la pluralité des suffrages, examinée par moi et trouvée capable d'administrer le sacrement du baptême dans la nécessité, et a fait serment entre mes mains de suivre mes instructions pour le spirituel et celles du médecin pour le corporel. »

Deux jours après, eut lieu l'élection de la sage-femme de Kirchnaumen, également à l'église. Dorothée Schrœder fut élue à la majorité des suffrages, 84 femmes ayant voté pour elle ; mais on devra lui payer trente sous français pour chaque accouchement.

Au bout de cinq ans de ministère, ayant donné une vive impulsion à la vie religieuse de la paroisse, l'abbé Simminger songea à la restauration matérielle. En 1754 il entreprit simultanément la restauration de la chapelle d'Evendorf et la reconstruction de l'église de Kirchnaumen. Le 5 octobre eut lieu la bénédiction de la chapelle d'Evendorf, dédiée à Saint Udalric, suivie de la sainte messe célébrée au milieu des détonations des boîtes et instruments de guerre. — Le 28 octobre eut lieu la bénédiction de la nouvelle église paroissiale par

Digitized by Google

Math. Reuter, curé de Tünsdorf, doyen de Perl, délégué pour ce par l'archevêque de Trèves ; puis le trois novembre eut lieu solennellement le transfert du Saint Sacrement de l'Oratoire de Sainte-Croix dans la nouvelle église (1). Ce fut un événement pour la paroisse en même temps qu'un triomphe et une récompense pour le curé. Une splendide procession s'organise « inter strepitum timpanarum, aliorumque instrumentorum musicorum et ejaculationem bombardorum et tormentoriolorum bellicorum sœpiùs reiteratam. »

En tête les enfants, puis les jeunes gens portant la statue de Saint Jean l'Évangéliste ; suivaient les jeunes filles portant la Sainte Vierge, puis les pères de famille avec Saint Alban, les jeunes mariés avec Saint Donat, les hommes veufs avec Saint Sébastien, les mères de famille avec Saint Wendelin, enfin les femmes veuves avec la Vierge douloureuse. Le large emploi des bombardes et instruments de guerre s'explique par la présence à Kirchnaumen d'un lieutenant du régiment des volontaires du roi, un nommé Michel Erang, dont la signature figure assez souvent au bas des actes religieux.

Les murs de la nef, depuis les deux premières fenêtres et les murs du chœur, ainsi que la vieille petite sacristie actuelle, datent encore de 1754, ainsi que l'indique l'inscription placée sur la porte intérieure : « *ecclesia cum choro reædificata fuit cura. D*^no^ *Simminger ejusdem pastore. 1754.* » Le maître autel est de 1759. — Abel fait donc erreur (2) en

(1) Cet Oratoire de Sainte-Croix se trouvait probablement au milieu du village à l'intersection des deux routes, quartier appelé Keuzstrôss.

(2) V. *Austrasie* 1858.

Digitized by Google

disant que le curé Simminger n'a reconstruit que le chœur et la sacristie, tandis que la nef et le clocher édifiés au XVe siècle auraient duré jusqu'en 1855. Il avait évidemment mal lu et copié l'inscription susdite un peu défectueuse ; de plus il ne savait rien des vers latins cités plus haut « *templum missio : bis nouies stetere libris* » or 18,000 francs était une belle somme à cette époque et suffisante pour bâtir toute une église. Ce qui tranche définitivement la question, c'est la déclaration officielle de la visite canonique de 1760, au nº 4 et 16 « *templum chorus, turrim, scamnæ in nova et debita sunt structura ; — sacristia nova est* (1). Sur quelles données se base Abel pour affirmer que l'ancienne église datait du XVe siècle? nous l'ignorons. Peut-être sur la vieille cloche datant de 1467 et qui fut remise dans le nouveau clocher en 1754, où elle resta jusqu'à sa fusion et sa disparition en trois nouvelles cloches plus fortes en 1887. Elle portait en caractères allemands gothiques une inscription illisible, sauf la date 1467, le nom Marie Neissen, et les deux premiers mots « *Vedèr neu* », indiquant sans doute qu'à la date indiquée elle avait déjà été refondue (2).

La même année 1754, témoin d'événements si heureux, fut attristée par une terrible catastrophe, plus désastreuse pour Montnach et Sierck que pour Kirchnaumen. « C'était, dit Simminger toujours en latin, le 9e dimanche après la Pentecôte, où l'on chante l'Evangile « *Jesus videns civitatem, flevit super eam* ». On eut dit que le démon, prince des airs, cherchait à briser l'essor de la paroisse,

(1) Archives de l'évêché de Trèves Litt. B B 353.
(2) Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie 1866.

Digitized by Google

à arrêter la reconstruction des chapelles et de l'église poussée avec activité au mois de juillet « La violence de l'orage, de la tempête et de la pluie fut telle dans la contrée, que les villages de Kirchnaumen, Obernaumen et Evendorf perdirent plus de cent voitures de foin. Les masses d'eau et de foin se ruant sur Montnach à travers l'étroite gorge du Milleberg, y démolirent une maison avec deux granges et des murs de jardin, et menacèrent un instant de tout détruire, gens et biens. Cinq hommes furent noyés, dont un, Nic. Kop, fut retrouvé en dessous de Wintringen et enseveli dans la chapelle de Saint Cyriaque, les autres à Perl, Remich et Gemmingen. A Sierck, les ravages furent encore bien plus terribles : le tiers de la ville fut complètement détruit et 18 hommes périrent. Le sous-délégué de Bouzonville et le maréchal de Belleisle vinrent visiter le théâtre de l'inondation. Celle-ci a laissé sa trace encore visible à l'entrée de la gorge du Milleberg, du côté de Kirchnaumen, là où elle contourne le petit bois, car le ruisseau a été détourné de son lit primitif par une masse d'alluvion toujours entassée là. C'est aussi depuis cette inondation qu'on abandonna la culture des pentes trop raides de cette gorge, car elles avaient trop perdu de leur humus.

L'église rebâtie, il restait encore bien d'autres restaurations de détail d'ordre spirituel et matériel. A ce point de vue la visite canonique qui eut lieu le 18 août 1760 est singulièrement suggestive et son questionnaire soumis aux échevins tous réunis particulièrement impératif et énergique conformément aux désirs du curé. Notons les points les plus intéressants qui n'ont rien perdu de leur

Digitized by Google

actualité, et qui sont ordonnés sous peine d'interdit.

Il s'agit d'abord de la confrérie de Saint Sébastien, depuis longtemps négligée et délaissée, quoique pourvue de certains revenus. Le curé et les synodaux ou échevins devront rechercher avec soin quels sont les droits et revenus de la Confrérie, liquider avec tous les débiteurs, et au besoin faire rentrer les arrérages par voie judiciaire ; ensuite ils devront s'efforcer de rendre à la confrérie son ancienne vigueur. Malgré sa grande autorité et son zèle, M. Simminger ne put y parvenir. Deux autres confréries, celle de la Doctrine Chrétienne et celle de Saint Hubert, semblent plus florissantes. A propos de la Confrérie de Saint Sébastien, j'oubliais d'ajouter qu'elle a encore laissé des traces et que tous les ans, à la fête de saint Sébastien, on dit une messe solennelle. Le petit autel à droite lui est toujours consacré.

Notons ensuite que la nouvelle église n'avait pas encore de confessionnal : il faudra absolument en procurer un. Au décimateur à fournir des ornements plus convenables, et à la fabrique ou aux paroissiens à fournir des linges plus décents. La sacristie est neuve, mais il faut une nouvelle armoire ; il faut renouveler le baptistère ainsi que toutes les images et munir la chaire d'un abat-voix. Faute d'huile, la lampe du Saint-Sacrement ne brûlait que les dimanches et fêtes et aux heures de la messe.

Nous avons vu qu'il y avait à Naumen, et de même à Montenach, une sage-femme assermentée et suffisamment instruite. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'il y avait deux instituteurs, un dans

Digitized by Google

chaque village, à Kirchnaumen et à Evendorf, et ils font bien leur devoir pendant l'hiver ; cependant les garçons n'ont pas de places séparées, *« non tamen pueri separatim in schola sedent. »*. Il y a aussi le trésorier, le mompeur, *mamburnus:* il perçoit les revenus de l'église, s'occupe de la cire et allume les cierges. C'était généralement un brave homme tout dévoué à sa haute fonction. Tel celui que j'ai connu dans mon jeune temps, du nom de Bös, qu'on appelait le Bèischen ou le Memporchen : il finit ses vieux jours dans une étroite cellule qu'il se fit bâtir près de Kirchnaumen.

Il n'y a point de scandale dans la paroisse. Il est dit aussi que *« Semoto parocho interrogati synodales super ejusdem vita et moribus, referendum illum in utraque irreprehensibilem esse »*.

Le curé n'a point de vicaire *attitré*, parce qu'il n'y a pas d'église annexe dans les limites mêmes de la paroisse. Halstroff avait été rattaché depuis des années à Bizing et n'était plus à la charge du curé de Kirchnaumen. Cependant deux prêtres auxiliaires résident dans la paroisse. Le premier faisait les fonctions de primissaire de la chapelle de Saint Cyriaque : on le désigne sous le nom de vicaire de Kirchnaumen, ou vicaire de Montnach ou curateur de Montnach. Ce fut en 1754 un nommé Philipps ; en 1760 François Reuter et en 1764 Rodius. Le deuxième faisait les fonctions de primissaire et sacristain à l'église de Kirchnaumen et avait droit à une redevance de dix malters de blé et à la pension chez le curé. C'était en 1760 F. Schmalz, natif de Monneren. Il fut prêtre à 26 ans, vicaire à Kirchnaumen en 1756 ; il venait

Digitized by Google

justement d'être nommé curé à Mandern, quand la mort le surprit en 1761. Il fut enseveli à l'église de Kirchnaumen devant l'autel de la Sainte Vierge. Le curé donnait toujours lui-même la communion paschale dans l'église mère.

Quant aux revenus, voici la situation en 1760. L'église paroissiale perçoit deux mesures de blé à Kirchnaumen, une et demie à Obernaumen et deux à Evendorf; deux chopines d'huile à Kaltweiler, deux cruchons de vin à Montnach; de plus, elle possède encore à Obernaumen six jours de terre qu'on loue publiquement. Les revenus fixes du curé consistaient dans une part des dîmes grosses et menues de Kirchnaumen avec les offrandes de la chapelle de Saint-Cyriaque, à charge d'entretenir celle-ci. Le rapport mentionne que cette chapelle fut presque entièrement rebâtie par M. Simminger; le curé jouit encore d'une pièce de trente jours de terre maigre et humide et d'un pré donnant trois voitures de foin.

L'abbé de Bouzonville est seul décimateur: mais il cède une part de ses dîmes au curé et, paraît-il, une part également à l'évêché de Trèves. Les habitants avaient des droits d'usage dans la grande forêt de Kalenhofen et dans le Schirmerter avec quelques cordes de bois par an. A la suite de la Révolution, ces droits d'affouage furent négligés et absorbés par l'Etat. En tout cas, les portions ont été bien réduites.

N'oublions pas de mentionner le caractère grandiose de cette visite canonique du 18 août 1760. Elle dénote les progrès remarquables faits par la paroisse de Kirchnaumen grâce à son curé et en est une récompense: elle fut faite par le fameux Hontheim,

Digitized by Google

évêque de Myriophite et suffragant de Trèves, qui, écrit Simminger, daigna dîner, souper et coucher chez lui. Aux deux repas prenaient part 63 ecclésiastiques, parmi lesquels les RR. Pères abbés de Saint-Maximin et de Metlach et les Pères Prieurs de Bouzonville et de Sancy.

Sans quitter l'abbé Simminger disons, en passant, que la situation de la paroisse resta telle jusqu'à la Révolution. On régla seulement un peu mieux la question des revenus. Le curé perçut les grosses et menues dîmes à Kirchnaumen, à Tockefeld et à Busenacker; l'abbé de Bouzonville, à Obernaumen et à Evendorf. De plus, le curé a le tiers des dîmes de Kaltweiler, dont le reste est au roi de France.

A Montnach, la moitié des dîmes est à l'abbé de Bouzonville, le reste à la chartreuse de Rettel, à l'abbé commanditaire de Beckingen et à l'abbé de Freisdorf. La paroisse possède 41 jours de terre.

Depuis 1618, le nombre d'habitants a sensiblement augmenté, malgré les calamités de la guerre de Trente-Ans 1618—1648, de la guerre de succession d'Espagne 1701—1714 et autres. De 180 en 1618, le nombre des communiants avait monté en 1760 à 450 et il y avait 147 familles dans la paroisse, dont 55 à Naumen, 33 à Obernaumen et 28 à Evendorf, le reste sans doute à Kaltweiler et Montnach. La ferme de Tockefeld était habitée par des anabaptistes.

§ II. Instruction religieuse et manuels de religion.

Si l'abbé Simminger a certainement contribué à l'essor économique de la paroisse, il y a surtout travaillé au progrès de la vie religieuse. On peut dire qu'il l'a à moitié ressuscitée. Nous en avons

Digitized by Google

une preuve dans les confréries qu'il a réveillées, mais surtout dans la confrérie de la Doctrine chrétienne qu'on ne peut attribuer qu'à lui. Ensuite dans les deux prêtres auxiliaires qu'il s'était adjoints et qui coopéraient aux instructions, catéchismes et confessions; et enfin une preuve plus expressive encore dans les manuels de piété et d'instruction qu'il a fait lui-même imprimer.

Un de ces livres, le seul resté, a été trouvé à Evendorf. Il fut édité à Saargemünd en 1763, imprimé chez Leitenschneider à Saarlouis et porte ce titre: « *Kern aller Bussgebete aus den besten Erklärungen über die 7 Busspsalmen Davids gesammelt, auf jeden Tag der Woche durch besondere Schlusslitaneien abgetheilt.* » Le deuxième, trouvé en deux exemplaires l'un à Cattenom, l'autre à Kirchnaumen, m'a été gracieusement offert par M. l'Archiprêtre Mangin, digne successeur de M. Simminger, qui, comme nous le verrons, devint curé de Kattenhofen. Il porte l'imprimatur de l'Ordinariat de Trèves de 1763 et fut imprimé chez P. Brücks à Luxembourg; il contient les épîtres et évangiles des dimanches et fêtes de l'année suivis du symbole de saint Athanase, à l'usage des enfants d'école et des paroissiens. Ce n'est pas une monotone succession de textes comme certains livres actuels: chaque évangile des dimanches et des principales fêtes est accompagné d'une naïve gravure sur bois de quatre centimètres de côté représentant l'histoire, la parabole ou le mystère raconté à côté. On voit par là qu'à cette époque déjà reculée, sans faire tant de théorie pédagogique, on savait parfaitement l'appliquer en pratique. L'école était l'antichambre de l'église et les instituteurs le bras droit du curé; et voilà pourquoi, à la crainte

Digitized by Google

de Dieu s'alliaient le respect de l'autorité, la paix dans les familles et dans la société.

Ne faut-il pas mentionner dans le même sens d'abord la vignette qui forme l'entête du livre: en haut la Sainte-Famille, au milieu le Nouveau Testament, les quatre évangélistes, en bas l'Ancien Testament, Moïse, les deux tables de la loi et Elie; et ensuite le petit questionnaire qui sert d'introduction et qui explique avec une simplicité toute populaire le contenu du livre, son but et la manière de s'en servir. Par exemple question 2: à quoi servent les épîtres ? Elles instruisent les ignorants, persuadent les errants, punissent les méchants, exhortent les indolents, fortifient les bons, consolent dans l'affliction et rendent victorieux de tout mal. Les questions 6-17 manquent malheureusement.

Q. 18. — Que doit-on faire avant la lecture? — On doit prier et dire: « O mon seigneur et mon Dieu, parlez au cœur de votre serviteur, car il vous écoute »; puis on doit faire le signe de croix sur le front, la bouche et le cœur. Explication.

Q. 22. — Que doit-on faire après la lecture? — On doit baiser le livre des évangiles et dire: « Que par la vertu de ce saint évangile que je viens de lire, Dieu me pardonne mes péchés. Amen.

Q. 25. — Les pères de famille doivent lire l'Evangile du jour à leurs gens de service, qui, au lieu d'entendre la prédication, ont dû garder la maison ou les bestiaux, ou le faire lire avant le repas et avoir soin qu'on y conforme sa conduite.

L'évangéliaire porte en tête cet avertissement expressif et poétique sans doute inspiré par le curé :

« Johannes Schmit bin ich getauft,
Die Biechlein habe ich gekauft ;

Digitized by Google

Der es findet, der ist mir lieb ;
Der es beheld, der ist ein Dieb,
Er sei Magd oder Knecht
Der Galgen ist sein Recht ! »

§ 3. Epreuves du Pasteur et du troupeau ; guerres et émigration.

Après les succès de la restauration du temple matériel et spirituel, vinrent les années pénibles, attristées par les malheurs et les ruines causés au brave peuple de Lorraine par les guerres incessantes, en particulier la guerre de succession d'Autriche 1741-1748 et la guerre de sept ans 1756-1763. En raison de ces guerres, la réunion de la Lorraine à la France ne lui fut d'abord pas avantageuse, le peuple très attaché à ses ducs et à ses vieilles traditions lorraines ne s'en sépara pas sans indignation et sans chagrin. Vinrent les formidables impositions de guerre en hommes et en argent, auxquelles s'ajoutèrent les lourdes et toujours vexantes contributions indirectes sur les transactions commerciales et agricoles, les fournitures en bétail et les continuels transports. Une partie des hommes ne revenaient plus des guerres lointaines, d'autres émigrèrent pour les rejoindre. La moitié des terres restaient en friche et on manquait de fumier pour améliorer le reste, d'où disette et dures privations, dont nos vieillards actuels pouvaient entendre l'écho en leur jeune temps. Une enquête faite en 1760 apprit que le chiffre de la population qui avant 1760 était de 760 000 âmes, avait diminué d'un tiers, que 3 950 paysans — propriétaires, cultivateurs, étaient descendus au rang de simples journaliers, et que les contributions, fermages com-

Digitized by Google

pris, estimées à 7 300 000 livres avaient monté à près de neuf millions, malgré la forte diminution de la population.

Malgré les progrès réalisés à force d'ordre et de travail sous l'énergique impulsion de son curé, nonobstant son isolement au milieu des grandes forêts (la forêt du Schirmerter entre Evendorf et Obernaumen existait alors encore), Kirchnaumen se ressentit de cette triste situation politique. A cor et à cri on réclame la paix et M. Simminger, au début de ses actes de chaque année, se fait l'interprète de la voix du peuple. Ainsi en 1759 : « Utinam pacem referat ! » En 1760 : « Utinam tandem hic pacem tandiu tamque ardenter expetitam obtineat ! »

« Accessum concede meis, Deus optime, votis,
Non sit pulsanti janua clausa preci ! »

1761. « Det pacem nobis Dominus, det premia vitæ
In superis finem non habitura plagis ».

En 1762, c'est un vrai cri de détresse auquel la poésie ne fait que donner plus d'expression. « *Incipit annus millesimus septingentesimus sexagesimus secundus* », *utinam sexagesies secundus. Amen.*

« O Reges, o Cœsares, claudite Janum.
Claudite, terrarum Domini, trucis atria Jani !
Claudite, ne mundus totus in arma ruat.
Sat Prussus, sat Teuto ruit, sat Gallus, sat Anglus.
Claudite, ut optata tempora pacis eant. »

Et plus loin ces deux vers contenant chacun la date de 1762 :

« Mars arDens Cessa : serVa nos, pacis oLIVa !
oMnIaqVe œterna CLaVDIte beLLa serà. »

Digitized by Google

1763. « gratIa et paX eCCLesIœ Dei aMen. »
1764. « In Dei gLorIaM ConseCrabItVr annVs. »

1765. Cette gracieuse et poétique prière à la Sainte Vierge :

Alma Redemptoris mater sublimis Olympi
Porta tenebrosi stella corusca cœli.
Ecce ! meas dignare tibi quas offero proles,
Quas baptisma lavat, conjugiumve sacrat.
Offer eas Gnato, per te magis hocce placebit,
Quod cita conscripsit penna rudisque manus.
Fiat, ego voveo : Tu dicas, fiet : utrumque
Hanc vocem signat, quod cano, nomen. Amen.

N. SIMMINGER,
cliens totus corpore et anima.

Le 9 avril 1764 s'accomplit l'événement, je dirais presque la catastrophe longuement préparée par tant de malheurs, de charges écrasantes, de pertes et de ruines, et que le curé avait réussi, sinon à empêcher complètement, du moins à retarder de plusieurs années. Le duc de Lorraine, empereur d'Autriche, ayant fait appel aux gens de Lorraine pour peupler son pays de Hongrie, de nombreuses familles, contraintes par les malheurs du temps et encouragées par leur vieille sympathie pour leurs ducs quittèrent le pays pour aller au loin vers l'est, là où s'était fait la guerre, en Allemagne, en Hongrie, voire même en Pologne. 79 personnes quittèrent ainsi la paroisse dont 51 de Kirchnaumen, dix-sept d'Evendorf et onze d'Obernaumen. Leurs noms sont du reste conservés dans le registre de l'époque (1) Ce mouvement d'émigration fut général en Lorraine.

(1) Ils ont paru imprimés dans le numéro de juin 1908 du *Korrespondenzblatt* de Hermannstadt, Siebenbürgen. Les voici :
« 3. Sind am 9 April 1764 71 Personnen aus der Kirchnaumer

Digitized by Google

Combien touchant ce fait que ces braves gens ne quittèrent la paroisse qu'avec la permission et la bénédiction de leur pasteur bien-aimé et que lui d'autre part ne les laissa partir que vaincu finalement par leurs supplications, hélas ! trop légitimes. « Ast tandem precibus victus illos in nomine Domini benedixi et abire dolentissime sinii. » Mais alors, comme brisé par le chagrin là où il

Pfarrei also aus Kirchnaumen, Obernaumen und Yendröf ausgewandert, welche, sagt die Urkunde, teils nach Russland, teils nach Ungarn gingen, teils auch in Deutschland sich ansiedelten. Sollten vielleicht einige bis nach Ungarn (Siebenbürgen) vorgedrungen sein? Dieses zu erforschen, gebe ich anbei die Namenliste der Auswanderer, in der Hoffnung, dass vielleicht irgendwo eine interessante Entdeckung in der Hinsicht gemacht werden könnte, was ich als Belohnung meiner Mühe ansehen würde,

« I. Aus Kirchnaumen : Muller Peter und Colles Margaretha, Muller Marg., Müller Christel, Müller Michael, Drisch Joh. Adam und Metz Susanna, Drisch Marie, Drisch Joh., Drisch Marg., Drisch Nic., Drisch Cathar., Ansgen Nic., Hensgen Marg., Schneider J., Schneider Susañ., Schneider Anna, Ansgen Nic., Mertz Nic. und Beck Johanna, Mertz Eva, Mertz A. M., Mertz Stephan, Mertz Johanna, Mertz Johannes, Mertz Susanna, Mertz Marg., Belinger Joh. Schomer Nic., Schomer An. M. Lud., Cheper Joh., Speder An. Marg., Cosser oder Cesser Cath., Schmit P. und Jacob Cath., Museler Eves Joh., Eves An. Cath., Eves Magdal., Eves Susan., Eves Joh. Eves Johanna, Philipper Joh. und Jacob Susanna, Philipper Susanna, Christmann Paulus und Colles Magdal., Nensius Marg, Christmann Peter, Schwartz Anna, vig. — 2. Aus Obernaumen : Boze Steph., Boze Nic., Boze Joh. Bapt., Boze Barbara, Boze Ch., Boze Cath. Clara, Boze Ludwig und Nanne An Marg., Thomas Ant., Bausert Mich. juvenis. — 3. Aus Evendorf (Yendröf) : Schmid Joh. und Püttinger Marg., Schmid A. Marg., Schmid Gabriel, Schmidt Nic. und M. Laumesfeld, Laumesfeld Joh. und Schmid Elis, Schmit Susanna, Hertert Paul und M. Sebntius, Hertert Joh., Hertert Conr., Hertert Mathias, Hertert Peter, Hertert Susanna. [Ueber die Kolonisation von Einwanderern aus Trierschen und aus Lothringen im Banat aus dem Jahre 1763 vgl. Schwicker, Die Deutschen in Ungarn und Siebenbürgen S. 333. Die Red.]

« Courcelles a/Nied (Lothringen). Abbé J. P. Scherrer ».
Auswandererliste 1764.

Digitized by Google

avait fait tant de bien et vaincu par tant d'obstacles, il demande à partir à son tour et va s'installer à Cattenom, où il vient d'être nommé. L'abbé Reuter, primissier et sacristain, part également en 1765.

§ IV. L'abbé Simminger à Cattenom. Sa mort.

Cattenom fut un poste de repos et de vieillesse, sans exclure pour cela le travail régulier, tel que l'exigeait une paroisse si importante. Il y arriva en octobre 1764, et comme à Kirchnaumen inaugure les actes religieux par la liste des curés de Cattenom de 1540-1765 ; d'autre part son registre des actes de décès débute par ce pieux distique :

« Sit pia defunctis requies, sit gratia vivis,
Donec in æthereis consociemur agris. »

Son esprit se complait dans ces élucubrations poétiques, qui de temps en temps échappent à sa plume d'érudit et à son cœur de pasteur, tout en charmant ses loisirs. Voici une sorte d'élégie sur le péché originel trouvée également dans les actes de décès :

« Adam primus homo damnavit sæcula pomo
Et mortis substravit iter, dum sacra potentis
Jussa Dei violans nimium mens credula dictis
Fœmineis patulas dedit infelicibus aures :
O miseranda lues, multa dominata per annos,
O nimium funesta mali contagio ! Tantum
Heu poterit, peccasse semel ! Tantisne parentum
Prisca luant, pœnis, tersi commissa nepotes.

D'autres vers latins écrits à la fin de 1769, contiennent des conseils pleins d'expérience personnelle et toujours d'actualité. Avis à ceux qui, encore jeunes, n'ont pas la même expérience et seraient tentés de trop fréquenter les riches et autres gens de leur paroisse.

Digitized by Google

« Si sapias, absis a foco mensaque potentum :
Rarus, charus eris :
Esse vorax noli : dilige stare domi.
Tutius est latuisse domi, quam vivere turbis
Inter, et a scabie plebis habere nihil.
Ut sacra sanctorum recitas oracula vatum,
Crebriùs et meliùs dilige stare domi.
Cum suis consuesse (sc.) bonis, et gaudia misce
Longius a turbis....

A noter aussi quelques fantaisies poétiques sur la mort, 1775 et sur le baptême, 1781.

« Contra vim mortis, non est medicamentum in hortis » :
Ob sie morgen oder heut, sterben müssen viele Leut.
« Dum moritur dives, concurrunt ubique cives :
Dum moritur pauper, currit vix unus et alter. »
Wenn einer da tut sterben reich
So geht ein jeder mit zur leich :
Tut aber einer sterben arm,
So geht man mit dass Gott erbarm !
« Est communè mori : mors nulli parcit honori.
Esto memor mortis vivens, et sic benè vives ;
esto memor moriens vita, bene sic moreris ».

Sa mère, Susanne Saur, native de Schengen, était morte en 1749 : elle fut enterrée à Kirchnaumen devant l'autel de la Sainte Vierge. Quant à lui, nommé archiprêtre de Thionville en 1771, tout en résidant à Cattenom, il y mourut le 1er janvier 1782 et y fut enterré.

Le grand effort de sa vie avait été pour Kirchnaumen qui lui gardera un souvenir reconnaissant, dont ce travail est l'expression tardive (1).

(1) Au moment de livrer ce travail à l'impression, voici découverte au presbytère de Mondorf (juillet 1912) la plus grande poésie de l'abbé Simminger, faite à propos de la consécration de l'église et de la bénédiction d'une nouvelle cloche en 1766. Elle a déjà été publiée dans le Luxembourg ; d'autre part elle ne se rapporte pas à Cattenom ; nous y renvoyons donc le lecteur qui serait curieux de lire ce texte. (Archives de la paroisse de Mondorf.)

Digitized by Google

CHAPITRE V

LES CURÉS DE KIRCHNAUMEN AVANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION.

Après le départ de M. Simminger en 1765, les registres paroissiaux redeviennent de simples enregistreurs de baptêmes, mariages et décès, ce qu'ils sont restés surtout depuis la Révolution. De 1765 à 1775, le curé fut Pierre Haas, mort pendant un voyage qu'il fit à Luxembourg, son pays natal. Après lui, 1775—1792, ce fut Jacques Henning. Il était natif de Beaumarais près Saarlouis et ne manquait pas de talent, mais à sa honte il devint prêtre jureur et eut le cynisme d'inscrire lui-même son serment au registre paroissial. Après la Révolution (sur laquelle on ne trouve pas de détails) et la restauration du culte, il ne resta que très peu de temps à Kirchnaumen, et alla à Kerling rejoindre son ami Senzich (Sency), curé de cette paroisse. Mais leur qualité de jureurs aussi bien que leur conduite leur rendit sans doute la position intenable dans le pays, et ils partirent tous deux. Jacques Henning se maria et eut, dit-on, deux enfants ; il géra une place de commissaire à Trèves et mourut misérablement.

Après lui, pendant un certain temps, les curés ne firent que paraître dans la paroisse. Il y eut successivement un nommé Règneri, constitutionnel, auparavant vicaire à Reimelingen. Il resta peu à Kirchnaumen et ensuite demeura un certain temps à Obernaumen. Après lui, un sieur Berger, qui

Digitized by Google

avait beaucoup de famille, s'en alla après un court séjour au Hackenberg. Ce furent ensuite M. Pachten, qui mourut à Kirchnaumen, et dont on voit la tombe à l'entrée du cimetière ; M. Rémacle qui partit à Schémerich ; M. Souvigné, qui venait de Schwerdorf et après quelque temps y retourna.

En 1807, vint de Kontz M. Gaspard Stein, qui mourut peu après et fut enterré à Kirchnaumen ; puis ce fut Jean Gentgen, qui mourut au bout de six mois, après avoir exprimé ce vœu ou cette prophétie : « Tant que mes os reposeront ici, il n'y aura point de coup de tonnerre ». — De fait on ne se souvient pas que le tonnerre ait fait du mal.

De 1808 à 1836, le curé fut M. Helbronn de Hibringen, qui mourut subitement à l'âge de soixante-trois ans. J.-B. Mersch (1), auparavant vicaire résidant à Rochonviller, lui succéda jusqu'en 1837, suivi de M. Terver jusqu'en 1855. Le curé suivant 1855—1879, vit encore : c'est le vénérable M. Krempff, actuellement encore, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, curé de Gelmingen. En 1856, il fit rebâtir le clocher en avant de l'ancienne nef de l'église, allongée d'une travée ; le reste de la nef avec le chœur et la vieille sacristie datent encore du temps de M. Simminger. On voit encore dans le mur du cimetière la trace de l'ancienne entrée à trois mètres en-dessous de l'escalier actuel (2). Pour finir cette longue

(1) Voici son épitaphe sur une modeste croix, à droite de l'église : « Hier ruht in Frieden J. B. Mersch der Edelman gestorben Pfarrer zu Kirchnaumen den 21 Julius 1837. Nur in die Furche der Zeit bemüht er sich Thaten zu streuen. Die von der Weisheit gestät, süll für die Ewigkeit freuen. R. I. P. A. »

(2) Escalier disparu en 1911.

Digitized by Google

nomenclature, citons encore M. Mauss Nic. 1879—1890 qui dota l'église de ses trois belles cloches et mourut curé de Folpersweiler en 1905; M. Damien Hées 1890—1908 qui fit faire la tribune et l'orgue et la nouvelle sacristie, et mourut à la tâche à l'âge de cinquante-quatre ans. Le curé actuel est M. Léon Dor, venu de Hestroff, natif de Pontpierre.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

HISTOIRE CIVILE DE KIRCHNAUMEN.

Comme on l'a vu, Kirchnaumen et tout le pays environnant dépendait du Duché de Lorraine. Sierck était le siège de la prévôté, et il y avait un château-fort où les ducs venaient parfois demeurer en été. Le siège de la mairie fut primitivement à Montnach, auquel se rapportaient également les localités de Kaltweiler, Sulzen, Naumen, Obernaumen, Obersierck et même, pendant quelque temps, les localités de Reimlingen, Launsdorf et Flaten (1). Plus tard Naumen devint mairie indépendante. D'après M. de Bouteiller, Naumen dépendait en 1681 de la Seigneurie de Frémersdorf en Prusse, selon un dénombrement qui eut lieu cette année-là, le 27 juin. C'est là une affirmation bien risquée: ou bien M. de Bouteiller n'a lu que superficiellement ou il a mal compris le document des archives contenant le dénombrement (2). « Aveu et dénombrement donné par F. Albert de Choiseul, chevalier baron de Beauprey et Henri de Hausse aussi chevalier, au nom de Anne-Marie et Françoise de Chouville leurs femmes, pour les terres et seigneuries de Frémersdorf, etc., Montnach, où il y a un moulin ruiné, Caltweiler, Odensierck, Naumen, Aubernaumen. — Nous... reconnaissons et déclarons tenir du roi notre souverain Seigneur les dites terres et seigneuries, pour lesquelles nous avons rendu à sa Majesté foi et hommage en la chambre royale établie à Metz le 7 janvier dernier. Dans lesquelles terres

(1) Reichsland : art. Montnach.
(2) Archives civiles B. 406 — Bulletin 1869.

Digitized by Google

et seigneuries qui contiennent dans leur étendue environ 166 journeaux de terre labourable, 97 fauchées de prey et 70 arpents de bois ou environ, nous avons droit de haute, moyenne et basse justice, laquelle nous faisons exercer par un haut maire et 8 échevins, un sergent et un procureur fiscal. Item comme Seigneur haut justitier, moyen et bas, nous avons droit de faire troupeau à part et de jouir de toutes sortes d'amendes, épaves, confiscations, forfaitures, et de tous autres droits dont jouissent communément les Seigneurs hauts justitiers, moyens et bas. ...Item dans la mairie de Montnach et villages de Naumen et Obernaumen en dépendants sont dus dix francs en argent, douze quarts de froment y compris le trie des dixmes et autant d'avoines, droit ez bois et glandage comme ci-dessus. Item est dû aussi une rente annuelle de trois maldres de froment et autant d'avoine, neuf chapons outre quelques maldres qui se payaient autrefois sur le moulin dudit Montnach qui est à présent ruiné et dont le rétablissement est à la charge du Roy suivant le contrat d'engagement. Est dû aussi une autre rente de huit chapons ou poules. Tous lesquels dits droits nous sont dûs sans y comprendre la Justice que nous avons à Frémersdorf par indivis avec M. l'abbé de Saint-Mathias-lès-Trèves.

On voit par là que si le sire de Choiseul, baron de Beauprey était seigneur de Frémersdorf et y possédait un château... il n'avait dans les autres localités, notamment à Naumen, etc., que des terres en quantité bien minime si on divise les 166 jours de terre et 97 fauchées de prés entre les diverses localités précitées. On ne peut donc en conclure que Naumen dépendait du seigneur de Frémersdorf,

Digitized by Google

pas plus qu'il ne dépendait du prieuré de Rette qui y possédait des terres en plus grande quantité dans la cense de Busenacker.

Comme on le voit, Naumen en 1651 appartenait à la France. C'est en 1664 que trente villages de la prévôté de Sierck furent cédés à Louis XIV par le duc Charles IV de Lorraine.

A la Révolution, en 1790, Kirchnaumen fut rattaché au canton de Sierck. Les cahiers des doléances rédigées en 1789 par toutes les communes et envoyés à Metz sont introuvables aux Archives. Sous le premier empire, il fit d'abord partie du canton de Launsdorf, 1802 à 1806, mais retourne bientôt au canton de Sierck. En 1840 fut faite la première route, celle de Sierck à Bouzonville ; vers 1858 la deuxième, celle de Thionville à Waldwiese. En 1871, le pays redevint allemand.

Comme au temps jadis, Kirchnaumen est resté essentiellement pays de culture. Aucune industrie, et néanmoins pas de pauvres. A force d'économie et de travail, tout le monde est arrivé à une modeste, quelques-uns à une grande aisance, et cependant on est loin d'avoir les gros salaires que peut donner l'industrie. La religion et les bonnes mœurs sont de tradition et sont les meilleurs soutiens de l'esprit de travail et d'économie et par suite de l'ordre public. Malgré la grande forêt de Kalenhofen toute proche, le braconnage y est inconnu. Puisse l'avenir répondre au présent et trouver prospère et heureuse une population qui le mérite à bien des titres. C'est le vœu et le dernier mot d'un de ses enfants dévoués.

« Nec fas est scire omnia »

(Hor. od. IV°)

Digitized by Google

Digitized by Google

LA HOLMÉE

COUTUME DU PAYS-HAUT

PAR

M. MAUJEAN

Membre titulaire.

Sur le plateau formé par les communes de Malancourt, Montois-la-Montagne, Roncourt et Sainte-Marie-aux-Chênes, partie orientale de l'ancienne Mairie de la Montagne, une singulière coutume, la Holmée, vient de disparaître.

Voici en quelques mots en quoi elle consistait. On saisissait par les pieds et par la tête la personne de l'autre sexe, jeune homme ou jeune fille, qu'on voulait holmer, et on la soutenait un peu au-dessus du sol pour permettre à un troisième personnage, le plus souvent un enfant, de passer par dessous. L'individu était holmé; il pouvait être assuré qu'en faucillant le froment dans le courant de la prochaine moisson, il souffrirait d'un violent mal de dos, à moins qu'une deuxième holmée ne vînt détruire l'effet de la première. Elle était pourtant peu probable, parce que les holmeurs avaient soin de donner à leurs opérations toute la publicité possible, afin d'en empêcher le renouvellement.

Digitized by Google

Il était absolument indispensable que tous les holmeurs, y compris l'enfant qui se glissait par dessous, fussent d'un autre sexe que la personne holmée. Il était aussi de règle que le passage sous cette dernière, partie essentielle de l'opération, fût bien caractérisé. A Sainte-Marie-aux-Chênes, il fallait même passer trois fois. A Homécourt, il fallait imprimer au holmé, en passant par dessous, une forte secousse de bas en haut.

La coutume était primitivement liée au 1er mai, mais elle s'était étendue par amplification au mois tout entier.

Il est possible que le mot holmer, hommeler ou hobeler, en certaines contrées haouler ou hawler, soit d'origine germanique et n'ait pas pris naissance au Pays-Haut. Cela semblerait résulter de l'aspiration de l'h de la première syllabe. Il serait pourtant téméraire de formuler sur ce point une certitude. Il existe, en effet, quantité de mots d'origine romane qui se sont formés sous l'influence d'une langue germanique, comme par exemple le mot *haut*, du latin *altus*, dont on ne peut expliquer l'aspiration de l'*h* initial qu'en invoquant l'influence de gens qui, dans leur langue, disaient: *hoch*.

Dans les arrondissements de Forbach et de Sarreguemines, la coutume se nomme Howänzeln, lever haut, dans le pays de Thionville héïpeln, de *heben*, lever.

Il existe évidemment une grande analogie entre ces mots germaniques et notre verbe holmer, mais elle n'est pas de nature à permettre de fixer l'étymologie de ces vocables.

Nous avons donc sous les yeux, ou un mot germanique importé au Pays-Haut en même temps

Digitized by Google

que la coutume elle-même, ou un vocable d'origine romane formé sous l'influence de la langue allemande que parlaient les riverains du cours inférieur de l'Orne.

Quoi qu'il en soit, cette coutume était répandue autrefois sur toute la Lorraine et dans bien des localités elle est encore connue aujourd'hui, du moins quant à sa partie essentielle.

Nous en avons trouvé des traces dans les arrondissements de Metz, Thionville, Château-Salins et Forbach. Persécutée en différents endroits, surtout dans la partie allemande, par le clergé, qui la considérait comme immorale, elle avait parfois trouvé un refuge dans les creignes, réunions de femmes occupées à peigner le chanvre dans les soirées d'hiver.

Dans les contrées de langue française, la coutume avait mieux résisté à ses adversaires. Il y a vingt ans encore, il arrivait fréquemment que dans les groupes d'ouvriers agricoles travaillant, soit à la fenaison, soit à la moisson, si le sexe faible dominait, une jeune fille faisait la proposition de holmer les jeunes gens qui étaient présents. Si la proposition était acceptée, et si on y donnait suite séance tenante, il était tout naturel que la partie qui avait subi la défaite prît sa revanche à la prochaine occasion.

Depuis lors, les groupements d'ouvriers étant devenus de plus en plus rares par suite de l'emploi des machines agricoles, la holmée, ou, comme on dit à Charleville, le hobelage, est entièrement disparue de ces contrées.

On voit du reste par l'application de cet usage dans n'importe quelle saison de l'année, que la signification en était perdue depuis longtemps.

Digitized by Google

Les seules localités où la holmée avait résisté aux attaques auxquelles elle avait été en butte, et avait conservé son intégrité, étaient Montois-la-Montagne, Malancourt, Roncourt, Sainte-Marie-aux-Chênes, et, au delà de la frontière, Jœuf et Homécourt.

Le jour principal de la Holmée était naturellement le 1er mai, et, tout naturellement aussi, c'était le sexe fort qui commençait les hostilités. Ce jour-là, toutes les jeunes filles qui allaient aux champs, à la fontaine, ou faire des achats pour le ménage; toutes étaient irrévocablement condamnées.

L'ennemi surgissait d'un chemin creux, de l'ombre d'une haie, du fond d'une grange, de l'obscurité d'une étable. Il abandonnait les travaux des champs, il désertait la charrue, il arrêtait, s'il le fallait, la voiture ou la machine à battre. Il avait vite appelé à son aide quelques jeunes garçons qui se trouvaient dans les environs, et dans l'espace de quelques minutes la jeune fille était holmée.

Les premiers jours du mois, le nombre des holmées était considérable, et leur exécution relativement facile. Elle ne devenait réellement difficile que les jours suivants, pour les jeunes filles qui, se refusant à subir la coutume, s'enfermaient à la maison. Il était de règle que les père et mère devaient favoriser les tentatives des assaillants; leur intérêt, du reste, le leur commandait, car tant que la jeune fille n'était pas holmée, elle n'osait sortir, ni pour travailler, ni pour une autre raison, et il est facile de s'imaginer combien cela dérangeait l'ordre établi dans le ménage. Aussi était-il rare que la holmée des jeunes filles ne fût pas complè-

Digitized by Google

tement terminée dans la première huitaine du mois de mai.

Alors commençait la holmée des jeunes gens, qui, en raison de la force de résistance de ceux-ci et des nombreux moyens de défense qui sont à leur disposition, était de beaucoup la plus difficile. Elle exigeait, de la part des jeunes filles, de la vigueur et de l'adresse, et quelques fois, pour les cas exceptionnels, une mobilisation partielle du contingent féminin. On y employait des ruses d'apaches, et les tentatives de corruption envers les membres de la famille étaient monnaie courante.

Un jeune homme voyait aller au travail, jacassant et très affairées, cinq ou six de ses pires ennemies. S'imaginant qu'il n'avait plus rien à craindre pour ce jour-là, il vaquait à ses occupations et négligeait ses précautions habituelles. Cependant, les jeunes filles, après avoir fait un détour, pénétraient sans bruit dans la maison par le jardin, et tout à coup, avant qu'il pût songer à la défense, le jeune homme était soulevé de terre et holmé.

Il arriva souvent que des fils de cultivateurs se réfugièrent dans l'écurie et se jetèrent entre les pieds de leurs chevaux, s'y croyant en sûreté. Vaine précaution ! Un à un, les chevaux étaient détachés et mis en liberté jusqu'à ce qu'on arrivât au dernier cheval, sous lequel se trouvait le fugitif. Les père et mère assistaient tout résignés à ce désordre ; il n'est pas d'exemple qu'ils s'y soient jamais opposés.

Faut-il ajouter foi aux doléances des jeunes gens qui se plaignirent souvent qu'une fois le but atteint, les jeunes filles abusèrent de leur qualité de vainqueurs, et laissèrent choir sur le sol, quelquefois

Digitized by Google

brusquement, ceux qui leur avaient donné tant de soucis?

Et lorsque la holmée avait lieu dans l'écurie, où les assaillantes n'avaient pas toujours le choix de la place, est-ce à tort qu'on leur reproche de négliger quelquefois les lois les plus élémentaires de bienséance, en ne s'éloignant pas assez de l'endroit où coule silencieusement le liquide mal odorant qui doit fertiliser les campagnes?

Votre rapporteur, Messieurs, n'ayant jamais eu à leur adresser ce reproche, est tout disposé à mettre sur le compte du hasard et de l'ardeur combative des jeunes filles ces légers inconvénients de la holmée. Il fut holmé plusieurs fois, mais ces demoiselles eurent le bon goût de le faire discrètement, et non en pleine rue, comme cela arrivait fréquemment. Il s'était un jour réfugié sur un haut grenier, et, pour plus de sécurité, avait tiré à lui les échelles qui y donnaient accès de la grange. Tout occupé aux préparatifs pour repousser des attaques qu'il jugeait devoir se renouveler, il ne remarqua pas qu'au-dessus de lui les tuiles s'enlevaient une à une jusqu'à ce que l'ouverture fût assez grande pour laisser passer les holmeuses. Dès lors, Messieurs, ce fut vite fait.

Généralement la holmée est terminée vers le milieu du mois, sauf pour les cas exceptionnellement difficiles, ceux dont les péripéties se racontent sous le manteau de la cheminée dans les soirées d'hiver.

Il est pourtant quelques catégories d'individus que la tradition défendait de holmer.

C'étaient d'abord les jeunes gens qui, en se défendant, distribuent des coups de poing et coups

Digitized by Google

de pied; car s'il était permis d'user en pareil cas des moyens de défense que la nature nous donne, ce ne pouvait être que dans une lutte chevaleresque, où tous les coups sont rigoureusement prohibés.

C'était ensuite les jeunes gens mis au ban de l'opinion publique, et cette disposition a beaucoup contribué, nous semble-t-il, au maintien intégral de la coutume. N'était pas holmé qui voulait, et les jeunes garçons qui avaient eu maille à partir avec la justice, ou seulement dont la conduite laissait à désirer, les ivrognes, les paresseux, les batailleurs, pouvaient se promener sans crainte dans le village au moment le plus critique, ils restaient ignorés.

C'étaient en troisième lieu les jeunes gens étrangers au pays, ou séjournant temporairement dans la localité: domestiques, compagnons, apprentis. On ne s'en prenait qu'aux gens du village, et quand, par extraordinaire, le cas contraire se présentait, cela constituait toujours une politesse et une insigne marque de confiance.

La deuxième holmée qui devait, suivant la tradition, détruire l'effet de la première, n'avait jamais lieu. Tous les jours au soir on savait exactement quels étaient les jeunes gens qui avaient été holmés, et dans l'un ou l'autre camp, on se gardait bien de recommencer.

Cette singulière coutume fut battue en brèche par tous les curés qui se succédèrent au Pays-Haut. Quelques-uns menacèrent même, si on ne voulait l'abandonner, de supprimer les processions des Rogations. Toutes les tentatives, toutes les menaces échouèrent devant la tenacité de la population.

Digitized by Google

Il y eut même une recrudescence d'activité chaque fois que les menaces reçurent un commencement d'exécution.

Aujourd'hui la coutume a complètement disparu. Depuis quinze ans, en effet, de grands établissements métallurgiques furent créés au Pays-Haut et y amenèrent, dans la proportion de cinq pour un, une population hétéroclite, venue d'un peu partout, et qui absorba en peu d'années l'ancien effectif. La transformation fut si subite, que les nouveaux arrivés n'eurent pas le loisir de s'initier aux usages du pays. Il y eut encore, dans les années qui suivirent, quelques timides essais de holmée; devant l'indifférence des nouveaux venus, ils devinrent de plus en plus rares et finirent par disparaître.

Avons-nous à déplorer la disparition de cette coutume? Oui, certainement. Il est vrai que son exécution supposait entre jeunes gens de différents sexes des rapports, des luttes qu'à prime abord on est tenté de juger dangereux, et les tentatives faites pour la faire disparaître avaient évidemment leur raison d'être.

Elle était pourtant, et je puis bien vous le dire, Messieurs, puisque j'y étais, absolument inoffensive. La morale était sauvegardée d'abord par le bon sens éprouvé de notre population rurale, qui, la première, se fût élevée contre la coutume si elle n'eût pas été persuadée de l'innocuité de celle-ci. Elle l'était encore par le grand nombre des acteurs et des témoins, et par la publicité qui se faisait autour des opérations. Elle l'était surtout par l'ardeur qu'on mettait des deux côtés, soit à l'attaque, soit à la défense. Dans ces luttes passionnantes, il

Digitized by Google

n'y avait point de place pour les choses que la morale réprouve.

C'est en somme la fin d'une des plus intéressantes coutumes du pays, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. C'est, nous le constatons avec tristesse, un nouveau débris du passé de notre chère Lorraine qui disparaît, entraîné dans ce torrent de la vie industrielle qui a changé l'aspect de nos plaines et dans lequel ont déjà sombré tant de vieilles traditions, tant de vestiges d'un passé qui nous est cher.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

L'ETAT DU VIGNOBLE LORRAIN EN 1910

par M. GUÉPRATTE

Membre titulaire.

D'après ce que nous avons constaté dans les vignobles de notre région, les renseignements qui nous sont parvenus de la plus grande partie des vignobles allemands et français, la récolte de nos vignes a été réduite cette année, par suite des attaques violentes des maladies cryptogamiques et de l'invasion intense de la cochylis, à un véritable grapillage.

Dans beaucoup de vignobles, la production par hectare a été inférieure à cent kilos. C'est un vrai désastre pour la viticulture, d'autant plus qu'il se produit après plusieurs années médiocres. Nos plus anciens vignerons ne se rappellent pas avoir vu une catastrophe semblable à celle de cette année. Il est vrai qu'une hausse considérable des vins s'est produite, mais le stock en cave étant à peu près nul, l'année 1909 ayant été déficitaire, cette hausse n'a été d'aucun profit pour la plus grande partie de nos viticulteurs. Le principal auteur de la situation malheureuse actuelle est le mildew

Digitized by Google

qui n'a jamais sévi, depuis qu'il a envahi nos vignobles, avec autant de violence et d'intensité.

En 1873, un savant professeur du Museum, Monsieur Cornu, avait prévu et dénoncé le danger qu'il y avait à introduire en Europe le parasite avec l'importation qui commençait à se faire des plants américains qui avait déjà amené l'invasion phylloxérique.

En 1878, Monsieur Planchon, de Montpellier, trouvait sur les feuilles d'un plant américain, le jacquez, les traces de cette terrible maladie cryptogamique. En moins de sept à huit années, le fléau avait envahi tout le vignoble européen ; c'est qu'il est pourvu de puissants moyens pour traverser l'atmosphère, le plus léger souffle de l'air porte au loin ses germes empoisonnés.

D'après les observations que j'ai faites, que j'ai reçues par correspondance, et des articles de journaux qui traitent spécialement de viticulture, il a été constaté, cette année, que les pulvérisations faites fin mai, commencement de juin, à doses massives et répétées tous les quinze jours, ont donné quelques résultats. Les mélanges cuprique et de soufre par parties égales ont été assez efficaces.

On a aussi remarqué que les vignes fraîchement travaillées ou à la suite d'une grêle au moment des invasions du mildew ont beaucoup plus souffert ; les blessures faites aux coursons et aux mariens favorisent l'action du cryptogame.

Il parait absolument nécessaire de traiter malgré la pluie et l'abondance de la rosée ; car les interruptions de travail ont été nettement marquées. Dans bien des cas, les traitements ont été effec-

Digitized by Google

tués ou renouvelés trop tard. Il arrive aussi que par raison d'économie, on a réduit les doses de sulfate de cuivre par hectolitre ; or il a été constaté cette année que les doses massives et abondantes, fréquemment renouvelées, ont sauvé une partie de la récolte ; en attendant que les sels d'argent ou tous autres produits aient fait leur preuve et passent dans la pratique.

Il est donc recommandé de faire les traitements au début de la végétation et sans même attendre que les bourgeons soient développés, d'employer des doses de 3 kg à l'hectolitre dans les années humides, favorables à l'éclosion du mildew, et de les renouveler tous les quinze jours ; certes, les traitements contre les maladies cryptogamiques coûtent très cher, mais c'est une dépense indispensable qui permet de sauver la récolte ; sans pulvérisations point de vendange, et après quelques années, si les arrosages sont insuffisants, la vigne devient malade et improductive ; actuellement l'état de nos vignes est déplorable, l'ensemble de nos vignobles a été ravagé par les maladies cryptogamiques avec une intensité sans précédent ; si seule la récolte de 1910 était frappée on se résignerait à ce sacrifice, mais celle de l'année prochaine est compromise dans beaucoup de vignobles. Le mildew n'a pas seulement détruit le raisin, il a brûlé les feuilles et, en partie, les yeux du bois de l'an prochain sont avortés par suite de la chute prématurée des feuilles, le bois est chétif et rabougri et ne donnera sur certains cépages que peu ou point de raisins. Quant au traitement d'hiver pour la destruction de la cochylis ou ver du raisin, on préconise l'ébouillantage, le décorticage des souches,

Digitized by Google

procédé à peu près impossible à appliquer dans nos coteaux lorrains où l'on compte de trente à quarante mille pieds à l'hectare. J'ai la conviction que la larve d'hiver séjourne plutôt dans les gerçures d'échalas que sur les souches qui sont toujours très près du sol, et la preuve, c'est que dans nos vignes à culture basse, le raisin, qui est près de la terre, n'est pas attaqué par le ver, ce qui prouve qu'il craint l'humidité du sol ; à mon avis, ce serait plutôt dans les échalas que sur les souches qu'il faudrait rechercher ces larves, mais la grande difficulté serait de plonger dans un bain cette grande quantité de tuteurs qu'on peut estimer en moyenne à 35,000 par hectare; la chose n'est pas impossible, mais n'est guère pratique. Passons au traitement de printemps pour lequel on préconise les bouillies cupriques arsenicales. Ce procédé, où il a été employé, a donné de bons résultats. Il paraît qu'il ne présente aucun danger pour l'hygiène publique, il se pratique au moment où le papillon de la cochylis commence à apparaître.

Le traitement d'été consisterait en bouillies cupriques nicotinées dans la même proportion que pour le traitement de printemps.

Ces traitements sont possibles, assez difficiles dans l'application et ne donneraient de résultat qu'à la condition d'être appliqués d'une façon assez générale.

Si nous examinons la situation au point de vue phylloxérique, il y aurait, cette année, d'après le rapport de M. Wanner, inspecteur du vignoble alsacien-lorrain, un arrêt marqué dans l'extension de l'infection phylloxérique en Lorraine, puisque aucun nouveau foyer n'a été découvert. Cette amé-

Digitized by Google

lioration, à mon avis, doit être attribuée aux pluies abondantes et incessantes qui nous inondent depuis la fin du mois de juin 1909, par conséquent dix-huit mois. Dans le midi de la France, certains grands propriétaires qui avaient des vignobles dans la plaine à proximité d'un cours d'eau, n'employaient d'autres moyens pour la destruction de l'insecte et du germe de l'œuf d'hiver que la submersion de leurs vignes pendant quarante jours. Comme la racine de nos vignes est dans l'eau et dans la boue depuis la fin du mois de juin 1909, l'insecte n'a pu se reproduire comme il le faisait les années précédentes. C'est une nouvelle qu'il nous a été agréable d'apprendre, mais comme l'a très bien dit mon honorable collègue Lamy dans une lettre qu'il a adressée récemment à la presse messine, l'ennemi existe toujours et reparaîtra lorsque les conditions climatériques lui seront favorables.

Par suite de cette année désastreuse, une partie de nos viticulteurs font arracher leurs vignes, les petits propriétaires les abandonnent et sont obligés pour manger du pain et en donner à leurs enfants, d'aller travailler dans les chantiers ou les usines. Par ce fait, la main-d'œuvre devient toujours plus difficile. Pour les plus grands viticulteurs qui voudraient tenir tête au désastre actuel, il est de la plus grande urgence de reconstituer nos vignobles, demander au gouvernement de nous venir en aide et de bien vouloir autoriser l'entrée en Lorraine des plants français ou au moins de bois porte-greffe et de boutures de producteurs directs, ce qui permettrait de changer notre système de culture et de diminuer les frais de main-d'œuvre. Jusqu'à présent, nous avons été hostiles à la plantation de

Digitized by Google

producteurs directs, car nous étions convaincus qu'ils ne donneraient qu'un produit inférieur à celui de nos cépages. Mais, comme l'a dit un de nos viticulteurs distingués, nécessité oblige, et si nous voulons conserver l'usage du vin, il faut en produire. En présence de la situation actuelle, on pourrait recommander à nos viticulteurs d'introduire, lorsque le gouvernement en aura donné l'autorisation, et d'essayer dans nos vignobles des hybrides producteurs directs. Seraient à recommander les hybrides Oberlin, les hybrides de M. Saint-Paul, viticulteur à Nouilly et aussi les hybrides Gaillard et comme porte-greffe le 33 09, le Couderc 1202 et encore le 41 B.

La population de nos vignobles diminue, c'est la partie jeune et robuste qui s'en va ; le découragement s'empare de nos vignerons, et il ne fera qu'augmenter si le gouvernement ne leur vient pas en aide. Autrefois, les vendanges étaient une occasion de réjouissance, il n'y avait pas de récolte qui se faisait avec autant d'entrain et de gaîté.

Cette situation a changé du tout au tout, elle est devenue aussi morne qu'elle était bruyante et gaie.

Pour finir cet exposé, j'ai demandé à l'assemblée de bien vouloir prier le gouvernement d'accepter les vœux et résolutions suivantes et d'y donner suite :

1° Entrée libre du bois de vigne français : porte-greffe et hybrides producteurs directs.

2° Avance par l'Etat aux viticulteurs peu aisés d'un capital sans intérêts ou à intérêt réduit pour les aider à reconstituer leurs vignes.

3° Que le gouvernement veuille bien faire procéder à une nouvelle taxation des vignobles, le

Digitized by Google

revenu foncier actuel, qui, déjà exagéré lorsqu'il a été appliqué il y a quelques années, est beaucoup trop élevé, ayant été établi dans un moment de prospérité de nos vignobles. Cet impôt, vu la situation, ne peut plus être maintenu.

4° Que les nouvelles plantations en cépages américains soient dispensées de l'impôt foncier pendant une période de 10 années.

Je ne parlerai point de la remise de la contribution foncière de cette année, puisque Monsieur le Ministre des finances, assisté d'une commission, a accepté en principe il y a quelques jours la décharge entière.

Digitized by Google

Digitized by Google

LO TRÉSOUR D'ORCEVAL

COMÉDIE VILLAGEOISE EN TROIS ACTES

EN PATOIS MESSIN

AVANT-PROPOS

Depuis bon nombre d'années déjà la population indigène du Pays Messin a fort négligé son dialecte. L'ancienne littérature patoise est presque complètement oubliée. De notre poème national, le *Chan Heurlin,* il ne reste qu'une souvenance bien vague, puisque le monde prend généralement l'œuvre de Brondex et de Mory pour une sorte de fiauve où Chan Heurlin jouerait le rôle d'un bon et d'un gros farceur.

Parmi la nouvelle génération on ne rencontre que rarement une personne connaissant une de nos vieilles chansons patoises ; les *dayements* ont disparu, et les *fiauves* ne se recueillent que dans la bouche des anciens de nos villages.

Est-il étonnant de constater combien le dialecte lui-même s'est modifié depuis trente à quarante ans ? Une énorme quantité de vieux mots essentiellement patois se trouvent actuellement remplacés par des expressions nettement françaises, et le français, parfois l'allemand sont, dans le vocabulaire nouveau, patoisés suivant les circonstances. Ainsi le patois messin s'altère progressivement au

Digitized by Google

contact de ces deux langues, et il faut prévoir le jour où la langue de nos aïeux disparaîtra complètement pour suivre dans l'oubli nos anciennes mœurs et coutumes.

Est-il possible d'en arrêter la perte? J'en doute fort, à moins que le peuple ne se resaisisse et ne recommence à cultiver le langage de ses ancêtres.

Le beau recueil de chansons et fiauves messines, le volumineux glossaire patois messin que la Société d'histoire et d'archéologie lorraine prépare en ce moment, vont-ils devenir un tombeau riche et monumental destiné à ensevelir le dialecte du Pays messin ?

C'est à notre population d'y répondre. Pour sauver son patois, il lui faut des écrivains populaires, capables de vivifier une langue qui se meurt, capables d'augmenter dans les cœurs le zèle et l'amour de ce langage si savoureux et si caractéristique.

Je ne suis ni écrivain, ni poète, et si malgré cela je me suis décidé à écrire une comédie patoise, *Lo Trésour d'Orceval,* c'est dans l'intention de donner l'exemple, l'élan, c'est pour encourager d'autres plus doués que moi, c'est pour exciter nos poètes du terroir — et ils sont plus nombreux qu'on ne le croit généralement, à répondre et développer l'usage du patois messin.

J'ai voulu, en second lieu, donner un texte modèle du dialecte, tel qu'il se parle aujourd'hui à Verny et ses environs.

Je ne prétends point avoir écrit un chef-d'œuvre. Mon ambition est bien modeste. Aussi avouerai-je en toute sincérité que deux plumes ont travaillé à la rédaction du *Trésour d'Orceval.* En effet j'ai eu recours, pour le premier brouillon, à la gra-

Digitized by Google

cieuseté d'un enfant de Verny, qui a bien voulu m'aider pour la traduction dans l'idiome local. J'ai retravaillé cette première ébauche à fond. Il y avait bien des choses à modifier, des scènes à ajouter et à remanier, des tournures de phrases et certaines locutions à remplacer par des expressions plus caractéristiques; il fallait le style, le langage adaptés au rôle de différents personnages. Tout ce travail fut le résultat de mes études, de mes recherches, des entretiens prolongés et très fréquents auprès de mes amis et de mes connaissances du canton....

Si aujourd'hui ma comédie villageoise s'offre au lecteur sous un aspect tout autre qu'au début, cela ne m'empêche pas de remercier de tout cœur mon aimable collaborateur. Je lui dois une bonne part de ma reconnaissance et je m'en acquitte bien volontiers.

Quant à la pièce elle-même, je laisse libre cours à la critique, en la priant de ne point oublier ce que je disais plus haut : je ne suis qu'un amateur.

Il me reste à dire un mot de l'orthographe adoptée. J'ai cherché à me rapprocher autant que possible du français en tenant toutefois compte de la prononciation phonétique réelle. C'était une tâche assez difficile, dans laquelle j'ai été secondé par les précieux conseils de mon ancien maître, M. le professeur Zéliqson de Metz; je pense y avoir suffisamment réussi. Avec les indications notées dans mon tableau synoptique, le lecteur saura, j'espère, se tirer d'affaire. Certains mots demandant une plus ample explication ont été recueillis dans un glossaire. Enfin j'ai ajouté à mon travail quelques notes plus détaillées concernant certains noms et différentes coutumes.

Digitized by Google

TABLEAU SYNOPTIQUE

Dans le patois la voyelle *a* des mots français est généralement en *é*. (village = vlége). A la fin des mots cet *é* est bref, se prononce: *et* (déjà = déjé = déjet).

Où le français met *é, è, ai,* le patois emploie l'*a* plus ou moins guttural.

Les diphtongues des mots français sont modifiées : *oir* en *u*, *eu* en *ou*, *ui* en *u*, *u* en *eu*, *eau* en *é*. *L* suivant les consonnes, *b, c, f, p,* comme blanc, clef, fleur, plan, devient *i*. (bian, kiéf, fieur, pian).

La terminaison des mots en *ier* est abrégée en *i*.

Très souvent le patois supprime une des deux consonnes consécutives soit au commencement, soit au milieu d'un mot, soit l'une à la fin d'un mot ou l'autre au commencement du mot suivant. Exemples : espine = spine = penne ; jardin = jédïn ; renard = renad ; avec *le* = *éva lo*.

In est resté nasal = *ïn*, se prononce comme dans le mot allemand Ding.

Les infinitifs ne font jamais sentir le *r*. Ainsi aimer = ainmeu, souffrir — soffri.

Le patois ne connait pour ainsi dire point de liaisons euphoniques en *s-t-z*.

Dans mon travail *a* se prononce tel que, *à* est guttural, aigu, s'abaissant vers le *o*. L'*e* muet peut presque être remplacé par une apostrophe.

y = *i* mouillé, se lit comme payer = pé-yer, moyen = mo-yen.

h signifie l'aspiration simple de la langue française, mais avec tendance à s'adoucir en j.

hh est la double aspiration telle que nous la trouvons dans l'allemand Bûch.

k remplace le *c* devant *a, o, u,* etc: et le *qu*.

w est le double *u* anglais. Ainsi awe = àoue : chwè = choué = choix.

Digitized by Google

LO TRÉSOUR D'ORCEVAL

COMÉDIE VILLAGEOISE EN TROIS ACTES

EN PATOIS MESSIN

PERSONNAGES :

Louis Pâquin *(Pâquïn)*, garde-chasse de M. de Fériet.
Madelon *(Modelon)*, sa fiancée, nièce de Claude et Catiche.
Le Rouquin *(Rossiau)*, bon à tout faire.
Claude *(Daudiche, Diaude)*, adjoint à Verny, oncle et tuteur de Madelon.
Joseph *(Jeuson)*, veuf, candidat à la main de Madelon.
Catiche *(Kètiche)*, cabaretière à Verny, tante de Madelon.
M. de Fériet, châtelain de Verny.
Humbert *(Hïmbé)*, garde-champêtre de Verny.
Villageois, villageoises, musiciens.

La pièce se joue au commencement du XIX^e^ siècle.

ACTE PREMIER

La scène représente : à gauche du spectateur un gros noyer sous lequel on remarque une table avec un banc rustique ; à droite l'auberge de Kètiche. La route du village traverse le fond de la scène.

SCÈNE I

Au lever du rideau on entend la chanson des moissonneurs qui entrent en scène au troisième vers et portent des faucilles, des gerbes, des rateaux, etc.

Paquin et Madelon s'entretiennent, assis sur le banc.

CHŒUR DES MOISSONNEURS.

Emins, lè jonaye èvance,
Rentrans tout' joyousement,
Eprès l'ovrég' lè bombance
Lè danse et l'èmusement.
Cheuz nàs mat's j'bwérans boteille,
Je frans vnïn les vialons
Po far' dansier les bacelles
‖ : En fétant lè bonn' mohhon. : ‖

Digitized by Google

SCÈNE II

Catiche sort de sa maison et, tapant dans ses mains, crie à Louis et Madelon :

KÈTICHE

Allans, mes àfants, l'àt temps de s'quitter. Lo Daudiche ne tardré-me de rentrer évà les siloux.

LOUIS ET MODELON

Déjè s'quitter ?

KÈTICHE

I va fare nüt, mes àfants. Hàteuz-ve !

LOUIS

Comme l'oure pèsse vite ! Quand donk que j'érans l'bonheur de p'leur rester ensànne aussi longtemps que j'vourans ! Mè chére Modelon...

MODELON

Corége et pàtience, Louis. J'veurans bientoût l'bout d'nàs pwinnes.

KÈTICHE

Penseuz qu'i faut v'quitter. Si an v' wèyïnt ensànne cheuz mè et qu'ans àllïnssent lo renkèser au Daudiche, l'en freut i grous déreut. — Et tè, Modeliche, te n'ès hhùrement rien d'pràt po soper. Te sais portant beun' que lè faim àt manre conseillére.

LOUIS

Ç'àt fïn vra, mére Kètiche. Et pis, lo Daudiche m'en vieut déjè èssez, je n'a-me besan don fare fohhner mol è propous.

KÈTICHE

Vaut mieux por vos d'gaingner lè pèrteye pé lè pàtience.

MODELON

Si ç'lè èboutihheut icà ! Màs, m'n onkïïn Diaude vient tos les jos pus mau ràhiolle.

LOUIS

Ç'àt i chicanou, i chipotà.

Digitized by Google

MODELON

Mo poure Louis, quand j' nos mèrierans, j' pourans dire qu'i n'en è fat veur évà ses molices.

KÈTICHE

Allons, mes àfants. Poquè tant d'souciance? Perneuz corége. C'lè vrè mieux que ve n' penseuz. Quitteuz-ve, l'àt grand temps. — Et tè, Modeliche, te r'màttrès d'mè part de ces bonne pwéres de mohhon è t'n onkiïn Daudiche. Lo cosïn srë tojos i pou fietté en to wèyant rentrer.

MODELON

V'àteuz mout bonne por nos, tantïn Kètiche. Vneuz que j' v'embressiesse. E rewér, Kètiche! (Elle embrasse Louis). E rewér, Louis. J' tàcherans d'nos r'veur demain, meu?

LOUIS

Oh, Modelainne! Tojos éte sépérés! Si n'teneut qu'è mè...

KÈTICHE

Lèhhieuz-me fare! J'vos vieus don bien. — Et tè, Modeliche, pèsse putoût tocè pé l'jèdïn, ç'lè vaut mieux. Dis au cosïn Daudiche, qu'i t'envayesse demain po m'adier è màtte don vïn en boteilles po lè féte. Si t'gàlant è l'temps, i verré aussè. Ve pourreuz vos veur è vàte ahhe.

LOUIS

Oh merci, mére Kètiche. Merci!

MODELON

Je n'demandans-me mieux. — Eh beun', bonswér tortus! (S'en va).

SCÈNE III

Kètiche, Louis, Pàquïn

LOUIS

Ah, sans vos, mére Kètiche, je srïns beun mologroux. I èreut mout longtemps que j'èreus quitté l'pèyis. J'ainme Modelon, alle m'ainme, màs s'n onkiïn ne vieut-me que je n'mèriïnsse. L'ainme pus l'Jeuson que mè, l'àt pus riche et mè j'n'a qu'mè pièce de garde-bous.

Digitized by Google

KÈTICHE

Ne v' désàleur-mè donk, Louis. Lè Modeliche ne pèrré jèmas i wètte Roquelaure en-lè qu'àt pus peut que l'péché, quand meinme s'n onkiïn l'y poussereut.

LOUIS

Aye, mas l'è don bien, et pis... l'àt èrpentou. I gaingne icà beun' sè véye... Oh, mére Kètiche...!

KÈTICHE

Couhieuz-ve, voce lo Rossiau!

SCÈNE IV

Pâquïn, Kètiche, Rossiau

ROSSIAU

Bonswer', lè compégniéye! An wèt beun' que v'n'euz-me chaud, vos autes. Mè, j'enrèche de seu... — Eune chapéne, Kètiche, et don frâhhe!

(Tandis que Kètiche cherche à boire, le Rossiau prend place sur le banc.)

SCÈNE V

Louis Pâquïn, Rossiau

ROSSIAU

Eh beun', ç'àt tè, Pâquïn? — Cè va tojos? — Et to mèriége? An n'en pâle pus.

LOUIS

Fouts-nos lè pâhh éva tes histwéres que n'ont ni cu ni téte!

ROSSIAU

Bigre, ne t' fochèr mè, Louis. J' crèyeus d'èprès les on dit que t' pâleus è lè Modelon.

LOUIS

Ç'àt m' n effare. Qué mau qu'i-n-y éreut?

ROSSIAU

Enfin, c' lè n' mo rewate-mè. Solement j' creus éwèr'

Digitized by Google

eune rude idéye... mâs lè, quèque chouse de beun', vè! (Il claque de la langue)... T' n'às-me foché èprès mè tojos?... Ehhieute-to tocè... deva mè, è lê tauye.

SCÈNE VI

Pâquïn, Rossiau, Kètiche

KÈTICHE

Vlè t' vïn, Rossiau. L'àt bwin et frâhh.

ROSSIAU

Ç'àt beun', Kètiche. Mâtïn, v' m'en èveuz beillé comme è i moléde! Ah, j'wès beun', v'ateuz gènérouse po lo bé Rossiau! Teneuz! (Il paye).

KÈTICHE

Merci! — Comme v'àteuz vas doux, je v' lèhhe. J'àllans kïer des piâtes féves dans nàt méx.

ROSSIAU

Aye, ç'àt beun! (Kètiche s'en va).

SCÈNE VII

Louis Pâquïn, Lo Rossiau

ROSSIAU

(Buvant à petits coups.)

Ecoute-mo beun', Pâquïn. — Te sais que je n' sus-me manre, hein. Eh beun', si t' voleus, j' poureus to beiller i bwin coup de main.

LOUIS

T'às trop honnéte, mo chér Rossiau. Si t'ès des idéyes, tiens les por tè!

ROSSIAU

Ç'àt beun', ç'àt beun! (Il boit) ... Hé, (Se levant brusquement) si j'to deheus, que dans hhix semainnes te sereus mèrié éviau tè Modelon, t'en freus éune des frimousses, hein?

Digitized by Google

LOUIS

En tot cas, t' n'ès-me lo pouvér-lè. T'às ico trop béte.

ROSSIAU

Tiens, mè béte?... Nom d'i phhé ! Mè béte, lo Rossiau ? Hola lalala !

LOUIS

Et pis, quèque ç'lè pieut beun' to fare ?

ROSSIAU

Rien, solement j' wès beun' que t' soffris d'èmour po lè Modelon, et ç'àt po çlè que j' to voureus adier.

LOUIS

Ah, si j'àteus pus riche, cè sreut in aute pare de mainches.

ROSSIAU

T'ès rahon, Louis ; t'ès rahon. L'èrgent ç'àt tout'.

Eh beun', écoute ! Si t'vieus, t'en èrés d' l'èrgent. T'en èrés i m'ho aussi grous que mè, et c'lê point pus tâd que demain.

LOUIS

Oho ! J' creus que t' rèdâtes. Où ç'àt que t'vieus pohhier austant de sous? — Te péds lè téte, Rossiau, ç'àt hhûr.

ROSSIAU

Ecoute ! — Te n'as-me hhûrement sans èwer' ouyi pâler don trésour des anciens mweines d'Orceval qu'è étu enterré dans l' temps des Suédwès. — Eh beun' j' l'a treuvé.

LOUIS

Lè fwès-cè, j' wès beun' que t' péds lè câte.

ROSSIAU

Mè ? — Nian, nian, Pâquïn. Lo Rossiau n'àt-me icà nice. — Aye, j' l'a treuvéye, lè bohhe, et si t' vieus, j' pèrtègerans.

LOUIS

Je creus que te m' prends po in andoye éva tes fiauves. Si t' vieus to foutte de mè, j' pourra beun' to casser l' gron.

Digitized by Google

ROSSIAU

Pst ! Pâle donc pus bèhh, molédreut. Si an t'ouyeut...

LOUIS

Je n' dote-mè. Au rehhe, poquè que t' n'y vas-me tot per tè quérre tes sous ?

ROSSIAU

Hé, j'y a beun' songé, mâs je n' pieus-me, mè. Si j' mâs lè main dessus lo premïn, j'sus in homme fottu.

LOUIS

De què ? —

ROSSIAU

J'a tojos ouyi les anciens que rècontïnt que po treuver lo trésour d'Orceval, i falleut y aller lo jo d'lè Tossaint è méynut, au mitan des rûnes, et qu'i èveut eune grousse lantrenàtte què veneut s' pousier dans l'endreut. Eh beun', j'y a étu l'ènaye pèssaye. J'a vu lè lantrenàtte, po l'hhûr que j'la vue...

LOUIS

Et te creus que cè sreut lo Louis Pâquïn qué vreut quérre to trésour ?

ROSSIAU

Poquè que te n'y vreus-me ? Auchcheu tè qu'in aute. T' n' às-me pawroux et t'às dans lè pwéne. Eh beun', j'vieus t'en sourti.

LOUIS

(Après un moment de réflexion)... Et i-n'-y è 'n' manque de sous ?

ROSSIAU

Hhûrement qu'i en è, tot piein ! (A mi-voix) J'a étu consulter en cwèchàtte totes les grimanciéres don pays. J'a meinme étu è Nancy po veur lo grand dremou. I m'ont tout' dit lè meinme chouse : I n'y è i grous trésour cwèché dans les rûnes d'Orceval. Solement te n'deus-me tocher les écus tant qu' in aute n' les érè-me rawés. Se t' les toches, t'às peudu... Vnans, Louis, j'to monterra

Digitized by Google

l'endreut... Allons donk, te n' riquses rien... Ç'àteut ehheu novéle lune ; lé treuhieume jonaye é l'oure de méynut... ç'àt demain... Si t'vieus vnïn, ç'àt eune effare fate... Quèque t'en dis, Louis ? —

LOUIS

— J'a mo service. Totes les nutayes j'sus sus bout.

ROSSIAU

Allons, j' to signera putoût in écrit, si t'vieus to d'cider. Pense donk i pou, t'en èreus eune des chances ! In oure d'ovrége et t'èrés des sous, eune béle fomme, tout' çolè pesquè lo Rossiau àt i boin guèhhon.

LOUIS

Eh beun', j'èccepte. Mâs si ç'àt po s'foutte de mè, je to raye les tripes fieu don vente.

ROSSIAU

E lè bonne heure ! J'sus ogroux. E demain donk lè richesse !

LOUIS

Déjè demain ? Faut que ç'lè seut demain è lè nut ?

ROSSIAU

Aye, demain... è méynut, ou bien i n'y è rien è r'frire.

LOUIS

Hm ! At-ce qu'eune aute nutaye n'sreut-me aussi bonne ?

ROSSIAU

I n'y è rien è chainger. Lè treuhieume nutaye èprès lè lune d'automne, ç'àt demain. Si j'manquans, ç'àt fat au chaucu... Faureut icà èttende in an.

LOUIS

Si c'n'àteut-me mo service. Monsieur Fériet vieut...

ROSSIAU

Béta, vè ! E meynut i-n-y èré longtemps que t'mâte hhofféyerè des poussàttes. I n'penserè-me è tè.

Digitized by Google

LOUIS

Enfin, ç'àt entendu. Vlè mè main. Jean foutte qui s'en dédit !

ROSSIAU

Entendu ! Te n'às-me pawroux, t'às i bràve guèhhon. Bientoût t'serès riche,... mo chér, i nobe d'lè campègne.

LOUIS

Que l'boin Dieu t'ouyesse ! Màs, si te m'trompes, gare è tè, lo Rossiau !

SCÈNE VIII

Pâquïn, Rossiau, Kètiche

KÈTICHE

(Revient du jardin avec un panier et un seau d'eau. Elle s'en débarrasse en les plaçant devant la maison et s'avance vers Louis et le Rossiau.)

V'en fèyeuz ïnk des cwaràyes vas doux ! Quèque v'euz beun' pu v' rèconter ensànne ?

ROSSIAU

Hein, Kètiche ? J'a lè langue beun' pendawe, tot comme vos. — J'évans pâlé de lè féte è Vernïn qu'èppràche. Je d'mandeus è Pâquïn s'i perreut i boquet d'premire dànse.

LOUIS

Et pis, i-n-y è icà àke aute chouse, mére Kétiche ! (Le Rossiau fait signe de se taire).

KÈTICHE

Ah ? Què donk ? An direut qu' v' euz des sècrets enteur vos.

ROSSIAU

J'en évans, Kètiche. J'en évans meinme des grous comme vos... Eune aute vaye, mére Kètiche, vàce Monsieur Fériet que vient cheuz vos.

KÈTICHE

Monsieur Fériet ? Oh, Jésus, Mèria !... Et j' sus si wette ! Què fare, mon Dieu, què fare ?

(Elle arrange à la hâte sa cornette, son tablier, etc.)

Digitized by Google

SCÈNE IX

Pâquïn, Rossiau, Kètiche, Fériet

FÉRIET

(Souriant).

Allons, Kètiche, ç'àt beun!... Bonswér, les èmins! Tiens, v'àteuz tocè, Pâquïn? Cè fat juste mon effare. J'n'éra-me besan d'àller jusquè cheuz vos. — Je vrans chèssier demain au bous de l'Emenée éva des èmïns; ve chàrchereuz i pou des traquous.

LOUIS

Cè serè fat, nàt' màte!

FÉRIET

Kètiche, jainmereus que ve m'envàyïnsse i boin bérou d'vïn au chèté po dieumanche. Ç'àt lè féte, an danse devant m'perron et j'paye è reffrahhier ès musiciens et ès dansious.

ROSSÍAU

Mâs, ç'àt m'n effare, ç'lè'! Halala!

KÈTICHE

V'âteuz beun' honnéte, nàte Monsieur. Ve teneuz aux anciens uséges. V'éreuz vàt' bérou demain è lè nut.

FÉRIET

Je n'vos demande mè lo prix, je n'èrrangerans pus tâd.

KÈTICHE

Oh, nàt' boin Monsieur, j'n'àtans-me en pweinne.

ROSSIAU

Nom d'i phhé, Monsieur Fériet! Si v'àteuz si colant éva les gens d'lè féte, v'éreuz lè meusique dès dieumanche au mètïn po jower devant l'chèté.

FÉRIET

Je wès beun', v'àteuz i guèhhon d'féte. Po l'hhûr, alle srè béle c'tt'ènaye. V'alleuz lè repèrer, v'àteuz si bé guèhhon!

Digitized by Google

ROSSIAU

Ah ! Monsieur Fériet m'fiette. J'en sus fïn guiàrioux.

FÉRIET

Eh beun', bonswér' tortus ! Ve vneuz, Pâquïn ? J'a icâ âke è vos dire po nàte chèsse de demain.

(Fériet et Louis s'en vont vers le fond de la scène).

SCÈNE X

Rossiau, Kètiche

ROSSIAU

Faut beun' les fietter, les grous Monsieurs. Dieumanche j'érans les èguiàttes.

KÈTICHE

Vos, lo Rossiau, v'àteuz i màlïn.

ROSSIAU

J'pense beun'. Màs, pisque v'âteuz aussé si fiettouse, mére Kètiche, vneuz que je v'embressiesse.

KÈTICHE

Couhhe to, wètte droûle !

SCÈNE XI

Rossiau, Kètiche, Daudiche, Jeuson

DAUDICHE

Bonne nut, cosenne Kètiche, bonne nut.

JEUSON

(Bégayant.)

Bonswér, Kètiche. Cè va beun'?

KÈTICHE

Bonswér, cosïn Daudiche. — Bonswér lo Jeuson.

DAUDICHE

Et tè, lo Rossiau, cè va beun ?

Digitized by Google

ROSSIAU

Mè? Tojos è lè haute keuvéye.

KÈTICHE

V' euz l'air mout jàyoux aujd'hu, Daudiche.

JEUSON

Ç'àt d' èwèr maingé vàs bonnes pwéres.

DAUDICHE

Ah, l'àtint douces comme don miel.

KÈTICHE

Tant mieux.

JEUSON

Aye, l'àtint fïn douces.

DAUDICHE

Et po les fare pèsser, v' èppoùtreuz eune bonne boteille.

JEUSON

Aye, ç'àt mè que j' régàle. Epteuz treus wérres, ïnk por vos.

ROSSIAU

Hé, Jeuson, v'oublieuz lo Rossiau. Kètiche, ç'àt qwètte wérres qu'i faut.

KÈTICHE

Et v' éveuz vnïn esprès po mo remercier, Daudiche? Poquè tant de pweinne.

DAUDICHE

Nenni, cosenne. Comme j'a vu, ve vlïns me fare piahi. Eh beun', j'évans vlu vnïn bwér eune bonne boteille dé déye les fehhïns évieu vos.

ROSSIAU

V'àteuz mout honnéte, Daudiche.

JEUSON

Ç'àt mè que j' régàle, lo Rossiau!

Digitized by Google

KÈTICHE

Ç'àt vos? Tiens, — tiens... — V'éveuz beun' fat de vnïn tos les doux. J'va vivement lè quérre. (S'en va.)

SCÈNE XII

Rossiau, Daudiche, Jeuson

JEUSON

(A mi-voix)
Rossiau, t'ès déjè pâlé au Pâquïn?

ROSSIAU

Oh, lo béta de cognau! L'éyeuche! (chante): Ça ira, ça ira...

DAUDICHE

Couhhe-to, lo Rossiau. — Lo Jeuson et mè, j'àtans d'èccourd. Te pèsserés aujd'hu è lè nut penre ce qu'i faut po nàte effare. Et pis lestement è l'ovrège!

ROSSIAU

Cè va beun', mes émïns. An rècontrint l'histwére pus é point énut.

SCÈNE XIII

Les mêmes. Kétiche.

JEUSON.

V'àteuz mout coraye aujd'hu, Kétiche. V'àlleuz comme eune pouliche.

KÉTICHE

Nem? — Voce, mes àfants, don jus d'nas vègnes de lè bonne énaye. L'àt fïn boin. J'n'en a pus wa, ç'àt dèmmége. Ve m'en direuz des novéles. (Elle verse à boire; on trinque).

ROSSIAU

Don vïn d'Osreux! I hhauye dans lè gergainne comme...

JEUSON

Hm! Si les moûts en plïnt bwère, i r'vérrint au monde.

Digitized by Google

KÉTICHE

Te treuves, Jeuson ?

ROSSIAU

Ah ! la la. Cè m'è coquié jusqu'aux ïnks des pieds.

DAUDICHE

Hhûr qu'l'àt boin.

KÈTICHE

Lo rehhe, cè srè po quand an mèrierè nâte Modeliche.

JEUSON

Ah ? Ah ? — (Il jette un regard significatif sur Claude).

ROSSIAU

Hm ! L'àt si boin !... Icà eune piàte gotte !

DAUDICHE

Po lè nàce de lè Modelon, que v'deheuz ? Eh beun', ç'lè n'tardrè-me pus wa. Vlè m'compére Jeuson que j'vos preusente po s'futur gàlant.

JEUSON

Quèque v'en d'heuz, mère Kètiche ?

KÈTICHE

Lo... lo... lo Jeuson-lè ? Lo bàguiâ-lè, i bèrboya ? (à Jeuson) Te n'às me hheulât, tè, viè beuson ! Téte de wèka ! — Ha ! Kaque !

ROSSIAU

Kètiche, l'è eune manque de sous, ç'àt vra.

KÈTICHE

Housse ! Lo Jeuson ? Seigneur, mon Dieu ! I peut mâle enlè ? — Et v'vourïns lo mèrier èva nàt' Modeliche ? V'àteuz i frépouyou, cosïn Daudiche.

JEUSON

Màs, Kètiche, àt-ce que ve n'penseuz-me que lè Modelon ne sereut-me beun' éva mè ? (Kètiche éclate de rire).

Digitized by Google

DAUDICHE

Allans, Kètiche. Point de fiauves tocè. Èpteuz-ne icà putoût eune boteille. Lo vïn chèsseré vàs chègrïns.

KÉTICHE

Hein? Hein? — Màs, rewatieuz donk i pou. An direut que l'Jeuson è chié dans ses keulàtes, tant lo pottié pend é terre. — In homme enlè po lè Modeliche! Hahaha, lè poure Modelon, i pourreut èttende lè semainne des qwètte jeudis po bèttier s'premïn. Housse, j'm'en va.

ROSSIAU.

Hé! Et lè boteille donc. L'àt mout longe po vnïn. J'a seu, mè.

KÈTICHE

Je v'dis que j'm'en va. (Vers Daudiche et Jeuson). Je n'vieus-me vos veur pus longtemps. En ètendant, voce lè boteille (elle prend le seau d'eau qu'elle pose sur la table). Eva l'ôtèl ve n'freuz point de bètises. Ç'àt boin po les ouyes, cè. (Elle ferme la porte de sa maison à clef et s'en va dans la direction du village.

SCÈNE XIV

Rossiau, Daudiche, Jeuson

JEUSON

Po... po... po les ouyes? L'éyeuche de Kétiche!

ROSSIAU

Hé, alle ne v'l'envàye mè dire, lè mére Kètiche!

DAUDICHE

Qué berdainne! — Lè vieille hàtte!

JEUSON

J'li tudreus l'gisier comme è i pussïn.

ROSSIAU

(Ricanant).

L'è dit que lè Modelon pourreut èttende po bèttier s'preumïn. En vol i bé béra, i bé bèyate!

Digitized by Google

JEUSON

Nom d'i phhé ! At-ce que v' créyeuz que j'sus eune bérègne, mè ? Eh beun', je v' dis : Evant in an ve veureuz i piàt grous Jeuson dans mes brès, ou j' vieus que l'diàle m'emptesse.

DAUDICHE

Lè pàhh, lè pàhh ! Lè cosenne è tojos ainmé lo gardebous. Màs l'Jeuson ne l'è jémas boté.

ROSSIAU

L'àt portant bé, l'coco. I kagne, l'è eune panse de kahongne... brr ! — Màs c'lé n' fat rien. (Se ravisant). Jeuson, demain è lè nut, j' fouttans lo Louis dedans.

JEUSON

(Rayonnant de joie).

Què que v' deheuz ?

DAUDICHE

(Criant).

Ç' àt po demain !

JEUSON

Po demain ?

ROSSIAU

Po demain è méynut.

JEUSON

Déjè ? Qué chance ! Tiens, lo Rossiau, prends tojos çlè (lui donne une pièce d'argent)... I fauré tot' de hhute écrire lè làtte è Monsieur Fériet po l' dénoncier comme i braconnier.

ROSSIAU

En vos remerciant ! Cè srè fat, mo grous Jeuson. Te srés content.

JEUSON

Ah, que j'sus ogroux (il saute de joie, trébuche et tombe de son long). Ouye !

ROSSIAU

Què que te fas donk ? T' fas i saut d' kèbri ?

DAUDICHE

At-ce que te n' t' ès-me cassé lè pètte ?

Digitized by Google

JEUSON

Nian, c' n'àt rien. J'sus i pou boquè, vol tout'. (Au Rossiau) : Tâche solement d'fare filer lo garde-bous fieu don péys, nam ?

SCÈNE XV

Les mèmes — Himbé

HIMBÉ

Bonswèr, Monsieur l'adjoint et lè compègniéye. Hè, Kètiche, eune piàte gotte, àt-ce vra ?

JEUSON

Oh, m'poure Himbé !

ROSSIAU

Lè Kètiche ? J'atans les màtes d'lè bwète. Fas comme nos, bwès don jus d'kènard.

HIMBÉ

Mordine...

DAUDICHE

Lè Kètiche àt filaye on v'lége.

HIMBÉ

Ah, j'n'éra-me mè piàtte gotte. Mordine, ç'àt i pou fourt tot d'meinme, màs j'lè joindra.

JEUSON

Ve freuz beun', Himbé. L'àt trop mau piahante è c'tt'our.

(On entend dans le lointain une cacophonie d'instruments de toute sorte, casseroles, arrosoirs, etc. Le bruit se rapproche de plus en plus).

DAUDICHE ET ROSSIAU

Quèqu'an-z-ouye pè lè ?

HIMBÉ

Màtïn, màtïn, màs.. En vlè don tèpége. Mordine, au nom d'lè lwè !

JEUSON

J'sus i pou hhot, j'n'ouye rien.

Digitized by Google

ROSSIAU

Hé, Jeuson, on direut qu'an bèssènne... Hahaha, c'àt por vos. Po l'hhûr, c'àt por vos !

HIMBÉ

V'àllez veur, Monsieur l'adjoint, j'vas les fare couhhier au nom d'lè lwè.

DAUDICHE

Lè vieille rosse de Kètiche ! Ah, tè mo l'pèyerès, sourcière, wèttenne. Ah, j't'en fouttra sus l'bonnàt demain.

JEUSON

Misère, les vàce tocè... Allans, Daudiche, fouttans l'camp. (Il essaye de courir, mais boîte). Oh, que j'a mau, que j'a mau.

HIMBÉ

Holé... mordine ! Couhhieuz-ve, au nom d'lè lwè !

DAUDICHE

Hâteuz-ve donc, Jeuson. Ne v'dégreuleur'-mè. Hop, hop !... Vié héza !

ROSSIAU

Hahaha ! Lo poure Jeuson àt i bé jau. Hahaha ! J'y dône, j'y dône... è qui... è qui... lo grous Jeuson... éva... éva lè béle Modelon... I l'érè.., i l'érè.

HIMBÉ

Hein ? Lè Modelon ? Lè Modelon ? Qué Modelon, au nom de lè lwè ?...

DAUDICHE

(En train de disparaître avec le boiteux Jeuson, crie au Rossiau) :

Couhhe tè wètte gueule, tè, évieu tes vauzenàttes (à Jeuson) Hop, donk, vié hécherou !

ROSSIAU

Hue, hue, hue bérègne ! (Il fait comme s'il claquait du fouet).

JEUSON

(Dans les coulisses). Ouye, ouye, mo pied, mo pied !

HIMBÉ

(Vers les bassineurs).

Au nom d'lè lwè ! Mordine, j'àllans v'wèger, j'àllans v'wèger.

(Rideau).

FIN DU PREMIER ACTE

Digitized by Google

ACTE DEUXIÈME

La scène représente les ruines d'Orceval : quelques pans de murs écroulés, amas de pierres, broussaille, etc. Dans le fond le bois de l'Amenée. Il fait nuit.

SCÈNE I

ROSSIAU SEUL

(Avec une lanterne, occupé à damer la terre et à recouvrir l'emplacement d'herbes sèches). Lè, en lè ! An ne dirè-me qu'lè téreu n'àt-me beun' èrrangeaye. Mâtïn, lo mau qu'j'a évu. (Il s'essuie le front). Què crouaye !... Lo viè Jeuson pourreut beun' i pou mâtte pus chér dans nâte mèrché. Quand on vieut eune fomme comme lè Modelon, èvà aùstant d'écus, nom d'i phhé, on pourreut éte pus généreux !... Halte ! Don brut ?... Ah, les vlè déjè ?...

SCÈNE II

Rossiau, Daudiche, Jeuson

DAUDICHE

Eh beun', lo Rossïau, cè marche ?

JEUSON

Te n'ès-me icà fini d'èrranger tout' ? Trouand, vè !

ROSSIAU

Hein ? — J'pense que cè va ! Ve n'wèyeuz-me donk, comme je sawe ? L'awe mo dégotte dans l'dous. Et tout' çolè po gaingner 50 écus... Pére Jeuson, j'a beun' envèye d'vos léyer en plan èvà vât' Modelon... J'en a èssez... R'augmenteuz-me au moins i pou.

JEUSON

Què ? T'nàs-me icà content ? Quèque t'vieus d'pus donk ?

DAUDICHE

Cïnquante écus, ç'àt des sous, m'n èmïn.

Digitized by Google

ROSSIAU

(A Jeuson).
Hhûrement ç'àt d'l'èrgent ç'lè. Solement èvà ç'lè v'èreuz eune bèle fomme et don bien, mo chèr grigou.

DAUDICHE

Tonnére de tonnére ! Couhhe-to, wètte hhûlât ! — N'àlleur-mè v'hèrpoyer en-lè tos les doux. — Allons, lo Rossiau, t'às wèsïn è lè Ronhhe évà lo piàt champ don Jeuson... Te l'érès l'jo d'ses nàces pè dessus l'mèrché.

JEUSON

Aye, et pis te serès invité è lè bombance au peut r'chàt, en pus don champ.

ROSSIAU

Jeuson, v'àteuz in homme ! Je v'creus. Au rehhe, lo Daudiche, qu'àt nàte adjoint, àt témoin.

JEUSON

Te pieus m'creure ; nem' Daudiche ?

DAUDICHE

Ç'àt beun'... Où qu't'en às dans t'n effare, Rossiau ?

ROSSIAU

J'a èrrangé lè mèrmite dans l'trou ; j'y a fourré les sous que v'm'euz beillés. J'a mïns des piéres dessus', pis j'a treuplé lè tére. J'a cwèché lo tout' évieu de l'herbe chàche. Holala, i-n-y veurè qu'don bleu, l'béta. Hahaha !

JEUSON

T'às i bràve guéhhon.

DAUDICHE

Beun'. (Il tire un lièvre tenu caché sous sa veste). Tiens, lo Rossiau. J'a lo lieurf et lo lèçon. Où qu'-t-on màttrès ?

ROSSIAU

Beilleuz-lo tocè dans lè breuheure, déva lo viè muhh.

JEUSON

Cwèche lo beun', hein ! Rossiau, qu'an n'lo wèyesse mè.

Digitized by Google

ROSSIAU

At-ce que v'mo perneuz po in empiàte? Lo Rossiau àt pus mapwël que toutes les garde-bous.

DAUDICHE

C'àt beun', Jeuson. T'pieus t'en rèpter au grand Rossiau. Ç'àt i màlin, vè.

JEUSON

(Effrayé).

Boin Dieu! Quèque j'a vu!... Tolè... dèye lè haye!... (Il veut se sauver, Daudiche le retient).

DAUDICHE

Silence — Dèye lè haye? (Tous vont regarder de plus près).

ROSSIAU

Màs i n'y è rien du tout déye lè haye.

JEUSON

J'èveus portant beun' cru veur àke.

DAUDICHE

Nenni, Jeuson. Quèque ve penseuz, donk!

ROSSIAU

(Après avoir de nouveau regardé).

Vos, Jeuson, v'n'àteuz qu'i powroux. Ve wèyeuz des revenants pertot... Tiens, ç'àt p'téte beun' lo viè pére moéne d'Orceval que vient fare sè ronde de nut.

DAUDICHE

(Peu rassuré).

Point si haut, lo Rossiau. An n'pieut-me sewèr... si ç'àteut lo Pâquïn?...

JEUSON

(Tremblant).

Lo Pâquïn? Lo Louis? — Oh, je... j'dote, j'dote... j'a pawe...

DAUDICHE

(Se décidant brusquement).

Hop, Jeuson. Filans veur nàs lèçons au bous de l'Èménée. J'serans pus tranquilles.

Digitized by Google

JEUSON

Au bous de l'Èménée? Veur nàs lèçons? — Oh, àllans putoût cheuz nos; j'dote... et pis, j'a icà mau lè pètte.

DAUDICHE

En vace eune poye moyaye! (Il empoigne Jeuson et l'emmène). Allans, hâteuz-ve! (Daudiche et Jeuson partent).

ROSSIAU

Fouteuz l'camp! Qué viè fwèroux d'Jeuson!

SCÈNE III

ROSSIAU SEUL

J'a portant beun' rewatié. At-ce que l'pawroux de Jeuson èreut vu àke? An n'pieut-me sèwér... Si ç'àteut lo Pàquïn. I n'faut-me tâcher d'éte prïns. Si lo garde-bous so mèfieut d'quèque chouse (il regarde partout et appelle): Hè, Pàquïn! Hè, Louis!... Ç'àt tè?... Hatte-to donk! L'àt temps!... Hahaha! L'àt-i donk béta, ço cogniau d'Jeuson-lè èvà so revenant... I n'y è pèhhône... Lo garde bous n'verreut-me seul... Mâs, cè n'fat rien, j'a beun' fat de tnïn boin. Vlè qu'j'èra lo piàt champ vwèsïn è lè Ronhhe en pus des 50 écus. Sont-i bétas ces dous viès sïnges-lè! Cogniau d'Jeuson, què oudile pata. Què fouéroux d'troyon que wèt des revenants dèye les hayes. Èvieu tot' çolè j'sus hhûr que l'Pàquin m'èttend cheuz li, comme ç'àteut dit. Allans-y i pou. (Une heure du matin sonne dans le lointain). Bigre, déjè in heure? J'sus mout en retard. (Prend sa lanterne et part).

SCÈNE IV

MODELON

Eyou-ce qu'i sont? — Quèqu'i feyïnt tocè?... I sèwïnt y treuver lo Rossiau, po l'hhûr. Mâs poquè?... Je n'wès rien. J'pèriereus qu'i sont entendus en sànne po jower i to è m'Louis. J'a beun' vu que j'les géneus t't'è l'oure cheuz nos. Poquè donk qu'i vlïnt mo fare àller coucher...

Digitized by Google

Et pis m'n onkiïn qu'è emmwéné l'Jeuson dans nàt' bètu... Quèqu'l'allïnt y charcher?... Quand l'ont vu que j' n'àtteusme couchaye, l'ont pèrti en s' fèyant signe... Eyou-ce qu'i sont pèssés les doux manres hommes-lè? Renvaye cheuz nos?... Eh beun', què fare?... Rentrans! Allans n's en! (Elle entend du bruit). Màs, les vòce! Vite, cwèchans-ne, si ç àteut zoux. Ah, j'sèreus çu qu'i vlïnt. (Elle se cache).

SCÈNE VIII

Rossiau, Pâquïn

ROSSIAU

J'àtans èrrivés. Morbieu, t'éreus quausi vnïn sans que j'àllesse to charcheu. Enfin, te pieus t'màtte è l'ovrège, m'n èmïn. Solement faut que je rewatiesse où c'qu'àt l'endreut don trésour.

LOUIS

Comment que t'vas fare?

ROSSIAU

Ecoute beun'. Il faut que te t'tonnesses don côté don slàt couchant. Lè! Rewate lè boguette que j'a. J'lè tiens d'lè Gotton, sourcière, qu'àt moûte i n'è hhix semaines. Ç'àt lè boguette que m'mwènerè sus lè bohhe... Màs, n'dis rien è pehhône, cè n'poutreut malheur. Pehhône ne sait ç'lè.

LOUIS

Je n'dira rien. Tâche solement d'réussi.

ROSSIAU

Allons, i pou d'pàtience. Tonne-to! Lè! t'às beun'. Ne rewate-mè surtout et pis couhhe-to.

Il fait quelques simagrées avec la baguette, va et vient, puis s'arrête finement au-dessus du trou qu'il a bouché tout à l'heure).

Ç'àt tocè! Cè y àt. J'l'évans, lo trèsour des mwènes. Èrrive, Pâquïn, m'n èmïn. Te pieus commencier. Mè boguette n'àt-me mentouse.

PAQUIN

Eh beun', te m'houyes? J'pieus vnïn?

Digitized by Google

ROSSIAU

Silence ! Èrrive tocè ! Prend mè boguette. (Il fait quelques signes cabalistiques sur la baguette). Lè ! Fas-lè tonner autor de tè. Beun' enlè !... Et pis dis tout' ce que j'dira. (Louis répète chaque vers de la conjuration suivante).

Mauvas sàtrés, quitteuz l'endreut...
Tére, monterr' tes richesses...
J'ordonne, j'en a lo dreut...
L'àt loure, lo temps presse...
Décovrïnne to trésour...
T'n èrgent et to-n-our...

Enlè ! Fas treus signes de crux... Beun' ! Et vite è l'ovrége. Prends tè hawàtte et boin corège.

LOUIS

Et tè, què que t' vas fare ?

ROSSIAU

Mè ? — J' t' èttendra tocè. T' sais beun que j' meurra si j'toche i seul écu sans que l'èvèsse pèssé pè les mains d'in aute.

LOUIS

J'dote tojos que m' màte, Monsieur Fériet, n'sèvesse que je n'fas-me mo service. Què dire t' t'è loure ?

ROSSIAU

T'às mout oudile. Vlè lè fortune que vient en tes mains, te n' voureus-me en profiter ? — Couillon, vè !

LOUIS

Màs, mè tonnaye ?

ROSSIAU

Tè tonnaye ? Couhhe-to. Creus-te que j'va hhoffier çolè au cu don Monsieur Fériet ? Si t' vieus, lo Rossiau frè tè tonnaye don côté don bous. J' sera revnïn dans in oure. Je rewàtera en meinme temps si n'y è point de braconniers. To màte n' pourrè-me treuver è redire que te ne fas-me to service posquè lo grand Rossiau to rempièce. As-te content enlè ?

Digitized by Google

LOUIS

Enfin, fas po lo mieux.

ROSSIAU

Au rehhe, si Monsieur Fériet to màt fieu d'tè pièce, èvà les sous que j'èrans t't'è l'oure, te pourrès vive tranquille et épousier tè béle Modelon.

LOUIS

T'ès rahon. Màs, hatte-to.

(Il se met au travail).

ROSSIAU

Bonne chance ! Dans in oure, j'sera tocè. (Il part, puis revenant sur ses pas s'écrie) : Hè, Louis, n'oublieur-mè, i n'faut-me sourti don rond tant que je n'sera-me revnïn. Cè t'poutreut molheur.

LOUIS

Aye, ç'àt beun'. Fas solement mè tonnaye !

SCÈNE VI

PAQUIN

(Toujours en travaillant).

Ah, Modelon, mè Modelon chérie ! Quèque je n'freusme por tè, po nàte bonheur ! J' t' aïnme tant. Ah, si j'lè treuve, lè bohhe des mwènes, t'n onkïn ne pourrè pus m'houyer i puyoux... Ha !... Vàl àke tolè ! Màs, ç'at in écu ! (Il prend la lanterne et regarde de près). Ç'àt beun' in écu, et i viè. C'àt hhùrement comme don lètïn qu'àt dessus... Boin Dieu ! Ah, lo Rossiau n'm'è point dit d'mentereyes... Oh, Modelon, mè chère Modelon, j'ans vraiment d'lè chance !... Corège, Louis... corège... !

SCÈNE VII

Pàquïn, Modelon

MODELON

(Elle sort de sa cachette et appelle à mi-voix).

Louis... Louis !

(Ahuri).

Comment ?... At-ce que t'às tolè ?... C'àt tè, Modelon ?

(Le jour jette ses premières lueurs sur les bois).

Digitized by Google

MODELON

Aye, c'àt mè, et j'to charche.

LOUIS

Mè?... Màs, poquè donk?

MODELON

Te fas eune bawe d'molheur.

LOUIS

Hein? — En as-te hhùre?

MODELON

Aye! — An t' charche de lè misére.

LOUIS

D'lè misère? È mè? — Comment çlè?

MODELON

Ehheù è lè nut lo viè Jeuson è vnïn cheuz m'n onkiïn Daudiche. L'ont pàlé tot behh en s'fouttant de tè.

LOUIS

Et pis?

MODELON

J'a vlu écouter, màs i m'ont enviée dans mè chambe. Et quand' l'ont vu que j'n'y vleus-me àller, l'ont étu dans nàte béttu.

LOUIS

Et ç'àt toute lè misère? Màs, c'n'àt rien d'nové! Oh, lè zaubiàtte!

MODELON

I-z-y ont étu eune manque de temps, pis l'ont rentré. M'n onkiïn m'è disputaye que j'n'àteus-me icà couchaye, et l'ont pèssé pé dèye cheuz nos en àllant don côté d'Orceval.

LOUIS

Et lè misére donk?

MODELON

J'les a hhus, et l'àtïnt tocè meinme évà lo grand Rossiau qu'les èttendeut hhùrement.

Digitized by Google

LOUIS

Mâs quèque tout' çolè vient beun' dire? J'n'y comprends gotte!

MODELON

Louis, l'ont vlu s'foutte de tè èvà l'trésour.

LOUIS

So foutte de mè? Èvà lo trésour? Mâs, rewate i pou, en v'lè ïnk des écus que j'a dèjè treuvés... Et posquè j'l'a treuvé tolè, j'èra icà beun' les autes.

MODELON

T'en às si hhûr? — Et si Monsieur Fériet èppeurneut que te n'fas-me tè tonnaye?

LOUIS

Halte, Modelon! Mo service so fat. J'a i rempièciant, lo Rossiau.

MODELON

Lo Rossiau? Lo Pwèl de càràtte? Lo roche pohhé-lè?

LOUIS

I m' rempièce au bous de l'Èménée. Et pis lèhhe mo i pou tranquille que j'féyesse m'n ovrége, nem!

(Il pioche).

MODELON

Et si l'Rossiau braconneut li-meinme ou les dous autes.

LOUIS

Lo Rossiau braconner? Çè sreut lè prémire fwès d'sè vèye. T'às, mè fri, sàtte, Modelon.

MODELON

Ah, te dis qu'i te rempièce? Mâs, i n'è-me solement t'feusil! Lo vol tolè!

LOUIS

Tiens? I ne l'è-me prïns? Ç'àt qu'i n'y è-me pensé. Mè non pus.

(Il se remet à l'ouvrage; Madelon l'observe un instant).

Digitized by Google

MODELON

I t'ont jeuté don poussàt dans les œils èvà l'écu qu't'és treuvé. T'às èvule, Louis.

LOUIS

Ah, j'sus èvule. Eh beun', écoute. Les sourciers l'ont dit qu'lè bohhe àteut dezos eune couche de piérres. Lè vlè justement, wès... Tiens... vol icà in écu que j'treuve.

MODELON

Si ç'àt zoux qu'les ont mïns.

LOUIS

(Enervé).

T'às, mè fri, sàtte. Lèhhe mo fare. J'en vieus éwèr' lo keur net, je vra jusqu'au bout, et pis j'fra mè tonnaye.

MODELON

Louis, Louis, t'és tourt. Te l'veurès.

LOUIS

Modelon, ç'àt por tè que j'trèveille, po que t'seus ogrouse!

MODELON

Louis, fas t'service. Creus-me.

LOUIS

J't'en prie, Modelon. Ç'àt nàte fortune. Lèhhe mo tranquille.

MODELON

Te n'vieus-me m'écouter?

LOUIS

(Suppliant).

Modelon, j't'en prie. Lèhhe mo tranquille. J'vieus treuver lo trésour d'Orceval.

MODELON

Eh beun', pisque te n'vieus-me ècouter tè Modelon, mè, je fra tè tonnaye. Au moins i n'serè-me dit que t'service serè mau fat dans l'cas où...

(Elle a pris le fusil et la gibecière de Louis).

Digitized by Google

LOUIS

Modelon, i n'faut-me m'en vleur. Wès, ç'àt po nàte bonheur.

MODELON

Que l'boin Dieu t'èwesse en sè sainte wade!
(Elle part).

SCÈNE VIII

Pàquïn

(Il redouble d'ardeur, enlève les pierres, continue de piocher. La pioche fait résonner une marmite de fer).

Corége, Louis!... Màs, qu'àt-ce de ç'lè? An direut don fé... i coffe de fé!... Aye, ç'àt i kèssion, ç'àt lè bohhe, lo trésour d'Orceval... Màs, i n'y è point de quieuhhé!... Faut'lo dégaiger i pou pus!... Lè... Icà i pou!... Boin Dieu, i tient beun' tot d'meinme. Corége!... Haye donk... Enfin...

SCÈNE IX

Pàquïn, Fériet, Rossiau, Himbé

PAQUIN

(Continue à travailler et ne voit pas le châtelain qui s'avance lentement avec les autres et l'observe un moment).

Mâtïn, i tient mout beun'! Ç'àt i mau d'chïn po l'èwèr'. Ah, enfin lo voce!

FÉRIET

Ç'àt vos, Pàquïn? Què que v'fèyeuz tocè? — An m'ont beun' èverti qu'i fàlleut mo méfier d'vos, Louis. Ç'àt en lè que v'fèyeuz vàte service?

LOUIS

Oh, nàte màte, nàte boin màte!

FÉRIET

Què que v'fèyeuz donk tocè?

LOUIS

Je... je... je vleus...

Digitized by Google

FÉRIET

On m'è dit que v' braconneuz.

LOUIS

(Piqué).

Mè, braconner? — Oh, mâs nânïn, nàt' mâte. Je... vleus....

FÉRIET

Què donk? Què que ve vlïns?

LOUIS

J' charcheus... èprès... i... trésour.

FÉRIET

I trésour tocè? — Ne m' deheur' mè point de fichéses, point de menterèyes. Deheuz putoût qu' ç' àt tocè que ve vneuz cwècher l'èrgent des lieufs que v' vendeuz.

LOUIS

Des lieufs que j' vends? Ç'àt des menterèyes, çolè. Jèmas j' n' a braconné. Demandeuz i pou au Rossiau-lè, si j' n'a me dit lè vérité.

ROSSIAU

(Il vient de montrer au garde-champêtre le lièvre caché dans le buisson ; s'entendant nommer il avance en faisant la bête).

Mè? — Què donk?

HÏMBÉ

(Montre le lièvre).

Hé, Monsieur Fériet, rewatieuz i pou què que vèl.

FÉRIET

I lieuf, pardi! (à Louis) : Què que v' direuz è c'tt' oure? Nayreuz-ve icà que v' braconneuz?

LOUIS

(N'y comprenant rien, reste anéanti ; puis il se jette sur le Rossiau, Hïmbé sépare les combattants).

HÏMBÉ

Halte lè, au nom d' lè lwè.

Digitized by Google

FÉRIET

Tranquille, Pàquïn ! (Au garde-champêtre :) Freutti, èrrèteuz me lo droule-lè. Tè, lo Rossiau, rewate lo coffe-lè.

LOUIS

(Il veut de nouveau se jeter sur le Rouquin. mais il en est retenu par Hïmbé).

Ah, mandrïn, crapule que t'às.

HÏMBÉ

Mordine, au nom d'lè lwè, couhhieuz-ve !

ROSSIAU

(A Louis).

At-ce que j'en sus lè cause, si j'a vu lo lieuf dans lè breuheure ?

(Il va vers la fosse où se trouve la marmite).

LOUIS

Canaille, vnans tocè ! J'to casse lo...

HIMBÉ

(Furieux).

Au nom d'lè lwè èrrèteuz... ou... sinon !...

FÉRIET

V'àlleuz rester tranquille, Louis. N'ègrèveur'-me vàte effare !

ROSSIAU

(Il retire la marmite du trou).

Ç'àt eune vieille mèrmite renvehhaye. Lè voce, rewatieuz vos-meinme, Monsieur Fériet.

FÉRIET

On direut que vlè i t'pïn de grès.

ROSSIAU

Aye, évà des sous dedans.

FÉRIET

Beilleuz i pou. (Il compte l'argent). Cïnq biancs écus. Louis. Ç'àt genti...

Digitized by Google

LOUIS

Nàt' mâte, j'sus innocent. Ce n'àt-me des miens c't èrgent-lè.

FÉRIET

De qui qu'cè sreut donk?

LOUIS

Ç'àt eune canailleraye de ço pwèl de caratte-lè.

ROSSIAU

Mè? — Mè? I pwèl de caratte? T'en ès i toupet, tè. J'to fianque i hhoffiàt, mandrïn.

LOUIS

Ah! si j'èveus mo feusil tocè, je to towereus.

HIMBÊ

Au nom de lè lwè, ne ve dégreuleur-me tocè. Couhhieuz-ve!

FÉRIET

Èyoù-ce que l'àt pèssé, vàte feusil?

LOUIS

Mo feusil?

FÉRIET

Eh beun', àye! Icà des cwèchàttes? N' fèyeur-mè l'étonné!

ROSSIAU

Monsieur Fériet, je n' vieus-me mo lèhhier insulter pé in homme péràil. Mè, i pwèl de caratte?

LOUIS

Je wès beun', lè Modelon éveut mout rahon. — Crapule, si alle m'èveut solement lèhhiè m'fusil, j'to...

HÏMBÉ

Mille tonnérres, au nom d'lè...

FÉRIET

Comment? Ç'àt lè Modelon qu'è vàte feusil? Lè nièce de l'adjoint?

Digitized by Google

LOUIS

Aye, nàte mâte. L'è vnïn m'èvertir qu'i en èveut que vlïnt mè péde. Je ne l'a-me cru. J'a vlu lo fond d'lè bohhe, et lè Modelon, mè fiançaye, mo rempièce dans mè tonnaye.

ROSSIAU

I nové garde-bous en-lè, i bianc bonnàt ! En vlè beun' des autes. Halala, lala !

LOUIS

Couhhe to gron, roche pohhé, ou j' to...

HÏMBÉ

Au nom de lè lwè... Mordine !

FÉRIET

En fin d' compte j'èkièrerans l'effare. Vos, Hïmbé, enmwéinneuz mo garde en prihon. Pis ve vreuz veur èprès l'adjoint Daudiche et sè nièce, lè Modelon. J'les èttendra au chèté. — Tè, lo Rossiau, èppoute mo lè tortière évà les écus et lo lieuf.

ROSSIAU

Fïn vlanti, Monsieur Fériet! (On entend un coup de feu du côté du bois de l'Aménée). Boin Dieu, an tire au bous de l'Emènée...

FÉRIET

Wèyeuz-ve comme an respecte les lwès aujd'hu, grâce èt vos, Pâquïn, que fèyeuz si beun' vàt' dewér, grâce è vos que braconneuz et...

LOUIS

Monsieur Fériet, ç'àt in injustice. Hhûr... je jeurre...

FÉRIET

Couhhieuz-ve ! Allons ! — En route, Hïmbé.

LOUIS

Ç' àteut ptéte lè Modelon que tirieut...

Digitized by Google

HÏMBÉ

Couhhieuz-ve donk, mordine ! Marcheuz devant mè au nom d'lè lwè !...

FÉRIET

(Qui avait fait quelques pas vers le fond de la scène, se retourne et dit) :

Allans, àllans ! En route ! Les autes aussè.

(Hïmbé part avec son prisonnier, suivi de Fériet).

ROSSIAU

J'va quérre lè bohhe, Monsieur Fériet, et lo lieuf. J'viens tot d'hhute.

SCÈNE X

ROSSIAU SEUL

Hein, lo Rossiau ? T'n'às-me i couillon. T'fas beun' les chouses évà lo trésour d'Orceval.

(Puis il se met à chanter).

Lo garde-bous è vnïn charcher
Lo viè trésour des mweinnes,
Mâs, ç'àt l'bé Rossiau qu'l'è treuvé,
Sans mau, sans tot pien d'pweinnes.
Cïnquante écus, cè m'fré don bien,
Lo trésour d'Orceval j'lo tiens,
J'l'ouy' déjè seuner dans mè moll'...
Lo Trésour d'Orceval... lo vol !

(Il frappe sur sa poche).

(Rideau)

FIN DU DEUXIÈME ACTE

Digitized by Google

ACTE TROISIÈME

La scène représente la cour du château de Verny.
Au fond le château.

SCÈNE I

Fériet, Daudiche

FÈRIET

(A Daudiche qui arrive endimanché et salue respectueusement, tenant son chapeau des deux mains).

Ah, Monsieur l'adjoint ! An dirèut que ve fèyeuz comme les chawàttes. Je v'envaye charcher, et vàte nïnd àt vude...

DAUDICHE

Oh, Monsieur Fériet, excuseuz-me ! Quand an sont l'onkiïn... l'oncle d'eune fille folle d'è... d'amour, on n'sait pus où... beiller de lè téte. Qué tintouin ! Ço bé... ço biau Pâquïn-lè fré.... f'ra ma bawe, mo trou, mè-mettrè dans la foûsse.

FÉRIET

Allons, àllons, père Diaude, pâleuz i pou comme vàte mére v'è èpprïns.

DAUDICHE

Comment? Mâs, Monsieur Fériet, je pâle portant comme je puisse.

FÉRIET

Je wès beun'. Pâleuz patwès, ç'àt pus naturel. — Où ç'àt qu'àt vàte nièce ?

DAUDICHE

Modeleinne ? Ah ! ç'àt justement è cause de lèye que j'a pèssé eune nut bianche. Penseuz donk i pou, alle n'àt-me icà rentraye, et j'l'a charchée tot' évau. — Qué molheur ! Et ç'àt aujd'hu lè fète don vlége !

FÉRIET

Portant alle n'àt-me évà s'gàlant posquè j'à èrrété lo Pâquïn pè nut.

Digitized by Google

DAUDICHE

Hein, nàte Monsieur? Lo Pâquïn en prihon?

FÉRIET

Ve n'sèweuz donk rien? Et mè qu'j'èveus tant d'confiance dans l'braconnier-lè!

DAUDICHE

Comment! Lo Pâquïn braconneut? Lo Louis en prihon? — Mo poure Monsieur...!

FÉRIET

Ve ne lo crèyïns-me si manre, Monsieur l'adjoint?

DAUDICHE

Je wès beun' è c'tt'oure qu'i ne faut-me so fier è l'awe que dreume. Ç'àt vra, mo poure Monsieur. Ç'àt icà pus vra qu'an ne l'dit.

SCÈNE II

Fériet, Daudiche, Rossiau

ROSSIAU

J'a fat lo to don bous, Monsieur Fériet, évau, demont; j'n'a rien vu.

FÉRIET

Ç'àt i pou fourt èvà vàte Modeleinne, Daudiche. Èyou qu'ç'àt qu'alle pieut beun' éte?

DAUDICHE

P'téte beun' qu'alle àt cwèchaye cheuz lè Kètiche. L'àtïnt si beun' ensànne surtout depeus que j'vleus lè mèrier èva lo grous Jeuson.

ROSSIAU

Ç'àt p'téte fïn vra.

FÉRIET

V'euz p'téte rahon. J'pense que lo Pâquïn m'è fottu eune mentereye en mo fèyant ècreure qu'lè Modelon àteut

Digitized by Google

envaye don côté don bous de l'Eménée èvà s' feusil. Mâs j'sus tot d' meinme ogroux d' èwèr' étu èverti des ruhes don mandrïn-lè, et j' beillereus fïn vlanti in écu au çu que m'è rendu lo service-lè.

DAUDICHE

Ah, an v'ont èverti, nàte Monsieur?

ROSSIAU

Ah, an v'ont èverti, Monsieur Fériet?

FÉRIET

Aye, j'a étu èverti, pè eune làtte ènonyme que deheut lè vérité. J'voureus solement connàhhe lo çu qu' m'è envàyé l'èvis-lè. Je l'récompensereus beun' vlanti, de boin keur. (Fériet tire de sa poche un papier; Daudiche et le Rossiau se regardent). Teneuz, vos l'adjoint. Ve ne connàhhrïns-me l'écriture-lè?

DAUDICHE

Èvà vàte permission, Monsieur Fériet, j'màttra m'chèpè... J'a pawe que j'èttrèpèsse lè teusse, j'n'a pus wa d'chawes sus lè téte.

FÉRIET

Aye, papa Daudiche. Fèyeuz comme si v'àtïns cheuz vos.

DAUDICHE

(Prend le papier que Fériet lui présente).

I moment, Monsieur Fériet. (Il cherche ses lunettes et profite de cette occasion pour cligner de l'œil vers le Rossiau). Hm! (Il regarde le papier, puis le rend). Nenni, mè fri, Monsieur...! Mâs, lo guèillard-lè que v'è èverti, ne freut-me-t-i vàte effare po i nové garde-chèsse?

FÉRIET

(Souriant).

Faurè que je rewatïnsse è ç' lè pus tâd. (Daudiche fait signe au Rossiau). Mâs, je l'wès beun', ve conn'hheuz l'écriture-lè. Allons, àllons, pére Daudiche...

Digitized by Google

DAUDICHE

Màs... nàte Monsieur... Mè?... Nenni, oh! nenni... Eh beun'...

FÉRIET

Allons, àllons, point d'cwèchàttes. V'éveuz biawté les œils, j'l'a vu... Je n'en sus-me fòché. Au contrare... Màs, cè n'sereut-me des fwès vos, lo Rossiau?

ROSSIAU

Mè? — Mè? — Eh beun', Monsieur Fériet, pisque ve l'sèveuz, i ne faut-me m'en vleur.

FÈRIET

J'sèveus beun'. Ç'àt donk po çlè que j'v'a rencontré deva l'chèté devant l'jo.

ROSSIAU

Haha! Je vleus mo màtte è vàte service dans l'cas qu'v'èrïns besan de quèkïnque.

DAUDICHE

(Frappant sur l'épaule du Rossiau).

T'ès beun' fat, mo piàt. È lè bonne heure!

FÉRIET

V'euz montré que v'àtïns i bràve guèhhon. Eh beun', vol por vos bwére en èttendant mieux.

ROSSIAU

Hahà! v'àteuz mout honnéte, nàte Monsieur.

DAUDICHE

Lo droule-lè ne freut-me vàte effare po rempièçer lo garde-bous?

FÉRIET

Ve créeuz? J'veurans i pou pus tâd. (Au Rossiau). V'èccepterïns-t-i, lo Rossiau?

ROSSIAU?

Oh, fïn vlanti, nàte mâte, si ç'lè vos fat piahi. — Euz-ve icà besan de mè, Monsieur Fériet?

Digitized by Google

FÉRIET

(Après un moment de réflexion).

Eh beun', pisque v'àteuz si piahant, ve poutreuz lè làtte-lè au prête de Ponneu et v'èttendreuz lè réponse.

ROSSIAU

Fïn vlanti, fïn vlanti !

(Il fait la courbette et part).

SCÈNE III

Fériet, Daudiche, Hïmbé

HÏMBÉ

Preusent, nàte mâte ! — J'a fat mo freuttège comme ve m'l'évïns recommandé, j'n'a rien vu. J'n'a treuvé que lo lieuf-lè qu'àteut prïns dans i lèçon dans lè haye des Vègnes. Je l'rèppoûte... Tiens, ç'àt vos, Monsieur l'adjoint ? Où ç'àt que v'àtïns pé nut ? Et icà lè Modelainne ? J'n'a rien vu cheuz vos.

DAUDICHE

Lè Modeliche ? — L'àt envolaye ! En vol eune des èvanies po l'jo d'lè féte ! — Mo vlè bien pianté. Point de djunon, pèhhône po receur nàs pèrents ni guèhhons quand l'èppouteront les èguiàttes.

HÏMBÉ

Mordine, ç'àt i grous molheur tot d'meinme. Si ve vleuz, je v'fera lè cuhène.

DAUDICHE

Haha ! Tè cuhhner, Hïmbé ? Te vieux dire, vudier mes boteilles et engoler mo boin vïn.

FÉRIET

Si des fwès l'àteut cheuz lè tante Kètiche, vàte Modelon ? Envieuz i pou veur, pére Diaude. P'téte qu'an l'y r'treuviénré.

DAUDICHE

Lè Kètiche ne l'dirè-me, lè vieille hàtte. Lo Pâquïn sèveut hhûrement mieux où ç'at qu'l'àteut.

Digitized by Google

SCÈNE IV

Fériet, Daudiche, Hïmbé, Kètiche

KÈTICHE

(Elle entre essoufflée).

Oh, Monsieur Fériet, ç'àt i vra que lo Pâquin Louis è étu èrrêté pè nut comme i braconnier?

FÉRIET

Aye!

KÈTICHE

Eh beun', je v'dis — sauf vàte respect — que ç'àt eune canailleréye don gigeàt de Rossiau et d'lè crapule-lè (elle montre sur Daudiche). Po l'hhùr, lo garde-bous àt innocent.

DAUDICHE

L'àt, mè fri, sàtte! L'àt bochéye.

KÈTICHE

Hein? Errête que j'to rayesse les oeils, gredin!

(Elle s'avance vers Daudiche).

DAUDICHE

(Il s'avance également).

Ah, te creus?... bougre de bérègne, bougre de...

HÏMBÉ

(Il se jette entre les deux).

Halte-la, au nom d' lè lwè! (à Fériet) Mordine, ç'àt qu'alle en ê des grïnfes, lè berdelle.

FÉRIET

Allons, Kètiche. V' n'àlleuz-me vos pènre pé les crïns tocè. — Où ç'àt qu'àt lê Modelon?

KÈTICHE

Lè Modeliche? — Mäs, àt-ce qu'alle n'àt-me cheuz l' Daudiche, ço chenàpan-lè?

FÉRIET

An charche èprès lèye depeus l' mëtïn.

KÈTICHE

Mon Dieu! Jésus, Mèriä! Quèque ve m' deheuz?

Digitized by Google

DAUDICHE

Por mè, l'ât cwêchaye cheuz lè Guiguitte. L'àteut tojos si beun' èvä mes ennemïns.

KÈTICHE

Et tè, te n'y ês-me icà étu veur? Mandrïn, si l'àteut chute dans lo viè puhh. Ah, qué molheur!... Qué molheur!... Portant i faut lè r'treuver. Ah? t' n'y vas-me, tè? Eh beun', mè j'y vra. Màs, gare è tè, viè fripon. Gare è tè!

(Elle part en courant).

SCÈNE V

Fériet, Daudiche, Hïmbé

HÏMBÉ

Cè sreut i grous molheur quand meinme. L'àteut bèle et èvenante, lè piàte mègnèye.

DAUDICHE

Couhhieuz-ve, Hïmbé! (à M. Fériet) J'a icà étu trare de l'âwe don puhh t't è l'oure. Por mé, l' àt cwèchäye, lè Modelon, vol tout'.

FÉRIET

Hïmbé, àlleuz querre lo Pâquin. P'tète qu'i sait où àt-ce que l'àteut.

HÏMBÉ

V'euz beun' rahon, nàte mâte; mordine, v'euz rahon!

FÉRIET

V'euz icà les kiéfs, hein? Alleuz lo querre vivement.

HÏMBÉ

Vàte serviteur, Monsieur Fériet. Jè v' l'emweinerä tot de hhute. Eune canaille enlè mérite lo golère au nom d'lè lwè!

(Il s'en va.)

SCÈNE VI

Fériet, Daudiche

FÉRIET

(On entend dans le lointain des rumeurs qui vont en croissant)

Quéqu'an-z-ouye pè lè-haut?... En vol don brut?

Digitized by Google

DAUDICHE

Qué hohaye! (il va regarder) Ç'àt p'téte lè Modelon qu'ät retreuvaye.... Mâtïn! (à part) Où ç'at que pieut beun' éte pëssé lo grous Jeuson qu'an ne l'è-me icà vu?

FÉRIET

En vol don tintamare?!

SCÈNE 7

Fériet, Daudiche, Hïmbé, Pâquïn

HÏMBÉ

(Poussant son prisonnier)

Vol nàt' homme! (à Louis) Au nom d' lè lwè resteuz tranquille ou sinon... mo pogne àt ica ferme.

FÉRIET

Pâquïn, v'àteuz pus tranquille, meu. Euz-ve beun' réfléchi?

LOUIS

Oh, nàte mâte! Si v' sèvïns lo tourt que ve m' fèyeuz, è mè qu'àt innoucent.

DAUDICHE

Ve vourïns nos l'fare écreure meu! V'èveuz beun chégner les dents tocè, màs v'àteuz fïn beun' prïns. Lo Himbé vos mweinnerè tantoût è Metz, en prihon!

LOUIS

Ne m'insulteur-mè vos. Je n'èttends qu'lè Modelon po preuver m'n innoucence.

FÉRIET

Allons, Louis, i boin mouvement. V'àlleuz géhi, nam. Deheuz-ne, èyoù ce que ç'àt lè Modelon. An charche ëprès lèye depeus l'mètin et alle n'àt-me ica retrevaye.

LOUIS

Alle ne pieut-me ète peudawe. Alle m'è quitté i pou devant que ve n'venïnsse. L'àt envàye évà m'feusil don côté don bous de l'Eménée po fare mè tonnaye.

(Les rumeurs sont de plus en plus rapprochées).

Digitized by Google

FÉRIET

(A Daudiche) Ç'ät tot d'meinme eune droule de chouse.

DAUDICHE

Ve wèyeuz beun' que pèhhône ne sait éyoù-ce que l'ât pèssaye.

(Il regarde toujours anxieusement du côté d'où vient le bruit de la foule)

VILLAGEOIS

(derrière la scène, encore éloignés)

Vive lè Modelon! Vive lo grous Jeuson!

PAQUÏN

Mâs, lè voce! Hé, vlè lè Modelon! Et lo Jeuson, l'en fat eune gueule, lo viè covisse!

FÉRIET

Ç'ât fïn vra. Ç'ât lè Modelon... évà i feusil... et lo Jeuson en frèpoille, tout' depenné.

DAUDICHE

(Effaré).

Boin Dieu, què que cè va beiller!

FÉRIET

Hein? At-ce que v'àteuz molède? Mäs... ç'ât vos qu'ât l'adjoint, ve deveuz fare lè police tocè, et tot de hhute!

LOUIS

Aha, Daudiche! J'commencians è compenre. V' n'àteuz-me è lè nàce tocè. J'creus beun' que v'éveuz chié dans vàs keulâttes!

HÏMBÉ

Frome to gron, ou sinon j' to casse lè gueule au nom de lè lwè.

FÉRIET

Silence! J'sus l' mâte. Et vos, Daudiche quéque v' èveuz. V'àteuz tout' éhöyé et ve v'teneuz comme eune ambeuche!

Digitized by Google

DAUDICHE

Ah, rien, Monsieur Fériet, rien. V' compreneuz, j'sus hâdé, esquïnté. J' n'ame icà maingé aujd'hu. An at pus jane... Mäs, cè va déjè mieux.

VILLAGEOIS

(plus rapprochés)

Vive lè Modelon! Vive lo grous Jeuson!

FÉRIET

En voce eune effare!

DAUDICHE

Ç'at po pède lè téte!

FÉRIET

J'n'y comprends-me grand'chouse non pus. Mäs, j'allans éte rensagné.

LOUIS

Mè, je l'sus déjè.

HÏMBÉ

En prihon, en prihon! En vol èssez en lè!

DAUDICHE

Ç'àt vraiment hontoux! Qué molheur! Bédu!

LOUIS

Ah, j'àllans séwèr' lo fïn mot d'lè chouse, posquè lè Modelon rëmweinne lo Jeuson, qu'àt fottu comme i chenapan.

HIMBÉ

Mille tonnéres. Couhhe donc tè gueule ou... Mordine!

FÉRIET

(A Daudiche)

Voce nàte émïn Jeuson évà lè Modelon. J'allons sëwér lo màt d' l'histwère.

SCÈNE VIII

Les mêmes: **Modelon, Jeuson, Villageois et Villageoises**

VILLAGEOIS

(Entrant en scène)

Vive lè Modelon! Vive lo grous Jeuson!

Digitized by Google

DAUDICHE

(D'abord éperdu, puis s'avançant furieux vers Madelon)

Bougre d'érègne, de rosse, corrouse! D'èyou-ce que te deviens donk, sourcière? Te méritereuz que j'to renàyesse po mè nièce!

MODELON

(Avec révérence)

J' viens d' lè chèsse è l'homme et je v' èmweinne mo gibier. Ç' n'àt point de r' näd, àlleuz!

VILLAGEOIS

Bravo!

LOUIS

Bravo, Modelon! An m'è èrrèté, màs i faurè beun' qu'an mo relàchesse.

HÏMBÉ

Bot'! Silence donk è lè fin des comptes.

JEUSON

(S'avance vers M. Fériet, tourne son bonnet de coton dans les mains)

Oh, Monsieur, oh Monsieur Fériet. Pè... pè... per donneuz-me si j'a fau.. fauté. J'viens mèmeinme m'èccuser d'èwèr' tendu des lèçons. Perdonneuz-me, ne m'lèhhieuz-me màtte en prihon.

MODELON

L'àt déjè ëssez peuni, àlleuz. L'àteut couillon comme lè lune quand j' la joindu au bous en trèyïn d'en enlever ïnk.

FÈRIET

Mätin, què ç'àt que çlè vieut beun' dire?

LOUIS

Hatte-to donk, Modelon. I m'ont èrrèté comme i braconnier. Preuve è nàte Monsieur qu' l'è étu trompé pè les brigands-lè.

MODELON

Aye, nàte Monsieur. Lo Louis at innoucent. Fèyeuz lo relàcher.

Digitized by Google

FÉRIET

Sus-je lo mâte cheuz mè, âye ou nian? J' vieus d'abord qu'an s'èspliquesse. Eprès j' veurans. — Pâleuz, Jeuson; què qne v'euz fat!!

JEUSON

Ah, nâte boin Monsieur, lo Daudiche et mè, je vlïns...

DAUDICHE

Quèque te chantes tolè? Je vlïns, je vlïns... Je vlïns què fare donk, bougre de mentou?

LOUIS

Aha, voce lo commencement. J'àllans...

HIMBÉ

Je n' t'on dira pus au nom de lè lwè. Mäs lè premire väye je t' kiawra l' paroli.

LOUIS

Hïmbé, couhieuz-ve, viè soulard!

(Hïmbé reçoit un coup de poing qui le fait chanceler).

FÉRIET

Morbleu, silence! Tortus pus i mât. — Jeuson, continueuz!

JEUSON

E-e-eh beun! Je vleus èwëri lieuf po lè fête. Nos... j'éveus tendu des leçons dèva lo bous, dans lè häye don Tambor, quand, tot d'i coup, j'ouye: Halte lè. V'ateuz prïns!

(Daudiche cherche, pendant la déposition de Jeuson, à l'influencer par des gestes; il se tient toujours derrière Fériet.)

MODELON

C'âteut mè. L' Jeuson et so compère so sauvïnt, solement comme lo Jeuson àt i pou grous, bosèque, i trèpcheut dans les ronhhes. J' tire i coup d' feusil en l'ar, et mo poure Jeuson è cru sè darriène oure seunnâye. L'è corru au trévés don bous, j' l'a èttrèpé et j' l'a rèmweinné pè les champs jusqu'au chèté po qu'i demandesse përdon.

Digitized by Google

FÉRIET

Et ç'àt vra, Jeuson?

JEUSON

Hélas, àye! Ç'àt icà pus vra, qu'alle ne lo dit. J'èreus vnïn pus vite, solement j'àteus i pou boquès, comme fottu. Perdonneuz-me, Monsieur Fériet, ç'lè n'm'ërriveré jémas pus.

DAUDICHE

Hein? T'en vol eune bérègne que poutré lè keulàtte. (Vers Modelon).

HIMBÉ

Gare è tè, Pâquïn, si t'l'ès jèmas.

FÉRIET

Point de fions tocè, Himbé. — Vos, Modelon, qui àt-ce qu'àteut èvâ lo Jeuson?

MODELON

Je n'l'a-me conn'hhu.

DAUDICHE

(A part).
J'a icâ beun' de lè chance.

MODELON

Mâs, lo Jeuson m'è dit qu'ç'âteut m'n onkïn Daudiche, nâte adjoint.

DAUDICHE

(A Jeuson).
Mè? — Mè? — Arsouille que t'âs. Ah, je to... Viè bâ!

FÉRIET

Silence tocè! Comment vos, l'adjoint, vos l'chef d'lè police de Vernïn, ve braconneuz? T'en ât-i âke de bé! — Ç'â vra, Jeuson?

JEUSON

(Timidement).
Aye, nâte boin Monsieur.

LOUIS

J'l'a tojos beun' pensé. Rewatieuz nâte bé Chanchu-lè! (en montrant sur Daudiche).

Digitized by Google

FÉRIET

(A Daudiche).

V' n'âteuz-me hontoux po ïn adjoint ?

DAUDICHE

Ç'ât tout' des menteréyes, des fiauves, Monsieur Fériet.

JEUSON

Nanïn, ç'ât lè pure vérité.

FÉRIET

(A Daudiche).

Pus i mât. Lè vérité, ou v'âteuz peudu. Aye ou nian, ât-ce que v'âtïn èvâ lo Jeuson ? (il appelle le garde-champêtre) Hïmbé !

DAUDICHE

(Tombe à genoux).

Pitieu, Monsieur Fériet, pitieu ! Ç'ât lè premire fwès que j'y âteus. Hhûr, lè premire, lè tot' premire fwès.

HÏMBÉ

Monsieur l'adjoint, ç'ât que j'vas v'enmweinner en prihon, mordine, au nom d'lè lwè.

LOUIS

Que j'sus ogroux è c'tt'oure ! Ve wèyeuz beun' que j' n'en sus-me ïnk de manre droule.

FÉRIET

N'âlleur-me si vite, Louis. Vâte innoucence n'ât-me icâ preuvâye.

MODELON

Voce lè vérité. J'la ouyïe don Jeuson li-meinme. — Lo boin Rossiau è fat ècreure è m'futnr qu'i-n-y èveut i trésour cwèché dans les rûnes don covent d'Orceval, qu'i pertègerïnt ensânne quand l'Pâquïn l'èreut treuvé. Ç'âteut eune èttrèpe tendawe poquè l'Louis peudesse sè pièce, po qu'i quittesse lo pèyis, poquè j'èpousiesse lo grous Jeuson.

DAUDICHE

J'n'a rien fat dans l'effare. Ç'ât lo Rossiau qu'è fat l'coup. — Ç'n'ât-me vra, Jeuson ?

Digitized by Google

FÉRIET

Ve n'deheuz rien, Jeuson? Ve v'couhieuz?

JEUSON

Lo Rossiau è èrrangé lo pian po cïnquante écus qu'j'a èvanciés. Lo Daudiche è beillé les écus qu'âtïnt dans lè tortiére cwèchâye en tére.

LOUIS

Ve wèyeuz beun, Monsieur Fériet, que, si j'a évu tourt, je n'sus-me i braconnier.

FÉRIET

Mâs, lo lieuf, qui ç'ât qu' l'èveut èrrangé pê lè?

HÏMBÉ

Lo Rossiau l'è vu lo premïn dans lè breuheure.

DAUDICHE

Et qui que l'è mïns dans lè breuheure?

FÉRIET

Et qui l'è braconné? — Pèhhône hhùrement! — Je wès beun', v'âteuz coupabes tout's les treuhh, vos l'Daudiche, lo Jeuson et lo Rossiau.

LOUIS

En tot cas, ç'n'ât-me mè qu'è braconné.

FÉRIET

V'âteuz libe, Pâquïn! Hïmbé, ç'at i brâve guêhhon. J'sus ogroux de l'wader è mo service. Mâs, gare è l'èvenir.

(Louis se jette dans les bras de Madelon, reprend son fusil qu'elle porte, etc.)

SCÈNE IX

Les mêmes. Rossiau.

ROSSIAU

(entre joyeusement).

Lo préte de Ponneu m'è chéhié de v'dire eune manque de compliments, Monsieur Fériet.

(Il remet au châtelain une lettre, puis recule stupéfait en voyant Madelon avec Paquin).

Digitized by Google

FÉRIET

(prend le Rossiau par le devant de sa chemise).

Deheuz i pou, lo Rossiau. Eune petiàte question ! — Qui ç'àt qu'è vlu rûner l'Pàquïn en li fèyant ècreure qu'eune bohhe àteut cwèchaye au bé mitan des rûnes don covent d'Orceval ? Ç'àteut vos qu'èveuz enterré lè bwète, ç'àt icâ vos qu' m'éveuz envié lè làtte ènonyme qu'è manqué d'fare foutte mo garde-bous è l'euhhe. Comment ? Po gaingner quèques sous v'èveuz beillé l'exempe d'i manre droûle, d'i frèpouillou, d'i cogniau ? — J'en as des preuves, v' sèveuz, lo Rossiau.

HÏMBÉ

Mordine, ç'àt vra, lo Rossiau ? Allans, en prihon ! J' t'èrrète au nom de lè lwè. J'en éra au moins ïnk è enmweiner è Metz.

ROSSIAU

(Il se débat, s'échappe et s'élance à travers la foule. Dans sa course il tombe dans une mare de purin. Himbé le rattrape).

HÏMBÉ

(dans les coulisses).

Mo poure Rossiau... to vol bé ! Ne gueuyeur-me tant ! Vlè tè conscience lèvaye évieu i bé mèrohh ! Sourte de tolè, wètte droûle, que j' t'èrrêtesse au nom de lè lwè. Èvance donk, (il entre en scène avec le Rossiau qui est complètement trempé) èvance, fiarant droule ! Te n' sens-me lè rouse..., màs lè prihon t'èttend.

ROSSIAU

Eh beun' Monsieur Fériet, je vieus meuri su l'champ si je n' dis-me lè vérité. Je sus fautif, ç'àt fïn vra. Màs, si lo Daudiche et lo grous Jeuson ne m'èvïnt-me poussié è les adier, jèmas, Monsieur Fériet, jèmas j' n'èreus songé è fare don mau è Pàquïn qu' j'a tojos ainmé. Si v' perdonneuz aux autes, ve mo perdonnereuz aussè, et ve n' vos repentireuz-me don bien que v' mo fereuz.

MODELON

Ç'àt aujd'hu lè féte don v'lége. Tot l' monde serè

Digitized by Google

ogroux et dans lè jouye. Perdonneuz è toutes, Monsieur Fériet. Don moment qu'lo mau n'è point évu d'hhutes, lèyeuz pâler vâte bonté.

LOUIS

Nâte mâte, si j'a fauté dans mo dewér', j'a évu eune duhhe peunition pendant qwette oures. J'l'a mèrité, je n'en vieus è pèhhône. Quand è l'adjoint Daudiche et au viè Jeuson, i sont i pou hontoux aujd'hu ; mâs i pou d'honte ât tôt ioutte. Po l'Rossiau qu'è chu dans lè lure, lèyeuz lo âller po so rechainger. Qui s'èppratesse po mweinner lè féte tantoût. Je li perdonne, icà les autes, et j'sus hhûr qu'mè future, Modelainne, perdonne aussé.

FÉRIET

Mes èmïns, vâte générosité àt lè preuve de vâte grand et boin keur. J'vieus v's imiter. Mâs, ne recommencieur pus ou sinon Hïmbé, lo freutti, v'mweinnereut tortus en prihon. — At-ce que ve m'promàtteuz d'éte tortus séges et gentis?

TOUS

Aye, nât' Monsieur. Vive Monsieur Fériet!

FÉRIET

Eh beun', v'ateuz perdonnés.

VILLAGEOIS

Bravo!

ROSSIAU

Je vos remercians pus d'cent fwès tortus. Je m'saufe. J'va mo r'chainger. Je fiare l'tron de p'hhé è pieinne gueule. Mâs, quand j'sera châwé, que j'éra mo bé r'chât et que j'sera d'lè féte, ve ne mo reconnâhh'reuz pus.

(Il part en sautant de joie).

SCÈNE X

Les mêmes sans le Rossiau.

LOUIS

(Il s'avance avec Modelon vers M. de Fériet).

Ah, nâte mâte, v'âteuz beun' honnéte. Permàtteuz-ne

Digitized by Google

de v' èsprimer nàs pus grands remerciements. J' tâcherans tojos d'éte dignes de vàs bontés.

DAUDICHE ET JEUSON

Et nös, j' lèhhrans beun' corre les cawés dans lè crowâye, je n' tocherans pus d' lèçon.

FÉRIET

Ç'àt beun', ç'àt beun' !

MODELON ET LOUIS

(Avec une révérence à Daudiche).

Onkiïn Daudiche, j' vos demandans vâte consentement è nâte mèriège. At-ce que v'àteuz content ?

DAUDICHE

Hm !... hm !... — Aye, âye ! Ç'àt beun en lè. J'èrrangerans ç'lè èprès lè féte. Aujd'hu i s'ègit d' bien bwére et bien mainger. J' v'invite tortus è soper tantoùt cheuz lè mére Kètiche po féter les èccourds.

MADELON ET LOUIS

(Vers Jeuson).

Et vos, Jeuson, ve n' m'en vleuz-me ?

JEUSON

Bât' ! J' restra comme j' sus. Màs, t' sais, Pàquïn, j' vieus éte to guèhhon d'honneur. Si aujd'hu lè Modelon m'è mweinné pé l' bout don nez, l' jo de ses nâces j' lè mweinnera pé l' bré.

MODELON

Vlanti. Ve m' fereuz meinme dansier si v' sèveuz icâ.

JEUSON

Aye... Aye !

FÉRIET

Lè Modelainne, ç'àt i trésour.

LOUIS

Mo vrâ trésour d'Orceval !

FÉRIET

È quand lè nâce ?

Digitized by Google

DAUDICHE

Je fisquerans çlè èprès lè Saint-Martin. J'érans pus d'temps.

SCÈNE XI

Les mêmes. Kètiche.

KÈTICHE

(elle entre en tourbillon).

Ah, mè piâte kaînne, mo chér Louis, mes chérs âfants, mes chères gens! At-ce vra, que te to méries, mè poure Modeliche? — Lo Rossiau vient d'm'on dire. Ç'ât mè qu'j'en su ogrouse! Je m'sus fate tote béle po vnîn vos rende mes dewérs.

DAUDICHE

Hé, mére Kètiche, j'pèye è soper cheuz vos tantoût.

KÈTICHE

È lè bonne heure! (aux fiancés:) V'âteuz au moins eune béle pare. C'n'ât-me comme si t'éveus épousié i vié fouéroux d'Jeuson que n'pieut pus poûter ses keulâttes. — Jeuson, ve n'm'en vleuz-me, hein? V'âteuz quand meinme i bé jau!... Pâquîn, j'vos beillera eune pare de piâts p'hhés. Ço sré mo preusent.

DAUDICHE

Et mè, j'li beille nâte bocâtte, nâs ouyes et nâte ouka.

JEUSON

Mè, mè... j'èchtra lo bihhe po zout' premïn.

HÏMBÉ

Et mè, j'fra lo Suisse au motïn, et èprès, j'bwèrans i boin coup.

FÉRIET

Tiens, tiens! Comme j'wès tot l'monde ât fïn beun èrrangé. J'pourrans beun' fare lè féte d'nâte Saint-Michel. — J'v'èttends tantoût quand Madame Fériet serè èprât-taye.

Digitized by Google

SCÈNE XII

Les mêmes. Rossiau avec les musiciens.

ROSSIAU

Hé, hé, hé ! Pé lè, lè meusique ! Èrriveuz vivement ! Fèyeuz pièce ! J'èptans les honneurs d'lè féte. Perneuz des livrayes et dansieuz po féter lo mèriége des dous pus ogroux d'lè térre. — Dansieuz, chanteuz, ç'ât mè que j'pèye..... Hé, lè meusique !

(Il bat la première mesure, les musiciens se placent sur un grand tonneau, différents groupes se forment, puis l'on chante le chœur final.)

CHŒUR FINAL

Refrain : Viv' lo Louis, lè Modelon
Chanteuz, dansieuz bacelles,
Viv' lo Louis, lè Modelon,
Chanteuz, dansieuz, guèhhons.
Aujd'hu ç'ât fét', mes chérs émins,
J' frans sauter les pus béles,
J'érans grand danse et grand fèhhtin
Au v'lég' de Vernin.

1.

Quand dous keurs se sont treuvés,
Vite i faut les mèrier,
Don piahi tojos si doux
Profiteuz les èmoroux.
(Refrain.)

2.

An so fat i petiât nind,
Ne r'watieuz-me les èmins
On y dépouse i r'jeton,
I chèrmant joyoux guéhhon.
(Refrain.)

3.

Quand l'bètom' srè ènnoncié,
Lè fét' va recommencier,

Digitized by Google

Ainsi danse et boins fèhhtins
So hhûront tojos sans fin.
(Refrain.)

(Les couplets sont *dansés* par les principaux acteurs. M. Fériet reste spectateur, tandis que le Rossiau fait le chef de musique et le saltimbanque.)

Rideau.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER ACTE

NOTES

Bèssoner, bassiner, c'est donner une sérénade charivarique à deux fiancés d'âge disproportionné, ou bien à des veufs ou à des veuves qui se remarient. Ces concerts discordants commencent le jour de la publication des bans à la mairie et sont répétés chaque jour, à la tombée de la nuit, jusqu'à la veille du mariage. Grands et petits trompettent dans des arrosoirs, frappent sur des marmites, lessiveuses renversées servant de tambour ou de grosse caisse ; les couvercles des marmites servent de cymbales. Ainsi armés, les manifestants parcourent le village et ont soin d'offrir une sérénade prolongée devant l'habitation du fiancé ou de la fiancée.

Cet usage traditionnel tend de plus en plus à disparaître depuis que les gendarmes dressent procès-verbal à ceux qui se livrent à ce divertissement.

Boquet de premire danse. Les garçons qui louent la fête patronale dans les villages du Pays Messin achètent un certain nombre de bouquets en fleurs artificielles. Ces bouquets sont vendus aux enchères, et les acquéreurs obtiennent le droit de danser la première danse avec les jeunes filles auxquelles les bouquets ont été offerts. Généralement on va chercher ces filles avant le bal, musique en tête.

Bous de l'Èménée, bois de l'Aménée. Ce bois, qu'une erreur typographique de la carte d'état-major allemand a baptisé bois de Lamence, est situé au-dessus et à l'est de l'emplacement du village d'Orceval.

Cognau ou cokniau. Le traducteur du *Chan-Heurlin* (édition Sidot, Nancy 1900) donne à ce mot le sens : coq-fredouille. Cette explication doit être rejetée, car on ne comprend pas pourquoi cokniau serait composé d'un mot français : *coq* et du patois : *niau*. Ou aurait-on le droit de dériver cokniau de coque, caque=coque, coquille et de niau=œuf de plâtre que l'on met dans le nid des

Digitized by Google

poules ? Pour fabriquer l'œuf de plâtre on prenait une coquille trouée aux deux bouts et on la remplissait de plâtre délayé dans de l'eau. Cognau voudrait alors dire : coquille remplie de plâtre, œuf de plâtre ? J'en doute fort. Je donne plutôt raison à M. J. Thiriot qui met le mot cognau en rapport avec le latin *cunnus*. En effet cognau est toujours employé comme gros mot (dans le *Dialogue facétieux 1671* cogneu) et doit signifier la même chose que con, couillon.

Eguiàttes. Les aiguillettes étaient tout d'abord des morceaux de ruban, des cordons plats ou ronds, ferrés par les deux bouts. Elles servaient à attacher le haut-de-chausses au pourpoint, à fermer les corselets que portaient nos Lorraines d'autrefois. On fabriquait des aiguillettes en fil d'or, de soie, de fil ; on en faisait aussi des tresses, des nœuds que l'on attachait sur les épaules.

Les *èguiàttes* portées aux fêtes patronales, aux noces, etc., étaient des flots de rubans multicolores dont la jeunesse garnissait les chapeaux, la poitrine, même les genoux en guise de jarretières. Les filles portaient ces flots de rubans fixés à leurs corsages.

Fériet, le châtelain de Verny, s'était en réalité réfugié pendant la grande Révolution à l'étranger. Au moment où se joue la comédie *Lo Trésour d'Orceval* il habitait la Louisiane.

Livrayes. La livrée était en premier lieu une couleur choisie par préférence pour distinguer les gens des autres. Ainsi les anciens chevaliers aimaient à porter les *livrées* de leur maîtresse. On comprend pourquoi les flots de rubans dont se parent les villageois le jour de la fête patronale aient reçu le nom de *livrayes* puisqu'ils servent à distinguer les gens de la fête des étrangers.

Orceval, Orcevault, en latin *Ortivallis*, était un village situé sur la rive droite de la Seille et se trouvait sur la route qui menait de Louvigny à Pommérieux (par la Hautonnerie), à Avigy, Orceval, Fleury, Pouilly, Magny jusqu'à Metz. De cette paroisse dépendait le hameau de Verney (Verny). Orceval possédait un beau couvent de moines dont il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige. Lorsque, pendant la guerre de Trente-Ans, les Suédois quittèrent leur camp près de Liéhon pour venir assiéger la *maison forte de Verney*, le curé d'Orcevault voulut du moins sauver la vie des châtelains et leur fortune. La légende raconte qu'il alla trouver le chef des Suédois et lui promit la reddition de la place sans résistance dans le cas où la châtelaine et son chien auraient le droit de quitter le château de Verney avec la charge qu'ils pourraient emporter sur leur dos. Les Suédois ayant accordé cela, la châtelaine prit son mari sur son dos, tandis que le chien la suivait avec un coffret rempli d'argent et de bijoux. L'ennemi, furieux de ce stratagème, mit à sac et brûla Verny, puis se vengea du curé d'Orceval en pillant et incendiant la paroisse.

Digitized by Google

Plus tard, comme Orceval ne se relevait pas de son désastre, l'Evêché de Metz voulut ériger Verny en paroisse. Mais ce hameau étant trop pauvre pour subvenir aux frais de la maison de cure, ce fut Pournoy-la-Grasse qui devint paroisse et Verny en fut l'annexe jusqu'aujourd'hui. Depuis 1869, Verny s'est détaché de Pournoy-la-Grasse comme commune indépendante.

Osreux. *Lo vïn d'Osreux* n'est pas du vin d'Ozerailles, comme l'indique le traducteur du *Chan Heurlin* (Edition 1900 Sidot-Nancy), mais du vin fait de raisins auxerrois, cultivés spécialement dans le Pays Messin.

Peut rechàt. Dans le Pays Messin, une belle noce devait être non seulement une fête pour les nombreux invités, mais aussi une réjouissance pour les autres habitants de la commune. C'est pourquoi, pendant que les gens de la noce étaient installés à table ou se divertissaient après le festin, les musiciens jouaient sur la voie publique ou dans une grange des airs de danse. Tout le monde y avait accès et pouvait en outre s'offrir friandises et rafraîchissements que lui offrait la famille des mariés. Ce plaisir public s'appelait le *peut r'chàt*, le *peut habit*, puisque les danseurs et danseuses y figuraient en habits de tous les jours.

Poussàttes. Par ce nom, le patois désigne une bouillie destinée aux enfants et aux malades. Elle se compose de farine de gruau délayée dans de l'eau et cuite avec du lait. Quand ce mélange cuit, il s'en échappe des bulles d'air de plus en plus épaisses, qui sous l'action de la chaleur du feu semblent *poussées* à la surface de la bouillie, grossissent et éclatent avec un léger bruit.

Hhoffier des poussàttes est une expression imagée empruntée à ce travail d'ébullition, à ce mijottement de la bouillie, et se dit de la respiration tranquille et cadencée d'un dormeur qui chasse dans l'expirium l'air respiré par les lèvres ; les joues se gonflent et l'on perçoit presque en même temps un petit bruit de souffle labial, surtout chez les vieillards.

Preusents. Dans le Pays Messin, les invités ne vont pas à la noce sans envoyer à l'avance leur présent. En général, les présents servent à corser le menu du festin (voir: *Chan Heurlin, Chant... vers 164–175*) et consistent en œufs, canards, oies, cochons de lait, etc...

Sàtrés, appelés aussi Chautrés, sont des lutins *(V. F. luiton, nuiton)*, esprits de nuit, taquins, qui ne cherchent qu'à jouer de vilains tours dans les habitations. Ils se pendent à la crinière des chevaux, jettent des pois, des petits cailloux contre les carreaux des fenêtres, grattent après les portes, après les meubles, etc...

Sourcières. Les sorcières sont encore maintenant un sujet de crainte pour bien du monde. On entend par ce mot des personnes

Digitized by Google

qui savent jeter un sort, font des sortilèges. Dans le Pays Messin, on distingue deux sortes de sortilèges, celui employé dans le but de nuire à la personne ou au bien du prochain, celui utilisé contre certains maux, contre les maladies, pour *barrer* un mal, guérir *par secret*. Il y a donc des sortilèges méchants et d'autres utiles. Parmi ces derniers figurent les formules qui servent à prévenir certains accidents ou autres malheurs, employés pour découvrir des trésors cachés, les secrets de l'avenir.

Chaque village possède aujourd'hui encore des hommes auxquels on attribue la vertu de barrer tel ou tel mal. Quant aux vrais sorciers ou sorcières, ils sont plus rares. On en cite cependant de nom dans le canton de Verny, et bien des méfaits plus ou moins vraisemblables leur sont mis à charge.

La puissance de ces sorciers n'est pas illimitée. Ils auraient au dessus d'eux les grand dormeurs (dremous), capables d'anéantir les effets dus aux magiciens du canton.

Tout sortilège ou secret est lié à quelque cérémonie, à des signes et à une conjuration. Je connais des conjurations directement diaboliques. La plupart cependant ressemblent plutôt à des prières dont le fond est souvent chrétien, parfois païen, le plus fréquemment d'un sens plus ou moins incompréhensible, illogique.

Certains secrets exigent l'emploi d'un médicament ou adjuvant spécial tiré des simples, de certains organes d'animaux ou de produits de la sécrétion, des excrets.

Il est très difficile de se procurer des conjurations. Celle du second acte du *Trésour d'Orceval* est de mon invention, mais imitée d'après d'autres.

Voici une formule contre la « maille » des yeux (kératite scrofuleuse des enfants) : En faisant par trois fois avec le doigt le tour de l'orbite de l'œil malade, on prononce les paroles : *Peut œil, peut œil, peut œil ; ç'ât lè méde de Sainte Mèraye.* Ensuite on récite 3 *Pater* et 3 *Ave.* En employant le même cérémonial on peut dire aussi : « Peut œil *(ter)* Puisses-tu devenir aussi limpide que le lait de la très Sainte Vierge dans la bouche du petit saint Jean ! »

Pour guérir une douleur du genou, on emploie par exemple le secret suivant : »Je croise (ligne longitudinale tracée avec le doigt sur le genou) ; je recroise (ligne transversale qui forme avec la première une croix) ; je surcroise (ligne tracée en biais de l'intérieur vers le milieu de la croix. » Puis on prononce les mots : « En l'honneur du grand saint Eloi, mène, marche, démarche et marche. » Après cette conjuration le mal mettra autant de jours pour disparaître qu'il a existé avant.

Pour finir je citerai, à titre de curiosité, la prière suivante récitée par certains le jour du Vendredi-Saint :

Lo jo don grand Venredi béni

Digitized by Google

Nàt' Seigneur è lè crwëx fut mis;
Lo çu qu' l'àt mis trembieut.
Non fat, dit nàt' Seigneur,
Lo çu que direut mon oraison
Treus fwès avant lo d'junon
N'éreut ni fieuve, ni fumeron.

Vauzenàttes. Le soir du premier dimanche de Carême, les jeunes gens se réunissent sur la place du village ou ailleurs pour annoncer à haute voix les mariages de la prochaine année. Toute personne non mariée, jeune et vieille, est prise à partie, et l'on se divertit à former des accouplements très souvent fictifs, mais amusants quand il s'agit de marier des vieux garçons et des vieilles filles. Le dimanche suivant, ceux qui ont racheté leur *Valentin* ou leur *Valentine* reçoivent des beignets et des *pwès de p'hhis*.

Parfois on brûle en effigie les Valentins qui «ne se rachètent pas.»

L'étymologie du mot Vauzenàttes donne lieu à des controverses L'abbé Lionnais, chef d'instruction à Nancy, qui a fait paraître au commencement du siècle dernier une histoire de Nancy en trois volumes où il étudie en particulier les anciens usages. démontre dans cette étude que l'expression Vauzenàttes a pour premier point de départ l'usage de rassembler aux jours des Brandoux du bois pour en faire des fagots, fascines, fachenottes ou fascenottes. Ce diminutif caractérise le genre des fagots employés qui selon toute apparence ne devaient pas avoir un volume bien considérable, puisqu'on les rapportait de la forêt soit à cheval, soit à pied.

Digot, dans son histoire de Lorraine, écrit: « Tous les individus qui s'étaient mariés dans l'année, suivant un usage immémorial, allaient aux bois de Boudonville, y coupaient un petit fagot... et après avoir parcouru la ville, stationnaient sur la place du marché, y déposaient leurs fagots, en formaient une bure...»

En 1881, on a réimprimé à Nancy une plaquette de 1702 sans nom d'auteur. C'est une relation envoyée à Mgr le prince Charles de Lorraine, évêque d'Osnabrück, touchant les plaisirs de la cour de Lorraine. L'original est conservé à la Bibliothèque publique de Nancy. Voici le passage textuel entrant en considération :

« Une ancienne coutume qui est à Nancy fit naître de nouveaux « plaisirs le premier dimanche de carême. Ce jour-là, tous les jeunes « mariés de l'année sont obligés, de quelque qualité qu'ils soient, « d'aller au bois faire des fagots et d'en apporter chacun un, au « milieu de la grande place de la Ville-Neuve... Vers les trois heures « après midy, ils rentrèrent dans la ville au son des hauts-bois et « des violons, qui marchaient à leur tête et vinrent en bel ordre « droit au Louvre où leurs Altesses Royales se divertirent une demy « heure à les voir passer et repasser dans la cour du palais et à « examiner leur contenance des uns et des autres, pendant qu'on

Digitized by Google

« voyait en plusieurs endroits couler des fontaines de vin pour tous « ceux qui en voulaient boire.

« Ce spectacle donna assez occasion de rire et fournir ample « matière à dire de bons mots, plusieurs firent des lardons sur le « champ et chacun y mit son grain de sel. Ce fut parmi ces plai- « santeries que cette troupe de nouveaux mariés sortit de la Cour « pour porter à la Ville-Neuve le tribut qu'elle devait. Ils firent « trois tours dans la grande place, puis chacun jeta son fagot en « un tas pour en dresser un bucher. Environ les 7 heures du soir, « leur Altesses royales... allèrent à la maison de Ville où elles fu- « rent complimentées par Messieurs du Magistrat. La fête com- « mença par un repas des plus galants et des plus magnifiques... « En même temps on tira des valentins et des valentines et on les « cria du balcon de l'Hôtel-de-Ville... »

Le rapprochement des Vauzenàttes avec cette coutume lorraine s'explique volontiers. Sans doute le cérémonial a changé en quelque point. Ainsi les mariés passés ne s'intéressent plus aux Vauzenattes, seuls les futurs ont l'honneur de la vieille tradition, quelque peu modifiée. Les *fascenottes* ne sont plus brûlées, mais l'on brûle en effigie les Valentins non rachetés. Malgré les modifications de la tradition, elle reste en définitive bien identique à ce qui s'est pratiqué anciennement.

Je terminerai cette note en ajoutant que M. le professeur Zéliqzon, de Metz, préfère dériver vauzenàttes de l'allemand *Fastnacht,* c'est-à-dire carnaval. Dans la Lorraine allemande *Fastnacht* se prononce *Faz'nàt* ou *vaz'nàt* et vient du verbe *faseln, fasen* qui signifie : faire des singeries, des sornettes.

Digitized by Google

UN HÉROS MESSIN

SAINT LIVIER, MARTYR

PRÉFACE

Le héros chrétien *Livier* est une de nos plus pures gloires messines. Le désir de mieux faire connaître cette grande figure, et l'espérance de faire revivre sa foi et son patriotisme local dans les cœurs de nos jeunes Lorrains servira d'excuse à l'auteur, dont l'audace tente ici une entreprise bien au-dessus de ses forces.

Cet essai de tragédie s'adressant spécialement à une Société de jeunes gens, les rôles de femme n'y ont point trouvé place. Les personnages principaux : *Livier, Attila* et l'*Évêque* se justifient d'eux-mêmes, et on a visé soigneusement à leur garder leur caractère historique. D'autres ont été imaginés pour animer l'action ; ce sont : *Carus,* fils du général romain Aëtius, ami et frère d'armes de Livier. *Radomir* et *Gondebar*, deux chefs de nations, alliés d'Attila ; le premier, caractère haineux et violent ; le second, cœur noble et généreux, qui contraste avec son compagnon. Le personnage odieux de la pièce est le traître *Zéchiel* qui, pour assouvir sa soif de l'or, et plus encore sa haine

Digitized by Google

des chrétiens, use des moyens les plus criminels, et finit comme Judas son ancêtre.

A côté de ces personnages, on a jugé bon de faire intervenir un chœur d'enfants, élevés dans la maison de l'Évêque, sous la direction du diacre ; leurs chants et leurs dialogues naïfs jettent une note plus touchante dans le cours de l'action.

Deux hymnes guerriers et un chant triomphal viennent rehausser le tableau de quelques tons plus vifs, et en accentuer la couleur locale.

Les unités de temps et de lieu n'ont pas été observées ; le premier acte se passe au camp d'Attila, sous Scarpone ; le second a lieu le lendemain à Metz, dans la maison de l'Évêque ; le troisième cinq mois après, au camp retranché de Marsal, à dix lieues de Metz.

Voici les données historiques et légendaires qui ont servi de base à l'action :

I. Au milieu du v^e^ siècle (451) eut lieu la grande invasion des Huns, sous la conduite d'Attila. Cette multitude de Barbares, qui ne comprenait pas seulement les Huns, mais une foule de nations entraînées à la suite de ce chef renommé, vint assiéger et piller *Scarpone,* cité gauloise, à l'emplacement du *Dieulouard* actuel, sur la Moselle en amont de Metz ; ceci se passait au printemps de 451. Apprenant que les murs de Metz venaient de s'écrouler en partie, Attila accourt avec ses hordes, la veille de Pâques (8 avril), pénètre dans la ville, après une sanglante bataille où périssent ses défenseurs, et la livre au pillage : les prêtres sont égorgés sur le seuil des temples, et la ville est livrée aux flammes ; il ne resta debout que le petit oratoire de Saint-Etienne, situé sur la place du chœur de la

Digitized by Google

cathédrale actuelle ; ainsi l'avait prédit, longtemps auparavant, le Bienheureux Servais, évêque de Tongres.

Continuant sa marche à travers la Gaule, Attila traite avec la même rigueur les cités de Trèves, Laon, Reims, Auxerre et d'autres encore. Orléans, bien fortifiée, barre la route de la Gaule méridionale au farouche envahisseur ; Attila l'assiège ; pendant de longues semaines, son vaillant et énergique évêque, *Saint Agnan,* soutient le courage des habitants, et repousse les assauts répétés des Huns, donnant à Aétius, le fameux général romain, le temps d'accourir d'Italie avec ses légions, et de rallier sous le drapeau de l'Empire les armées des Wisigoths, des Francs et des Barbares installés en Gaule. Attila est repoussé et, au cours de sa retraite, subit une défaite désastreuse dans les plaines de Châlons. Il s'enfuit avec les débris de son armée, franchit le Rhin, et va lever en Pannonie de nouvelles troupes avec lesquelles, l'année suivante, il envahit l'Italie et vient camper sous Rome. C'est alors que le grand pape *Saint Léon* sauva Rome contre toute espérance, en se rendant au camp du Barbare, et en le décidant à se retirer.

II. Un second fait, attesté par l'histoire, c'est la prise de Metz sous l'épiscopat d'*Auteur.* Les Barbares emmenèrent captifs l'Évêque et les habitants ; mais, dit la Tradition, la colère de Dieu était sur eux ; à huit ou dix lieues de la ville, un fléau terrible s'abattit sur l'armée : les soldats, frappés soudain d'aveuglement, jetaient leurs armes et s'abandonnaient au désespoir. Dieu exauça les prières de l'Évêque en leur faveur, leur rendit la vue, et les

Digitized by Google

Barbares renvoyèrent libres l'Évêque et ses Messins.

III. Enfin, un troisième document historique, peut-être embelli de légendes par la foi naïve de nos pères, nous montre dans *Livier* un chevalier messin, dévoué au Christ et à sa ville natale. Lors d'une invasion, il lutta vaillamment pour la défense de Metz, fut fait prisonnier, et emmené près de *Marsal,* où on le décapita ; une pieuse tradition veut qu'il ait ramassé alors sa tête de ses propres mains, et qu'il l'ait portée ainsi un certain espace de chemin : une fontaine miraculeuse jaillit sur la place du martyre, et les pèlerins y viennent encore de nos jours invoquer le glorieux saint Livier.

Voilà les trois données traditionnelles. Se rapportent-elles à une invasion unique ? Les deux derniers documents visent-ils le même fait que le premier ? La critique historique, croyons-nous, n'a pas encore tranché la question d'une façon définitive. Dans ces conditions, nous avons pensé être en droit d'adopter l'affirmative et de rapporter ces trois faits au même temps, en les réunissant dans une action unique.

Pour finir, l'auteur sent le besoin de faire appel à l'indulgence du lecteur et de l'auditeur hypothétique. Il espère qu'on lui pardonnera sa témérité en faveur du but qu'il a visé : glorifier un de nos saints trop peu connus, et mettre aux cœurs de nos jeunes l'enthousiasme pour les nobles causes. Qu'importe l'outil, si le résultat est atteint.

A. Th.

Sources consultées : 1) *Histoire de Metz*, par les Bénédictins.
2) *Vie de Saint Livier*, par le chanoine de Tinseau.
3) *Mémoires de l'Académie de Metz :* Passim.

Digitized by Google

SAINT LIVIER, MARTYR

PIÈCE EN TROIS ACTES

PERSONNAGES

LIVIER chevalier messin, gouverneur de Metz.
ATTILA roi des Huns, généralissime des armées barbares.
GONDEBAR duc allié d'Attila, chef d'une tribu franque.
RADOMIR duc allié, chef des Ostgoths.
ZÉCHIEL ennemi des chrétiens, descendant de Judas.
AUTEUR évêque de Metz.
CARUS jeune Romain, fils d'Aétius, et ami de Livier.
OTHAIRE valet d'Attila.
Un diacre de l'église de Metz, maître des enfants.
Enfants élevés dans la maison de l'évêque.
Capitaines messins.
Capitaines huns.
Gardes et soldats huns.

ACTE I

La scène représente l'intérieur de la tente d'Attila, sous Scarpone. Deux portes, dont l'une au fond. Des sièges grossiers. Pour décor, des armes barbares.

SCÈNE PREMIÈRE

Carus, assis dans le fond. **Livier** et **Othaire** à l'entrée de sa tente, en dedans.

OTHAIRE à Livier.

Etranger, que veux-tu ?

LIVIER

Parler au roi ton maître.

OTHAIRE

Le roi n'est point ici. Dans un moment peut-être
Il sera de retour. Tu peux l'attendre là,
En tenant compagnie au seigneur que voilà.
Pour moi, je dois aller à mon poste de garde.

Il sort.

Digitized by Google

SCÈNE II

Carus se levant ; **Livier** allant vers le fond.

CARUS se parlant à mi-voix.

Que vois-je ? Est-ce possible ! Oui ! plus je le regarde
Et plus je reconnais ses nobles traits.
Parlant haut : Livier !

LIVIER s'arrêtant et le fixant.

Carus ! Est-ce bien toi ?

CARUS, courant l'embrasser.

C'est bien moi, chevalier.
Qui m'eût dit qu'il faudrait, pour que je te revoie,
Venir au camp des Huns ? Cher ami, quelle joie
De sentir sur mon cœur battre ton noble cœur !

LIVIER

Si longtemps nous avons tous deux bravé sans peur
Les mêmes ennemis ! Toujours de compagnie,
Frères toujours ! Deux fois tu m'as sauvé la vie.

CARUS

Et moi, puis-je oublier que pour me protéger,
Tu t'es jeté cent fois au travers du danger ?
Oh ! les beaux jours d'alors !

LIVIER

Et puis, vint l'heure amère
Des adieux. Nous pleurions, n'espérant plus sur terre
Nous rencontrer jamais. Dieu nous fait ce bonheur.
Qu'il en soit béni ! Mais dis-moi quel beau labeur
T'occupa ces longs mois, et quel projet t'amène
En ces lieux aujourd'hui ?

CARUS

J'ai quitté, non sans peine,
Les camps et les combats. Ambitieux pour moi,
Mon père me pourvut d'un trop brillant emploi
Auprès de l'Empereur. J'obéis à mon père,
Du faste et des honneurs esclave involontaire.

Digitized by Google

Mais de ce métier-là, je fus vite lassé.
O le douloureux temps, qu'à la cour j'ai passé !
Partout autour de moi, l'intrigue avec la ruse ;
Et le cœur se soulève à voir comme on abuse
Ce faible souverain. Ah ! les plaisirs honteux
De tous ces courtisans ! Rien n'est sacré pour eux.
Pour assouvir sans frein leurs passions infâmes,
Je les ai vus ourdir de scélérates trames,
Et prodiguer le crime. Oh ! ce brillant palais,
Qu'il m'était odieux ! Quand je me rappelais
Nos courses à travers la montagne et la plaine,
J'aspirais au moment où, secouant ma chaîne,
Je reprendrais l'épée. Et ces jours sont venus ;
Adieu ! cour et palais ; vous ne me verrez plus.

LIVIER

Il est plus beau, Carus, d'être resté sans tache
A la cour, que d'avoir cent fois bravé la hache
Du Gépide et du Goth. Mais, à Rome, as-tu vu,
Dis-moi, ce saint vieillard, modèle de vertu,
L'Evêque des chrétiens ?

CARUS

Ami, c'est la Sagesse
Qui parle par sa bouche. Aux heures de tristesse,
Il me traça la route et se fit mon soutien.
Ses discours m'ont changé : Livier, je suis chrétien !

LIVIER l'embrassant vivement.

Viens donc ! que je t'embrasse ! oh ! l'heureuse nouvelle
Qui resserre nos cœurs d'une étreinte éternelle !
Noble Carus ! la foi dans ton âme a donc lui !
Je le prévoyais bien, en t'adressant à lui,
Qu'il saurait éclairer ton âme droite et fière.

CARUS

Comme il t'aime, Livier ! et dans son cœur de père
Quelle place tu tiens !

Digitized by Google

LIVIER

Et moi, je le chéris
D'un amour filial. Carus, as-tu compris,
Que pour sauver le monde en ces jours de détresse,
Dieu fit choix de Léon ? En voyant sa faiblesse,
On le croit impuissant ; assisté du Seigneur,
Il est plus fort qu'un roi, plus grand que l'Empereur :
C'est l'Envoyé d'en haut, et la superbe Rome
Quelque jour trouvera son salut dans cet homme.
Mais nos instants sont courts. Dis-moi donc vite, ami,
Quel dessein te conduit dans le camp ennemi ?

CARUS

Je viens ici, Livier, envoyé par mon père :
Malgré tous les complots d'un puissant adversaire,
L'Empereur a choisi pour chef de ses soldats
Aëtius, vainqueur en tant de beaux combats ;
Il s'en remet à lui du salut de l'Empire.

LIVIER

Ton père en était digne, il faut bien haut le dire.
Et j'espère, aujourd'hui qu'Aëtius est là,
Voir la Gaule échapper aux fureurs d'Attila.

CARUS

Ce jour luira bientôt. Déjà notre Provence
S'emplit de vétérans qu'animent la vengeance
Et l'espoir du butin. Moi-même je me rends,
En quittant ce lieu-ci, dans le pays des Francs ;
C'est un peuple vaillant ; son chef est Mérovée ;
Qu'il s'allie avec nous, et la Gaule est sauvée.
Mais à ton tour, Livier, quel fut ton sort, dis-moi,
Depuis qu'un triste jour m'a séparé de toi ?

LIVIER

Oh ! je n'ai point connu ta brillante carrière.
Rentré dans mes foyers, je vécus solitaire
Après avoir enfin visité les saints Lieux.
Je partis sans délai le jour de nos adieux.
J'ai vu Jérusalem, j'ai gravi le Calvaire,

Digitized by Google

Sur les traces du Christ ; j'ai baisé cette terre
Toute imprégnée encor du Sang de mon Sauveur.
O sépulchre divin, quel moment de bonheur
J'ai goûté sur ta pierre ! A cette heure bénie,
Je jurai de donner et mon sang et ma vie
Pour la gloire du Christ. Il s'en fallut de peu
Qu'à l'instant je ne vis réaliser mon vœu :
Un groupe de bandits, soudoyés sans nul doute,
M'assaillit, me blessa ; je les mis en déroute.
Dieu me guérit ; j'eus hâte, absent depuis longtemps,
De revenir à Metz, revoir mes vieux parents.
Hélas ! je retrouvai la chère maison vide ;
Je restais seul au monde ! un scélérat perfide
Avait tué mon père, en versant, me dit-on,
Un poison meurtrier dans l'eau de sa boisson.

CARUS

Pauvre ami ! mais du moins as-tu tiré vengeance
Du coupable ?

LIVIER

Mon Dieu est un Dieu de clémence ;
Il faut pour le servir épargner l'assassin.
Bientôt je fus élu par le peuple messin
Pour gouverner la ville et guider son armée.

CARUS

Ce choix, c'est le salut pour la ville alarmée.

LIVIER

Je viens trouver le roi pour sonder ses projets,
Et de notre cité préserver les sujets.
Mais de toucher ce cœur, je ne l'espère guère.

CARUS

Crains-tu donc qu'Attila ne retourne en arrière ?

LIVIER

Il est prudent, et si je ne m'abuse pas,
Nous le verrons bientôt revenir sur ses pas.
En s'emparant ici du cours de la rivière,

Digitized by Google

Entre la Gaule et nous, il dresse une barrière.
Scarpone prise, Metz sera de toutes parts
Isolée et cernée, et ses pauvres remparts
Avec leurs brèches sont une faible ressource
Pour arrêter des Huns l'irrésistible course.

CARUS

Viens avec nous, Livier ; ton génie et ton bras
Compteront plus pour nous qu'un millier de soldats.

LIVIER

Que j'abandonne Metz ! o Carus, quelle injure !
M'enfuir ! Non, ce n'est pas en vain, je te le jure,
Que mes frères ont mis leur espérance en moi.

SCÈNE III

Les mêmes, Zéchiel et Othaire entrant.

OTHAIRE à Zéchiel qui s'avance le regard fuyant, un bandeau sur la tête.

Entre, et demeure ici jusqu'au retour du roi.

Il sort. Zéchiel va dans le coin, au fond.

CARUS (à mi-voix)

Qu'est celui-ci ? Vois donc cette face crispée :
Quels yeux ? un nez crochu... la nuque enveloppée...
Me trompè-je ? mais non ; ces traits me sont connus.
Ils sont ici gravés...
Se frappant le front. Où donc les ai-je vus ?...
Je crois me souvenir... oui, c'est lui... c'est bien l'homme
Qu'autrefois si souvent j'ai rencontré dans Rome,
Discourant à voix basse avec les courtisans,
La nuit soufflant le feu chez tous les mécontents,
Déguisé, se cachant et rasant la muraille...
Ce fourbe, à parler franc, ne me dit rien qui vaille.
Le connais-tu, Livier ?

LIVIER

C'est un Messin : Zéchiel,
Le fils de Manassé ; il n'est pas sous le ciel
D'âme plus vile et plus âpre au gain, d'où qu'il vienne.

Digitized by Google

C'est l'ennemi juré de notre foi chrétienne.
Que vient-il faire ici ?

CARUS

Sans doute il vient ourdir
Quelque plan ténébreux qui l'aide à s'enrichir.
Et peut-être vient-il aussi pour satisfaire
Sa haine contre nous : éclairons ce mystère.
Haut à Zéchiel.
Zéchiel ! Plus bas.
Il fait le sourd ! Plus haut.
Etranger, m'entends-tu ?

ZÉCHIEL

Qui m'appelle ? Seigneur, vous m'êtes inconnu.

CARUS

Mais moi, je te connais.

ZÉCHIEL

Je n'ai point souvenance...
Où donc m'auriez-vous vu ? C'est quelque ressemblance...

CARUS

Pourquoi feindre ? Tu fus à Rome l'an passé.
Chez moi ton souvenir ne s'est pas effacé ;
Quand on a vu tes traits, se peut-il qu'on t'oublie ?
Mais je ferai qu'enfin ta langue se délie :
S'écartant et découvrant Livier.
Connais-tu mieux que moi le Seigneur que voici ?

ZÉCHIEL, reconnaissant Livier.

Ciel ! c'est Livier ! Pardon ! Il tombe à genoux.

LIVIER

Et qui t'accuse ici ?...
Te souviens-tu, Zéchiel, qu'au temps de ta jeunesse,
Tu mettais ton bonheur à provoquer sans cesse
La lutte entre Messins ? Ta rage de Satan
Semblait se délecter à voir couler le sang.
Un jour enfin tu fus victime de ta haine :
On se jeta sur toi ; j'assistais à la scène
Et te tirai de là.

Digitized by Google

ZÉCHIEL

Je m'en souviens, Seigneur ;
Puissè-je un jour payer ma dette à mon sauveur !

LIVIER

Pourquoi donc me suis-tu partout ? Réponds sans feinte.
Je te retrouve à Rome, et jusqu'en Terre-Sainte,
Sur le tombeau du Christ. Que faisais-tu là-bas ?

ZÉCHIEL

Moi ! Seigneur ! à Sion j'aurais porté mes pas !
Par le Dieu d'Israël, que ma langue s'arrête,
Que la foudre à l'instant me tombe sur la tête,
Si j'ai revu Salem !...

LIVIER

Pourquoi mentir, Zéchiel ?
Ton parjure ne peut que provoquer le ciel.
Je priais au Tombeau, quant à la dérobée
Surgirent des brigands ; je saisis mon épée,
Et tout baigné de sang, je frappai : l'un d'entre eux
Eut l'oreille emportée. Etais-tu de ces preux ?
Réponds ! mes yeux alors ont cru te reconnaître.

ZÉCHIEL

J'aurais levé le fer, moi ! contre vous, mon maître !

CARUS

Sur le champ nous pouvons nous assurer du fait.

Il se lève, et va le décoiffer malgré lui.

Livier ! c'est lui ! regarde ! et le drôle cachait
La preuve de son crime. A genoux, misérable !

Il le force à s'agenouiller.

LIVIER

Relève-le, Carus ; je le savais coupable ;
Mais je laisse au Seigneur le soin de me venger.

CARUS

Quelle imprudence, ami ! Ta vie est en danger,
Si tu n'écrases pas cette infâme vipère.
Plus tu l'épargneras, plus aussi sa colère
Grandira contre toi.

Digitized by Google

LIVIER

C'est vrai ; mais t'ai-je dit
Que dans ses veines coule un sang trois fois maudit ?
Sais-tu qui ce Zéchiel compte entre ses ancêtres ?

CARUS

Qui donc ?

LIVIER

Judas !

CARUS

Judas ! o famille de traîtres !

LIVIER

Oui, cet homme est à plaindre, et je dois pardonner.
Que Dieu le juge ! — Mais entends-tu résonner
La trompette des Huns, et leur marche guerrière ?
Quels échos douloureux pour ton âme si fière !

(On entend le chant des Huns d'abord dans le lointain ; le bruit se rapproche peu à peu ; à chaque couplet chanté par deux centeniers, ceux-ci entrent et viennent se ranger dans la tente près de l'entrée, la hache sur l'épaule. Le chant commence par le refrain, repris par la troupe après chaque couplet.)

SCÈNE IV

Chant des Huns. — REFRAIN :

En avant ! en avant ! les grands Huns !
En avant ! en avant ! toujours plus en avant.

Premier couplet.

Nous sommes les Huns de l'Ukraine ;
A travers les vallons,
A travers le fleuve et la plaine,
En avant nous marchons. (*Ref.*)

Deuxième couplet.

Rapide à l'égal de la foudre,
Le Hun soudain paraît,
Et la cité réduite en poudre,
S'est changée en guéret. (*Ref.*)

Digitized by Google

Troisième couplet.

La forêt brûle, et l'incendie
Eclaire au loin ses pas.
Brûler, raser, c'est là sa vie
Jusqu'au jour du trépas. (*Ref.*)

Quatrième couplet.

Toujours sa hache frappe ; il nage
En des torrents de sang.
Il hume l'odeur du carnage ;
Pour lui, c'est un encens. (*Ref.*)

Cinquième couplet.

Sur le vaste chemin qu'il trace,
On ne voit que champs nus ;
Et partout où son cheval passe,
Le froment ne croît plus. (*Ref.*)

Sixième couplet.

En avant, guerriers ! en campagne !
Toujours plus en avant !
Jusqu'à Rome, et jusqu'en Espagne
Volons comme le vent. (*Ref.*)

SCÈNE V

Les mêmes. Attila et les ducs entrant. Othaire

OTHAIRE aux trois étrangers :

Retirez-vous là-bas ! Place au souverain maître.
Qu'on se tienne debout ! Attila va paraître.

(Zéchiel se cache dans la pièce voisine.)

ATTILA entrant avec les ducs.

Princes, mes compagnons, Scarpone est prise enfin.
Notre marche en avant va reprendre sans fin.
Prêtez-moi, centeniers, une oreille attentive :
Pour le pillage, un jour; que votre ardeur l'active !
Que tout homme surpris les armes à la main
Soit massacré. Brûlez, renversez ; que demain
Scarpone ait disparu. Hâtez-vous !

Les centeniers sortent.

Digitized by Google

Mais, Othaire.
Qui sont ces étrangers à la mine si fière ?
Que veulent-ils ?

OTHAIRE

Grand roi, l'un se dit député
De l'Empereur auprès de votre Majesté.
Les autres, je ne sais ce qu'ils ont à vous dire.

ATTILA aux deux jeunes gens :

Approchez ! Toi d'abord, envoyé de l'Empire,
Quel est ton nom ?

CARUS

Carus.

ATTILA

Et ton métier ?

CARUS

Soldat !

ATTILA

Bien ! Que veut donc ton maître et son fameux sénat ?
Parle sans crainte,

CARUS

O roi, la crainte est étrangère
A mon cœur de Romain, coutumier de la guerre.
On dit bien que ton âme incline à la rigueur,
Mais je crois qu'Attila sait être homme d'honneur.

RADOMIR

Tu parles hardiment devant le roi, jeune homme.

ATTILA

Il parle dignement, en noble fils de Rome.
Va toujours !

CARUS

Voici donc ce que dit l'Empereur :
Pourquoi le roi des Huns et son peuple en fureur
Viennent-ils menacer ma province de Gaule ?
Attila ne peut-il tenir un plus beau rôle ?
Qu'il arrête sa marche, et me laisse la paix.
Je saurai, s'il m'entend, le combler de bienfaits :

Digitized by Google

Aux rives du Danube, un vaste territoire
Deviendra son royaume ; et pour grandir sa gloire,
Je veux le proclamer l'allié des Romains,
Et du manteau pourpré l'investir de mes mains.

ATTILA

Ton message est étrange, il faut le reconnaître;
J'admire ton audace et celle de ton maître.
Mais mon courroux s'allume ; ami, retire-toi ;
Bientôt tu recevras la réponse du roi.

(Carus sort.)

SCÈNE VI

Les mêmes, moins **Carus.**

ATTILA à LIVIER

A ton tour ! chez les Huns, parle, que viens-tu faire ?
Qui t'amène ? Viens-tu provoquer ma colère,
Insulter ma puissance, et peut-être essayer
D'arrêter mes succès ?

LIVIER

Je me nomme Livier.
Je suis de Metz, ô roi ; c'est ma noble patrie ;
Pour elle, avec bonheur, je donnerais ma vie ;
Et je viens te prier, au nom des citoyens,
D'épargner nos enfants, nos maisons et nos biens.
Grand prince, si ton cœur accède à ma demande,
Je viendrai déposer à tes pieds notre offrande :
Dix mille pièces d'or, avec tous nos joyaux.
Sois clément pour ma ville, épargne-lui les maux
D'une lutte funeste à l'une et l'autre armée.

ATTILA

Ton langage est habile, et ta ville alarmée
Pour défendre sa cause a bien placé son choix.
Mais sais-tu qu'on verrait pour la première fois
Le farouche Attila faire acte de clémence ?
Qu'il a mission du ciel d'exercer la vengeance,

Digitized by Google

Et que porter le fer et la flamme en tout lieu
C'est un plaisir divin pour le Fléau de Dieu ?
Sous peu tu connaîtras mes ordres. (Livier sort.)

SCÈNE VII

Attila, Gondebar et Radomir.

ATTILA

Ducs et princes,
Qui gouvernez, sous moi, de si vastes provinces,
Vous avez entendu. Que vous semble, voyons,
Et des deux députés, et des conditions ?
Que me conseillez-vous ?

GONDEBAR

Seigneur, je les admire,
Et tiens qu'ils font tous deux grand honneur à l'Empire.
J'ai reconnu sans peine, en voyant le dernier,
Mon ennemi d'hier, un généreux guerrier.
Faut-il que je rappelle un beau fait à sa gloire ?
C'était en Italie ; en ce jour la victoire
Paraissait nous trahir. Méprisant tout avis,
Je pénètre sans peur dans un gros d'ennemis ;
Je tombe, l'on m'entoure, et déjà l'on s'apprête
A me frapper : cent bras sont levés sur ma tête,
Quand ce vaillant jeune homme, écartant les soldats,
Me remet à cheval, et j'échappe au trépas.
C'est à lui que je dois de te suivre à la guerre.
Je te demande, ô roi, d'accueillir sa prière,
Et d'épargner la ville en faveur d'un héros.
Qu'est-il besoin, dis-moi, que le sang coule à flots,
Et que tant de guerriers soient déchirés en pièces,
Quand Metz vient t'apporter son or et ses richesses ?
Sois généreux ; ta gloire en aura plus d'éclat :
On dira qu'Attila, si grand dans le combat,
Sait à tant de génie allier la clémence
Et détourner le fer du faible sans défense.

Digitized by Google

ATTILA

Assez ! Mais que dis-tu du plan de ce Romain,
Qui prétend m'imposer de rebrousser chemin ?

GONDEBAR

Mieux que moi tu sais bien ce qu'il faut à ta gloire.
Nous allons chaque jour de victoire en victoire.
Et je suis prêt toujours à marcher en avant.
Mais tu veux mon avis : je vais te parler franc.
N'as-tu point admiré cette fertile plaine,
Que nos braves soldats t'ont conquise sans peine ?
Ne pouvons-nous ici fixer notre destin,
Etablir notre peuple, et puis jouir enfin
D'un repos bien gagné ? Pourquoi courir la chance
De chercher un séjour moins fortuné ? Qu'en pense
Notre ami Radomir ?

RADOMIR s'adressant à Gondebar.

Moi, je pense autrement.
Que le fier Attila se soumette humblement
Aux vains désirs d'un prince aux armes impuissantes,
Qu'il arrête soudain ses troupes triomphantes
Sur un mot de là-bas, y pensez-vous, seigneur ?
Ce serait avilir tout un passé d'honneur,
Et, pour le roi des Huns, perdre tout son prestige.

S'adressant à Attila.

Il faut marcher, ô maître, et ta grandeur l'exige.
Envahis cette Gaule, et par tous les côtés,
Brûle ses riches bourgs, renverse ses cités ;
Et quand nous aurons fait un désert des campagnes,
Te frayant une route à travers les montagnes,
Sur les pas glorieux du célèbre Annibal,
Tu traverseras l'Alpe et seras son égal.
Puis, faisant mieux encor, tu dresseras ta tente
Sous les remparts de Rome, et la ville insolente
Gémira sous tes pieds ; et cent peuples divers
Viendront te proclamer le roi de l'univers.
Voilà, prince des Huns, l'éclatante carrière
Que le destin réserve à ton humeur altière.

Digitized by Google

Pour la cité de Metz, va, ne l'épargne pas,
Et livre sa fortune en proie à tes soldats.

ATTILA

Vos conseils, mes amis, sont en tous points contraires.
Je pense, toutefois, qu'en ces graves affaires,
Il faut être d'accord. Qui dois-je, par mes dieux !
Approuver, quand l'un veut se fixer en ces lieux,
Et l'autre s'en aller jusqu'au bout de la terre ?
Mais dis-moi, Radomir, pourquoi veux-tu la guerre ?
D'où te vient aujourd'hui cette mâle fureur ?

RADOMIR

Je hais ces chevaliers dont la bouillante ardeur
M'infligea, l'an dernier, une insigne défaite.
J'en veux laver l'affront, fût-ce au prix de ma tête.
Puissè-je me venger sur l'Empire romain,
Et voir ces deux guerriers succomber sous ma main !

SCÈNE VIII

Les mêmes. Zéchiel se montrant au fond.

ATTILA

Dieux ! Que vois-je ? Quelle est cette face hideuse,
Où se reflète une âme encor plus odieuse ?
Tu nous épiais donc ! Tu cherchais, scélérat,
A surprendre et trahir les secrets d'Attila !
Mais je vais sur le champ ordonner ton supplice.

ZÉCHIEL, s'approchant.

Ecoute, ô roi ; je viens me mettre à ton service.
Il sera toujours temps de me punir de mort,
Si mes conseils un jour te causent quelque tort.

ATTILA

Et quel brillant service un roi peut-il attendre
D'un être tel que toi ?

ZÉCHIEL

Prince, tu vas l'entendre.
Je ne suis point guerrier, et je crains les combats,

Digitized by Google

Mais je sais des secrets qu'Attila ne sait pas.
Vois ces deux députés : sais-tu qui sont ces braves ?
Des ennemis jurés qui mettront des entraves
Aux desseins merveilleux qu'agite ta grandeur ;
Ce Livier est de Metz le puissant gouverneur,
Et l'autre a ton rival Aëtius pour père.
Ne tarde pas, si tu m'en crois, à t'en défaire.

GONDEBAR

Ose-tu bien, bandit, proposer à mon roi
Ce forfait monstrueux et bien digne de toi ?

ATTILA

Crains-tu donc, Gondebar, que je me déshonore
Et qu'Attila commette un crime qu'il abhorre ?
Je laisse à cet espion ses conseils odieux,
Mais je veux écouter ses avis précieux.

A Zéchiel :

Poursuis.

ZÉCHIEL

J'habite Metz ; c'est ma ville natale ;
Dans ce riche pays, elle n'a point d'égale.
Je connais un endroit où croulent ses remparts,
Et qu'un faible remblai cache à tous les regards.
J'y guiderai les Huns, et pour reconnaissance
Je ne réclame, ô roi, de ta munificence
Que l'or et les trésors de ce Livier maudit.

ATTILA

Et quel mal t'a-t-il fait pour le haïr ainsi ?

ZÉCHIEL

C'est un noble chrétien ; j'exècre cette race.

GONDEBAR

La trahison sied bien à ton âme rapace !

ATTILA

Paix donc, ami. Comprends, malgré sa lâcheté
Que ses renseignements ont leur utilité.

A Zéchiel :

Allons, parle !

Digitized by Google

ZÉCHIEL

Si vous envahissez la Gaule,
Il vous faut un bon guide ; accordez-moi ce rôle ;
Vous trouverez plaisir et profit à la fois,
A porter sur Zéchiel l'honneur de votre choix :
Je connais ce pays, riche et vaste royaume,
Qui forme le joyau de l'Empire de Rome.
Vingt fois j'ai parcouru ses bourgs et ses sentiers,
Calculé le froment qui remplit ses greniers,
Estimé les trésors entassés dans ses caves :
C'est un butin sans prix et digne de tes braves.
J'ai dans chaque cité des frères dévoués,
Dont les sages avis secrètement donnés,
Te diront les défauts des tours et des murailles.
Les portes s'ouvriront sans assauts ni batailles.
L'obstacle ne viendra, prince, que des chrétiens :
Leurs Evêques là-bas sont les meilleurs soutiens
Des Romains. Frappe-les, livre tout au pillage,
Je ne retiens pour moi qu'un lot dans le partage.

GONDEBAR

Peux-tu bien, misérable, et sans rougir encor
Condamner à périr les tiens pour un peu d'or ?

ATTILA

C'est assez discuter. Amène-moi, Othaire,
Les députés : je vais terminer cette affaire.

SCÈNE IX

Les mêmes, Livier et Carus.

ATTILA à CARUS

Toi, fils d'Aëtius, porte à ton Empereur
Ma réponse : Attila ne connaît point la peur,
Et son cœur est raidi contre toute menace.
Croit-on m'en imposer, quand on porte l'audace
Jusqu'à vouloir prétendre à me dicter la loi ?
Je suis le roi des Huns : et mon maître, c'est moi !

Digitized by Google

Que l'Empereur consente à me laisser la Gaule
Et je veux bien alors, j'en donne ma parole,
M'arrêter là ! J'irai recevoir de ses mains
Le titre trop vanté d'allié des Romains.

S'adressant à Livier :

Chef de Metz, va redire à la ville assemblée :
Le roi veut qu'en ses mains la rançon soit doublée.
Que tout homme valide au-dessous de trente ans
Quitte aussitôt la ville et se présente au camp.
A ce prix vous pouvez acheter ma clémence.
Un mot encore, amis ; j'aime votre vaillance ;
Demeurez avec moi ; j'offre à votre valeur
Place dans mes conseils, et des titres d'honneur.

CARUS

Je te rends grâce, ô roi ; la voix de la patrie
Plus haut que tes bienfaits retentit et nous crie :
A moi, mes vaillants fils !

ATTILA

Partez donc, cœurs altiers ;

Aux ducs et à Zéchiel :

Vous, qu'on me suive ; allons rejoindre nos guerriers.

Ils sortent.

SCÈNE X

Livier et Carus seuls.

CARUS tourné vers la porte.

Barbare, te crois-tu déjà maître de Rome ?
Nous saurons t'arrêter. Marchant comme un seul homme
L'Italie et la Gaule, et les valeureux Francs,
Et cent peuples alliés, enrôlés dans nos rangs,
Briseront ton orgueil.

S'adressant à Livier :

Mais toi, que vas-tu faire ?
Livier, livreras-tu tes compagnons de guerre ?

LIVIER

L'as-tu pensé, Carus ? Je pourrais consentir
A ce honteux marché ? Ce serait m'avilir.

Digitized by Google

Nous combattrons, ami, contre toute espérance.
Metz verra ses enfants périr pour sa défense,
Mais Metz sera vengée.

CARUS

Hélas ! je plains le sort
De tous ces vaillants fils que va faucher la mort !

LIVIER

Pourquoi les plaindre ? ils sont les héros de la terre,
Et Dieu sourit là-haut à qui meurt pour son frère.
Ah ! pour moi je rêvais un plus noble trépas !...

CARUS

Est-il plus belle mort que la mort des soldats ?

LIVIER

Oui ! c'est beau de verser son sang pour la patrie ;
C'est là pour des guerriers un sort digne d'envie.
Mais confesser le Christ en mourant pour sa loi,
S'exaltant.
Souffrir pour mon Jésus, comme Il a fait pour moi,
Livrer ma tête au fer d'un bourreau sanguinaire,
Et mélanger mon sang à celui du calvaire,...
O la noble couronne !... Un jour, il m'en souvient,
Je l'ai vu resplendir à ton front, Sébastien...
J'espérais qu'à mon tour...

CARUS

Tu rêvais le martyre !
O sublime héros ! je t'envie et t'admire.
Moi, j'aspire moins haut, et n'ai qu'un seul souci :
Lutter contre Attila, le vaincre sans merci.
Adieu donc, et courons où l'honneur nous convie.
Ils s'embrassent.
A toi, Rome, mon sang !

LIVIER

O Christ ! à Toi ma vie !
Ils sortent.

Fin du premier acte.

Digitized by Google

ACTE II

Dans une salle de la maison de l'Evêque, contiguë à l'oratoire de Saint-Etienne. Quelques sièges. Une table, un grand Christ. Par la fenêtre, on entrevoit la Moselle, les remparts, les collines.

SCÈNE I

Le diacre et les enfants.

LE DIACRE

Rendez grâce au Seigneur. Par votre saint baptême,
Vous êtes aujourd'hui les enfants de Dieu même,
Les héritiers de son beau ciel.
Gardez vos cœurs dans l'innocence,
Pour mériter la récompense
D'un bonheur éternel.

CHŒUR D'ENFANTS

Refrain : Chantons, chantons, tendre jeunesse,
En ce beau jour
Célébrons avec allégresse
Le Dieu d'amour. (*bis*)

Première voix. — Récit.

Elle a lavé mon front...
L'eau sainte du baptême
Aujourd'hui j'ai reçu le nom
Du Dieu que mon cœur aime. (*Ref.*)

Deuxième voix. — Récit.

La lumière d'En-haut
M'illumine et m'enflamme ;
Seigneur, cent fois mourir, plutôt
Que de souiller mon âme. (*Ref.*)

Troisième voix. — Récit.

Entends la faible voix
De ton petit Cyrille.
Comme à Livier, ô roi des Rois,
Fais-moi l'âme virile. (*Ref.*)

Digitized by Google

SCÈNE II

Les mêmes et l'Evêque.

L'ÉVÊQUE

Dieu vous entende, ô vous, les fils de ma tendresse,
Et vous fasse à jamais garder votre promesse !
Vos cœurs vont s'enrichir encor de nouveaux dons :
Dans un instant, ma main va tracer sur vos fronts
L'onction sainte, enfants ; et ce signe visible
Versera dans votre âme une force invincible.
Ils seront, Seigneur Christ, tes soldats généreux ;
Ni la mort, ni Satan ne pourront rien contre eux.
Allez, mes fils, allez m'attendre au Sanctuaire,
Et préparer vos cœurs à ce nouveau mystère.

Les enfants sortent.

SCÈNE III

L'Evêque et le diacre.

LE DIACRE

Bon père, quelle angoisse est peinte sur vos traits ?
Ne puis-je avoir ma part de vos tourments secrets ?

L'ÉVÊQUE

O toi, de mes labeurs le compagnon fidèle,
Apprends les grands soucis que mon âme recèle :
En songe, cette nuit (j'en tremble encor d'émoi).
J'ai vu le saint martyr Etienne devant moi.
Son regard me fixait : un voile de tristesse
Assombrissait son front. « Le jour de la détresse,
Dit-il, est arrivé pour ton pieux troupeau.
Pasteur de Metz, regarde ! » Et comme en un tableau,
Apparut à mes yeux un spectacle effroyable :
De démons furieux une foule innombrable
Avait envahi Metz ; fuyant épouvantés,
Les nôtres succombaient, frappés de tous côtés.
On ne voyait qu'enfants, que femmes écrasées,

Digitized by Google

Et qu'ennemis jetant des torches embrasées.
Soudain un feu violent jaillit de toutes parts,
Et bientôt Metz n'offrit à mes tristes regards
Qu'un horrible monceau de ruines flamboyantes,
De cadavres hideux et d'épaves sanglantes.
Je voulus m'écrier, mais je restai sans voix.
« Il te faut, dit Etienne, accepter cette croix ;
C'est l'épreuve ; mais prends courage ; à ma prière
Dieu va, dans sa bonté, sauver mon sanctuaire ;
Autour de cette enceinte, asile de repos,
Metz bientôt renaîtra, car le sang d'un héros
Va payer sa rançon d'un glorieux martyre. »
Et le saint disparut. Pourrai-je te redire
Les noirs pressentiments dont je suis accablé
Depuis ce songe affreux? J'en ai l'esprit troublé.
Tu m'as vu devancer l'heure du saint baptême.
Est-ce un avis du Ciel? Je crois qu'aujourd'hui même
Ces maux pleuvront sur nous : les Huns sont ici près ;
Peut-on, contre ce bloc de bataillons épais,
Avec quelques soldats engager des batailles?
Et devons-nous compter sur nos faibles murailles?
Que faire? Et mon Livier, qui n'est pas revenu !
Serait-il donc là-bas par les Huns retenu?
Ou même, j'en frémis, bravant toute justice,
Ce roi cruel l'a-t-il fait conduire au supplice?

LE DIACRE

Bon père, on dit pourtant que ce chef redouté,
Tout barbare qu'il est, n'est pas sans loyauté.
Et je croirais plutôt à quelque raison sage
Qui fait au chevalier prolonger son voyage.

L'ÉVÊQUE

Dieu t'entende, mon fils ! Que sa puissante main
Guide le messager, et nous le rende enfin !
Pour nous, allons remplir notre saint ministère
Et donner aux enfants l'onction salutaire.
Toi, prends l'huile sacrée, et suis-moi tout-à-l'heur !

Il sort.

Digitized by Google

SCÈNE III

Le diacre seul, prenant les vases sacrés.

LE DIACRE

Je vois le saint Pontife accablé de douleur.
S'il pleure, ce n'est pas qu'il craigne pour lui-même ;
Il tremble pour la ville, et ses enfants qu'il aime.
Epargne-le, Seigneur, et fais grâce au Pasteur ;
Prends-moi pour ta victime ; accorde au serviteur
L'honneur d'être choisi pour souffrir à sa place.
Mon plus ardent souhait est de suivre la trace
Du saint diacre Laurent, ton glorieux martyr.

Il sort par le fond, Livier entre par l'autre porte.

SCÈNE IV

Livier en costume de voyage.

LIVIER

Personne !... où sont-ils tous ?... Ah ! j'entends retentir
Les voix de nos enfants, et leurs pieux cantiques,
Derniers échos, hélas ! de ces sacrés portiques !
Du saint Pontife, ici j'attendrai le retour.

Il s'assied. Un silence.

Il est donc arrivé, le redoutable jour !
Déjà le roi des Huns assemble ses cohortes,
Qui vont dans un moment assiéger nos portes.
Le perfide Zéchiel, par ses avis trop sûrs,
Leur montrera la brèche ; ils franchiront nos murs.
Metz est perdue !... ô Metz ! ô ma chère patrie !
Verrons-nous, sans combattre, une horde en furie
Envahir tes maisons, renverser tes palais,
Egorger tes enfants, te détruire à jamais ?
Va ! nous te défendrons ; à ces gens de rapines,
Nous saurons fièrement opposer nos poitrines.
Dieu ne commande pas que l'on reste vainqueur,
Mais que l'on soit fidèle au drapeau de l'honneur.
J'aurai fait mon devoir, s'il faut que je succombe.

(Un silence).

Digitized by Google

Avais-je donc rêvé, dans cette catacombe,
Quand priant au tombeau du martyr Sébastien,
Je jurais d'imiter ce généreux chrétien,
En donnant pour Jésus ma vie en sacrifice?
Le Ciel à mon serment semblait être propice :
Je crois revoir encor ce vaillant confesseur
Apparaître à ma vue, éclatant de splendeur.
Il inclinait vers moi sa palme rayonnante!...
Quel céleste sourire ! Et sa voix caressante
Doucement murmurait ; « Ami, réjouis-toi !
Dieu t'exauce et t'appelle à mourir pour ta foi.
Tu cueilleras la palme, et ceindras la couronne
Des héros que le Christ fait gardiens de son trône. »
O douce vision d'un destin glorieux !
N'étais-tu donc, hélas ! qu'illusion des yeux?...
Oui ! la mort des martyrs pour moi serait trop belle ;
C'est à mourir pour Metz que le Seigneur m'appelle.
Que son nom soit béni ! Mais, ô Christ, souviens-toi
De mon désir ardent de souffrir pour ta loi.
C'était mon cher espoir, et je le sacrifie
Pour calmer ton courroux et sauver ma patrie.
Fais grâce à mes Messins. Prends-moi pour leur rançon!
Que la mort de Livier soit leur rédemption !
Mais quelqu'un vient... c'est lui,... de quelle peine amère
Il me faut déchirer le cœur de ce bon père !

SCÈNE V

Le même, l'Evêque et le diacre.

L'ÉVÊQUE

Le voici, mon Livier ! Oh ! que Dieu soit loué,
Qui me rend en ce jour cet ami dévoué !
Et que m'apprendras-tu de ce roi redoutable?
As-tu fléchi, mon fils, sa rigueur implacable?
Mais non ; à la tristesse empreinte sur tes traits
Je vois que ton message est resté sans succès.

Digitized by Google

Parle vite, et dis-moi s'il convient que j'espère,
Ou s'il nous faut subir sa brutale colère.

LIVIER

Je l'ai vu, ce barbare, au front sans majesté.
Dans l'acier de ses yeux brillait la cruauté.
J'entends encor sa voix ordonner le pillage
De Scarpone vaincue, et livrée au carnage.
De la pitié son cœur ignore jusqu'au nom ;
Voici son dernier mot : qu'on double la rançon,
Et qu'on livre en ses mains tous les hommes valides.

L'ÉVÈQUE

Le barbare !

LIVIER

J'ai vu ses conseillers perfides.
J'ai vu, le croiriez-vous, Zéchiel au premier rang.
Vous savez qu'il se plaît à verser notre sang.
Sa haine des chrétiens et sa vile avarice
Ont dû lui suggérer quelque noir artifice
Pour inspirer au roi ses barbares desseins,
Et provoquer ainsi la perte des Messins.

L'ÉVÈQUE

Digne fils de Judas son misérable ancêtre,
Qui trahit autrefois et vendit son bon maître.
Mais des ordres du roi, Livier, que penses-tu ?

LIVIER

Il faut les rejeter. O père, avez-vous cru
Que je pusse livrer des Messins, moi, leur frère ?

L'ÉVÈQUE

Je t'approuve, c'est bien ; mais alors c'est la guerre !

LIVIER

Guerre sainte, qui fait tressaillir des chrétiens.
Est-il devoir plus cher que lutter pour les siens ?

L'ÉVÈQUE

Si peu nombreux (pardonne à mon inquiétude),
Comment tiendrez-vous tête à cette multitude ?

Digitized by Google

Lutter ainsi, mon fils, c'est courir à la mort,
Et Metz en aura-t-elle, hélas ! un meilleur sort ?

LIVIER

Et qu'importe la mort, et qu'importe la vie,
Quand retentit en nous l'appel de la patrie ?
Des fils bien nés vont-ils compter les insulteurs,
Quand leur mère outragée appelle des vengeurs ?
Enfin, depuis longtemps, il me faut vous le dire,
Mon âme ambitieuse aspirait au martyre.
Dieu ne le permet pas, mais la mort des soldats
Qui m'attend, est encore un glorieux trépas...
Mais j'entends accourir nos vaillants capitaines,
Braves prêts à verser tout le sang de leurs veines
Au service de Metz.

SCÈNE VI

Les mêmes. Capitaines messins.

LIVIER

Entrez, mes compagnons.
L'heure est grave, et j'ai dû, dans ces conditions,
Faire un pressant appel à tous mes frères d'armes.

UN CAPITAINE

Et quel est le sujet qui cause tes alarmes ?

LIVIER

La ville est en danger ; les hordes d'Attila
Accourent de Scarpone, et bientôt seront là !
Voulez-vous qu'en ses mains nous livrions nos braves,
Pour que ce roi cruel en fasse ses esclaves ?
Il veut bien à ce prix épargner la cité.

TOUS LES CAPITAINES

Jamais ! plutôt la mort que cette lâcheté.

LIVIER

Songez-vous que les rangs clairsemés de nos frères
Vont trouver devant eux des nations entières ?
Des rives du Volga jusqu'aux rives du Rhin,

Digitized by Google

Ce farouche monarque a groupé sous sa main
D'innombrables guerriers. Effrayante cohue,
Que l'Europe avant lui n'avait pas encor vue !
En tête le *Géton*, peuple vêtu de peaux,
Habile à se servir de la tranchante faulx ;
Le sauvage *Basterne* aux traits asiatiques,
Venu sur ses chariots des plaines sarmatiques ;
Suit le *Hun* noir et chauve au long carquois de fer.
Et le *Ruge* accouru des rives de l'Oder.
J'ai vu l'*Alain* féroce et l'*Hérule* rapide
Coudoyer l'*Ostrogoth* et le pesant *Gépide*,
Et marcher aux côtés de l'invincible *Franc*,
Dont quelques légions ont renforcé son camp.
Et les princes et rois de cette fourmilière
Devant le Hun courbaient le front dans la poussière,
Chacun se tenant prêt, à son premier signal,
A lutter de valeur pour rester sans égal.
Ah ! par cette forêt de lances et d'épées,
Je vois dans peu de temps vos poitrines frappées ;
En vain mille ennemis tomberont sous vos coups,
Sous la masse des Huns vous succomberez tous,
Et votre effort, amis, demeurera stérile.

UN CAPITAINE

Qu'importe, s'il s'agit de défendre la ville ?
Est-ce bien toi, Livier, la fleur des chevaliers,
Qui viens jeter l'effroi dans nos cœurs de guerriers ?
Nous as-tu jamais vus, quand l'honneur nous appelle,
Au nombre d'agresseurs mesurer notre zèle ?

LIVIER

Généreux compagnons, non, ne le croyez pas,
Je ne viens point ici faire trembler vos bras.
Ce que j'ai dit pourtant, je devais vous le dire,
Car lutter aujourd'hui, c'est aller au martyre.
Mais puisque devant moi je n'ai que des soldats
Avides de verser leur sang dans les combats,
Nous irons affronter, sur le champ du carnage

Digitized by Google

Ces hommes enivrés de fureur et de rage.
Frappons-les sans merci ; que ce superbe roi,
Comptant ses Huns tombés, en pâlisse d'effroi.
Notre exemple bientôt réveillera les Gaules,
Et les envahisseurs verront changer les rôles.
Se heurtant chaque jour à de nouveaux héros,
Ils joncheront le sol de morts et de tombeaux,
Jusqu'au jour où, devant les légions romaines,
Ils s'enfuiront vaincus jusqu'au fond de leurs plaines.
A nous l'insigne honneur, mes braves compagnons,
D'avoir entrepris l'œuvre, et de graver nos noms
Au livre des vaillants tombés pour leur patrie.
Metz périra, c'est vrai, sous la rage ennemie ;
Mais j'entends dans mon cœur retentir une voix :
Metz se relèvera, plus belle qu'autrefois ;
Car le sang des héros tombés pour la défendre
Fera germer la vie au milieu de sa cendre.

UN CAPITAINE

Bravo ! c'est là parler en noble chevalier :
Frères, répondons-lui par notre hymne guerrier.

Chant des Messins.

(Le refrain est chanté en chœur ; les couplets par une voix.)

Refrain. Autour de Metz le Hun s'avance ;
Preux chevaliers, formez vos rangs.
Armez vos bras pour sa défense :
Honneur et gloire aux plus vaillants. (*bis*).

Premier couplet.

Puissant martyr, grand saint Etienne,
Tu soutiendras,
Quoiqu'il advienne,
Et nos cœurs, nos cœurs et nos bras ! (*Ref.*)

Deuxième couplet.

Et toi, notre patron sur terre,
Tendre pasteur,
Apôtre et père,
Viens bénir, bénir notre ardeur ! (*Ref.*)

Digitized by Google

Troisième couplet.

Soldat du Christ, sois notre guide,
Vaillant Livier ;
Sous ton égide
Nous saurons, saurons batailler. (*Ref.*)

SCÈNE VII

Les mêmes, le diacre entrant vivement.

LE DIACRE

Seigneurs, dans le lointain, j'ai vu l'air obscurci
Par un flot de poussière.

LIVIER

Alerte ! les voici !
Haut les cœurs ! compagnons ; que la troupe s'apprête
A courir au rempart ; qu'à l'instant la trompette,
Par ses plus vifs appels, anime nos soldats.
Et que chacun se rende à son poste là-bas.
Pour cri de ralliement : Christ et Patrie !
S'adressant à l'Evêque : O père,
Bénissez-nous !

L'ÉVÊQUE, les mains étendues.

Enfants, que l'ange de la guerre
Marche en avant de vous, et soutienne vos cœurs.

LE DIACRE, à mi-voix :

Allons prier le Ciel d'écarter ces malheurs !

Il sort ; les chevaliers sortent en chantant leur refrain.

SCÈNE VIII

L'Evêque seul, assis.

L'ÉVÊQUE

Ils sont partis, mes fils, l'appui de ma vieillesse,
Et la mort va faucher leur brillante jeunesse !
Prends en pitié, Seigneur, le Pontife écrasé
Sous un trop lourd fardeau : mon troupeau dispersé ;

Digitized by Google

Tes autels abattus ; au seuil des sanctuaires
Mes prêtres égorgés ; et tombant pour leurs frères,
Ces généreux enfants, espoir du vieux Pasteur !
Ah ! c'en est trop pour moi, ton chétif serviteur !
Comme un chêne au tronc nu, dont la noire tempête
A brisé les rameaux et déchiré la tête,
Je resterai debout pleurant sur mes malheurs,
Et nouveau Jérémie exhalant mes douleurs.
Pourquoi donc, ô Seigneur, Eternelle Justice,
N'as-tu pas de ma vie admis le sacrifice ?
Mais je veux me soumettre à tes divins décrets.
Depuis longtemps déjà, le bienheureux Servais (1)
Eclairé par le Ciel du don de prophétie,
Avait prédit ces maux sur ma chère patrie ;
Et cette nuit encor ! ce songe merveilleux !...
Oh !... je ne puis ôter ce tableau de mes yeux...
Quelle horreur !
Un silence... Mais quelle est cette extase nouvelle,
Et cette vision, dont la clarté si belle
Fait devant son éclat pâlir l'astre du jour ?...
Je vois se dérouler les siècles tour à tour :
Quelle est cette cité, qui s'élève brillante
Sur un sol recouvert de cendre encore fumante ?
Des maisons, des palais montent de toutes parts ;
Au loin tout à l'entour, se dressent des remparts ;
Tout un peuple joyeux emplissant les portiques,
Entonne du Seigneur les glorieux cantiques...
Qui sont, devant l'autel avec ordre rangés,
Ces élus de l'Evêque, en deux chœurs partagés ? (2)
Ils célèbrent de Dieu les grandeurs infinies,
Et procurent la pompe à ses cérémonies...

(1) *Servais*, évêque de Tongres, avait prédit les malheurs de la Gaule, et spécialement la prise de Metz, sa ruine, et la préservation miraculeuse de l'oratoire de Saint-Etienne.

(2) Les *chanoines*, institués par saint Chrodegang, évêque de Metz, qui leur donna une règle adoptée depuis dans la plupart des diocèses.

Digitized by Google

Que de saintes maisons ! que de couvents pieux, (1)
Où l'hymne saint répond à l'hosanna des cieux !...
Que vois-je ? De Sion est-ce le temple antique
Transporté dans ces murs ? Superbe basilique,
Quelle main surhumaine a jeté dans les airs
Tes voûtes résonnant de célestes concerts ?... (2)
Dieu ! l'Enfer se déchaîne, et ses fureurs s'éveillent,
L'hérésie entre... Mais de saints Evèques veillent :
Après cent cinquante ans de luttes et d'émoi,
Au ciel de la cité brille l'antique Foi... (3)
Mais quel Verbe puissant retentit dans la chaire ?
Silence ! à cette voix tout ici doit se taire.
Chrysostome revient ; d'un vol audacieux,
L'aigle plane, et m'emporte avec lui jusqu'aux cieux... (4)
Qu'est-ce encor ? L'horizon se couvre de ténèbres ;
Partout je vois du sang, j'entends des cris funèbres ;
Les prêtres sont martyrs, et les temples fermés ;
Satan est triomphant ; les saints sont alarmés.
Mais Dieu paraît ! sa voix apaise le tumulte
Relève les autels, et rétablit son culte. (5)
Dix-huit siècles entiers ont fui devant mes yeux,
Et depuis que Clément visita tes aïeux,

---

(1) Les *abbayes* et couvents, si nombreux et si florissants à Metz autrefois : S^t^ Arnoul, S^t^ Clément, S^t^ Symphorien, S^t^ Martin, S^t^ Vincent, S^te^ Glossinde, S^t^ Pierre, etc., pour ne citer que les plus connus.

(2) La *cathédrale,* plusieurs fois rebâtie. L'actuelle date des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles. Tout le monde admire la légèreté de sa nef, qui est une merveille. Hauteur sous voûtes : 42 m 50.

(3) La *Réforme* protestante au XVI^e^ siècle. Voir dans *Meurisse* les luttes contre son établissement à Metz. En 1684, la ville comptait plus de 4000 réformés sur 20.000 habitants. La révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, en fit émigrer un grand nombre en Allemagne.

(4) *Bossuet,* le prince des orateurs de la chaire, prêcha ses premiers sermons à Metz, étant chanoine, puis doyen du chapitre de la cathédrale.

(5) La *Révolution* et la *Terreur.* Il y eut des prêtres martyrs, des églises profanées ; le culte cessa pendant des années.

Digitized by Google

Cent pontifes vaillants ont passé sur ton siège... (1)
Quel ennemi nouveau te cerne et t'assiège ?
Je le vois pénétrer dans tes murs impuissants.
Mais cette fois le glaive épargne tes enfants ;
Et vainqueurs et vaincus, oubliant leur injure,
Rivalisent d'efforts pour ta gloire future... (2)
Mais tout fuit... tout s'efface... et d'un rêve enchanté,
Me voici retombé dans la réalité... (Silence.)
Je te rends grâce, ô Dieu, dont la douce clémence,
Dans mon cœur désolé ramène l'espérance.
Tu le veux : c'est à moi de semer dans les pleurs ;
D'autres récolteront le fruit de mes douleurs.
Sois béni !... Mais j'entends nos enfants ; le temps presse,
Le péril va venir ; je veux, dans ma tristesse,
Les préparer, Seigneur, à mourir pour ta loi.

SCÈNE IX

Le même, et les enfants.

L'ÉVÊQUE

Enfants, saurez-vous bien défendre votre Foi ?
Malgré tous les dangers, et devant la mort même,
Garderez-vous au cœur la grâce du baptême ?

TOUS LES ENFANTS

Père, nous jurons tous de n'obéir qu'à toi,
Et nous n'aurons jamais que le Seigneur pour Roi.

PREMIER ENFANT

Mon âme en ce jour est si belle !
Se pourrait-il qu'elle aille se flétrir ?
Ange du Ciel, garde-la sous ton aile,
Jusqu'au jour où Dieu viendra la cueillir.

(1) Monseigneur *Du Pont des Loges* fut le quatre-vingt-dix-neuvième évêque de Metz.

(2) Le siège de 1870, la prise et l'annexion de Metz. On doit aux Allemands le nouveau portail de la cathédrale, dont l'opportunité reste très discutée ; la nouvelle gare, divers autres monuments, et la disparition des magnifiques remparts, destruction beaucoup trop radicale, au jugement des amateurs du beau et de l'antique.

Digitized by Google

Mon âme en ce jour est si belle !
Pourrais-je la voir se flétrir ?

DEUXIÈME ENFANT

Ah ! si jamais le monde avec ses charmes,
Si le monde trompeur
Voulait souiller mon cœur,
Seigneur, entends mes cris d'alarmes ;
Viens m'apporter des armes,
Et me garder contre tout déshonneur.

TROISIÈME ENFANT

Peut-être un jour l'enfer en rage
Contre les saints suscitera l'orage ;
Alors, ô Seigneur, soutiens-moi ;
Arme-moi de courage !
Plutôt mourir en défendant ta loi,
Que de servir un autre Dieu que toi.

TOUS LES ENFANTS

Soutiens-nous au jour de l'orage.
Plutôt mourir en confessant ta Foi,
Que de servir un autre Dieu que toi.

L'ÉVÊQUE

Enfants, armez-vous de courage.
La tempête est prochaine, et bientôt des méchants
Envahiront ce sanctuaire.
Déjà je vois leurs bras sanglants
Qui lèvent sur vos fronts la hache meurtrière.

UN ENFANT

Père, le bon Livier défendra ses enfants.

L'ÉVÊQUE

Livier n'est point ici ; le héros des batailles
Combat en ce moment au pied de nos murailles.
Mais que pourront, hélas ! nos braves défenseurs
Contre les rangs épais de tous nos agresseurs ?

Digitized by Google

PREMIER ENFANT

Notre Dieu tient dans ses mains la victoire ;
Il ne souffrira pas
Que les méchants lui ravissent sa gloire.

DEUXIÈME ENFANT

Judith a dispersé cent mille Assyriens :
Ainsi Dieu donnera le triomphe aux chrétiens.

TROISIÈME ENFANT

Sous Gédéon, trois cents Israélites
Ont renversé tous les Madianites.
Qu'importe à Dieu le nombre et la force des bras ?
Sa droite à qui lui plaît dispense la victoire.
Nos Livres Saints partout en rappellent l'histoire.

TOUS LES ENFANTS

C'est le Dieu des combats.
Non, non, Il ne souffrira pas
Que les méchants lui ravissent sa gloire.

L'ÉVÊQUE

Enfants, Dieu fait ce qui lui plaît.
Si son dessein secret
Est d'éprouver les siens, soyons pour son service.
La victime sans tache, offerte en sacrifice.

LE PETIT CYRILLE

Si jeune encore, il me faut donc mourir !
Je verrai la lance mortelle,
Oh ! je me sens frémir !
Je verrai la lance mortelle
D'un barbare bourreau
Percer mon cœur. O vision cruelle !
Ainsi qu'un tendre agneau,
Qu'égorge le fatal couteau,
Je verrai ce cruel bourreau
Percer mon cœur de sa lance mortelle.
Père, prends-moi sous ton manteau,
Et comme la tendre hirondelle

Digitized by Google

Cache ses petits sous son aile,
Protège le petit agneau ;
Prends-moi sous ton manteau.

PREMIER ENFANT

La mort est un court passage ;
C'est l'espace d'un moment.
Une minute après l'orage,
Le soleil dans les cieux resplendit plus brillant.

DEUXIÈME ENFANT

Heureux qui peut cueillir la palme du martyre !
Les anges seront ses amis.
Les anges viendront lui sourire
Et l'emporter au paradis.

SCÈNE X

Les mêmes, et le diacre.

LE DIACRE

Père, tout est fini. Les Huns ont la victoire.
Nos vaillants défenseurs sont tombés avec gloire.
Ils sont morts !

L'ÉVÊQUE

Et Livier ?

LE DIACRE

Livier est prisonnier.
Du sommet de la tour, je l'ai vu batailler.
Quel brave ! il paraissait l'ange vengeur ! Sa lance
Brillait de mille éclairs. Mais tout-à-coup s'élance
Une élite de Huns. Refoulé, renversé,
Il veut lutter encor, mais son glaive est brisé.
Et déjà vingt poignards sont levés sur sa tête,
Quand un chef ennemi surgit qui les arrête,
Relève le héros, et l'entraîne avec lui.

L'ÉVÊQUE

Il vit ! Dieu soit loué !

Digitized by Google

LE DIACRE

Partout le peuple a fui,
Cherchant quelque retraite où dérober sa vie.
Soudain l'air retentit d'un long cri d'agonie.
Au loin répond l'affreux hurlement des soldats.
L'amphithéâtre en feu s'effondre avec fracas,
Jetant un tourbillon de poussière et de flammes,
Et broyant par milliers les enfants et les femmes.
Les Huns au même instant franchissent les remparts;
Sous leurs coups, les maisons croulent de toutes parts.
Seul, un gros d'ennemis, dédaignant le pillage,
Entraînés par un chef qui leur souffle sa rage,
S'avancent vers ces lieux par le plus court chemin,
La fureur dans les yeux, et la hache à la main.
Ecoutez !... c'est l'écho de leur chanson de guerre.

On entend le refrain hun qui se rapproche.

Père, bénissez-nous, à notre heure dernière.

L'Evêque étend les mains sur eux.

SCÈNE XI

Les mêmes, Zéchiel et soldats huns entrant brusquement.

ZÉCHIEL

Te voilà donc, Evêque ! Enfin j'arrive à temps.

Aux soldats :

Vous, frappez sans merci !

UN SOLDAT

Quoi ! de faibles enfants !
Un vieillard ! est-ce là cette fameuse proie
Qui devait, disais-tu, nous transporter de joie ?

L'ÉVÊQUE

Qui te pousse, Zéchiel, à trahir tous les tiens ?

ZÉCHIEL

Je hais ton Christ ! A mort, l'Evêque et ses chrétiens !

Aux soldats :

Hâtez-vous ! (Ils lèvent leurs haches.)

Digitized by Google

SCÈNE XII

Les mêmes, et Gondebar entrant.

GONDEBAR

Arrêtez ! soldats, baissez vos haches.
Egorger des enfants ! Seriez-vous donc des lâches ?
Emmenez les captifs. Qu'on épargne ces lieux. (1)
A Zéchiel :
Et toi, traître perfide, ôte-toi de mes yeux.

Tous sortent.

Fin du deuxième acte.

---

(1) D'après la Tradition, l'oratoire de Saint-Etienne fut le seul édifice épargné dans le sac de la ville.

Digitized by Google

ACTE III

La scène se passe près de Marsal, au camp retranché des Huns. Dans une vaste tente. Des chaises grossières, des armures, un siège plus élevé.

SCÈNE I

Les enfants prisonniers, seuls.

PREMIER ENFANT

Cinq mois déjà sont écoulés,
Depuis qu'ici nous vivons exilés !
Sous le chagrin se flétrit mon jeune âge
Comme la fleur au souffle de l'orage.

DEUXIÈME ENFANT

L'ennui cruel empoisonne mes jours ;
Pour mes yeux il n'est plus de charmes.
Comme l'oiseau craintif, entouré des vautours,
Je frissonne sans cesse au milieu des alarmes,
Le jour me voit cacher mes larmes,
Et la nuit en précipite le cours.

TROISIÈME ENFANT

Cité de Metz, autrefois si fameuse,
Ta gloire avait franchi les mers,
Et remplissait tout l'univers.
Par quels accents de plainte douloureuse
Irai-je retracer ta chute désastreuse,
Et ton enceinte, et tes pavés déserts ?
Que ma voix soit muette, et taise ses concerts,
Si jamais je t'oublie
Jusqu'au dernier jour de ma vie.

QUATRIÈME ENFANT

O doux pays messin !
Flots aimés, verte rive !
Sainte colline, où notre ardeur active,
S'envolait comme un jeune essaim !
Si loin de toi, se peut-il que je vive !

Digitized by Google

CINQUIÈME ENFANT

Verrons-nous, quelque jour, relever ses remparts,
Et ses tours crénelées ?
Et ses enfants partout épars,
Rebâtir en chantant leurs maisons écroulées ?

SIXIÈME ENFANT

Reverrai-je jamais
Le béni sanctuaire
Où je répandais ma prière,
Dans le calme et la paix ?

SEPTIÈME ENFANT

Et ma douce rivière
Aux flots bleus,
Où les étoiles des cieux,
Pour unir le ciel à la terre
Berçaient leurs sillons radieux ?

SCÈNE II

Les mêmes, le diacre entrant.

LE DIACRE

Le roi revient ici, honteux de sa défaite,
Respirant la vengeance ; et l'on dit qu'il s'apprête
A hâter son retour dans son pays lointain.
Priez ! pauvres enfants ; votre sort incertain
Va se fixer ; bientôt vous allez le connaître.

TOUS LES ENFANTS

O Dieu puissant ! notre souverain Maître,
Tu vois nos pleurs ; nous n'espérons qu'en toi.

UN ENFANT

Mes yeux l'ont vu, ce redoutable roi ;
J'ai contemplé son visage sévère :
Ce souvenir me fait encor trembler d'effroi.
J'ai vu son visage sévère ;
Le feu de la colère
Mettait des flammes dans ses yeux ;

Digitized by Google

Et sa voix de tonnerre
Faisait trembler la terre
Et montait jusqu'aux cieux !

DEUXIÈME ENFANT

J'ai vu Zéchiel, et j'en frémis encore !
Ce traître que le ciel abhorre,
Comme un tigre altéré de sang,
Semblait en nous considérant
Dévorer d'avance sa proie.
Dans son regard étincelant
Passait comme un éclair de joie.

TROISIÈME ENFANT

Je tremble de frayeur !
La mort ou l'esclavage
Sera donc le partage
Des élus du Seigneur !

QUATRIÈME ENFANT

Dieu ! fais éclater ta puissance ;
Viens au secours de l'innocence !

TOUS LES ENFANTS

Ah ! tremblons de frayeur !
La mort ou l'esclavage
Deviendra le partage
Des élus du Seigneur.

CINQUIÈME ENFANT

Dieu juste ! confonds l'imposture,
Hâte-toi ! venge ton injure.

SIXIÈME ENFANT

Le triomphe du méchant
Est un triomphe éphémère ;
A l'instant où le téméraire
Pense goûter son bonheur insolent,
Dieu vient le réduire en poussière.

Digitized by Google

SEPTIÈME ENFANT

Dieu juste ! Dieu Sauveur !
Hâte-toi ! viens confondre l'imposture,
Et venger ton injure.
D'un roi cruel dissipe la fureur ;
De tous ces maux, épargne-nous l'horreur.

HUITIÈME ENFANT

Il vient, frères ; fuyons ; cachons notre présence ;
Peut-être y verrait-il une mortelle offense !

Ils sortent par le fond.

SCÈNE III

Attila, capitaines huns, sans les ducs.

ATTILA

Sortez tous à l'instant ; laissez-moi seul.

Ils sortent. Enfin
Je suis en sûreté ; la déroute a pris fin.
Depuis plus de vingt jours, ô honte ineffaçable !
Attila fuit. Son nom va devenir la fable
De l'univers qui rit de son abaissement.
Mais Attila tombé se relève plus grand,
Et s'instruit aux leçons d'un passé trop funeste.
J'aurais dû tout d'abord, sans m'attarder au reste,
Marcher droit au midi, battre les Wisigoths, (1)
Me porter en courant, sans prendre de repos,
Au débouché de l'Alpe, en occuper la route,
Attendre Aétius et le mettre en déroute. (2)
Pour éviter son sort, Mérovée et ses Francs
Se seraient enfermés dans leurs cantonnements. (3)
Mes ennemis vaincus, je finissais la guerre,
Et m'installais en Gaule. Aussi qu'avais-je à faire

(1) Les *Wisigoths* établis au sud de la Gaule, avec Toulouse pour capitale, ne se décidèrent qu'après une longue hésitation à marcher avec les Romains contre Attila.

(2) Aëtius, fameux général romain, réunit à la hâte une armée pour venir au secours d'Orléans, dont il fit lever le siège.

(3) Les Francs de Mérovée étaient fixés au N.-E. de la Gaule.

Digitized by Google

De revenir sur Metz, et de perdre mon temps
Et mes meilleurs soldats à combattre ces gens?
Leur exemple partout, réveillant l'espérance,
A doublé contre moi l'esprit de résistance...
Et que de jours perdus en mille cruautés,
A traquer les chrétiens dans toutes les cités? (1)
Orléans fut ma perte (2). A vouloir sa conquête,
Je travaillais moi-même à ma propre défaite,
Laissant aux ennemis le temps de s'assembler,
D'accourir plus nombreux... et je dus reculer.
O honteuse retraite! ô fuite malheureuse!
O bataille effroyable, encor plus désastreuse! (3)
En vain mes braves Huns repoussent les Romains;
Pris en flanc par les Goths, les Francs et les Germains,
Les miens sont entourés, décimés, mis en fuite,
Et moi-même j'échappe à peine à la poursuite...
Je me suis cru vingt fois à mon dernier moment...
Mais enfin me voici dans mon retranchement,
A l'abri désormais des légions romaines.
Couvert par les marais qui défendent ces plaines,
Je défie en ces lieux les plus violents assauts...
Laissons à nos soldats quelques jours de repos;
Puis franchissant le Rhin, regagnons à la hâte,
A travers les forêts, les steppes du Carpathe.
Bientôt, à mon appel, des bords de l'Hellespont
Jusqu'aux rives de l'Elbe, un seul cri me répond:
Je rassemble en trois mois de nouvelles armées,

---

(1) Les Huns commirent des atrocités à Laon, et à Reims où fut martyrisé le saint évêque Nicaise avec sa sœur et une foule d'autres chrétiens.

(2) Orléans était alors le boulevard de la Gaule méridionale; solidement fortifiée, elle avait à sa tête le vaillant évêque Saint Agnan, l'âme de la résistance. Orléans sauva encore la France, sous Jeanne d'Arc; en 1870 elle le tenta encore avec courage.

(3) A la bataille de Chalons, les Romains avaient pour alliés les *Wisigoths* et les Francs de Mérovée. Du côté d'Attila étaient les Ostgoths et d'autres tribus franques; en sorte qu'on vit alors lutter Goths contre Goths, et Francs contre Francs!

Digitized by Google

Avides de pillage, et d'ardeur enflammées,
Et portant dans le cœur l'horreur du nom romain !
M'avançant au galop par le plus court chemin,
J'envahis l'Italie avecque mes cohortes ;
Rome tremble en voyant mon armée à ses portes...
S'exaltant.
Ah ! ville altière ! objet de mes ressentiments,
Tu verras en ce jour tes riches monuments
S'écrouler sur le sol, se réduire en poussière,
Ton Capitole en flamme, et ta sombre rivière
Emporter dans ses flots, empourprés de leur sang,
Les cadavres des tiens, jusques à l'océan !
Que ne puis-je déjà savourer ma vengeance ?
Mais je suis aujourd'hui réduit à l'impuissance.
Où sont mes Huns ? Les uns sont morts ! les autres pris !
Je ne ramène ici que de tristes débris...
Mais en attendant l'heure où ma juste colère
Dans le sang des Romains pourra se satisfaire,
Je veux, sans plus tarder, soulager ma douleur,
En châtiant enfin son misérable auteur.
Malheur au conseiller maladroit ou perfide,
Qui, pour servir sa haine et son âme cupide,
A l'état où je suis a réduit Attila !
Plus haut.
Holà ! quelqu'un ! Othaire paraît.
Cherchez-moi Zéchiel !

OTHAIRE

Il est là !
Attendant tout tremblant les ordres de son maître.

ATTILA

Qu'il entre sans délai.
Othaire se retire. Zéchiel entre.

SCÈNE IV

Attila et Zéchiel.

ATTILA

Te voilà donc, vil traître !
Cause de ma défaite et de tous mes malheurs.

Digitized by Google

C'est ta ruse et ce sont tous tes discours flatteurs,
Qui depuis si longtemps, trompant ma confiance,
Ont troublé mes desseins et brisé ma puissance.
Etais-tu donc d'accord avec mes ennemis ?
Et pour ta trahison, que t'avaient-ils promis ?
Souviens-toi, scélérat, qu'entrant à mon service,
Tu juras de me faire ouvrir par artifice
Les portes des cités. Traître, t'en souviens-tu ?
Ce serment solennel, comment l'as-tu tenu ?
C'est ton sang qu'il me faut ! c'est ta mort, misérable,
Qui peut seule apaiser ma justice implacable !

ZÉCHIEL se jetant à ses genoux.

Grand prince, détournez de moi votre courroux ;
Me voici tout tremblant à vos sacrés genoux.
Par votre auguste trône, et par votre génie,
Epargnez-moi, Seigneur, et laissez-moi la vie.
Faut-il vous rappeler mes services passés ;
Et dans vos coffres tous ces trésors amassés ?
Metz, la superbe Metz, Laon, Reims avec Auxerre,
Et tant d'autres cités, que j'ai, pendant la guerre,
Fait tomber dans vos mains, sans périls ni combats ?
Puis... il se lève.

ATTILA

Arrête, imposteur, et ne te vante pas !
Fallait-il pour entrer dans des villes ouvertes,
Où je n'ai rencontré que des maisons désertes,
Fallait-il ton secours ? En quoi m'as-tu servi ?
Tu parles de butin ! N'en as-tu pas ravi
La part la plus opime, âme vile et rapace ?
Mais ce sont là des riens ; et là-dessus je passe.
Nieras-tu tes méfaits sous les murs d'Orléans ?
Tes rapports mensongers, et tous ces guet-apens,
Où périt par ton fait le tiers de mon armée ?
La ville est, disais-tu, sans force et désarmée ;
Vous verrez devant vous ses murailles s'ouvrir...
Et pendant de longs mois, il fallut l'investir,
Tenter cinquante assauts désastreux et stériles,

Digitized by Google

Et reculer après tant d'efforts inutiles. (1)
N'as-tu pas dit cent fois que le chef des Alains,
Sigebar (2), trahissant la cause des Romains,
Marcherait avec nous? Que seul et sans alliance,
Avec trois légions éparses en Provence,
Aëtius bien loin de vouloir m'attaquer,
A m'attendre jamais n'oserait se risquer?
Et j'ai vu tout-à-coup, aux champs catalauniques, (3)
Alains, Gaulois et Francs et guerriers Italiques
M'assaillir à la fois, m'infliger un revers
Sans pareil, parmi ceux qu'avait vus l'univers?
Et tu voudrais, ô traître, empêcher ma colère
De punir ta malice et d'en purger la terre?

ZÉCHIEL

Comment pourrai-je, hélas! dissiper vos soupçons?
Votre fureur sans doute a de justes raisons,
Et votre âme, à bon droit, aspire à la vengeance.
Vengez-vous donc, seigneur, mais sur qui vous offense.
Et de quel prix le sang d'un être tel que moi,
Peut-il être au regard d'un si glorieux roi?
Vous avez dans vos mains de plus nobles victimes,
Pour satisfaire enfin vos fureurs légitimes.

ATTILA

Explique-toi. Qui sont ces gens de si haut rang
Dont ta rage voudrait me voir verser le sang?

---

(1) Dans de fréquents assauts, les Huns perdirent beaucoup de monde. Un dernier assaut avait réussi, et déjà un grand nombre avaient envahi la ville, quand le secours si longtemps attendu arriva dans la personne d'Aëtius, avec ses légions.

(2) C'était le chef des Alains, alliés des Romains, et campés proche de là. Chargé par Aëtius d'observer les Huns, et de les tenir en respect, il donna occasion, par sa conduite louche et cauteleuse, de douter de sa loyauté.

(3) Attila perdit à Châlons 150.000 hommes tués ou prisonniers, sans compter les disparus.

Digitized by Google

ZÉCHIEL

Ces Evèques, seigneur, et de Metz et de Troyes (1)
Ne sont-ils pas pour vous la plus juste des proies?

ATTILA

Ceux-là! Que m'ont-ils fait?

ZÉCHIEL

Et ce fier chevalier,
Le gouverneur messin, le terrible Livier,
Dont l'épée a, sous Metz, fait mordre la poussière
A tant de vaillants Huns?

ATTILA

Ton erreur est grossière.
Le guerrier que tu dis fut mis en liberté
Par le duc Gondebar, qui l'avait arrêté.
Livier n'est point ici.

ZÉCHIEL

Reconnaissez mon zèle,
Et rendez grâce au soin d'un serviteur fidèle.
A joindre les Romains Livier se tenait prêt;
Je l'ai fait surveiller et saisir en secret.
C'est l'ami de Carus; c'est une âme traîtresse;
Sous des dehors trompeurs, sa trop funeste adresse
Cherchait à renverser vos plus sages projets.
J'ai de ses noirs complots prévenu les effets:
Livier est en prison, attendant dans les chaînes
L'arrêt qui doit punir son audace et ses haines.

ATTILA

Qu'entends-je? il commettrait pareille trahison?
Il conspirerait, lui! Livier! non, ma raison
Se refuse à le croire; une telle infamie
Ne se peut concevoir que dans un cœur impie.

(1) *Saint Loup,* évêque de Troyes, obtint d'Attila, pendant sa désastreuse retraite, qu'il épargnerait sa ville, à condition de rester comme otage auprès des Huns. Plus tard, avant de franchir le Rhin, Attila lui rendit la liberté.

Digitized by Google

ZÉCHIEL

Oubliez-vous, seigneur, que Livier est chrétien,
Et que pour cette secte assassiner n'est rien ?
Avec son cœur ardent et son zèle d'apôtre,
Il veut que son Dieu règne et détruire le vôtre.
Qu'importent les moyens pour en arriver là ?
Périsse votre armée, et périsse Attila !
Ces forfaits deviendront des exploits pour son zèle ;
Pour lui, c'est conquérir une gloire immortelle,
Que d'arracher aux Huns le dieu de leurs aïeux
Pour les jeter aux pieds de son Christ odieux !

ATTILA

Dis-tu vrai ? Par le ciel ! il faut que ce mystère
Soit éclairci sur l'heure. Ah ! je sens ma colère...
Plus haut.
Gardes ! Deux gardes entrent.
Que sur le champ on amène Livier,
Et que l'Evêque vienne avec le prisonnier.
Les gardes sortent.
Mais sortons un instant pour apaiser mon âme,
Et refroidir mon sang que la fureur enflamme.

SCÈNE V

Zéchiel seul.

ZÉCHIEL

Cet affreux cauchemar s'est enfin dissipé !
A ce pressant péril comment ai-je échappé ?
J'ai touché de bien près l'horrible précipice
Et mes yeux ont cru voir les apprêts du supplice ;
Dans mes veines mon sang se glace encor d'effroi,
Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi...
Il tombe assis.
Je respire ; ma ruse a détourné l'orage
Et par un coup de maître en reporte la rage
Sur Livier. Ah ! Livier, je hais le Christ en toi !
Ta clémence m'irrite, et j'exècre ta foi !
J'aurai ton sang, Livier ! — Ah ! ma race est abjecte !

Digitized by Google

Elle vaincra le Christ et sa maudite secte.

Un silence... Se lève et s'exalte peu à peu.

Enfin je touche au but, mes désirs sont comblés ;
Livier meurt, les chrétiens sont partout désolés ;
Et sur ce champ semé de pleurs et de détresse,
Je triomphe en chantant mon hymne d'allégresse.
Judas se venge ! ô Christ ! remonte sur ta croix,
Et souffre dans les tiens une seconde fois !
Regarde ! de Judas la revanche est complète.
A me servir déjà tout ton peuple s'apprête.
Regarde ! je suis roi ! mes coffres sont remplis
D'or et de diamants, en tous lieux recueillis,
De vases précieux, des pourpres les plus rares,
Que rejetaient pour moi ces stupides barbares.
Aëtius lui-même a grossi mes trésors,
En payant à haut prix mes habiles rapports.
Servir les deux partis, les Huns et l'Italie,
En les trompant tous deux : voilà le vrai génie !

Un silence.

A moi la jouissance ! à moi tous les plaisirs !
Ah ! je pourrais sans frein contenter mes désirs.
Mais mon vœu le plus cher, le but auquel j'aspire,
C'est de t'atteindre, ô Christ ! de ruiner ton Empire !
Et pour y réussir, s'il ne faut que de l'or,
J'en verserai par flots, épuisant mon trésor.
Et pauvre, malgré tout je chanterai victoire,
En voyant de mes yeux s'anéantir ta gloire...
Mais calmons nos transports : voici le prisonnier.
Toujours ce calme fier qui m'irrite.

SCÈNE VI

Le même, Livier entrant enchaîné avec les gardes et l'Evêque.

ZÉCHIEL

Livier !

Tu vas mourir enfin ! ta dernière heure sonne,
Et tu meurs par Zéchiel !

Digitized by Google

LIVIER

Et moi je te pardonne.
Le Christ a supporté le baiser de Judas ;
Veux-tu, Zéchiel, faut-il que je t'ouvre mes bras ?

ZÉCHIEL

Moi ! te tendre la main ! renoncer à mes haines !
Tu me prendrais plutôt tout le sang de mes veines !
Me pardonner ! Si tu savais tous mes exploits !
Si tu savais, Livier, les pleurs que tu me dois !
Au pillage de Metz, ta maison saccagée,
Tes trésors disparus, ta famille égorgée,
Ton arrestation, ta prison et ces fers,
C'est mon œuvre ! et ces coups ne sont pas les plus chers :
Souviens-toi du poison qui fit périr ton père ;
C'est ma main, cette main qui l'a mis dans son verre.
M'entends-tu ?... Tu frémis ! Comprends-tu donc enfin
Qu'entre nous le sang creuse une haine sans fin ?

LIVIER

Puisse Dieu t'épargner le remords de ton crime !
Zéchiel ! je te pardonne au nom de la victime.
Je meurs content ! je vais revoir mon père au ciel.
Je meurs pour mon bourreau, sans rancune et sans fiel.

ZÉCHIEL

Comptes-tu donc pour rien ta jeunesse et ta vie ?

LIVIER

La mort viendra m'ouvrir l'Eternelle Patrie,
Et tu fais mon bonheur, en me faisant périr.

L'ÉVÊQUE à Zéchiel.

Traître ! prends garde à toi. Pour venger son martyr,
La colère du ciel à te frapper s'apprête.

ZÉCHIEL

Que le sang de Livier retombe sur ma tête !

LIVIER

N'écoutez point le vœu de ce blasphémateur,
Seigneur, mais dissipez les ombres de son cœur.

Digitized by Google

SCÈNE VII

Les mêmes. Attila entrant.

ATTILA bas en allant s'asseoir.

C'est lui, ce sont ses traits, si fiers sans arrogance.

Haut à Livier :

Je te tiens aujourd'hui captif en ma puissance,
Gouverneur des Messins ; et je puis à mon gré
Disposer de ta vie et de ta liberté.

LIVIER

Oui ! tu m'avais fait libre, et j'avais ta parole,
Tu violes ta promesse : est-ce bien là le rôle
D'un grand roi ?

ATTILA

Crois-tu donc que je sois sans honneur ?
Si tu portes ces fers, un autre en est l'auteur.

LIVIER

D'un valet infidèle, un roi digne de l'être,
Ne se fait pas complice, et se montre le maître.

ATTILA

Modère ton langage, et cesse d'accuser
Celui dont le courroux pourrait bien t'écraser.
Tu voulais nous combattre ; eh ! crois-tu que j'en doute ?
Vers le camp des Romains tu dirigeais ta route,
Leur apportant, avec le secours de ton bras,
Le secret de mon art à livrer les combats.
Le nieras-tu ? Réponds !

LIVIER

Tu ne me connais guère !
D'autres soins m'occupaient plus pressants que la guerre :
Rassemblant de partout les restes des Messins,
Egarés dans les bois, épars sur les chemins,
J'aurais veillé sur eux, consolant leur misère.
Aux petits orphelins j'aurais servi de père.
Voilà les noirs desseins que nourrissait mon cœur.

Digitized by Google

ATTILA

Crois-tu m'en imposer par ce discours trompeur?
Quand je sais que tu veux attenter à ma vie,
Comment à ta candeur veux-tu que je me fie?
Tu cherchais, misérable, à me faire périr:
Ton crime se découvre, et je dois le punir.

LIVIER

Près du trône des rois veille la calomnie;
Prince, ferme l'oreille aux calculs de l'envie.
Montrant ses fers.
Vois! puis-je conspirer? vois ces fers et ces liens.
Si tu doutes encor, consulte mes gardiens.
Se peut-il qu'un méchant, de mon sang trop avide,
Fasse de toi l'agent de sa rage homicide?

ZÉCHIEL

Il ment, seigneur...

ATTILA

Tais-toi! c'est à moi de juger.
Livier, j'ai contre toi d'autres torts à venger.
As-tu donc oublié quel horrible ravage
A fait dans les rangs huns ton trop bouillant courage?
Sang pour sang; à mon tour de répandre le tien.

LIVIER

Je combattais pour Metz et ne regrette rien.
Lutter pour sa patrie est une noble tâche;
Manquer à ce devoir serait l'œuvre d'un lâche.

ATTILA

Mais sais-tu que Carus, ton plus cher compagnon,
A causé tous mes maux? Sa fureur de démon
Fit reculer mes Huns, et mit l'armée en fuite:
Et j'ai vu le moment où dans cette poursuite,
Je succombais moi-même en proie à son courroux.
Le vaillant Radomir est tombé sous ses coups.
Convient-il de laisser tant d'affronts sans vengeance?

Digitized by Google

LIVIER

Et convient-il qu'un roi blesse sa conscience
En vengeant sur Livier ce qu'un autre a commis?
Quant au brave Carus, en face d'ennemis,
Pouvait-il oublier qu'il est enfant de Rome,
Et que vaincre Attila c'est la gloire d'un homme?

ATTILA

Insolent! tu viendras dans ta témérité
Exalter mon vainqueur du coup qu'il m'a porté?
C'est trop d'audace, enfin! il faut que ma justice,
A défaut du coupable, atteigne le complice.

LIVIER

Tu peux me condamner, je ne tremblerai pas.
Je suis soldat du Christ, Il soutiendra mes pas.

ATTILA

Voilà donc ton secret, ô Messin téméraire:
C'est pour ton Christ en croix que tu faisais la guerre.
Pour remplacer mon dieu par le Dieu des chrétiens,
Tu conspirais dans l'ombre avecque tous les tiens.
Sans doute, si ton Christ remportait la victoire,
Ce serait pour Livier un triomphe, une gloire?

LIVIER

Plaise au ciel que le Hun renonce à ses faux dieux,
Pour adorer le Christ, le Fils du Roi des cieux!

ATTILA

Nos dieux sont des faux dieux! Une telle insolence
Ne peut, par mes aïeux, demeurer sans vengeance.
Je t'aurais pardonné tous tes autres méfaits:
Mes Huns, là-bas sous Metz tombés en rangs épais,
Ta constante amitié pour Rome et l'Italie,
Et jusqu'à ce complot tramé contre ma vie;
Et c'est quand je renonce à mon inimitié,
Quand je sens je ne sais quelle étrange pitié
Fléchir à ton égard ma trop juste colère,
Que tu viens, misérable impie et téméraire,

Digitized by Google

Réveiller ma fureur en insultant mes dieux !
Quand je veux te sauver, tu provoques les cieux !
Veux-tu donc, insensé, lasser ma patience,
En me jetant en face offense sur offense ?
Hâte-toi d'apaiser mon esprit irrité
En demandant pardon de ton impiété,
Ou je vais à l'instant ordonner ton supplice.

LIVIER

Le Christ est mon seul Dieu ; mourir pour son service,
C'est conquérir la palme et c'est être martyr.
A Lui, mon sang, ma vie et mon dernier soupir !
Prononce mon arrêt, et quitte l'espérance
De décider Livier à changer de croyance.

ATTILA

C'est trop me contenir. Pour la dernière fois,
Je t'offre le salut.

Il arrache la croix de l'Evêque et la jette aux pieds de Livier.

Foule aux pieds cette croix,
Renonce à ton Jésus, et vénère à sa place
Le puissant dieu des Huns. Obéis, je fais grâce !

LIVIER

Moi, renier le Christ, et trahir mon Sauveur !

Il ramasse la croix et la baise ardemment.

A toi toujours, Jésus ! prends ma vie et mon cœur !

ATTILA

Meurs donc ! tu l'as voulu. Vous, gardes, qu'on l'emmène
Et qu'on le décapite au-dessous du grand chêne !

LIVIER à l'Evêque :

Père, bénissez-moi. Dieu comble mon désir.

L'ÉVÊQUE levant la main.

Va ! ta couronne est prête, ô glorieux martyr !

On emmène Livier.

ZÉCHIEL à mi-voix :

Et moi, jusqu'à la fin je m'attache à ma proie,
Pour voir couler son sang, et savourer ma joie.

Il sort.

Digitized by Google

SCÈNE VIII

Attila et l'Evêque.

ATTILA

Et toi, chef des chrétiens, fanatique vieillard,
Viens-tu pour confesser tes torts à mon égard?
Sans doute tu priais ton Dieu pour ma défaite.
Et dans ce moment même encor ton cœur souhaite
La chute d'Attila. Réponds et défends-toi!

L'ÉVÊQUE

Me défendre! Lutter pour ma vie! Et pourquoi?
J'ai peu de temps encore à rester sur la terre,
Et mes jours sont des jours d'angoisse et de misère.
Où sont mes fils? Je suis le pasteur sans troupeau,
Le pilote pleurant les débris du vaisseau.
J'ai vu succomber Metz; j'ai vu tomber sa gloire,
Et dans la sombre nuit s'enfoncer sa mémoire.
Pourquoi vivrais-je encor? Le glaive du bourreau
Délivrera mes jours d'un trop pesant fardeau.
Plaise à Dieu que je sois ta dernière victime,
Et qu'éclairé d'En-Haut, après ton dernier crime,
Tu laisses dans ton cœur entrer le repentir!
Puisses-tu voir un jour la justice y fleurir!

SCÈNE IX

Les mêmes, Gondebar, Othaire.

OTHAIRE se montrant à la porte.

C'est Gondebar! il faut qu'à l'instant il vous voie.

ATTILA se levant.

Gondebar de retour! c'est ma première joie
Depuis le jour maudit qui changea mon destin.
Qu'il entre!

Othaire sort, Gondebar entre.

Gondebar! Je te retrouve enfin!

Ils s'embrassent.

Toi, mon meilleur ami, mon conseiller fidèle,

Digitized by Google

Combien m'ont fait défaut ta sagesse et ton zèle,
En ces jours de malheur ! Mais par quel heureux sort
Te revois-je en ces lieux ? J'avais pleuré ta mort,
Te croyant abattu dans la plaine sanglante.

GONDEBAR

Grand roi, te souvient-il de la poursuite ardente
Qui suivit le combat ? Pressé par les Romains,
Je luttai jusqu'au bout, et tombai dans leurs mains.
Le généreux Carus fit respecter ma vie.
Ce guerrier, dont le cœur égale le génie,
M'entraina dans sa tente : « Ami de Livier, va,
Me dit-il, sain et sauf retrouver Attila.
Apprends-lui qu'en son camp un vil traitre se cache,
Qui nous vend ses secrets ; j'ai voulu qu'il le sache,
Et par cet avis franc, forcer sa loyauté
A louer des Romains la générosité.
Remets-lui cet écrit, qui lui fera connaître
La main qui l'a tracé. » Seigneur, voici la lettre ;
J'en soupçonne l'auteur.

Il donne la lettre au roi.

ATTILA la lisant.

Que vois-je ? dieux du ciel !
J'étais donc aux Romains vendu par ce Zéchiel !
Trompant ma confiance aveugle, le perfide
Faisait de moi l'enjeu de son calcul avide !
Et c'était pour me perdre et réussir ses plans,
Qu'il arrêtait mes pas sous les murs d'Orléans !
O honte ! j'ai servi de jouet à ce traitre !
Cet affreux scélérat, j'en avais fait mon maître !
Quel supplice nouveau, quel cruel châtiment
Lavera, Gondebar, mon affront dans son sang ?

GONDEBAR

Mais où chercher, seigneur, où trouver le coupable ?

ATTILA

Le monstre n'est pas loin ; sa rage insatiable
A voulu voir tomber la tête de Livier.

Digitized by Google

GONDEBAR, très ému.

De Livier ! L'as-tu donc retenu prisonnier,
Après m'avoir juré de lui donner sa grâce ?
Oh ! dans ce crime encor, je retrouve la trace
Du bandit !

ATTILA

Tu dis vrai. Sur son haineux rapport
J'ai condamné Livier ; à cette heure il est mort.

GONDEBAR

Noble guerrier ! j'aurais donné dix ans de vie
Pour arriver à temps et confondre l'impie !
Mais voici l'imposteur. O dieux ! quel air hagard
Et quel trouble effrayant se lit dans son regard.
Il parle... Que dit-il ?

Pendant ce temps Zéchiel est entré, l'air hagard.

SCÈNE X

Les mêmes et Zéchiel.

ZÉCHIEL, trébuchant au hasard.

Il marchait sans sa tête !
Oh !... ce regard sur moi !... Livier !... de grâce... arrête !...
Laisse-moi fuir, Livier... Horreur ! son sang me suit !
Je le sens qui m'inonde,... il me brûle !... Oh ! ce bruit !...
Ces effroyables voix sortant partout de terre :
Caïn, Caïn maudit ! Qu'as-tu fait de ton frère ?

Il se cache dans un coin.

ATTILA

Misérable, es-tu fou ? Viens ici ! Connais-tu
L'auteur de cet écrit ?

ZÉCHIEL s'approchant et reconnaissant la lettre, sort peu à peu de son égarement, à demi-voix :

O Dieu ! tout est perdu !

Puis, se redressant.

Eh bien ! oui ! j'ai trahi ! Sans peur, je le confesse.
Pour amasser de l'or, et grandir ma richesse,
J'ai trompé tour à tour les Huns et les Romains.

Digitized by Google

Mon crime est découvert : j'en rends grâce aux destins.
Pourrais-je vivre en proie au remords qui m'accable ?
Toujours sentir ce sang, cette ombre inexorable
S'attacher à mes pas ! Pour moi, c'est trop souffrir !
Puisque le Christ l'emporte, ô roi, fais-moi mourir !

ATTILA

Gardes, entourez-le ; pendant que ma justice
Décidera le genre et l'heure du supplice.

SCÈNE XI

Les mêmes ; un garde entrant.

LE GARDE

Le chevalier chrétien vient de subir son sort.
Mais un prodige étrange a signalé sa mort.
Tous les témoins, seigneur, en sont dans l'épouvante,
Et j'en frissonne encor dans ma marche tremblante.

ATTILA

Parle vite ! Quel est ce miracle étonnant ?

LE GARDE

A peine le bourreau, de son glaive tranchant
Avait fait son office ; il se baisse et s'apprête
A saisir à ses pieds cette sanglante tête,
Quand je vois le héros la prendre dans ses mains,
Et gravir lentement le coteau jusqu'aux pins.

ATTILA

O dieux ! que nous prédit cette aventure étrange ?

GONDEBAR

D'un forfait monstrueux, c'est le ciel qui se venge.

L'ÉVÊQUE

N'en doute pas ; c'est Dieu qui vient glorifier
Son vaillant confesseur, l'héroïque Livier.

Digitized by Google

SCÈNE XII

Les mêmes et deux soldats.

Premier soldat entrant.

Un grand malheur, ô roi, s'abat sur votre armée :
J'ai vu tous les soldats de l'escorte alarmée,
S'écrouler sur le sol, frappés d'aveuglement.

Deuxième soldat entrant.

Et partout le fléau s'étend rapidement.
Ecoutez retentir ces sanglots de détresse,
Et ces cris dont l'écho monte et grandit sans cesse.

ATTILA

Dieu des Huns ! qu'est ceci ? que vais-je devenir ?
Malheureux Attila, vas-tu donc voir périr
Ton armée en ces lieux ? Ah ! ma raison s'égare !
Où chercher du secours ?

L'ÉVÊQUE

C'est Dieu, prince barbare,
C'est le Dieu des chrétiens, c'est le Christ irrité
Qui punit justement ta froide cruauté.
Si des mains de tes Huns tu vois tomber les armes,
C'est que leur poids est lourd et de sang et de larmes.
Repens-toi ; le Seigneur se laissera toucher.

ATTILA

J'ai péché contre Lui, vieillard ; mais où chercher
La victime qui puisse apaiser sa colère ?
Le supplice d'un traître est-il fait pour lui plaire ?
Ce Zéchiel odieux va par son châtiment...

L'ÉVÊQUE

Assez de sang, cruel ; il faut être clément,
Si tu veux de mon Dieu mériter l'indulgence.
Laisse à Lui seul le soin d'exercer la vengeance.
Pour toi, c'est le moment d'abaisser ton orgueil,
Et de sécher les pleurs de mes enfants en deuil.

Digitized by Google

ATTILA

Attila se soumet. Attila s'humilie...
Ecoute, homme de Dieu ! je t'accorde la vie
Avec la liberté ; rassemble tous les tiens;
Partez en paix avec tous les autres chrétiens.
Je remets en tes mains les dépouilles du traître ;
Par ce riche butin, ta ville va renaître.
Je te prie en retour d'invoquer Dieu pour moi.

GONDEBAR

Voilà parler, Seigneur, et se conduire en roi !

L'ÉVÊQUE

Et tu verras bientôt ta royale clémence
Recevoir de mon Dieu sa juste récompense.

ATTILA

Mais au maudit, donnez le trépas infamant
Du fouet, et que son corps soit jeté hors du camp,
En pâture aux vautours. Nous, courons à l'armée !

Tous sortent, excepté l'Evêque.

SCÈNE XIII

L'Evêque seul d'abord ; puis les enfants qui entrent.

L'ÉVÊQUE

Comme le vent dissipe la fumée,
Ainsi ta main, Seigneur, sait du plus noir dessein,
Briser l'habile trame et changer le destin.

Aux enfants entrés.

Rendez grâce au Seigneur, et chantez sa puissance.
Il a protégé ses enfants
Contre les efforts des méchants.
Célébrez tour à tour ce jour de délivrance.

(1) Le farouche Attila subissait parfois l'influence des Evêques, et s'inclinait devant la mystérieuse majesté qu'ils représentaient : témoins Saint Loup, évêque de Troyes, et surtout Saint Léon-le-Grand à Rome.

Digitized by Google

PREMIER ENFANT

Déjà la hache du bourreau
Attendait la victime,
Tendre petit agneau
Innocent de tout crime,
Quand le bras du Seigneur tout-à-coup s'est levé,
Et j'ai vu l'innocent sauvé.

DEUXIÈME ENFANT

Il est tombé, l'impie ;
Sa langue pleine de venin,
A l'oreille du souverain,
Ne distillera plus la noire calomnie.
Son pouvoir est détruit ;
Son nom va s'effacer dans l'éternelle nuit.

TROISIÈME ENFANT

Les jours de deuil font place aux jours de fête.

QUATRIÈME ENFANT

Quel ange a fait se calmer la tempête ?

CINQUIÈME ENFANT

C'est Dieu qui vient glorifier
Le sang du généreux Livier.

Tous ensemble :

C'est Dieu dont la puissance
A fait luire pour nous le jour de délivrance.

SCÈNE XIV

Les mêmes, Gondebar.

GONDEBAR à l'Evêque.

Je t'annonce, vieillard, que Zéchiel a vécu.
Sur le corps de Livier il a pris, je l'ai vu,
Une corde sanglante ; et courant dans la plaine,
A fait un nœud coulant pour se pendre au vieux chêne.

L'ÉVÊQUE

Effroyable destin ! jusque dans le trépas,
Je retrouve le sang de l'odieux Judas !
O malheureux Zéchiel !

Digitized by Google

Tous les enfants.

Périsse sa mémoire !
Pour nous, du saint martyr célébrons la victoire !

Chant final en l'honneur de Saint Livier.

Tous les enfants.

Refrain : { Honneur et gloire à Saint Livier ! / Chantons en chœur le vaillant chevalier. } *(bis.)*

Premier couplet. — Un enfant.
Il a lutté pour sa patrie.
Soldat du Christ et de la Foi.
Pour rester fidèle à ta loi,
Seigneur, il a donné sa vie.

Deuxième couplet. — Le diacre.
O Metz ! combien tu lui fus chère !
Son sang te rend la liberté.
Il meurt pour toi, noble cité ;
Le fils rend la vie à sa mère.

Troisième couplet. — L'Evêque.
Sur tes autels qu'il prenne place ;
Elève un temple à son honneur.
Au jour du danger, ton sauveur
Se ressouviendra de sa race.

Quatrième couplet. — Gondebar.
Ce fier guerrier, pour sa vengeance,
Rend la vue à ses ennemis.
Que Messins et Huns réunis
En chœur célèbrent sa puissance.

Les Huns entrent et chantent avec les enfants et l'Evêque et le diacre, le refrain final.

Fin du troisième et dernier acte.

Digitized by Google

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1911-1912

Président d'honneur :
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président honoraire . M. V. PRÉVEL
Président titulaire . . M. L'ABBÉ PELT
Vice-Président . . . . M. L'ABBÉ BARTHÉLEMY
Secrétaire . . . . . M. EUG. COLON
Secrétaire-Archiviste. M. WELTER
Trésorier . . . . . M. LÉONARD

Agent : M. FLEUR

Envoyer toutes lettres, demandes ou communications concernant l'Académie, au siège de la Société, 25, rue de l'Évêché, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1912

L'astérisque indique les membres vivants.

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secr.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1819-20	De Sarrazin	Herpin	..	Saincère
1820-21	Gorcy	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1)	id.	..	Chaumas
1822-23	Thiel	id.	..	Anspach
1823-24	Poncelet	Devilly	..	Dosquet
1824-25	Sérullas (2)	id.	Thiel	Cailly
1825-26	Bergery	id.	Renault	Anspach
1826-27	Renault	Bergery	Bardin	Woisard
1827-28	Dosquet	id.	Munier	Chambille
1828-29	Bardin	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas	Dosquet	Renault	Didion
1831-32	Bergery (3)	id.	id.	Bardin
1832-33	Gosselin	id.	id.	Munier
1833-34	Bergery (4)	Lasaulce	Simon V.	Le Masson
1834-35	Le Masson(1)	De Saulcy F.	id.	Marchal
1835-36	Bergère (1)	Gosselin	id.	id.
1836 37	Faivre	Macherez	id.	Munier
1837-38	Le Masson(2)	Gosselin	id.	id.
1838-39	Didion	Desains	id.	id.
1839-40	Culmann (1)	Bégin	id.	id.
1840-41	Lucy	La Bastide	id.	id.
1841-42	Mézières	id.	id.	id.
1842-43	Culmann (2)	Livet	id.	id.
1843-44	Malherbe (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère (2)	De S -Vincent	N.	id.
1845-46	Simon V. (1)	Blanc	Clercx	id.
1846-47	Michel E. (1)	Robert	id.	id.
1847-48	Malherbe (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel E. (2)	Boulangé	id.	id.
1849-50	Malherbe (3)	Faivre	id.	id.
1850-51	Emy	De Saulcy E.	id.	id.
851-52	Langlois	Jacquot E.	id.	id.
1852-53	Simon V. (2)	Grellois	id.	id.

Digitized by Google

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secr.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1853-54	Malherbe (1)	Grellois	Clercx	Munier
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux	id.	id.
1855-56	Jacquot E.	Vincenot	id.	Chabert
1856-57	Woirhaye	id.	id.	id.
1857-58	Susane	Du Colombier	id.	id.
1858-59	Salmon	De Bouteiller	id.	id.
1859-60	Scoutetten	id.	id.	id.
1860-61	Gl Didion	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc	Bouchotte	id.	id.
1862-63	Mézières (2)	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaigre	Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller	Thilloy J.	Marcus	id.
1866-67	Raillard	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier	id.	id.	id.
1868-69	Michel E.	Cailly	id.	id.
1869-70	Grellois	id.	id.	id.
1870-71	Jacquot A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet	Abel	id.	id.
1872-73	Maguin H.	Lorrain	id.	Fleck
1873-74	Fleck (1)	Taratte	id.	Demoget
1874-75	Orbain	Schuster	id.	Bellevoye
1875-76	Abel Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy E.(1)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	Dr Winsback (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet	id.
1880-81	Fleck (2)	id.	Chartener	id.
1881-82	*De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener	id.	*Friren A.	id.
1883-84	Fleck (3)	id.	id.	id.
1884-85	Benoit A.	id.	id.	id.
1885-86	Dr Winsback (2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque	id.	id.	id.
1887-88	Jacquemin R.	*Ferrez E.	id.	id.
1888-89	Bérard A. (1)	id.	id.	*Lametz
1889-90	Huber E.	Box N.	id.	id.
1890-91	*Ferrez Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	Huber E. (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff	id.	*De Tinseau	id.
1896-97	Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	*Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	Box N.	id.	id.	id.
99-1900	Simon L.	id.	*Choppé	id.

Digitized by Google

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secr.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1900-01	*V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Codbat	*V. Prével
1901-02	*Lametz	*Choppé	id.	id.
1902-03	*Collin H.-D.	*V. Prével	id	*Choppé
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.
1904-05	Huber Em.	*Dr Foret	id.	id.
1905-06	*C. Massing	*Eug. Colon	*Welter	id.
1906-07	*V. Prevel	id.	id.	id.
1907-08	*Abbé Thorelle	id.	id.	id.
1908-09	*Choppé	id.	id.	*Léonard
1909-10	*Prével	id.	id.	id.
1910-11	L. Simon	id.	id.	id.
1911-12	*Pelt	id.	id.	id.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1911

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

M. le baron de LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTE
M. PÉCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1906. LEBON (DÉSIRÉ-ERNEST), agrégé de l'Université, professeur honoraire de mathématiques au lycée Charlemagne, lauréat de l'Académie française, correspondant de l'Acad. roy. des sciences de Lisbonne et de la Soc. royale des Sciences de Liége, 4 bis, rue des Ecoles, Paris, ve.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), au Rucher, Woippy (Lorraine).

1908. PIERNÉ (HENRI-CONSTANT-GABRIEL), compositeur de musique, organiste du grand orgue de Sainte-Clotilde, membre du Conseil supérieur d'enseignement au Conservatoire de Paris, etc., rue de Tournon, 8, Paris.

Digitized by Google

1897. SCHEIL (Le Révérend Père J.-V.), Membre de l'Institut, Directeur d'études à l'Ecole pratique des Htes Etudes, (Paris), 4bis, rue du Cherche-Midi.
1894. WOLF (C.), membre de l'Institut (Académ. des sciences), astronome à l'Observatoire de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1907. AUBERT, architecte, 20bis, avenue Serpenoise, Metz.
1910. AUBERTIN (JEAN-PIERRE), 11, rue Saulnerie, Metz.
1900. BARTHÉLEMY (l'abbé ADOLPHE), curé de Hayes, par Landonvillers (Lorraine).
1897. CHOPPÉ, Directeur de la Banque de Metz, 2, rue des Clercs, Metz.
1898. COLLIN (l'abbé H.-D.), chanoine honoraire, directeur du *Lorrain*, Metz, 12-14, rue du Haut-Poirier.
1896. COLON (EUGÈNE-FRANÇOIS), ex-directeur de la Société LA MESSINE, place Saint-Louis, 12, Metz.
1906. FINOT (l'abbé FRANÇOIS-LÉON), chanoine honoraire, 13, rue Marchant, Metz.
1909. FLEURENT (JOSEPH), assesseur de gouvernement, à Metz, 8, rue Hollandre-Piquemalle.
1901. FORET (ROGER-JOSEPH), maire de Metz, boulevard Empereur-Guillaume.
1906. FRENTZ (LOUIS-HENRI), industriel, 12, rue de la Haye, Metz.
1874. FRIREN (l'abbé), chanoine honoraire, Aumônier de l'Orphelinat Sainte-Constance, 41, rue de l'Evêché, Metz.
1902. GUÉPRATTE (FERDINAND), maire d'Ancy-s.-M. (Lorr.).
1910. JUNG (NICOLAS), profess. à l'Ecole Réale, 12, rue Saint-Clément, Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie, 16, Metz.
1898. LAMY, agriculteur-viticulteur à Vic-sur-Seille (Lorraine).
1906. LÉONARD (NICOLAS), 13, rue de la Tête-d'Or, Metz.
1909. LEROND (HENRI), à Destry, par Brulange (*correspondant* en 1903).
1900. MARET (HENRI), Docteur en médecine à Metz, quai Félix-Maréchal, 23.

Digitized by Google

1887. MASSING (CAMILLE), ingénieur civil, à Puttelange (Lorr.)
1909. MAUJEAN (LÉON), instituteur, à Vallières.
1875. PANGE (le marquis de), au château de Pange (Lorr.).
1900. PELT (l'abbé J.-B.), vicaire général, 9, rue du Grand-Cerf, Metz.
1899. PIERSON (LOUIS), Conseiller général, à Ay (Lorraine).
1899. PREVEL, directeur du Crédit Coopératif de Lorraine, 61, rue Serpenoise, Metz.
1909. SAMAIN (ALEXIS), négociant, rue de la Chèvre, 26bis, Metz.
1875. SAULCY (FÉLICIEN DE), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon, 3, Metz.
1898. SCHANTÉ, ex-pharmacien, 4, place Arnold, Strasbourg.
1897. THORELLE (l'abbé), curé de Lorry-Mardigny (Lorr.).
1888. TINSEAU (VALÉRY DE), rue Jurue, 29, Metz et Peltre (Lor).
1871. VIANSSON (LOUIS), à Goussaincourt, par Maxey-sur-Vaise (Meuse).
1910. WEBER (ALEXIS), Boulay.
1904. WELTER (TIMOTHÉE), notaire, 17, rue des Clercs, Metz.
1910. WENDEL (CHARLES DE), maitre de forges, à Hayange.
1907. WOLFRAM (CHARLES-GEORGES), Direct. de la Biblioth. imp. de l'Université et d'Als.-Lorraine, à Strasbourg (Alsace).

Associés-libres non résidants.

MM.

1887. ANTOINE (*Agrégé-cultivateur* en 1873; *titulaire* 1875), trésorier-payeur-général à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1896. BOUCHEZ (ARMAND-MAURICE), à Cattenom (Lorr.).
1896. BOURGEAT (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Sacré-Cœur, Montigny-lès Metz.
1904. DORVEAUX (Dr), bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris.
1900. FERREZ (EUGÈNE), ancien principal clerc de notaire rue Torricelli, 11, Paris (*Titulaire* depuis 1879).
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret, rue d'Alliance, 5, à Nancy.
1881. GARGAN (CHARLES DE), au château de Preisch, par Roussy (Rüttgen).

Digitized by Google

1908. GRENIER (ALBERT), maitre de conférences d'antiquités gallo-romaines à la Faculté de Nancy.
1878. GURY (ALPHONSE), ancien pharmacien, rue de la Planche, 2, à Paris.
1895. HAAS (BERNARD-AUG.), docteur en médecine, à Onville (Meurthe-et-Moselle).
1864. HANRIOT (CHARLES), ancien inspecteur d'Académie, à Troyes (Aube).
1898. INGOLD (l'abbé), directeur de la *Revue d'Alsace* à Colmar (Alsace).
1904. KIEFFER (abbé J.-J.), membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur au collège de Bitche.
1896. LADOUCETTE (ETIENNE DE), place Vendôme, 8, à Paris.
1858. MAUROUARD, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef de service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1900. MEILHEURAT (H.), licencié ès-sciences mathématiques, ancien professeur, rue de Paris, 68, à Moulins (Allier).
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), médecin-major de première classe en retraite.....?

Agrégés.

MM.

1897. BLIND, vétérinaire à Guebwiller (Alsace).
1899. DASSENOY (PAUL), électricien à Metz, rue des Bons-Enfants.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur de la Cathédrale, à Metz, rue Sous-Saint-Arnould, 5.
1906. THIRIA (MICHEL), peintre-verrier, 50, place Saint-Louis, Metz.

Correspondants.

MM.

1886. ADAM (LUCIEN), président de Chambre, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
1889. ANCEL (CHARLES-RENÉ), 11, rue des Bégonias, Nancy.
1896. BARDY, pharmacien honoraire, à Saint-Dié (Vosges).

Digitized by Google

1893. BARTHÉLEMY (François), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris.
1902. BEAUPRÉ (Jules, comte), 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1910. BELLEVOYE (François-Lucien), orfèvre-graveur, 27, rue Talleyrand, à Reims (Marne).
1911. BELLIÉNI (Charles-Henri), Nancy (Meurthe-et-Mos.).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au Grand Séminaire de Bordeaux (Gironde).
1901. BONNARDOT (François), conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse).
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1899. BOULAND, docteur, 95, rue de Prony, à Paris.
1911. BOURGEOIS (colonel), chef du service géographique au Ministère de la guerre, Paris.
1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1911. BUCHER (Pierre), Dr méd., Directeur de la *Revue alsacienne*, Strasbourg.
1904. CLÉMENT (Roger), avocat à la Cour d'appel de Paris, 41, rue Madame, Paris.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), 20, rue du Cloître-Notre-Dame, Paris.
1883. COLLIGNON (Dr René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, fondé de pouvoirs à la Faïencerie de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle).
1887. E. DESSENON, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.
1906. DUCROCQ (Georges), 99, boulevard Raspail, Paris.
1903. FLORANGE, 17, rue de la Banque, Paris.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres.
1908. GAUCHEZ (Maurice), collaborateur de la *Revue de Belgique*, Bruxelles.
1899. Mme GAZALA, née Jeanne Kieffer (en littérature Guy d'Aveline).
1910. GEISLER (Louis), publiciste aux Chatelles (Vosges).
1890. GENAY (Paul), président du comice agric. de Lunéville, membre de la société nationale d'agricult. de France, 6, rue des Bénédictins, Lunéville (Meurthe-et-Mos.).

Digitized by Google

1881. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1894. GODIN (Oscar)..... ?
1901. GOY (baron Pierre de), résidant de France à Qui-nhon (Annam).
1903. GRANDMANGIN (Ch.).... ?
1886. HANNAUX (Emmanuel), artiste sculpteur à Paris, 11, rue Saint-Simon.
1903. HELMER (Paul-Albert), avocat à Colmar.
1901. HOULLIER (abbé A.), curé de Fins (Somme).
1895. JEANTY (Eugène), négt à Sarreguemines (Lorraine).
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Nancy, faubourg Saint-Georges.
1911. LA CHAISE (Baron François de), à Aulnois-sur-Seille (Lorraine).
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres.
1909. LALANCE (Jean), commandant d'artillerie en retraite, 21, rue Eugène-Ferry, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1911. LARDEMELLE (Général Georges de), à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras (Pas-de-Calais).
1911. LESPINE (Louis-Jean-Eugène), directeur du *Pays Messin*, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1864. LÉVY (Isaac), rabbin, à Bordeaux (Gironde).
1864. LÉVY (l'abbé Joseph), curé à Grussenheim (Alsace).
1896. MARGOT (Charles), préparateur de physique à l'Université de Genève (Suisse).
1861. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1911. MORÉ (Henri), prof. d'histoire à Nancy (M.-et-Mos.).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue, à Malzéville pr. Nancy.
1907. PANGE (Cte Jean de), 37, avenue Montaigne, Paris.
1893. RICHARD D'ABONCOURT (Emmanuel de), chef d'escadron d'artillerie, à Douai (Nord).
1911. SADOUL (Charles), directeur de la *Revue lorraine*, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1911. STOUFF (Marie-Pierre-Xavier-Louis), prof. d'histoire à l'Université de Dijon, à Meylan (Isère).
1878. THIRION (Maurice), docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).

Digitized by Google

1894. VAN WERVECKE (Nicolas), professeur à l'Athénée, à Luxembourg.
1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Haucourt (Meurthe-et-Moselle).
1911. WETTERLÉ (Emile), directeur du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, à Colmar.
1903. WEYLAND (l'abbé Dr), curé de Vernéville (Lorr.).
1904. ZAWODNY (Dr Jos.), à Freudenthal (Silésie-Autriche).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Jahresbericht über die Tätigkeit der Akademie 1910-1911, von Eug. Colon VII

Compte-rendu des travaux de l'Académie de Metz 1910-1911, par M. Eug. Colon, secrétaire . . 3
Programme des concours pour 1911-1912 61
Rapport sur le concours des prix de vertu, par M. Maujean, rapporteur, membre titulaire. . 67
Notice sur M. Emile Michel, par M. Michel Thiria, agrégé-artiste 97
Godefroy de Bouillon, poésie, par Frère Adrien, lauréat. 105
La famille Huyn en Lorraine et en Allemagne. Sa parenté avec la Bienheureuse Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Dr Weyland, membre corresp 123
Notice historique sur Kirchnaumen, par l'abbé J.-P. Scherer, lauréat 163
La Holmée, coutume du Pays-Haut, par M. Maujean, membre titulaire 225
Rapport sur l'état du vignoble lorrain en 1910, par M. Guépratte, membre titulaire 235
Lo Trésour d'Orceval, comédie villageoise en patois messin, par M. de Westphalen, lauréat. 243

Digitized by Google

Saint Livier, martyr, tragédie en vers par M. l'abbé Thorelle, membre titul., ancien président de l'Académie 307
Bureau de l'Académie de Metz pour 1911-1912. . 373
Tableau des membres du bureau de l'Académie 1819-1912 377
Tableau des membres de l'Académie au 31 mai 1911 380

IMP. LORRAINE, 14, R. DES CLERCS. — METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762260

Digitized by Google